

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER

PLANTES
MÉDICINALES ET TOXIQUES
DE LA
CÔTE-D'IVOIRE - HAUTE-VOLTA

PAR

J. KERHARO ET A. BOUQUET

*Mission d'Étude de la Pharmacopée
indigène en A. O. F.*

Préface de M. le Professeur honoraire Em. PERROT

VIGOT FRÈRES

Dépositaires

23, rue de l'École-de-Médecine, PARIS (VI^e)

— 1950 —

PLANTES
MÉDICINALES ET TOXIQUES
DE LA
CÔTE-D'IVOIRE - HAUTE-VOLTA



*Mission d'Étude de la Pharmacopée
indigène en A. O. F.*



PLANTES

MÉDICINALES ET TOXIQUES

DE LA

CÔTE-D'IVOIRE - HAUTE-VOLTA

PAR

J. KERHARO

PHARMACIEN-COMMANDANT
DU CORPS DE SANTÉ COLONIAL
DOCTEUR EN PHARMACIE
MAÎTRE DE RECHERCHES DE L'OFFICE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MÉR

A. BOUQUET

PHARMACIEN-CAPITAINE
DU CORPS DE SANTÉ COLONIAL
CHARGÉ DE RECHERCHES DE L'OFFICE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MÉR

*Mission d'Étude de la Pharmacopée
indigène en A. O. F.*

Préface de M. le Professeur honoraire Em. PERROT



VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS

DÉPOSITAIRES

23, rue de l'École-de-Médecine, 23 — PARIS (VI^e)

1950

PRÉFACE.

La connaissance des plantes auxquelles on a attribué des propriétés thérapeutiques a, dans tous les pays, même les plus primitifs, préoccupé les indigènes, et leurs sorciers ou guérisseurs ont gardé jalousement leurs secrets pour assurer leur propre autorité et les bénéfices qu'ils pourraient tirer de l'emploi de ces plantes.

Quand, au cours des siècles, les nations les plus civilisées ont conquis, aux dépens de peuplades moins évoluées, de vastes domaines, en partie pour se procurer les produits du sol ou du sous-sol qu'elles convoitaient, elles furent amenées à entreprendre des enquêtes systématiques pour fixer les caractères et les propriétés toxiques et pharmacologiques des végétaux, et à utiliser pour cela tous les moyens nouveaux mis successivement à leur disposition par le progrès scientifique.

L'Afrique Noire fut ainsi, peu à peu, exploitée par l'Europe et la France compta dans son domaine colonial la majeure partie des territoires occidentaux et centraux de ce continent, cherchant à les mettre en valeur pour en tirer le meilleur parti possible, en vue du mieux-être des populations autochtones ignorantes.

Pour préciser nos connaissances, les enquêtes techniques se sont multipliées dans tous les domaines, utilisant toutes les acquisitions scientifiques faites par les représentants des races les plus civilisées.

Ainsi, l'on s'est préoccupé de mieux connaître les végétaux indigènes, les animaux, la nature des sols et leurs possibilités de rendement. Mais, le nombre des espèces végétales et animales est énorme et il est nécessaire d'en dresser un inventaire systématique.

Parmi les premières préoccupations, s'est manifestée naturellement celle d'assurer la vie des individus et de les maintenir en bonne santé. Aussi, l'étude des qualités alimentaires, médicinales et toxiques de nombreux végétaux, de certains animaux et minéraux, est-elle au premier rang des investigations nécessaires.

Pour cela, il est fait appel à toutes les connaissances acquises en botanique, en zoologie, en chimie, en pharmacodynamie, en thérapeutique, etc. En particulier, l'étude des plantes médicinales doit tout d'abord s'appuyer sur diverses branches de la science botanique, systématique, forestière, agronomique, etc.

On ne peut évidemment tirer partie des noms vernaculaires utilisés par les diverses peuplades qu'en étudiant les caractères extérieurs et parfois l'histologie des végétaux correspondants, ce qui permet d'attribuer à ceux-ci une identification certaine, permettant de les retrouver ultérieurement et évitant le risque d'erreurs préjudiciables à de nouvelles recherches chimiques ou pharmacologiques. Le chercheur doit donc se préoccuper de noter avec soin ces dénominations, variables avec les langues ou les dialectes locaux, comme on a dû le faire jadis pour les plantes médicinales européennes.

Pour l'identification, il est nécessaire d'opérer sur des échantillons de la drogue, accompagnés d'un rameau fleuri ou fructifère de la plante et des prélèvements doivent être d'une importance suffisante pour les recherches chimiques et pharmacologiques.

Faute de ces précautions, on aboutit à des essais de valeur limitée, pouvant tout au plus servir à orienter les études ultérieures. Si, pour des drogues signalées au siècle dernier (*Kola*, *Strophanthus*, *Erythrophleum*, etc.) les qualités thérapeutiques ont été dûment contrôlées, par contre, il existe de nombreuses drogues indigènes dont l'utilité ou les propriétés doivent encore être vérifiées au Laboratoire. Que de recherches à entreprendre dans ce but.

C'est ce que les Chargés de Mission doivent bien comprendre et c'est ce qu'ont résolu dans cet ouvrage MM. KERHARO et BOUQUET.

Jusqu'ici, bon nombre de plantes médicamenteuses ont bien été étudiées, mais aucune publication générale n'a été entreprise concernant l'Afrique, en dehors de celle du docteur TRABUT, pour l'Afrique du Nord, d'HUTCHINSON et DALZIEL, pour l'Afrique Occidentale, de STANER et BOUTIQUE, pour le Congo Belge, d'Auguste CHEVALIER, pour l'Afrique Occidentale, et quelques autres.

En Afrique française, M. le Pharmacien Colonel N. LAFFITTE, reçut du Gouvernement général la première mission officielle pour l'étude de la Pharmacopée indigène, mais une mort prématurée l'empêcha d'éditer un rapport général.

C'est alors que l'Office de la Recherche scientifique Outre-Mer, créé il y a peu d'années et dirigé par M. le Professeur R. COMBES, a cru devoir charger M. le Pharmacien Commandant KERHARO de cette enquête difficile et longue.

M. le Pharmacien Capitaine A. BOUQUET lui fut adjoint et c'est le résultat de leurs investigations que vient d'accepter de faire imprimer M. le Directeur de l'Office de la Recherche scientifique Outre-Mer.

Les auteurs se sont limités à recueillir avec un soin méticuleux tous les végétaux utilisés par les sorciers et guérisseurs d'une région naturelle comprenant la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta, s'étendant sur une surface de 650.000 kilomètres carrés et présentant à ce point de vue une certaine cohésion dans les productions, bien que les espèces médicinales ne possèdent pas une répartition générale dans les territoires envisagés et que la multiplicité des dialectes leur attribue des dénominations variant souvent d'une circonscription à l'autre.

Heureusement, ces chargés de mission ont eu les moyens, pour les identifications de leurs échantillons, de recourir à des botanistes éprouvés du Muséum d'Histoire Naturelle et en particulier à M. François PELLEGRIN, sous-directeur honoraire au Laboratoire de Phanérogamie. Ainsi, leurs collections nous offrent une sécurité qu'on ne retrouve pas toujours dans les récoltes antérieures et sans laquelle tout essai de laboratoire reste sans base scientifique.

Les Plantes Médicinales et Toxiques de la Côte d'Ivoire-Haute-Volta, de MM. KERHARO et BOUQUET, est le premier ouvrage solidement établi mis à la disposition des travailleurs de nos laboratoires de Pharmacologie, qui auront ainsi la possibilité de rechercher quelles sont les espèces vraiment utiles, tâche que nous avons nous-mêmes précédemment envisagée. Les études chimiques et pharmacodynamiques permettront de reconnaître la valeur de chaque drogue, puis à son tour, le médecin clinicien pourra nous en faire connaître la valeur thérapeutique réelle.

Dans un tel ouvrage, l'ordre de la classification botanique semble le plus logique, puisque dans chaque famille les guérisseurs indigènes ont attribué, à un nombre variable d'espèces, des propriétés dont il s'agit de confirmer scientifiquement la réalité.

Il convient de remercier de son initiative M. le Professeur R. COMBES, Directeur de l'Office de la Recherche scientifique Outre-Mer, et de féliciter chaleureusement MM. KERHARO et BOUQUET, auteurs de ce premier rapport officiel général, en espérant que leur exemple sera suivi.

Cet ouvrage tant attendu devra constituer le modèle pour les auteurs qui, dans l'avenir le plus proche entreprendront l'étude systématique des Plantes Médicinales de l'Afrique Tropicale Française, travail de longue haleine que doivent envisager et encourager les Laboratoires spécialisés de la Métropole.

Aux descriptions monographiques des drogues, les auteurs ont ajouté la liste alphabétique *des noms scientifiques* des familles et des espèces, une liste des *noms vernaculaires* et enfin une liste alphabétique, plus réduite, des *noms français vulgaires*.

Grâce à ces tables détaillées, l'ouvrage de MM. KERHARO et BOUQUET sera des plus faciles à consulter, les nombreux renseignements qu'il contient lui feront prendre place parmi ceux qui rendront le plus de services à la connaissance des plantes toxiques et thérapeutiques de l'Afrique.

Em. PERROT,

*Professeur honoraire,
de la Faculté de Pharmacie de Paris,
Ancien Président de l'Académie de Médecine,
Ancien Vice-Président de l'Académie
d'Agriculture.*

« Le Seigneur fait produire à la terre ses médicaments
« Et l'homme sensé ne les dédaigne pas. »

L'ECCLÉSIASTIQUE, Chap. XXXVIII.

AVANT-PROPOS.

La Mission d'Étude de la Pharmacopée indigène qui me fut confiée en 1945 par M. le Professeur R. COMBES, Directeur de l'Office de la Recherche scientifique Outre-Mer, consistait, au principal, à inventorier systématiquement les végétaux entrant dans la Matière médicale de la Côte d'Ivoire-Haute-Volta et à étudier, en vue de l'industrialisation ultérieure les possibilités, ainsi que les conditions de création ou d'extension de culture des plantes déjà connues pour la valeur de leurs principes actifs.

Le but scientifique apparaît immédiatement qui est de désigner une fois pour toutes par leurs noms botaniques les drogues connues sous des vocables différents, de les cataloguer, d'en situer géographiquement les peuplements, de mettre en évidence, dans la mesure du possible, celles qui paraissent les plus actives et d'apporter aux laboratoires métropolitains des matériaux nouveaux d'étude.

Si en France et à l'étranger les organismes officiels et privés, en liaison avec l'Office de la Recherche scientifique Outre-Mer, se sont intéressés à ces recherches, les coloniaux et les Africains eux-mêmes ne sont pas restés indifférents à notre travail sur le terrain : de nombreux administrateurs, officiers, missionnaires, planteurs, commerçants, fonctionnaires, autochtones ou non, se sont montrés curieux de connaître le résultat de cette enquête.

Sur un vaste territoire comme l'ensemble Côte d'Ivoire-Haute-Volta qui ne couvre pas moins de 644.000 kilomètres carrés, soit une superficie nettement supérieure à celle de la France, la « Pharmacopée » n'est pas une, et on ne peut mieux la comparer, pour en montrer sa complexité, qu'à l'ancienne médecine populaire française essentiellement régionaliste. Elle prend sa source non seulement dans la diversité extraordinaire des groupements ethniques plus ou moins évolués, des religions, des langues et des coutumes, mais aussi dans la diversité du sol, du climat, de la flore. Dominée en quelque sorte par un « binôme ethnobotanique » cette pharmacopée nécessite une étude attentive, patiente et délicate si l'on veut en tirer des conclusions valables, des résultats intéressants.

D'une façon générale en Afrique Occidentale, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire-Haute-Volta, la valeur thérapeutique attribuée aux végétaux est une question de frontières.

Dans ce domaine, des barrières puissantes s'élèvent entre les peuplades

voisines et il serait facile de dresser la liste des drogues médicamenteuses ou toxiques retenues comme telles par les différentes communautés ethniques : les unes ont un habitat restreint et localisé comme le *Loesnera kаланtha*, exclusivement utilisé par les tribus Guérées proches du Libéria. ou comme l'*Arialopsis tabouensis*, espèce endémique dans la région de Tabou, utilisée seulement par les populations krous; les autres quoique connues dans des contrées diverses, sont mésestimées ici et appréciées là.

Rencontrant maintes fois au cours de nos randonnées en forêt ou en savane, une espèce précédemment signalée comme médicinale, nous demandions au guérisseur qui nous accompagnait des renseignements sur le nom et l'usage local du végétal; il nous était souvent répondu : « Je connais le nom de cet arbre, de cet arbuste, de cette herbe, mais ce n'est pas un médicament »; ou encore : « C'est le médicament de nos voisins, mais pas le nôtre ».

Par contre d'autres plantes sont employées par toutes les races, peut-on dire, et ont souvent même des indications comparables : elles font partie de ce que nous avons appelé le « fonds commun ». Elles sont rarement cultivées car, d'abord acclimatées elles se sont tellement multipliées que, maintenant naturalisées, on les rencontre autour des villages, dans la brousse, mais jamais en zone de végétation primaire. Leur dispersion volontaire ou accidentelle peut s'étendre sur toute l'Afrique et au delà puisqu'on retrouve, par exemple *Ageratum conyzoides*, L. en Australie, *Spilanthes Acmella*, à Java. Il est probable que l'universalité de l'emploi de ces plantes médicinales du « fonds commun » est dû justement à leur réputation et qu'elles ont suivi, comme le pense A. CHEVALIER pour les plantes magiques, les migrations préhistoriques de l'homme, faisant ainsi partie intégrante de son milieu végétatif.

Ces quelques explications permettront de comprendre le souci de précision qui a présidé à la rédaction de cet ouvrage. J'ai, pour ma part, estimé que nous nous devons de signaler toutes les espèces réputées médicinales et toxiques, exception faite, bien entendu, pour celles dont la détermination était douteuse.

Tel végétal jugé aujourd'hui inutile sera peut-être demain la matière première d'un médicament d'extrême importance. La science de cette moitié du XX^e siècle illustre pleinement cette assertion. Il est devenu classique de citer à ce propos la pénicilline, mais ce cas n'est pas unique. A une cadence de plus en plus accentuée on décèle dans les végétaux des corps nouveaux aux propriétés insoupçonnées. Le dernier en date, révélé depuis un mois à peine au monde scientifique et qui apporte une révolution dans la préparation de la cortisone, n'est-il pas la sarmentogénine, composé extrait d'un *Strophanthus* africain ?

De pareils exemples mettent au premier plan de l'actualité l'étude des végétaux exotiques, source inépuisable de découvertes fécondes. La patrie des PELLETIER et CAVENTOU se devait de faire partie de la compétition pacifique qui dans ce domaine met actuellement aux prises toutes les nations.

C'est ce qu'a désiré et réalisé M. le Professeur R. COMBES avec l'appui

compréhensif de M. le Ministre de la France d'Outre-Mer, M. le Haut Commissaire de l'A. O. F. et M. le Directeur général du Service de Santé des Troupes coloniales. Je me permets ici de rendre grâce à leur clairvoyance et de les remercier de la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder en me chargeant de pratiquer l'enquête dont on trouvera les résultats dans les pages qui suivent.

Mes remerciements s'adressent également à M. le Professeur Em. PERROT qui a bien voulu accepter de préfacier ce traité. Par ses ouvrages, ses travaux au laboratoire et sur le terrain — plus particulièrement en Afrique Occidentale Française — M. le Professeur Em. PERROT a été le grand pionnier français des études sur les matières premières végétales d'origine exotique et, depuis plus d'un demi-siècle, il n'a jamais cessé d'attirer l'attention sur leur importance cruciale. Mon collaborateur A. BOUQUET et moi-même sommes particulièrement fiers de voir notre travail remarqué et jugé par un tel maître.

Je ne saurais oublier l'amitié dont m'a honoré M. le Professeur A. CHEVALIER, Membre de l'Institut, ainsi que les conseils et les encouragements qu'il m'a toujours octroyés.

Je dois aussi à M. le Professeur G. MANGENOT, auquel me lient tant de souvenirs d'avoir passé des heures magnifiques dans les forêts de Basse Côte d'Ivoire. Qu'il trouve ici mes remerciements pour sa toujours bienveillante hospitalité à la station d'Adiopodoumé et pour l'aide constante qu'il m'a apportée.

Par ses déterminations ou confirmations de déterminations botaniques, M. le Professeur PELLEGRIN du Muséum d'Histoire Naturelle nous a permis de citer près de six cents noms scientifiques avec le maximum de garantie. Je lui exprime ici, pour ce travail délicat toute ma reconnaissance.

Ma gratitude s'exprime également aux éminents savants qui ont bien voulu se charger de l'étude chimique, pharmacodynamique et clinique des matériaux que nous avons rapportés d'Afrique et qui représentent plus de deux cents échantillons d'un poids total de deux tonnes et demi : MM. les Professeurs PARIS et JANOT de la Faculté de pharmacie de Paris, M^l^e FRANÇOIS de la Faculté de pharmacie de Nancy, M. SANIÉ du Muséum d'Histoire Naturelle, M. POLONOVSKI de la Faculté de médecine de Paris.

Puisse cet ouvrage leur rendre service; puisse-t-il aussi non seulement intéresser les Africains comme les curieux de l'Afrique, mais éveiller en outre chez un plus grand nombre de chercheurs de toutes disciplines, le désir de mieux connaître et d'étudier les végétaux exotiques.

J. KERHARO,

*Chef de la Mission d'Étude
de la Pharmacopée indigène en A. O. F.*

DES MÊMES AUTEURS.

TRAVAUX SUR LES VÉGÉTAUX ET LA PHARMACOPEE INDIGÈNE.

Par J. KERHARO.

« Les succédanés coloniaux de café ». *Médecine tropicale*, II, n° 1, 1942, p. 37-54.

« Les Thés de remplacement » (en collaboration avec E. QUÉRAN). *Médecine tropicale*, II, n° 10, 1942, p. 851-894.

« Les apports africains dans la thérapeutique ». *Conférence à la Décade de l'Afrique noire*, Abbaye de Royaumont, séance du 27 mai 1949.

Par J. KERHARO et A. BOUQUET.

1° Ouvrages :

Les poisons de pêche, étude générale (en collaboration avec F. GUICHARD). Manuscrit déposé au Centre de documentation pharmaceutique et chimique des Troupes coloniales, Marseille 1946.

Missions du pharmacien-colonel Laffitte, la Pharmacopée indigène en A.O.F. (Documents réunis en collaboration avec P. HEITZMANN et I. SÉRO.) Manuscrit déposé à l'Office de la Recherche scientifique Outre-mer, Paris 1946.

Les végétaux condiments de l'Afrique du Nord dans l'alimentation, la thérapeutique et la Magie, sous presse. Acta Tropica, Bâle (Suisse).

Sorciers, féticheurs et guérisseurs de la Côte-d'Ivoire-Haute-Volta, Vigot, éditeur, Paris, 1950.

2° Articles et communications :

« La galénique des Noirs de l'Afrique occidentale française. » *Produits pharmaceutiques*, vol. 2, n° 11, nov. 1947, p. 496-499.

« L'administration des médicaments et la posologie en médecine indigène africaine ». *Produits pharmaceutiques*, vol. 3, n° 1, janv. 1948, 7-8, p. 282-284.

« Traditions de chasse et de pêche en pays noir ». *Tropiques*, déc. 1948. n° 305, p. 43-46.

« La chasse en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta; rites, plantes fétiches et poisons de flèche ». *Acta Tropica*, VI, 3, 1949, p. 193-220.

« Utilisations médico-magiques de quelques composées de la Côte-d'Ivoire ». *Revue de Phytothérapie*, n° 93, sept. 1949, p. 509-511 et n° 94, oct. 1949, p. 523-524.

« Sur un traitement africain de différentes affections oculaires ». *Communication à l'Académie des Sciences*, séance du 26-1-1948. Publication in *C. R. Ac. Sc.*, 1948, 226, n° 4, 26 janvier.

« La notion de lèpre et les conceptions indigènes du traitement en Côte-d'Ivoire et Haute-Volta ». *Communication à la Société de Pathologie exotique*, séance du 9 novembre 1949.

« Quelques traitements indigènes du Ver de Guinée en Côte-d'Ivoire ». *Revue de Phytothérapie*, n° 91, mai 1949, p. 477-479.

« La prophylaxie et ses méthodes chez les animistes de la Côte-d'Ivoire ». *Revue de Phytothérapie*, n° 99, mars 1950, p. 605-606.

« Les maladies de la femme et leurs traitements en Côte-d'Ivoire ». *Revue de Phytothérapie*.

« Le Wilinwiga des Mossi (*Guiera senegalensis*, Lam.), ses usages thérapeutiques indigènes et leur application au traitement des diarrhées cholériques » (en collaboration avec B. HEINTZ). *Communication à la Société de Pathologie exotique*, 12 novembre 1947. Publication in *Acta Tropica*, V, 4, 1948, p. 345-348.

« Les Aphrodisiaques et le traitement de la stérilité en Côte-d'Ivoire ». *Revue de Phytothérapie*.

« Note sur les applications thérapeutiques d'*Entada sudanica*, Schweinf. en Côte-d'Ivoire ». *Communication Société Pathologie exotique*, 12-11-1949. Publication in *Acta Tropica*, V, 3, 1948, p. 255-256.

« Les Morindas de la Côte-d'Ivoire et leurs utilisations thérapeutiques ». *Revue Intern. Bot. Appl. et Agric. trop.*, 27, n° 299-300, sept.-oct. 1947, p. 418-420.

« Note sur l'utilisation de quelques bignoniacées dans la thérapeutique indigène de la Côte-d'Ivoire ». *Communication à la Société Botanique de France*, 24 oct. 1947. Publication in *Bull. Soc. Bot. France*, t. 94, 1947, 7-8, p. 251-253.

« Les fagaras médicinaux de la Côte-d'Ivoire ». *Communication à la Société Botanique de France*, 14-11-1947. Publication in *Bull. Soc. Bot. France*, t. 94, 1947, 7-8, p. 282-284.

« Sur quatre *Diospyros* africains utilisés dans la pharmacopée indigène de Côte-d'Ivoire-Haute-Volta ». *Revue Intern. Bot. Appl. et Agric. trop.*, n° 325-326, 1949, p. 601-605.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

1° BOTANIQUE :

- AUBRÉVILLE (A.). — *La Flore forestière de la Côte-d'Ivoire*, 3 vol.. Larose, édit., Paris 1936.
- BÉGUÉ (L.). — *Contribution à l'étude de la végétation forestière de la Haute-Côte-d'Ivoire*, 1 vol., 126 p., 30 fig. hors-texte. Larose, édit., Paris 1937.
- CHEVALIER (Aug.). — *Les bois de la Côte-d'Ivoire*. Challamel, édit., Paris 1909, 1 vol., 314 p.
— *Flore vivante de l'A.O.F.*
- HUTCHINSON (J.) et DALZIEL (J.). — *Flora of West Tropical Africa*, 2 vol, Londres 1927.
- NORMAND (D.). — L'identification des bois de la Côte-d'Ivoire. *Agr. Trop.*, 1946-7-8, p. 361.

2° PLANTES MÉDICINALES ET NOMS VERNACULAIRES :

- CURASSON (G.). — État actuel de nos connaissances sur les plantes toxiques de l'A.O.F. *Bulletin Comité d'études historique et scientifique de l'A.O.F.*, 1938 (avril-juin), XXI, n° 2, 149-173.
- DALZIEL (J.-M.). — *The useful plants of West Tropical Africa*, Londres 1937, 1 vol., 612 pages.
- DELOLME. — Notes personnelles inédites.
- Dim DELOBSON (A.A.). — *Les secrets des Sorciers noirs*, Paris. Em. Nourry, édit., 1934. 298 p., 4 pl. hors-texte.
- IVANOFF (M.G.). — Sur quelques plantes toxiques et leur emploi thérapeutique par les indigènes du cercle des Lagunes (Côte-d'Ivoire). *Bull. Com. Ét. hist. Sc. A.O.F.*, 1936, p. 193.
- PORTÈRES (R.). — Plantes toxiques utilisées par les peuplades Dan et Guéré de la Côte-d'Ivoire. *Bull. Com. Ét. Hist. et Scien. de l'A.O.F.*, tom. XVIII, n° 1, janv.-mars 1935.
- PROST (R.P.). — Notes personnelles inédites.

3° OUVRAGES D'ETHNOGRAPHIE :

- BINGER (L.P.). — *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi* (1887-1889). Hachette, édit., Paris 1892.
- DELAFOSSE (M.). — *Les Noirs de l'Afrique*. Payot, édit., Paris 1922.
- DELAFOSSE (M.). — *Vocabulaires comparatifs de plus de soixantes langues ou dialectes parlés à la Côte-d'Ivoire ou dans les régions limitrophes*. Leroux, édit., Paris 1900-1904.
- LABOURET (M.). — *Les Tribus du Rameau Lobi*, Paris 1931.
- TAUXIER (L.). — *Religion, mœurs et coutumes des Agni de la Côte-d'Ivoire*. Geuthner, édit., Paris 1932.
- TAUXIER (L.). — *Nègres Gouro et Gagou*. Geuthner, édit., Paris 1924.

TAUXIER (L.). — *Le noir de Bondoukou*. Leroux, édit., Paris 1921.

TAUXIER (L.). — *Le noir du Soudan*. Larose, édit., Paris 1912.

TAUXIER (L.). — *Nouvelles notes sur le Mossi et le Gourounsi*. Larose, édit., Paris 1924.

4° OUVRAGES TRAITANT DE LA CONSTITUTION CHIMIQUE :

Chemicals Abstracts (collection complète).

HENRY (T. A.). — *The Plants alkaloids*, Londres, 2^e édition, 1924.

PERROT (Em.). — *Où en est l'A.O.F. ?* Larose, édit., Paris 1939.

PERROT (Em.). — *Matières premières usuelles du règne végétal*, 2 vol. Masson. édit., Paris 1943-1944.

PERROT (Em.). — *Sur les productions végétales indigènes ou cultivées de l'A.O.F. Rapport de mission 1927.1928* Larose, édit., Paris 1929.

WATT et BREYER-BRANDWIJK. — *The medicinal and poisonous plants of Southern Africa*. Livingstone, édit., Edinburgh 1932.

WEHMER (C.). — *Die Pflanzenstoffe*, 1929.

AVERTISSEMENT.

Les astérisques entre parenthèses (*) précédant les noms scientifiques de certains végétaux indiquent que la plante signalée est à l'étude dans un des Laboratoires contrôlés par l'Office de la Recherche scientifique Outre-Mer.

Les astérisques * précédant les noms vernaculaires signifient que ces derniers ont été notés par les auteurs cités soit dans la bibliographie générale, soit, mais très rarement, dans les références bibliographiques se trouvant à la fin de chaque article.

Tous les autres noms vernaculaires du présent catalogue ont été recueillis et soigneusement vérifiés, sur place, par nous-mêmes au cours de notre mission.

La classification botanique suivie est celle adoptée par HUTCHINSON et DALZIEL dans leur ouvrage : *Flora of west Tropical Africa*.

ANGIOSPERMES DICOTYLÉDONES.

I. — ARCHICHLAMYDÉES.

ANONACÉES.

Anona anenaria Thonn.

et **A. senegalensis** Pers. (Herb. : 39 Katiola.)

Tagouana : *mouro, m'rou*; Senoufo : *namourga, damourana, damougouroumo*;
Pallaka : *gala, n'beni*; Guimini : *gbanessan*; Dioula : *noumboulombo, n'dara
lommo, n'dara, lommo*; Malinké : *sonusoun sounzou, sounsou*; Bambara : *mandé
sounsoun, danguan, dan*; Baoulé : *am'ron, anlon*; Gouin : *tobéré*; Nienengué :
bondolo; Mossi : *Karoudidiga*; Dagari : *bar oda*; Gouro : *bré*; Koulango :
soropodio, Koumo, Kouggo; Abron : *tien, boboma*; Gourmantché : *luboua-
lansanlu*; Djerma : *moujanina*.

Ces deux anones son ordinairement confondues par les indigènes quoi-
qu'elles habitent des régions sensiblement différentes : l'*A. anenaria* se ren-
contre surtout dans les savanes boisées de la région préforestière de la
moyenne Côte d'Ivoire tandis que l'*A. senegalensis* est abondant dans les
savanes soudaniennes de la Haute-Volta depuis la région de Bobo Dioulasso
jusqu'aux abords du Sahel.

Ces deux plantes sont parmi les espèces les plus couramment employées
dans la thérapeutique indigène; par suite, en raison justement de la variété
de leurs indications thérapeutiques, il est à peu près impossible de dégager
des utilisations indigènes. une action physiologique prépondérante.

Les différentes parties de la plante sont également employées; elles ser-
vent tour à tour à soigner les diarrhées, les dysenteries, les maux de ventre,
la toux, les courbatures fébriles et les accès palustres francs; puis comme
purgatif et contre-poison. Chez les tagouanas, l'anone est un remède souve-
rain du rachitisme des enfants: les gouins s'en servent pour soigner la lèpre
et les affections cutanées: les abrons la considèrent comme antiabortive, tandis
que les gourous l'utilisent pour traiter l'épilepsie et les piqûres de scorpions.

Les deux espèces sont en outre considérées comme plantes fétiches et à
ce titre entrent dans diverses préparations utilisées par les chasseurs pour
trouver beaucoup de gibier et pour faire subir à leurs chiens une sorte de
« dopping » les rendant plus aptes à la chasse (1).

Des essais préliminaires effectués par M. le Professeur PARIS ont montré
que cette plante contenait une essence, des traces d'alcaloïdes, qu'elle était
peu toxique pour les animaux inférieurs (paramécies et daphnies) et que

l'injection intraveineuse au chien, d'un extrait correspondant à la dose de 0,10 g. par kilogramme produisait une hypertension passagère (2).

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — La chasse en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta (rites, plantes fétiches et poisons de flèche).

(2) PARIS (R.). — Travaux inédits du Laboratoire de matière médicale de la Faculté de pharmacie, Paris.

Cleistopholis patens Benth. (Herb. : 137 Katiola.)

Tagouana : *lossion*; Dioula : *Koroguo iri*; Abé : *sobou*; Attié : *botopouo*; Ebrîé : *agouto*; Gouro : *bokouboué* (AUBRÉVILLE).

Cette espèce de forêt, qui remonte, à la faveur des galeries forestières, jusqu'en Haute-Côte-d'Ivoire, est utilisée dans la région de Katiola pour soigner la maladie du sommeil : le décocté de feuilles est donné en boissons et en bains.

Enantia polycarpa Engl. et Diels. (Herb. : 22 Forêt de la Rasso.)

Abé : *bahoué*; Guéré : *souin*; Shien : *sahoui, bi*; Attié : *tsain*; Ebrîé : *atinhia*; Agni : *chibo okéré, essulo* (AUBRÉVILLE).

Petit arbre des sous-bois de la forêt ivoirienne, l'*Enantia polycarpa* se rencontre assez fréquemment dans le secteur Ouest de la colonie.

L'écorce est employée en décoction pour laver les plaies; aux dires des indigènes elle aurait des propriétés antiseptiques certaines, qui la font assez souvent employer dans les traitements des ulcères et des taches lépreuses.

L'*Enantia polycarpa* entre fréquemment dans la composition des poisons de flèches guérés. (Région de Man, en particulier.)

L'écorce est utilisée pour teindre les pagnes en jaune: elle est battue puis mise à bouillir dans de l'eau pendant quelques heures et finalement retirée de la préparation pour qu'il ne reste plus que le liquide. Les pagnes sont alors plongés dans le décocté encore chaud et on obtient une teinte jaune pâle résistant bien aux lavages, la plante servant de mordant.

Il a été isolé de cette plante de la berbérine.

Isolona campanulata Engl. & Diels. (Herb. : 646 Barou.)

Krou : *daïri, pou daïri*; Guéré : *poué*; Yacouba : *bleu*; Shien : *lalé*.

Ce petit arbre, assez fréquent dans les sous-bois de la forêt dense, est assez utilisé par les guérisseurs krous et guérés. La poudre d'écorce est additionnée aux aliments comme aphrodisiaque; la décoction d'écorces de tiges est donnée en boisson et en bains pour soigner les affections bronchiques (toux, douleurs intercostales) et comme fébrifuge. Elle passe aussi pour guérir la bilharziose.

(*) **Pachypodanthium Staudii** Engl. & Diels. (Herb. : 668 Keibli.)

Guéré : *vá*; Krou : *irobetou*; Abé : *anioukèti, anokuiti*; Attié : *miedzo* (AUBRÉ-VILLE) ; Agni : *wié-émina*; Appollonien : *emiengré*; Bété : *diou-diou*; Bonoua. Brignan : *niangro* (A. CHEV.).

Cet arbre se rencontre à l'état disséminé, de préférence dans les terrains frais de la forêt humide.

Les écorces, très odorantes, sont utilisées pour soigner les douleurs gastro-intestinales : elles sont pulpées au mortier avec une noix de kola, puis consommées. Les feuilles de *Ficus exasperata*, les écorces de *Pachypodanthium*, sont pilées au mortier avec de l'eau et du kaolin jusqu'à obtention d'une pâte fluide, utilisée en frictions pour soigner les œdèmes locaux.

Les guérés se servent des écorces comme ingrédient de leurs poisons de flèche.

R. PARIS a trouvé dans les feuilles et les écorces des traces d'alcaloïdes et une essence assez altérable (1).

Réf. : (1) R. PARIS. — Travaux inédits.

Uvaria Afzelii Scott Elliot. (Herb. : 989 Gagnoa.)

Shien : *gofo titi*.

Dans la région de Gagnoa, la pulpe de feuilles et de graines de palme est consommée contre la toux.

Uvaria sp.

Tagouana : *bèè*; Koulango : *sorojodio, sorojo diré*; Abron : *babrila, babriba, hintien*.

Les différentes parties de cet *Uvaria* sont utilisées en médecine indigène pour leurs propriétés analgésiques et fébrifuges. La décoction de feuilles ou d'écorces est administrée en boisson, en bains et en bains de vapeur contre les céphalées, les courbatures fébriles, les maux de reins. En frictions locales, la pulpe d'écorce sert dans le traitement des rhumatismes et du torticolis.

Xylophia aethiopica A. Rich.

Poivre de Guinée.

Soussou : *simini, simingui*; Foulah : *guli*; Malinké : *guli*; Baoulé : *sindian*; Abron : *indian*; Koulango : *sogodio*; Abé : *fondé*; Agni : *efomou* (AUBRÉ-VILLE).

Le *Xylophia aethiopica* est un petit arbre que l'on rencontre soit dans les galeries forestières de Haute-Volta, soit dans les savanes littorales de

la basse Côte-d'Ivoire. Il est bien connu des indigènes qui se servent des fruits en qualité de condiment particulièrement recommandé aux nouvelles accouchées comme reconstituant et comme anthelminthique : piler à la meule dormante les fruits avec un peu d'eau; faire une décoction avec le produit obtenu dans un demi-litre d'eau environ; donner en boisson le matin à jeun.

D'une façon générale, les fruits de *Xylopi*a sont incorporés à presque tous les lavements indigènes et à diverses préparations pour l'usage externe, dans lesquelles les guérisseurs recherchent une action révulsive (maux de côtes, points pleuraux, douleurs intercostales, etc.). Les fruits et les grains contiennent un rébéroside, l'Avocéïne, des matières grasses et une résine riche en huiles essentielles (WEHMER).

Xylopia sp.

Petits arbres des sous-bois de la zone forestière humide ordinairement confondus par les indigènes. Différents *Xylopi*a nous ont été signalés pour leurs propriétés médicamenteuses. Ce sont :

Le *Kaklé*, *Kaké* des kroumen, dont les feuilles servent en frictions contre les douleurs rhumatismales, et les écorces en lavement contre les œdèmes.

Le *Dédé* des guérés dont le jus des feuilles est donné en instillations nasales contre les céphalées.

Le *Kounapié* des guérés, dont la décoction de racines est utilisée comme contre-poison.

LAURACÉES.

Cassytha filiformis L. (Herb. : 216 Kong.)

Dioula : *Koun dan* (sans tête), *massin dourou*; Baoulé : *igui résouté*; Shien : *Kouadio*.

Cette lauracée parasite est assez fréquente en Côte d'Ivoire, aussi bien dans les régions de savanes que dans la zone forestière. La décoction de la plante entière est donnée en boisson comme laxatif. En frictions locales, la pulpe sert dans le traitement des œdèmes et surtout des dermatoses.

D'après GRESHOFF la plante contiendrait 0,1 p. 100 d'alcaloïdes. Des travaux récents ont permis d'isoler de la plante un composé de formule brute $C_6H_{14}O_6$ fondant à 185° (1).

Réf. : (1) L. HUKUZIRO HUZIKAWA, ITIRO NAKAMURA, KENZI ASAMI. — Constituants de *C. filiformis*. *J. Pharm. Soc. Japan*, 60, 534, 5, 1940 (en allemand, p. 209).

(*) **Tylostemon (aff.) Mannii** Stapf. (Herb. : 709 Tabou, 734 Olodio.)

Krou du libéria : *Iréklé*; Krou : *nobotou, biétou, bitéi*; *Abé : *atiokwo* (A. CHEV.).

Ce petit arbre, assez commun dans l'hinterland de Tabou, que nous rapportons provisoirement au *T. Mannii*, est employé, dans toute cette région, pour soigner les algies. Les feuilles qui dégagent une odeur assez agréable quand on les froisse, sont pilées avec de l'eau; après expression à travers un linge, le liquide recueilli est donné en boisson au malade; les marcs résiduels servent à le frictionner (toux, bronchites, douleurs intercostales, rhumatismes).

MYRISTACÉES.

Coelocaryon oxycarpum Stapf.

Abé : *viéda*; Attié : *guilo*; Bonoua : *kiou kona ouon*; Ebrié : *nomahia* (AUBREVILLE).

Cet arbre se rencontre à l'état disséminé dans les « rain forests » de la Côte-d'Ivoire. Lorsqu'on entaille l'écorce, il s'écoule en abondance un liquide qui rougit à l'air et colore la section en rouge orangé. Les indigènes reconnaissent à l'écorce des propriétés purgatives (AUBREVILLE).

Pycnanthus kombo Warb. (Herb. : 142 Sinfra.)

Shien : *dodo*; Gagou : *dri*; Ashanti : *wotié, dantenfié*; Agni : *api, бага биэсуа*; *Abé : *oualélé*; *Krou : *niamlen*; *Attié : *n'déa*; *Appolonien : *téké*; *Ebrié : *adria*; *Gouro : *zu idi dodo*; *Agni : *etan ma*; *Baoulé : *adrain* (AUBREVILLE); *Bondoukou : *hétééré*; *Bonoua : *anakoué, époua*; *Brignan : *effoua*; Fanti : *edoua*; Agni : *etama*; *Attié : *djile*; *Wobé : *dihé* (A. CHEVALIER).

Très répandu dans toute l'Afrique tropicale, puisqu'on le trouve depuis la Guinée Française jusqu'en Ouganda, le *P. kombo* est une essence de lumière, à croissance rapide.

En Côte-d'Ivoire on le trouve surtout dans les vieilles formations secondaires et, plus rarement, dans les forêts primaires. Cet arbre, de taille moyenne, se reconnaît à son écorce épaisse granuleuse, gris roussâtre, se détachant par plaques et laissant exsuder un liquide jaune rougeâtre; les feuilles cordées à la base sont très caractéristiques. Le fruit s'ouvre en deux valves charnues laissant apparaître une graine oblongue à téguments très durs, recouverte d'une arille rosée.

Il est bien connu des indigènes qui en utilisent fréquemment l'écorce pour ses propriétés médicinales : le liquide qui s'écoule de l'arbre, après incision, est appliqué sur les plaies comme hémostatique et cicatrisant.

Le décocté de l'écorce passe pour être un purgatif violent : il est donné en lavement ou en boisson comme contre-poison, dans le traitement de la lèpre et de l'ascite (?). La macération des racines de *Pycnanthus kombo*, de *Cassia occidentalis* et de graines de maniguette est employée en boisson pour soigner la bilharziose.

Les graines légèrement aromatiques renferment 45 p. 100 de matières grasses, le beurre de kombo, composées de 75 p. 100 d'acides gras, 8,4 de glycérine et de la myristine (WEHMER, p. 350).

NYMPHEACÉES.

Nymphaea sp. (Herb. : 237 Sinematiali.)

Senoufo : *lotiola*; Bambara : *ngokou*.

La décoction de feuilles de *Nymphaea* et de racine de *Ficus capensis* est donnée, chez les tagouanas, contre l'épilepsie.

Dans la région de Kong le jus des feuilles, mélangé à de la sève de *Cussonia djalonensis* est un antilépreux réputé (boire deux verres par jour pendant sept jours une semaine sur deux). L'absorption d'un verre matin et soir de décocté de *Nymphaea* donnerait d'excellents résultats dans les affections respiratoires (toux, bronchites, tuberculoses, etc.).

D'une façon générale les Nympheacées sont loin d'être des plantes anodines : beaucoup d'entre elles renferment des alcaloïdes toxiques telles que la nupharine, la nymphéïne, la nélombine, la nupharidine, etc. Encore mal connus, certains d'entre eux possèdent une activité excito-respiratoire qui n'est pas négligeable (1).

Réf. : (1) PERROT (Em.). — *Mat. prem. us. du Règne végétal* (p. 824.)

MENISPERMACÉES.

Cissampelos mucronata A. Rich.

et **C. Owariensis** P. Beauv. (Herb. : 467 Guiglo.)

Guéré : *diriou doubou*; Shien : *kototwé yérikou* (= c'est comme la paume de la main); Agni : *Krokrisambon*; Bété : *Klao*.

Cette liane se retrouve un peu partout dans les pays tropicaux où elle est très utilisée dans les pharmacopées locales. Assez abondante dans la région forestière de la Côte d'Ivoire elle est le plus souvent employée par les femmes comme emménagogue et diurétique. La pulpe fraîche additionnée de kaolin passe pour faciliter les accouchements et serait même à trop forte dose, abortive. La décoction de feuilles sert comme purgatif léger. Les

shiens préparent avec des feuilles et du kaolin pilés ensemble, des espèces de grosses pilules qui sont recommandées dans les stomatites. Appliquée sur le front la pulpe de feuilles fraîches calmerait les céphalées les plus rebelles.

FLUCKIGER a mis en évidence dans cette plante un principe amer analogue à la bécéérine, la buxine, et une substance neutre, cristallisée, dénommée deyamitine.

Penianthus patulinervis Hutch. et Dalz.

Agni : *Kiouama*; Attié : *Kouan* (A. CHEV.).

Les racines et les rameaux sont employés en Côte d'Ivoire comme aphrodisiaque (DALZIEL).

Rhigiocarya racemifera Miers. (Herb. : 377 Duékoué.)

Guéré : *débousoué*; *diablon*; Krou : *sandoubou*, *Samoudou*.

Dans les deux pays voisins guérés et krous, cette plante jouit d'une grande réputation d'antinévralgique et d'aphrodisiaque, selon qu'il s'agit des feuilles ou des graines. On utilise en instillations nasales soit la poudre, soit le jus des feuilles. Comme aphrodisiaque, on se sert le plus souvent des graines qui sont très finement pulvérisées, puis mises à bouillir dans de l'eau. Le liquide médicamenteux est, après filtration, pris en boisson et en lavement. A défaut de graines on peut se servir des tiges feuillées, voire même des racines.

Sphenocentrum Jollyanum Pierre. (Herb. : 1108 Oumé.)

Gagou : *bougouïlago*, *béagoué*; Shien : *niédrougbéi*; Bété : *niodroussou*; *oussé ébé* (JOLLY).

Les gagous et les shiens prétendent que *S. Jollyanum* a des propriétés hémostatiques et cicatrisantes remarquables : les plaies sont d'abord lavées avec le décocté de tiges feuillées puis recouvertes de poudre d'écorces.

Les bétés se servent des racines pour traiter les maux de ventre : elles sont pulpées à la meule dormante avec du sel, des graines de maniguette et de l'huile de palme jusqu'à obtention d'une pâte molle qui doit être consommée dans la journée par petites fractions.

Triclisia patens Oliv. (Herb. : 944 Bahompa.)

Shien : *Korolou*; Ashanti : *Kindé tiéré*; Abron : *Kenté Kéré*; Koulango : *Kénengui*.

Dans la région de Bondoukou cette plante passe pour combattre l'anémie et les douleurs articulaires (avitaminoses ?).

Chez les shiens son usage est réservé aux hommes : en friction la pulpe de feuilles amènerait une rapide diminution des œdèmes des jambes. Chez les ashantis, pour les mêmes maux, la médication est complétée par le décocté de tige donné en boisson.

Signalons qu'il a été trouvé dans un *Trichisia* du Congo belge, le *T. Gilletii*, deux alcaloïdes, la trichisine et la trichiséïne, et de l'inositol racémique (1).

Réf. : (1) CASTAGNE (E.). — Étude chimique de la liane « Efiri ». *Publications de l'Institut Royal colonial belge* 1935. 1.327.

PIPÉRACÉES.

Piper guineense Schum et Thoun.

Poivre de liane.

Attié : *pako van*.

Cette liane, commune dans les sous-bois de la forêt de la Côte-d'Ivoire, fournit un « poivre » utilisé par les indigènes comme condiment et comme médicament. Le poivre de liane entre très souvent dans la préparation de lavements, de liniments et de lotions, en association avec d'autres plantes.

Il doit ses propriétés irritantes à l'essence qu'il contient. Cette essence, comme celle des autres pipéracées, renferme de la chavicine et de la piperine.

(*) **Piper umbellatum** L. (Herb. : 20 Forêt de l'Abbé.)

Attié : *koubaté*; Shien : *bobéla*; Guéré : *blao*; Krou : *bla, blara*; Néyau : *boubéla*; Yacoba : *molé*; Bété : *bébra*.

Cette plante rudérale plutôt naturalisée que cultivée, est très commune dans la région forestière, autour des villages et dans les brousses secondaires. D'après Aug. CHEVALIER (1) « elle serait originaire de Malaisie et aurait été apportée en Afrique très anciennement, peut-être à la même période que le bananier, le taro et l'igname cultivé ».

Cette plante est considérée comme plante médicinale et fétiche.

Les feuilles, souvent additionnées de piment, sont employées en décoction, comme purgatif. L'effet serait supérieur à celui du sulfate de soude (?). Le décocté de racine est donné en boisson comme antivomitif. Associé à *Hyptis pectinata*, il passe pour hâter l'expulsion du placenta.

Le plus souvent *P. umbellatum* est employé par voie externe, pour soigner les maux de reins, les douleurs intercostales, les rhumatismes (frictions avec la pulpe de feuilles).

Comme plante fétiche, *P. umbellatum* est le condiment de choix des nouvelles accouchées. Il entre dans la préparation de poisons de flèche et de mixtures destinées à dopper les chiens de chasse. Chez les guérés cette plante sert à asperger les masques et les fétiches.

Les feuilles contiennent 0,05 p. 100 d'huile essentielle (WEHMER).

PAPAVÉRACÉES.

Argemone mexicana L. (Herb. : 164 Niakaramandougou.)

Tagouana : *mérékagnien*; Dioula : *souroukou taba* (tabac de lion), *bara*, *baragoué*;
Gouro : *blatoumé*; Abron : *yra*.

Cette papavéracée à feuilles vert glauque, à fleurs jaunes, est très commune autour des villages de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta. Originaires d'Amérique, elle a dû être cultivée par les indigènes de l'Afrique, soit pour ses propriétés médicinales, soit comme plante fétiche, car on ne la rencontre jamais dans la brousse, mais toujours à proximité immédiate des villages, sur les décombres, où elle forme souvent des peuplements importants.

Très employée par les guérisseurs, les principales indications de l'*Argemone* sont :

Calmant des douleurs gastro-intestinales : pulper deux morceaux de racine fraîche, de la grosseur du doigt; délayer dans de l'eau et avaler.

Antivomitif : décocté de la plante entière en boisson.

Antisyphilitique et antiblennorragique : décoction en boisson. On lui associe souvent, dans ce cas, *Triehilia emetica*.

Insuffisance hépatique, ictère : décocté de la plante en lavements et boisson.

Otite : latex en instillations auriculaires.

Les indigènes la considèrent comme une espèce toxique. L'*Argemone* contient deux alcaloïdes : la berberine ($C_{20}H_{17}O_4N$) : substance amère, jaune, agissant à faible dose comme un amer, et à doses plus élevées comme paralysant du système nerveux central, et la protopine ($C_{20}H_{19}O_5N$) qui est narcotique.

Les graines fournissent de 25 à 37 p. 100 d'une huile jaune, de saveur âcre, d'odeur nauséabonde, narcotique et purgative.

Elles ont provoqué des accidents mortels à la suite de leur incorporation frauduleuse à des graines de moutarde.

Réf. : WEHMER, p. 387.

WATT, BRAYER BRANDWIJK, p. 55.

JAMIESON (G. S.), ROSE (W. G.). — L'huile des graines d'*A. Mexicana*. *Oil Soap U. S. A.*, mars 1943, 20, 33-5.

SARKAR (S. N.), BAZLUR RAHMAN (Md.). — Isolation of some toxic factors from Argemone Oil. *Current Sci.*, 14, 200-I, 1945.

MUKJERJII (S. P.), LAL (R. B.), MATHUR (K. B. L.). *Indian J. Med. Research*, 29, 361-5, 1941 et *ibid.* : 167-93 et 157-65.

LEPRINCE (Maurice) : B. S. P. 1909, p. 270.

CAPPARIDACÉES.

(*) **Buchholzia coriacea** Engl. (Herb. : 406 Keibly, 778 Patocla.)

Kola pimenté.

*Abé : *amo, amon*; *Attié : *abo*; *Soubré : *brachi*; *Agni : *amizi*; *Krou : *dantou* (AUBRÉVILLE), *douétou*; Guéré : *saino, saignan*; Shien : *lébé*; Gagou : *mouin oroko*; *Brignan : *abazi*; *Bonoua : *até*; *Trépo : *do* (A. CHEVALIER).

B. coriacea est un arbre moyen d'une vingtaine de mètres de hauteur que l'on ne rencontre, en Côte-d'Ivoire, que dans la forêt dense ombrophile. Les indigènes, qui apprécient les remèdes violents, l'utilisent fréquemment comme médicament. L'écorce est généralement la seule partie de l'arbre employée : en la raclant à même l'arbre avec une matchette, on en retire une sciure à odeur très fortement poivrée, violemment sternutatoire, dont on se sert comme poudre nasale pour combattre les céphalées, les sinusites, les rhumes.

Dans les cas de bronchites, points pleuraux, douleurs intercostales, la pulpe d'écorces délayée avec un peu d'eau est appliquée comme révulsif sur les côtes. Contre les maux de reins les gagous administrent en lavement le suc obtenu par traitement à la meule dormante des écorces légèrement humidifiées. Ils complètent le traitement par des massages avec le produit de mastication des fruits.

Les écorces de *B. coriacea* entrent dans la préparation du poison de flèche de la tribu guéré des Boos, réputée dans toute cette région pour la qualité de ses poisons.

R. PARIS a isolé des feuilles 0.038 p. 100 d'une essence à odeur désagréable (Travaux inédits).

Capparis tomentosa Lam. (Herb. : 1041 Saria.)

Gourounsi : *galou, galo*; Mossi : *lemboitéka, Silikoré, Kalengoré*; Dagari : *wagoua*.

Arbuste buissonnant, fortement épineux, le *C. tomentosa* se rencontre surtout dans la zone soudanienne de la Haute-Volta, où les indigènes s'en servent quelquefois comme médicament.

Le décocté de tiges feuillées, en boisson, constitue un remède assez courant de la blennorrhagie. Contre les morsures de serpent, les dagaris font absorber avec un peu d'eau de la poudre de racines.

La décoction des racines de *C. tomentosa* et de *Gardenia sp.* est donnée en boisson comme contrepoison. Le macéré des racines de *C. tomentosa* et de *Walteria americana* est appliqué sur les paupières pour soigner les ophtalmies.

Dans la région de Kaya, les indigènes prétendent que les fruits sont toxiques.

Crataeva Adansonii DC. (Herb. : 1006 Ouakuy.)

Haoussa : *gouvé*; Dagari : *doumko*; Niénengué : *koyani*; Dioula : *kodra iri*;
*Mossi : *kalégain tohiga* (BÉCUIÉ).

C. Adansonii est un assez bel arbre de savane, remarquable par ses feuilles trifoliées, ses fruits globuleux rappelant une grosse orange et ses très jolies fleurs blanches aux grandes étamines mauves. On ne le rencontre que dans les savanes relativement humides de la Haute-Volta.

Les indigènes consomment les feuilles dans leurs sauces et utilisent parfois les écorces en décoction contre les maux de ventre. Associé à *Flacourtia flavescens*, il nous a été signalé dans la région de Koudougou comme remède de la lèpre.

Il a été isolé de *Crataeva* voisins, des substances tannantes et une saponine (WEHMER, p. 392).

(*) **Euadenia trifoliata** Oliv. (Herb. : 514 Guiglo.)

Guéré : *Douboué, dowé, granié bahou*; Krou : *witaro*; Bété : *gougokwayé, G'bababa*; *Attié : *ouhon, n'zo téké*; Ebré : *mobo* (AUBRÉVILLE).

Cet arbuste à feuilles trifoliées est assez courant dans les sous-bois de la forêt humide. La racine a divers usages médicaux. D'une odeur forte, elle paraît jouer le rôle d'antiseptique.

La décoction de racine sert en gargarismes dans le traitement des gingivites, des plaies de la bouche, et en instillations dans celui des otites et des ophtalmies purulentes (d'après plusieurs recoupements ce serait la principale indication de cette plante).

La racine pulpée avec du citron est recommandée en frictions contre les points pleuraux, douleurs intercostales, et maux de reins. La décoction de la plante entière est utilisée par les matrones pour laver les jeunes accouchées.

Gynandropsis pentaphylla L. (Herb. : 1084 Ouakouy.)

Agni : *ouataï*; Gouro : *Sangon*; Shien : *nianié*.

Très commune autour des villages, cette petite plante herbacée sert au traitement des otites : le suc des feuilles est donné en instillations auri-

culaires; l'action en serait très douloureuse. La macération de feuilles est administrée en lavement, avec du piment, contre les rhumatismes. Les tiges et les feuilles renferment une huile essentielle piquante comme celle de moutarde (WEHMER).

Maerua angolensis DC. (Herb. : 1034 Banfora.)

Gouin : *Koudia lampéré*; Mossi : *zélogo, lambatagha*; *Bambara : *bélé bélé* (BÉGUÉ).

M. angolensis, espèce de savane, se rencontre peu en Côte-d'Ivoire, mais devient assez fréquente en Haute-Volta jusqu'à la Volta noire, au delà de laquelle elle ne tarde pas à disparaître. Tantôt arbre, tantôt arbuste, elle est assez décorative avec ses grandes fleurs blanches.

Le décocté de feuilles est donné en boisson contre les rhumatismes, les marcs résiduels servant à frictionner les points douloureux.

Les feuilles sont utilisées par les mossi comme condiment et entrent dans la composition de nombreuses sauces.

MORINGACÉES.

Moringa pterygosperma Gaertn. (Herb. : 1192 Koudougou.)

Mossi : *arzan tigha*; Bambara : *névrédié*.

Originnaire des Indes ou de l'Arabie, introduit dans presque toute l'Afrique tropicale, le *M. pterygosperma* se reconnaît facilement à ses feuilles composées pennées, à ses fleurs zygomorphes et à ses longs fruits aux graines ailées. Commun dans toutes les savanes soudaniennes, cet arbre se rencontre surtout en Haute-Volta, autour des villages, où il est utilisé comme condiment.

L'écorce de racine est prise en infusion pour soigner la blennorragie et entre dans certains traitements de la fièvre jaune.

L'amande des graines fournit 33 à 38 p. 100 d'une huile jaune clair sans odeur, de saveur douce, connue dans le commerce sous le nom d'huile de Ben. Elle sert pour le graissage des appareils d'horlogerie et à l'extraction des huiles essentielles en parfumerie.

La plante entière présente une odeur rappelant celle de l'essence de moutarde; elle contient en effet de la myrosine et du myronate de potassium. Les feuilles fraîches renferment de l'acide ascorbique (2 mg. par gr. de produit frais) [1]. CHOPRA et ses collaborateurs ont isolé de l'écorce deux substances basiques de nature alcaloïdique, dont l'une possède une action pharmacologique analogue à l'adrénaline (2). Des travaux récents ont permis de mettre en évidence une substance antibiotique, la pterygospermine (3) agissant sur les bacilles à gram positif et à gram négatif.

Ce corps est actif sur le *Mycobactérium phlei* à la dilution de 1/30.000 et sur le *M. tuberculosis*. La plaquette contient en outre des gommés et une substance fluorescente (WEHMER).

Réf. : (1) DAMODARAN (M.), SZINIVASAN (M.). — Ascorbic Acid content of some Indian plant materials. — *Proc. Indian Ac. Sci.* 213, 377-86, 1935.

(2) GHOSH (J.), CHOPRA (R. N.), DUTT (A.) — Chemical investigation of the bark of *M. pterygosperma*. — *Indian J. Med. Research* 22, 785-8, 1935.

(3) RAGHUNANDAMA RAO (R.), MARIAM GORGE, PANDALAI (K. M.). — Pterygospermin: the antibacterial principle of *M. pterygosperma*. — *Nature* 158, 745-6, 1946;

RANGASWANI (S.), SANKARASUBRAMANIAN (S.). — Chemical components of the flowers of *M. pterygosperma*. — *Current Scienc.* 15, 316-17, 1946.

VIOLACÉES.

Hybanthus enneaspermus F. V. Muell. (Herb. : 390 Guézon.)

Guéré : *sémméo* (langue de serpent), *huiwoplé*; Krou : *kougomé*; Shien : *non-guélé*.

Cette petite plante à fleurs blanches est utilisée dans différentes préparations médico-magiques : appliquée localement elle passe pour guérir les morsures de serpents; elle entre dans des compositions utilisées par certaines matrones pour que leurs clientes aient à volonté filles ou garçons. Certains féticheurs s'en servent pour chasser les mauvais esprits.

En pays bété le mucilage obtenu en malaxant cette plante dans de l'eau est consommé pour combattre la stérilité masculine. A notre avis, il ne faut voir dans cette thérapeutique qu'une application de la théorie de la signature : parmi toutes les peuplades primitives, la stérilité des hommes est, en effet, souvent attribuée à la trop grande fluidité du sperme que les plantes mucilagineuses ont la réputation d'épaissir.

Rinorea illicifolia D. Kuntze. (Herb. : 484 Keibli, 983 Lagorota.)

Guéré : *klaká*; Krou : *bounotou*; Gagou : *kpoké*; Shien : *woudibäi*; *Attié : *aikaknopé* (AUBREVILLE).

Violacée arbustive, assez commune dans les sous-bois de la forêt. *Rinorea illicifolia* est utilisée quelquefois comme aphrodisiaque : les tiges feuillées sont pilées avec du sel et du piment ; le liquide extrait par expression des marcs est bu dans du vin de palme.

Les kroumen prétendent que la décoction de cette plante et de *Palisota hirsuta* est un très bon remède de l'épilepsie.

POLYGALACÉES.

Carpolobia lutea G. Don. (Herb. : 4966 Zarabaon.)

Guéré : *plinien, plihin*; Yacouba : *yahouflin*; Shien : *kôpé*; *Abé : *bleu*; *Dabou : *moropié*; *Ebrié : *m'bitioro* (AUBRÉVILLE).

Ce petit arbre des sous bois est quelquefois employé comme médicament : la poudre d'écorces est donnée en prises nasales pour combattre les céphalées et le sommeil dus aux fatigues; elle provoque force larmes et éternuements. Le décocté de tige sert à laver les enfants fiévreux. La pulpe d'écorce de racines est consommée comme aphrodisiaque.

Securida longipedunculata Fres. (Herb. : 59 Katiola.)

Tagouana : *férimi, frimi*; Guimini : *féréwé*; Senoufo : *féléma*; Dioula : *diouro*; Bambara, Malinké : *dioto, dioro, diouro*; Gouin : *filé*; Karaboro : *fierem*; Gourounsi : *siou*; Dagari : *paliga*; Nienengué : *soumoni*; Mossi : *pelaga*; Gourma : *opolou*; Djerma : *hassoukairé*; Haoussa : *sanja, hovagougoma*.

Le *Securidaca* est un petit arbuste, commun dans la zone de savane. Très décoratif avec les fleurs mauves et les fruits munis d'une grande aile, on le trouve en Côte-d'Ivoire à partir des savanes du Baoulé et dans la Haute-Volta.

Les indigènes lui attribuent de nombreuses vertus médicinales. Les indications thérapeutiques de cette plante sont :

Rhumatismes : frictions avec la pulpe de racine additionnée de beurre de karité;

Traitement des plaies purulentes : lavage avec le décocté de tiges feuillées;

Céphalées, courbatures fébriles : applications ou frictions avec la pulpe de racines.

A l'intérieur le décocté de racines est donné en boisson dans le traitement de la lèpre et des maux de ventre; il produit un effet purgatif considérable. Le décocté doit toujours être filtré pour éviter de faire avaler au malade des fragments de racine, ce qui lui serait fatal.

En Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta comme dans toute l'Afrique, cette plante a la réputation d'éloigner les reptiles et de guérir leurs morsures.

Elle renferme 0,1 p. 100 de salicylate de méthyle, des saponosides et un peu d'éther valérianique (WEHMER).

Réf. : FABRÈGUE. Note sur l'écorce de *Securidaca longipedunculata* (Polygalacées). *B. S. P.* 1923, 30, p. 16-17.

CRASSULACÉES.

Bryophyllum pinnatum S. Kurz. (Herb. : 1216 Abengourou.)
et **Kalanchoe crenata** Haw. (Herb. : 440 -Guiglo.)

Shien : *kwotrotro, kpakolé*; Bété : *kpokorokpo*; Agni : *kpolembli, akwolé*; Guéré : *kpoapo*.

Quoique différenciant botaniquement ces deux Crassulacées, les indigènes leur attribuent les mêmes vertus curatives et par suite, utilisent indifféremment l'une ou l'autre en leur donnant le même nom.

Les guérés s'en servent pour traiter les affections oculaires, en faisant tomber dans l'œil quelques gouttes du liquide obtenu en froissant les feuilles entre les doigts. Les shiens vantent surtout leurs propriétés fébrifuges et calmantes; ils donnent le décocté de la plante entière, *per os*, comme fébrifuge et contre les quintes de toux particulièrement rebelles. D'après eux, le jus des racines, *per os*, serait efficace contre les crises d'épilepsie.

Les agnis les considèrent comme diurétique et anti-vomitif : comme diurétique les feuilles sont pilées avec trois piments, puis le jus recueilli après expression des marcs est donné en lavement; comme anti-vomitif ils font boire le décocté de la plante entière préalablement contusée au mortier.

Les propriétés diurétiques paraissent justifiées puisque ces espèces ont une teneur importante en mallate de potasse (1), et renferment en outre de l'acide ascorbique (2) ainsi que différents acides organiques (3).

Réf. : (1) WEHMER : p. 422.

(2) BARMA (R. K.). Vitamin C content of some fruits and vegetables of Assam. — *J. Ind. Chem. Soc.* 23, 238-40, 1946.

(3) PUCHER (G. W.) *J. Biol. Chem.* 145, 511-23, Oct. 1942.

PHYTOLACCACÉES.

(*) **Hillieria latifolia** H. Walt. (Herb. : 812 Sakassou.)

Baoulé : *anoplاندoukou, noufrandocou*; Agni : *aïnonfranouco*; Dioula : *oudewa, roudewa*; Shien : *koukwaka, kalala*.

Cette plante, assez répandue dans le district pré-forestier et dans les sous-bois des *déciduous forests*, est considérée comme un poison violent pour les animaux et les hommes. L'empoisonnement serait caractérisé par un gonflement énorme du ventre et une putréfaction immédiate *post mortem*.

Quoique toxique, elle est utilisée comme remède : le décocté de feuilles est donné par petites doses contre l'hydropisie et l'ascite. Il produit un effet purgatif considérable. En applications locales, la pulpe de feuilles est donnée contre les algies, les courbatures fébriles et les céphalées rebelles.

AMARANTHACÉES.

Aerva lanata Juss. (Herb. : 353 Duékoué, 908 Gagnoa.)

Guéré : *oulá*; Shien : *oura oré, woré oré*; Gouro : *fienné woumendia*.

Très commune dans toute la Côte-d'Ivoire, *Aerva lanata* est surtout utilisée comme plante fétiche, pour se préserver des atteintes des génies mal-faisants. Elle entre dans différents traitements complexes du ver de Guiné et des avortements.

Alternanthera nodiflora R. Br. (Herb. : 1185 Abengourou.)

Agni : *zufien*.

La pulpe de racines et de feuilles est donnée en lavements et en frictions pour soigner les courbatures fébriles.

Alternanthera repens O. Ktze. (Herb. : 207 Ferkéssédougou.)

Senoufo : *kamélé sabara*; Dioula : *monigbé*; Shien : *sabré boué*; Ashanti : *abéné moulo, abénémourou*; Abbron : *nakourou*.

Cette plante rudérale est assez employée comme tœnifuge : le décocté aqueux pris le matin à jeun ne produirait ni diarrhée ni douleurs et le ver serait rejeté sans difficulté à la deuxième selle. La pulpe sert en applications locales pour faire murir un abcès ou un furoncle.

La décoction est utilisée contre les maux de gorge en gargarismes tandis que la pulpe passe pour calmer les diarrhées infantiles.

Réf. : GONZALÈS (M.), LOMBARDO (A.). Plantes médicinales indigènes de l'Uruguay. *Rev. farm.* 88, 297-309, 1946.

Amaranthus spinosus L. (Herb. : 438 Duékoué, 972 Bappa.)

Niamboi : *bedié*; Guéré : *nionzan*; Shien : *békiblé*.

Dans la région du Sassandra le produit de lixiviation du charbon obtenu en carbonisant la plante entière sert au lavage des plaies. Ce liquide est parfois utilisé pour soigner les lépromes.

Les graines contiennent une huile grasse (WEHMER).

Celosia trigyna L. (Herb. : 1012 Lacora.)

Haoussa : *nafano*.

Le suc de la plante est donné aux enfants comme tœnifuge.

Les semences contiennent une huile grasse et des sels minéraux (nitrate de potassium) [WEHMER].

Cyathula prostrata Blume. (Herb. : 437 Duekoué, 910 Gagnoa.)

Niamboi : *koumâ*; Guéré : *déanoi, kouma, kouin, koukouan*; Yacouba : *blé*;
Krou : *manié, kboulélé boté*; Shien : *koukoué*; Gagou : *pouin pouin*; Bété :
koukwo.

Cette amarantacée, très commune dans toute la Côte d'Ivoire est la plus employée des différentes espèces de ce genre : les guérisseurs lui attribuent des propriétés analgésiques et antiseptiques.

La poudre de graines, légèrement torrifiées, de piment et de natron, en suspension dans de l'huile de palme est recommandée contre les douleurs de l'oreille.

La pulpe de tiges feuillées, d'inflorescences et de graines, additionnée ou non de kaolin ou d'argile, est appliquée sur les plaies, les brûlures et les fractures. Le suc de feuilles est prescrit en onctions sur le front, contre les céphalées.

Cyathula prostrata est employé en lavement comme antidyentérique, en poudre nasale comme anticéphalique et, *per os*, comme fébrifuge. Associée à *Synedrella nodiflora*, à la maniguette et au kaolin, cette espèce passe pour guérir les troubles cardiaques.

Pupalia lappacea (L.), Moq. (Herb. : 221 Ferkéssédougou, 804 Sakassou.)

Cram-cram.

Dioula : *nro-nrobaha*; Baoulé : *apopo aubri, apopoamli*.

La décoction de ce « *cram-cram* » est donnée en boisson et en frictions pour soigner les œdèmes des jambes.

Avec *Bridelia ferruginea*, et *Bauhinia Thonningii*, il constitue un mélange utilisé après décoction, comme boisson antidyentérique.

Telanthera maritima Moq. (Herb. : 401 Guézon.)

Guéré : *kwagnan*.

Un traitement des œdèmes utilisé par les guérés, consiste à frictionner la partie œdémateuse du corps avec la pulpe de cette plante.

LINACÉES.

Hugonia Sp. (Herb. : 531 Guiglo.)

Krou : *blari*; Néyau : *blaourou*; Guéré : *diadiérégou*; Krou du Liberia : *niénalou*.

La macération des écorces de tiges ou de racines de ce petit arbre est donnée en lavement comme antiabortif; la pulpe d'écorces est recommandée en frictions contre les douleurs rhumatismales.

OXALIDACÉES.

Biophytum apodiscias Edgew. et Hook. f. (Herb. : 206 Bouaké.)

Baoulé : *Sibra alba*; Abron : *tian*; Koulango : *yabagdio*.

Chez les Baoulés le jus, obtenu en pilant cette plante avec du citron, a la réputation d'activer la cicatrisation des cros-cros et des plaies de diverses origines.

Les koulangos et les abrons s'en servent pour préparer des « médecines attirantes ». L'intéressé doit s'approcher lentement de la plante, puis la tapoter légèrement — à ce moment là les feuilles se contractent — et la cueillir en disant « *yabagdio toa* : vieille femme fermez-vous »; on introduit ensuite la plante pulvérisée dans les aliments de la personne que l'on veut séduire ou retenir.

Oxalis corniculata L. (Herb. : 762 Olodio.)

Krou : *irowo*, *kpékowé*; Shien : *bibli didali*, *bliblinoto*.

Cette espèce assez commune dans les régions de forêt est quelquefois recommandée comme médicament : les feuilles sont consommées contre les douleurs gastro-intestinales et pour éviter un accouchement prématuré. En friction elles servent à combattre les courbatures fébriles.

THYMELEACÉES.

Dicranolepsis Persei Cummins. (Herb. : 561.)

Krou : *békarié*; Guéré : *sa-holognon-kaié*.

La décoction des racines de cet arbuste est donnée en boisson comme purgatif.

NYCTAGINACÉES.

Boerhaavia diffusa L. (Herb. : 290 Bouaké.)

Dioula : *komengué, kogouagrou*; Tagouana : *tifa ogo, tiala noukwo*; Baoulé : *kpopoliko*; Shien : *blikro, bliklo*.

Cette petite plante rudérale, très commune dans toute la Côte-d'Ivoire, est assez utilisée comme purgatif, dans de nombreuses affections gastro-intestinales et pour favoriser les accouchements difficiles.

La décoction de racines de *B. diffusa* et de graines de *Bligia sapida*, est donnée en boisson pour traiter la variole. Dans la région de Sakassou, le décocté de *B. diffusa*, d'*Octodon setosum* et de *Sarcocephalus esculentus*, constitué à l'usage des malades guéris, une lotion de délivrance pour les interdits qu'ils ont dû observer pendant leurs maladies.

Cette plante contient de l'acide boerhaavique ($C_{10}H_{18}O_3$) du nitrate de potasse, des tanins, des phlobaphènes, des sucres réducteurs constitués surtout par du glucose, et un alcaloïde la punarnavine ($C_{17}H_{22}N_2O$) [1].

Réf. : (1) AGARWAL (R. R.), DUTT (S.). Chemical investigation of Punarnava (*B. diffusa* L.), *Proc. Acad. Sci.* (United provinces Agra Ondh, India), 4, 73-6, 1934.

Ibid. Isolation of alkaloid : punarnavine. *Proc. Acad. Sci.*, 5, 240-2, 1935.

DILLENIACÉES.

(*) **Tetracera alnifolia** Willd. (Herb. : 301 Man.)

Guéré : *Séérbou, zérébou*; Yacouba : *bouzadoulé*; Shien, Bété : *bimien*; Dioula : *noma*; *Bambara : *trélégue*; *Senoufo : *sensenrré* (A. CHEVALIER); Gagou : *Nima*; Koulango : *bogoro, bonanga*; Abron : *assassinian-louo*.

Tetracera alnifolia est une liane ligneuse, atteignant parfois 10 centimètres de diamètre et pouvant s'élever jusqu'aux faîtes des arbres d'où elle retombe en festons. Très commune dans toute la zone forestière de la Côte-d'Ivoire, on la rencontre encore dans les galeries et les formations fermées humides de la Haute Côte.

Les indigènes qui la nomment souvent « langue de panthère » en raison de ses feuilles scabres, lui attribuent de grandes vertus thérapeutiques et s'en servent surtout dans le traitement des algies (céphalées, douleurs intercostales, maux de ventre, rhumatismes, etc.). Les tiges feuillées sont triturées au mortier avec de l'huile de palme jusqu'à obtention d'une pâte semi-fluide

qui est utilisée en frictions locales; il est recommandé d'incorporer de la poudre de feuilles aux différents aliments. En boisson, le macéré alcoolique (vin de palme) de tiges feuillées est réputé contre l'asthme; il aurait aussi des propriétés fébrifuges.

Les gagous et les shiens attribuent à *Tetracera alniifolia* des vertus aphrodisiaques : les feuilles sont pilées avec du sel et du piment; la poudre, séchée au soleil, est prisee.

Chez les abrons le macéré de racines est réputé antiblennorragique. Il est aussi donné en lavement comme fortifiant aux enfants rachitiques. On a attribué (CURASSON-PAMMEL) à cette plante des propriétés toxiques et piscicides. En Côte-d'Ivoire, les indigènes ne nous ont jamais confirmé ces assertions et la considèrent comme atoxique.

D'après GRESHOFF cette plante contiendrait un glucoside, la syringine, et des tanins.

Tetracera sp (?). (Herb. : 1156 Oumé.)

Liane à eau.

Gagou : *Mouniziba*.

D'après les gagous il existe deux espèces différentes de liane à eau, l'une (*T. potatoria* Atz. = gagou : *moulia bien*) très connue des indigènes, des colons et forestiers, qui fournit un liquide clair, abondant, potable, désaltérant et l'autre dont le liquide beaucoup moins abondant posséderait des propriétés cholagogues et diurétiques.

COCHLOSPERMACÉES.

Cochlospermum niloticum Oliv. (Herb. : 1071 Gaoua.)

Cochlospermum tinctorium A. Rich. (Herb. : 105 Katiola.)

Tagouana : *kikwou, koukouo*; Guimini : *sinbellébé*; Pallaka : *gapoli*; Senoufo : *tikwélégué*; Dioula : *bédiéra korandi, Sandé koroni, konlo koroni*; Malinké : *tourougba, tiribara, tiriba*; Gourounsi : *tampo*; Dagari : *belouma*; Lobi : *Sory*; Mossi : *Sansa, sanséghé, *Soasgha*; *Bissa : *lugur* (R. P. PROST); Baoulé : *kadiendi diéssé, Aouniguéssébé, siripopo*; Krédé *diéssé, babigna, *broguessé* (Bécué); Koulango : *pougoutipou*.

Ces deux espèces sont ordinairement confondues par les indigènes qui les utilisent indifféremment, selon la prédominance de l'une ou de l'autre. Très fréquentes dans toutes les formations de savane, il nous semble pourtant que *C. tinctorium* croît d'une façon préférentielle dans les zones plus humides de la Côte-d'Ivoire depuis le Baoulé jusqu'aux environs de Bobo-Dioulasso, tandis que *C. niloticum* paraît plus xérophile et se rencontre surtout dans les régions sèches et chaudes de la Haute-Volta.

Cette petite plante se remarque surtout après les feux de brousse, grâce à ses fleurs jaune vif qui apparaissent au ras du sol, au milieu de la savane entièrement brûlée.

La racine, employée en médecine indigène pour le traitement des affections les plus diverses, est un des éléments de base du droguier africain.

La décoction de racine est donnée en boisson contre les orchites, contre la bilharziose et les fièvres en général ; en boisson, bain et frictions contre l'épilepsie, la pneumonie, les douleurs intercostales, les affections bronchiques et les œdèmes généralisés. En bain de siège elle constituerait un excellent remède des hémorroïdes ; enfin en instillations oculaires, elle sert à soigner les différentes conjonctivites.

La poudre de racine, délayée dans de l'eau ou de la bière de mil sert à traiter les ictères.

Appliquée localement elle guérirait des morsures de serpents venimeux. Associée à différentes autres essences végétales (*Calotropis procera*, *Cissus rufescens*, *Combretum sokodense*, etc.) elle entre dans des remèdes utilisés contre la lèpre.

Contre les mauvaises digestions, les gastralgies, les Mossi recommandent de sucer un bâtonnet taillé dans les racines de *Cochlospermum*.

Les racines, parfois utilisées par les teinturiers indigènes, renferment en plus d'une matière colorante jaune, des sucres, des tanins, des mucilages et un alcaloïde (DALZIEL).

Réf. : RABATÉ (J.). *Cochlospermum tinctorium*, A. Rich. J. P. C. 29, 582-3, 1939.

FLACOURTIACÉES.

Les Flacourtiacées ne sont pas employées par les indigènes comme on le croit généralement pour leurs propriétés antilépreuses. Le traitement des hanseniens par les graines des Flacourtiacées africaines est une innovation européenne. A la suite des travaux effectués sur les Chaulmoogras d'Asie, les botanistes ont inventorié les différentes Flacourtiacées du monde, parmi lesquelles les chimistes ont retenu les espèces oléagineuses fournissant une huile ou une graisse aussi voisine que possible de celle retirée des *Hydnocarpus*.

En Côte-d'Ivoire, les indigènes se servent de la décoction de tiges feuillées de *Oncoba echinata*, Oliv. et de *O. spinosa*, Forsk pour la ver les plaies. Les graines de Gorli sont parfois utilisées avec succès comme pédiculicide et antipsorique.

Les Mossi se servent parfois du décocté de *Flacourtia flavescens*, Willd en boisson comme cholagogue et purgatif.

Réf. : (1) JOUATTE (Daniel). — *L'huile de gorli (Oncoba echinata, Oliver) succédané de l'huile de choulmoogra*. — Thèse Doct. Pharm., Paris, 1927.

(2) FRANÇOIS (M^{lle} Th.). — Examen des graines de gorli cultivées. — *B. S. P.*, 1929, 36, p. 33.

(3) MATHIVAT (R.). — *Le chaulmoogra du Cameroun*. — Thèse Doct. Pharm., Paris, 1929.

PASSIFLORACÉES.

Adenia cissampeloides Harm. (Herb. : 521 Guézou.)

Guéré : *bolou doubou*; Attié : *takoïé*.

La décoction aqueuse de cette liane est utilisée par les Guérés, en lavement comme antidyentérique et en lavage pour le traitement des plaies.

Les Attiés, qui s'en servent pour la pêche, « emploient aussi la matière obtenue des tiges broyées et réchauffées sur une pierre en application calmantes contre les rhumatismes » (IVANOFF). La toxicité de cette plante serait due à la présence d'acide cyanhydrique libre ou sous forme de composé cyanogénétique (FICKENDEY - *Z. Angew. Chem.*, 1910, 23, 2166).

Adenia lobata Engl. (Herb. : 61 Katiola.)

Tagouana : *wofi, kolo kadara*; Baoulé : *aéréama*; Dioula : *hameligourou*; Guéré : *sévewoulon, pohon, kpadougou*; Neyau : *trabiplo*; Shien : *nounoudoukayen, nounoudoukoyé, ménatiti*; Gouro : *aira niama bari, gâ*; Gagou : *dâ*; Yaouré : *kié*; Koulango : *bénébago*; Abron : *béssébolo*; Agni : *niamafoujoué*; *Guéré : *satrongé, goupau, gbéyé*; Yacouba : *nosékro, bosébosé* (PORTÈRES); Ebrié : *m'pokpobé* (IVANOFF).

Cette liane grimpante s'élançant jusqu'au sommet des arbres les plus élevés, atteint parfois la grosseur de la cuisse et possède un grand polymorphisme foliaire; les rameaux et les tiges principales sont le plus souvent cannellés.

LAFFITTE rapporte que lorsqu'on la coupe, un liquide abondant, limpide, insipide s'écoule, puis que la section de la liane rougit peu à peu et que le liquide coule alors rouge foncé.

Les tiges, légèrement chauffées puis écrasées, sont répandues dans les trous d'eau pour stupéfier le poisson. Les guérés et les krous l'emploient quelquefois comme ingrédient de poisons de flèche. Différentes tribus de la Côte d'Ivoire l'utilisent pour ses propriétés médicinales; ses principales applications thérapeutiques sont :

— contre les algies, rhumatismes, douleurs intercostales, maux de ventre (jus des feuilles en frictions et en lavement), contre la toux, la bronchite et la fièvre (macéré ou décocté de tiges feuillées en boisson), comme aphrodisiaque, diurétique et antiblennorragique (pulpe de tige en lavement). Enfin le macéré de racine est donné en boisson pour faciliter les accouchements.

Les ébriés utilisent la macération de feuilles broyées dans de l'eau en lavement, comme purgatif très efficace qu'ils administrent aux malades atteints d'affections fébriles (IVANOFF).

Adenia sp.

Guéré : *kpahi doubou*; Dan : *za* (PORTÈRES).

Cette liane est plus petite que la précédente; les feuilles sont coriaces, entières, non lobées. « La sève poisseuse, norcissant à l'air, est utilisée seule ou en mélange avec l'espèce précédente comme piscicide » (PORTÈRES).

Passiflora foetida L. (Herb. : 1717 Abengourou.)

Agni : *akoirakporo*.

Le mélange de feuilles de *P. foetida* et *Tragia Benthami*, additionné de graines de purghère pulvérisées, nous a été donné, dans la région d'Abengourou, comme une recette infailible de « poudre de succession ».

Les fruits et les feuilles de *P. foetida* contiennent un glucoside cyanogénétique (DALZIEL).

Smeathmannia pubescens Soland. (Herb. : 538 Guiglo).

Guéré et Krou : *kwédrou*.

Cet arbuste constitue, en pays guéré, un remède réputé des entérites aiguës : le jus des feuilles pilées au mortier, recueilli, par expression à travers un linge, est donné en boisson. Cette médication produirait un effet immédiat.

CARICACÉES.

(*) **Carica Papaya** L.

Vulgo : *Papayer*.

Guéré : *vatré, vatou, jakwaou*; Shien : *Badié*; Gagou : *baké*; Ashanti, Koulango, Abron : *bofré, boflé*.

Originnaire de l'Amérique, le papayer a été introduit en Afrique pour ses fruits comestibles. Planté dans presque toutes les villes et les villages, les feuilles de cet arbre sont employées couramment pour ramollir avant cuisson les viandes coriaces.

Dans la pharmacopée on utilise la pulpe de feuilles en application sur

les plaies comme hémostatique et cicatrisant. Le décocté jouit de propriétés purgatives énergiques qui le font donner comme purgatif, dans les accouchements difficiles (il serait même abortif) et dans le traitement des hernies. Il sert dans les traitements des différentes affections des voies génito-urinaires : blennorrhagie, orchite, chancre.

Il y a lieu de mentionner tout spécialement l'emploi de cette drogue comme galactogène. Le traitement est à la fois externe — massage, bains de vapeur — et interne : les papayes encore-vertes sont écrasées entre deux cailloux, ou mieux, triturées au mortier familial. Une partie de la pulpe obtenue est employée en massage sur les seins; le reliquat est additionné d'eau et soumis à une ébullition prolongée. Durant l'ébullition, la patiente, ratatinée sous son pagne, expose sa poitrine aux effluves du bain de vapeur. Le décocté, après refroidissement, est absorbé à doses fractionnées dans le courant de la journée.

Le latex desséché, obtenu après incision des fruits verts un peu avant maturité, fournit le produit maintenant officinal connu sous le nom de papaine, doué d'une action protéolytique et utilisé de ce fait comme adjuvant de la digestion des albuminoïdes.

GUIGNARD a montré dans différents organes la présence de cellules à myrosine et de cellules renfermant du myronate de potassium.

Le latex des tiges, riche en caoutchouc, renferme, outre une quantité importante de papaine, un alcaloïde, la carpaïne ou caricine, extrêmement amer. Cet alcaloïde serait toni-cardiaque et pourrait faire un succédané de la digitale (1).

Il possède en outre des propriétés anthelminthiques vis-à-vis des ascariides, des trichurides et d'*Enterobius vermicularis* (2).

Réf. : (1) PERROT (Em.). — *Mat. prem. usuelles du Règne végétal* (p. 1622).

(2) TUBANGUI (M.-A.), BASACA (M.). — Notes sur les prop. anthelminthiques du latex de papaye. (*C. Papaya L.*) et d'« Isis ». — *Philippine J. Sci.* 1947, 77, n° 1, 19-24 mai.

CUCURBITACÉES.

Momordica Charantia L. (Herb. : 356 Bangolo.)

Guéré : *n'guéné boué, n'guéré*; Krou : *zagué zrou*; Néyau : *nania-nania*; Shien : *bobobo*; Bété : *nienbélé*; Ashanti : *nia-nia*; Agni : *nia-nia*.

Répandu dans les régions tropicales du monde entier, *M. Charantia* se rencontre surtout dans les zones humides de la basse et de la moyenne Côte-d'Ivoire, où les indigènes l'utilisent assez souvent pour ses propriétés médicinales. Considéré comme excessivement amer il n'est pratiquement pas

donné par voie buccale en raison de la violence de l'action qu'il semble avoir sur le tube digestif. Les principales indications sont :

Contre la fièvre jaune et les ictères : instillations oculaires de suc de feuilles et lavement avec la pulpe de la plante entière délayée dans de l'eau.

Comme aphrodisiaque : écraser quelques feuilles entre les paumes des mains puis en faire couler le jus dans unealebasse de vin de palme. Boire dans le courant de la journée.

Anthelminthique et vermifuge : lavement avec le suc des tiges feuillées. Cette médication est surtout donnée aux enfants.

Emménagogue, accouchements difficiles, abortif (?) : Plante entière pilée, en lavement.

Purgatif et antidiarrhéique : cette double indication qui nous paraît contradictoire est très fréquente chez les indigènes qui pensent que les dysenteries sont dues à des « bêtes dans le ventre » et que le meilleur moyen de les chasser est de donner au malade une bonne purge.

Les agnis utilisent *M. Charantia* pour sevrer les enfants en enduisant le bout du sein de la mère avec un macéré de feuilles à base de vin de palme.

L'étude chimique de cette plante a permis de mettre en évidence dans les graines : un principe amer la momordicine (0,008 p. 100), une huile colorée (de 0,10 à 0,16 p. 100), une résine (0,11 p. 100) ainsi qu'une substance alcaloïdique.

Réf. : WEHMER.

RIVERA (Gilberto). — Preliminary chemical and pharmacological studies on « cundeamor », *M. Charantia* L. — *Am. J. Pharm.*, 113, 281-97 (1941) et 114, 72-87 (1942).

Physedra eglandulosa Hutch. et Dalz. (Herb. : 605 Tai.)

Guéré : *zapouki, zapinkii*.

D'après Aug. CHEVALIER cette plante serait très toxique. Les Guérés s'en servent dans le traitement des ictères : le jus de feuilles est donné en lavement et en instillations oculaires. Le décocté de la plante entière est utilisé parfois comme parasiticide en lavage.

BEGONIACÉES.

Begonia sp. (Herb. : 691 Olodio.)

Krou : *Bokia hao*.

Certains guérisseurs krous utilisent la poudre de feuilles sèches pour le traitement des affections bronchiques et de l'asthme. La poudre est absorbée simplement délayée dans un peu d'eau ou de vin de palme.

OCHNACÉES.

Lophira alata Banks. (Herb. : 154 Niakara mandougou.)

Méné.

Malinké : *mana*; Baoulé : *gouin iassoua, oura*; Senoufo : *schoma, choumo*;
Haoussa : *namidjin kadé, midjinkadé*; Tagouana : *sion*; Gouro : *wéya, koya iri*;
Koulango : *wara, blégo*.

Très commun dans toute la zone de savane de la moyenne Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta, ce petit arbre, bien connu pour ses graines oléagineuses, est assez souvent utilisé comme plante médicinale.

Rarement employé seul, il entre dans de nombreux traitements complexes de la lèpre, de la maladie du sommeil et de la fièvre jaune. Dans ces formules, véritables thériacales, où entrent souvent plus de dix plantes, il est à peu près impossible d'estimer le rôle joué par le Méné.

La poudre de racine, en applications, serait un bon « médicament » des plaies persistantes. Contre les céphalées fréquentes plusieurs guérisseurs nous ont vanté le procédé suivant : creuser dans le sol un trou, disposer au fond des pierres, puis y allumer du feu; lorsque les pierres sont chauffées à blanc, disposer dessus des feuilles de *Lophira* et verser immédiatement de l'eau; s'envelopper d'un pagne et respirer violemment la vapeur.

Si la matière grasse fournie par cet arbre a fait l'objet de nombreux travaux, la chimie et la pharmacologie des autres parties du Méné sont encore inconnues.

Ouratea sp.

Les *Ouratea* sont des sous-arbrisseaux et des arbustes très fréquents dans les sous-bois de la forêt dense. Ils sont quelquefois utilisés en médecine indigène.

Les feuilles de *vantoué* (guéré) [Herb. : 611 Keibly] sont données contre les maux de reins (décocté en boisson, frictions avec les marcs résiduels). Les Krous désignent sous le nom de *polakri* un *Ouratea* (probablement *O. Schoenleiniana*, Gilg., Herb. : 715 Olodio), dont la pulpe de feuilles est donnée en lavement contre les courbatures fébriles et le paludisme.

MYRTACÉES.

Deux espèces introduites, le grenadier et le goyavier sont parfois employées en Côte-d'Ivoire, mais on leur préfère généralement des espèces autochtones mieux connues.

Syzygium guineense DC. (Herb. : 45 Katiola.)

Tagouana : *niéné, niéré*; Senoufo : *nauhwa*; Dioula : *natisoro*; Bambara : *Kissa*;
Abron : *papa*; Koulango : *nandidigo*; Malinké : *kokissa*.

Le *S. Guineense* est un arbre que l'on rencontre au bord des rivières, le long des galeries forestières de la moyenne Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta jusqu'aux confins de la zone sahélienne. Les écorces, riches en tanin, servent au tannage des peaux. Au point de vue médicinal, le décocté est donné en boisson et bains comme fortifiant.

Le *S. Guineense* entre assez souvent dans des traitements très divers (stérilité, antiabortif, fièvre jaune, coma, etc.) et très complexes, dans lesquels il ne paraît pas jouer un rôle important.

LECYTHIDACÉES.

Napoléona sp. (Herb. : 645 Taï.)

Krou : *boboka*; Guéré : *diedou*; Néyau : *goblainié*.

Les feuilles de cet arbre sont réputées toxiques et entrent dans la préparation d'un poison très redouté des tribus kroues et guérées de la région de Taï à Grabo.

Signalons que les *Napoléona* contiennent généralement des saponosides souvent très toxiques.

Petersia africana Welw. (Herb. : 621 Keibli.)

Krou : *tountou*, **toutou*; *Yacouba : *pin*; *Néyau : *nia bélo*; *Abé : *Koti*;
*Attié : *Kan*; *Ebrié : *abimpé*; *Agni : *abalé* (AUBRÉVILLE); *Mbonoi : *ésivé*
(A. CHEVALIER).

Cette espèce typique des forêts humides, est particulièrement abondante dans la région de Man, les bassins de Cavally et du Sassandra. Elle devient plus rare et disparaît tout à fait dans les « deciduous forests ». L'arbre est très caractéristique avec ses feuilles obovées, acuminées, cunéiformes à la base, pourvues de grosses glandes à l'aisselle des principales nervures secondaires, et ses grappes denses de fruits ailés longuement pédonculés.

L'écorce blanche, jaune à l'intérieur, à odeur désagréable, est la seule partie médicinale de l'arbre : le décocté est donné en boisson comme expectorant et fluidifiant des sécrétions bronchiques.

MELASTOMATACÉES.

Dissotis capitata Hook. f. (Herb. : 569 Keibli.)

Guéré : *tira oulé*; Krou : *krahouin*.

Le jus des feuilles, délayé dans un peu d'eau, est donné en boisson pour calmer les quintes de toux et les douleurs gastro-intestinales.

Dissotis grandiflora Benth. (Herb. : 802 Namawondougou.)

Guimini : *niouro*; Baoulé : *kakiklé, katicré*; Dioula : *selingako*; Gouro : *kiliwé*.

La décoction de la plante entière est donnée en boisson comme fébrifuge et comme antiblennorrhagique. Les feuilles de ce *Dissotis* servent à certains féticheurs pour se rendre invisible : prendre deux feuilles, les mettre face contre face et les enrouler autour du fétiche; frapper dessus, les feuilles se déroulent brusquement et présentent l'autre face du limbe : cela suffit paraît-il au féticheur pour disparaître (?).

Dissotis rotundifolia Triana. (Herb. : 374.)

Guéré : *lohon, lon*; Niamboi : *biouguégué*; Yacouba : *bloboudi*; Krou : *rédio*; Shien : *nanikoba*; Bété : *logó, longó*.

Cette petite plante, très commune dans les sous-bois de la forêt dense, est la plus utilisée des mélastomatacées, pour ses propriétés thérapeutiques. La décoction de la plante entière est donnée en boisson contre la toux et les bronchites. En instillations, le jus sert à soigner les céphalées, les sinusites, et les affections de la conjonctive; appliqué en onction sur les gencives il apaiserait les rages de dents.

La plante entière, pulpée, est employée dans le traitement des ictères, de la fièvre jaune (boissons et frictions), de la blennorrhagie (décocté en boissons et en lavements), et des troubles de la circulation.

Certaines tribus lui attribuent des propriétés astringentes et de ce fait le considèrent comme un bon antidiarrhéique. On l'emploie fréquemment contre les glaires des nouveaux-nés.

Osbeckia multiflora Sin. (Herb. : 260 Dabakala.)

Guimini : *tion guinié*; Yacouba : *yogo*.

La décoction d'*Osbeckia multiflora*, et de *Fagara xanthoxyloïdes* est donnée en boisson et en bains pour calmer les crises de folie.

Sakersia africana Hoock. f. (Herb. : 400 Guézon.)

Guéré : *tilawin*; *Abé : *poto*; Krou : *tatatou* (AUBRÉVILLE).

Ce petit arbre, poussant sur les sols humides dans les forêts de basse Côte, est assez fréquent dans le bas Cavally et à l'embouchure de la Comoé. Très caractéristique avec ses feuilles et ses rameaux hérissés de poils en seton très raides, il est utilisé par les guérés et les krous pour soigner les affections bronchiques (boissons et frictions avec le jus des feuilles).

Indéterminée. (Herb. : 693 Tai.)

Guéré : *plohaon*; Krou : *tioulou*.

La décoction de cette mélastomatacée est donnée en boisson pour combattre les douleurs bronchiques et en lavement comme emmenagogue.

COMBRETACÉES.

Anogeissus leiocarpus Guill. et Perr. (Herb. : 116 Volta Noire.)

Haoussa : *mariki*; Dagari : *sinki*.

Arbre de dimensions modestes, l'*A. leiocarpus* se rencontre assez fréquemment dans les savanes sahéliennes de la Haute-Volta, de préférence dans les terrains inondables, sur le bord des cours d'eau où il forme parfois des petits peuplements. Différentes parties de l'arbuste sont couramment utilisées; c'est ainsi que la pulpe de racines est appliquée sur les blessures comme cicatrisant, les fruits sont donnés aux chevaux comme vermifuge. Les cordonniers se servent quelquefois des écorces pour colorer les cuirs et de la gomme comme colle.

Anogeissus Schimperi Hochst. (Herb. : 68 Katiola.)

Bouleau d'Afrique (forestier).

Senoufo : *nioulepiäi*; Tagouana : *gla*; Dioula : *guiméni*; Bambara : *Krékété*, *Kalama*; Mossi : *Sigha*, **piéga*; Djerma : *gonga*; *Haoussa : *maréké*; Gourmantché : *bouhiébau* (AUBRÉVILLE); Agni : *kakalema*; Baoulé : *kalima* (A. CHEVALIER).

L'*A. Schimperi* est une essence des savanes boisées, type soudanien et guinéen dont les premiers peuplements se rencontrent entre Bouaké et Katiola; il devient très vite une des espèces dominantes sur les bons sols frais, des formations fermées, riches en essences arborées. En Haute-Volta

on le trouve surtout au bord des cours d'eau, en zone inondable; il semble fuir les terrains latérisés, et peu à peu, à mesure que l'on gagne la zone sahélienne, il est remplacé par l'*A. leiocarpus*.

L'*A. Schimperi* qui pénètre en zone forestière tout en restant cependant en bordure des forêts denses, est un arbre assez élevé (20 à 25 mètres) dont le port et surtout les feuilles petites, gris vert à reflet argenté, rappellent le bouleau.

Les feuilles et les écorces servent assez souvent dans la préparation de médicaments. On donne contre la fièvre jaune ou les ictères, en boisson, le décocté de *Trema guineensis*, de *Sarcocephalus esculentus* et d'*A. Schimperi*; contre la lèpre l'association : *Anogeissus*, *Raphiostylis beninensis* et *Diospyros kekemi* (décocté en boisson).

La poudre d'écorces d'*Anogeissus* et d'un *Terminalia* est appliquée sur les gencives contre les rages de dents. Enfin le décocté d'écorce de tige sert au lavage des plaies et ulcères syphilitiques.

Comme *A. leiocarpus*, l'*A. Schimperi* est utilisé pour ses propriétés tinctoriales dans la teinture des étoffes et des cuirs. La gomme qui exsude du tronc sert localement comme colle.

La racine contient 17 p. 100 de tanin (DALZIEL).

Combretum aculeatum Vent. (Herb. : 1193.)

Mossi : *Kudugulungu*; Bissa : *gulugu, laré*; *Mossi : *Koditambiga* (BÉCUE).

Ce *Combretum* est utilisé dans certains traitements de la lèpre (région de Tenkodogo).

Combretum micranthum G. Don. (Herb. : 1045 Saria.)

Kinkeliba (1).

Mossi : *dandegha, randegha*; *Malinké : *Bara moussoma, Kolobé*; Bambara : *singolobé* (DUBOIS).

Le kinkéliba fait son apparition en Haute-Volta dans les galeries forestières de la région de Bobo-Dioulasso où il végète à l'état de liane. Plus à l'Est on le trouve principalement dans les formations fermées arborées où il existe à l'état de petit arbre. Ce n'est que dans les savanes fortement latérisées des régions de Dédougou, Ouagadougou, Kaya, qu'il prend son allure classique de petit arbuste buissonnant. Cette diversité de forme n'est pas

(¹) La dénomination « Kinkéliba », reconnue par notre Codex et couramment employée en Afrique est sujette à caution. Les indigènes et les colons désignent en effet très fréquemment sous le nom de kinkéliba toute une série de plantes comme le *Cassia occidentalis*, le *Teclea sudanica* et bien d'autres qui n'ont de commun entre elles que leur utilisation médicamenteuse sous forme d'infusé. A tel point que l'expression « prendre du kinkéliba » est souvent synonyme de l'expression générale « faire médicament ».

spéciale au Kinkéliba; certains *Landolphia*, des *Sarcocephalus*, des *Holarhena* qui se présentent en pays de savane à l'état d'arbuste sarmenteux, deviennent des lianes, ou des grands arbres dans des conditions écologiques et climatologiques différentes.

Très employée en médecine indigène, la décoction de kinkéliba est donnée, *per os*, comme fébrifuge, diurétique, antivomitif et antidiarrhéique. Il entre d'une façon presque constante dans les différentes médications complexes des icères et de la fièvre jaune. C'est d'ailleurs cette utilisation, très généralisée en Afrique occidentale, qui a attiré l'attention des médecins et des chimistes sur le *C. micranthum*, et l'a fait inscrire en 1937 au Codex français.

L'étude chimique commencée par SCHLAGDENHAUFFEN en 1891 est loin d'être terminée. R. PARIS (1) a isolé récemment des feuilles une catéchine (Combretum catéchine) qui en serait le principe diurétique et un tannin gallique (combretanin) qui se montre cholagogue. BALANSARD et DELPHAUT (2) en ont isolé un principe alcaloïdique qui serait analogue à la bétanine.

Au point de vue pharmacodynamique, le Kinkéliba agit comme diurétique : il double et triple le débit urinaire en agissant d'une part par vaso dilatation rénale et d'autre part directement sur l'épithélium du rein (3).

Il possède une action cholagogue et émétique puissante se traduisant par diarrhées ou vomissements bilieux. Le kinkéliba agit aussi sur la circulation sanguine et le cœur : il produit une faible hypotension et une légère amplitude cardiaque.

Réf. : (1) PARIS (R.). — Sur une combretacée africaine le « Kinkéliba *Combretum micranthum* », G. Don. — *Bull. Sc. Pharm.*, 49, 181, 6, 1942.

(2) BALANSARD (J.), DELPHAUT (J.). — Sur le principe alcaloïdique du Kinkéliba (*C. micranthum*). — *Med. Trop.*, 1946, 6, n° 2, 139-41.

(3) BOULET (L.) et HUCHARD (G.). — Sur les propriétés cholagogues et diurétiques du Kinkéliba, *C. micranthum*. — *C. R. Soc. de Biol.*, I-XXVI, 14 mars 1914.

VIGNOLI, DELPHAUT (J.). — Recherches pharmacologiques sur l'extrait fluide de Kinkéliba. — *Trav. Soc. Pharm. Montpellier*, 1943-46, 5, 21-4.

PERROT (Em.) et LEFÈVRE (G.-R.). — Le Kinkéliba. — *Journ. d'Agric. pratique des Pays chauds*, 1902-1903, 2, p. 67-77 avec fig.

LEFÈVRE (G.-R.). — Contribution à l'étude anatomique et pharmacologique des combretacées. — *Thèse Doct. Pharm.*, Paris, 1905.

Combretum sokodense Engl. (Herb. : 100 Katiola; 996 Banfora.)

Dioula : *kéléte kâiri*, *kéléte gnéma*; Tagouana : *kakiélé*; Senoufo : *wagniara*; Guimini : *iania oulé*; Gouin : *somonto*; Mossi : *lougoulé*; Baoulé : *outrérouaka*, *yassouabaka*, *bliassouabaka*; Haoussa : *wouindamo*; Gourounsi : *déyougou*; Lobi : *harbara*; Dagari : *bal ora*; *Malinké : *naniabaka* (BÉCUIÉ).

Extrêmement répandu dans toute la zone soudanienne le *C. sokodense* fait son apparition en Côte-d'Ivoire dans les savanes du Baoulé. A partir

de Ferkéssédougou et dans une grande partie de la Haute-Volta, c'est avec le *so* (*Isobertinia doka*) et le *somon* (*Uapaca Somon*) un des éléments constitutifs de la savane type de ces régions. Plus à l'Est (Ouagadougou-Kaya) il cède peu à peu le pas à d'autres combretacées plus adaptées au climat et finit par disparaître.

En Côte-d'Ivoire, il est employé par les guérisseurs indigènes, à la place du kinkéliba (inexistant) dans les traitements des fièvres des ictères, et de la fièvre jaune.

En Haute-Volta il est surtout considéré comme un médicament des affections intestinales (diarrhées, maux de ventre) et génito-urinaires (blennorrhagie, anurie). Il est parfois donné en décoction aux femmes en couches pour hâter l'expulsion du placenta. En dehors de ces emplois généralisés dans le groupe de Colonies qui nous intéresse, le *Combretum sokodense* a des indications thérapeutiques complémentaires, variables avec chaque groupe ethnique : c'est ainsi que les dagaris s'en servent pour soigner les plaies (application de poudre d'écorces), les lobis contre les affections bronchiques (boisson et bains avec le décocté de tiges feuillées) et les bobos comme contrepoison.

Chimiquement peu connu, le *C. sokodense* fournit une gomme parfois exportée en Nigéria (DALZIEL).

Combretum tomentosum G. Don. (Herb. : 1078. Léo.)

Gourounsi : *lokoan*; Gouin : *somania*.

Ce *Combretum* est utilisé, comme fortifiant, pour les enfants et les vieillards : le décocté de feuilles est prescrit en lotions et en bains.

Combretum Zenkeri Engl. et Diels. (Herb. : 858 Boikro.)

Baoulé : *Flon*; Agni : *foro*.

Très fréquent dans toute la basse et la moyenne Côte-d'Ivoire dans les brousses secondaires, les vieilles plantations, aux bords des routes, ce *Combretum* liane se remarque immédiatement par ses inflorescences entourées de feuilles argentées.

Il n'est employé que par les populations des tribus du groupe agni-baoulé. Dans la région de Bouaké, les femmes en cas de règles douloureuses mâchent un fragment de tige.

Contre la dysenterie les agnis utilisent, en guise de suppositoires, des petites boulettes préparées avec des racines de *C. Zenkeri*, des tiges d'*Aframomum* et un petit piment, le tout pulvé à la meule dormante.

Combretum sp.

Gouin : *térétan* (Herb. : 1027 Senenya).

Dans la région de Banfora, le décocté de racine de ce *Combretum* est utilisé en bains de bouche et gargarismes comme odontalgique.

Mossi de Kaya : *zanpitaga*; Mossi de Ouahigouya : *Kodem tabaga*; Mossi de Ouagadougou : *Kodentigla* (Herb. : 1054 Kaya).

Les fruits de ce *Combretum* seraient consommables en période de disette, mais avec précaution, car ils produiraient des irritations bucco-pharyngées. Il entre dans la composition de la thériaque antilépreuse en usage dans la région de Kaya.

Gourounsi : *Kamarpérou* (Herb. : 1065 Léo).

Le décocté de racines de ce *Combretum* et de *Fadogia agrestis* est la préparation secrète donnée en boisson par des matrones de Léo pour faciliter les accouchements. C'est à ce « médicament secret » qu'elles doivent, paraît-il, une réputation bien établie d'accoucheuses expertes.

Lobi : *Felsi* (Herb. : 1069 Lawra).

En pays lobi, cette plante sert pour les mêmes usages que l'espèce précédente.

(*) **Guiera senegalensis** Lam. (Herb. : 233.)

Senoufo : *koubélégelman*; Gouin : *toupo*; Niénengué : *soumou inga*; Gourounsi : *sobara*; Mossi : *wilinwiga*, *wilinwissi*; Haoussa : *Sabara*; *Djerma : *sabré* (AUBRÉVILLE); *Malinké : *koudiengbé* (BÉGUE).

Parmi les végétaux utilisés en thérapeutique indigène, en Haute-Volta, le *Guiera senegalensis* est certainement l'un des plus connus. Il se présente sous la forme d'un arbuste sarmenteux typique que l'on rencontre dans la zone soudanienne à partir de Banfora et d'une façon de plus en plus fréquente, à mesure que l'on se rapproche du Soudan et du Niger. Dans les régions de Boromo, Ouagadougou, Kaya, il existe de véritables peuplements purs qui, par leur allure générale, font penser aux landes de Bretagne.

Dim DELOBSON signale son emploi contre les maux de tête (*Zou-zabré*) : « L'indigène, dit-il, y croit fermement et c'est peut-être l'autosuggestion qui provoque la guérison plutôt que le médicament lui-même. »

Contrairement à ce que pense Dim DELOBSON, cette plante est très active et sa réputation dépasse largement les limites de son aire de dispersion, puisque nous avons vu des feuilles séchées mises en vente en gros et en détail sur différents marchés de Gold-Coast, en particulier à Kumasi, au prix d'une livre le grand sac et quatre pence la tine de cinquante ciga-

rettes. Elle est alors désignée sous le nom vernaculaire haoussa « *sabara* » ou vulgaire « *Moshi médecine* » (Médicament des Mossi).

Comme il est de règle en pareil cas, elle est considérée, en dehors de son cadre géographique, comme une panacée et prescrite, à ce titre, soit seule, soit en association avec d'autres végétaux.

En pays Mossi, la racine, outre son utilisation comme frotte-dents, est quelquefois employée dans le traitement de la lèpre et entre dans la composition antilépreuse du fameux fétiche Ygtaba de la région de Kaya. La poudre de fruits grillés, additionnée de sel pour masquer le goût amer, est considérée à dose minime, comme un remède souverain du hoquet.

Les feuilles séchées au soleil ou au feu sont surtout utilisées pour leurs propriétés fébrifuges, diurétiques et antidiarrhéiques, soit seules, soit associées à celles de divers *Combretum*, en particulier du kinkéliba. Une poudre nasale préparée à partir des feuilles sèches de *Guiera* et de *Melanthera Brownei* est très appréciée par les senoufos contre les céphalées et les sinusites.

Les différents recoupements effectués mettent tout particulièrement en relief l'indication antidysentérique du *Guiera senegalensis*, dans une gastro-entérite aiguë appelée, en mossi, « *sada wubré* » (nom symptomatique, signifiant : diarrhée-vomissements), maladie épidémique à la saison des pluies, s'apparentant aux diarrhées cholériformes des pays chauds et au « n'niank » du Sénégal.

Des essais thérapeutiques furent pratiqués à Ouagadougou en 1945, lors d'une épidémie particulièrement sévère : Les premiers essais de cette plante sont particulièrement concluants puisque, dans la presque totalité des cas, l'infusion de « *wilinwiga* » calmait les douleurs et arrêtaient net le syndrome diarrhée-vomissements. À raison d'un quart matin et soir, l'infusion fut donnée à titre préventif aux différentes collectivités (camp militaire, chantier des travailleurs du Chemin de fer du Mossi, etc.). La mission catholique appliqua cette méthode dans tous les postes de brousse avec les mêmes résultats.

En 1946, les manifestations de la maladie furent plus rares et immédiatement arrêtées par les infusions de « *wilingwiga* ». Fait sans précédent, il n'y eut, cette année-là, aucune hospitalisation pour ce syndrome (1).

Si l'activité physiologique de cette plante est réelle, il est, du moins pour l'instant, difficile d'en définir son mode d'action et ses principes actifs. Des essais préliminaires pratiqués par M. le professeur PARIS (2) ont montré que les tiges feuillées contenaient des traces d'alcaloïdes, des tanins, des catéchines, un principe aphrogène non hémolytique au 1/200. L'infusé au 1/200 tue les paramécies en 30 minutes et entraîne, dans le même temps, la perte d'activité des *Ides Melanotes*. Chez la souris la dose de 5 grammes par kilogramme d'animal est parfaitement tolérée.

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.) et HEINTZ (R.). — Le *wilinwiga* des Mossi (*Guiera senegalensis* Lam), ses usages thérapeutiques indigènes et son application au traitement des diarrhées cholériformes.

(2) PARIS (R.). — Travaux inédits.

Strephonema pseudocola A. Chev. (Herb. : 643 Guiglo.)

*Abé : *poto-poto, boto* (AUBRÉVILLE); Krou : *kougétou*; Yacouba : *Kéré, Kialé*;
Koulango : *pilé*; Abron : *doum*.

Le *S. pseudocola* est une essence de « rain forests » que l'on trouve en Côte-d'Ivoire dans les sous-bois des forêts denses. Assez dispersé, il est surtout remarquable par l'espèce de bouillie gélatineuse, translucide, qui s'écoule du tronc dès qu'il est entaillé. Cette sécrétion a valu à l'arbre le nom de *poto-poto*, qui est un exemple typique d'onomatopée, ce mot évoquant et désignant dans toute l'Afrique la boue gluante des marais. Les fruits, grosses drupes globuleuses aplaties, contiennent une graine rouge à deux cotylédons très durs rappelant les noix de cola.

La décoction de feuilles est donnée, chez les krous, en boisson et en bains, pour soigner les hydropisies et les œdèmes.

Dans la région d'Abengourou, la décoction prolongée des écorces de racines de *Str. pseudocola*, *Syzygium guineense*, *Fagara sp.*, *Diospyros* et fromager, est utilisée par les matrones dans les accouchements très difficiles.

(*) **Terminalia avicennioides** Guill. et Perr. (Herb. : 74 Katiola.)
et **T. glaucescens** Planch. (Herb. : 198 Ferkéssédougou.)

Tagouana : *koô*; Baoulé : *koma*; Dioula : *waa iri*; Gourounsi : *ko*; Mossi :
wayaba; Peul de Dori : *loko*; Dagari : *napéla*; Bambara : *wolo*.

Ces deux *Terminalia* sont, la plupart du temps, confondus par les indigènes qui se servent indifféremment de l'une ou de l'autre espèce selon sa fréquence dans la région considérée.

Le *T. glaucescens* est une des premières essences des peuplements clairs de la zone limite savane-forêt en Moyenne-Côte-d'Ivoire. En association avec *Bridelia ferruginea* et *Crossopteryx febrifuga*, on le rencontre déjà dans la région de Toumodi-Yamassoukro. Il se retrouve constamment dans les savanes de Katiola. En Haute-Volta, il disparaît peu à peu pour faire place à des espèces plus xérophiles et ne se retrouve pratiquement plus après la Volta-Noire. D'après BÉGUÉ (*Loc. cit.*, p. 89) « *T. glaucescens* est certainement une très vieille espèce à cause de sa présence dans les savanes anciennes de la Moyenne-Côte-d'Ivoire, mais il ne nous semble pas impossible d'admettre qu'il soit issu d'un *Terminalia* de forêt ».

T. avicennioides paraît plus septentrional; peu fréquent en Côte-d'Ivoire, il croît surtout en Haute-Volta où on le rencontre associé à d'autres combretacées jusqu'aux limites du Sahel.

C'est surtout dans le traitement des diarrhées dysentériques que les guérisseurs indigènes préconisent ces *Terminalia* : ils utilisent de préférence la décoction de racines en boisson et en lavement. Ils associent parfois

dans leurs médications d'autres plantes comme *Detarium senegalense*, *Vitex Ceinkowskii*, *Ficus sp.* *Spondias Monbin*. Pour les enfants, la poudre de racine est mise à bouillir dans du lait; le liquide filtré est édulcoré avec du miel, car il serait très amer.

La poudre de racine sert, parfois, en applications locales, dans le traitement des plaies et ulcères. Contre les maux de dents, il est recommandé d'en faire des frictions sur les gencives.

Ces deux espèces entrent assez souvent dans diverses médications : le mélange d'écorces de *Terminalia*, de *Cussonia djallonensis*, *Anona senegalensis* et *Cola cordifolia* est utilisé dans la région de Kong pour traiter les lépreux.

Dans le Baoulé les plantes suivantes constituent un remède assez réputé contre les ictères graves : *Cymbopogon giganteus*, *Cnestis ferruginea*, *Spondias Monbin*, *Spathodea campanulata*, *Morinda lucida* et *Terminalia glaucescens*. Le décocté des écorces de racines de ces différentes plantes est donné en boisson et en lavements. Les marcs résiduels servent à frictionner énergiquement le malade.

Terminalia ivorensis A. Chev. (Herb. : 523 Guiglo.)

Framiré (forestier), *Bois satiné*.

*Abé : *Boti*; *Soubré : *bouri*; *Divo : *brogha*; *Agni : *framiré*; *Ouobé : *blié*;
*Yacouba : *banidi*; *Ebrié : *n'dagobrohia* (AUBRÉVILLE); *Attié : *mboti, buna*;
*Bondougou et Agni : *anhidja*; Bambara du Sud : *jéla*; *Nbonoi : *Caïri, kauri, yapi*; *Bété : *dibébroui* (A. CHEVALIER); Guéré : *blié*.

Le framiré est un très bel arbre des forêts primaires ou secondaires de type « deciduous ». Très abondant en Côte-d'Ivoire, on le rencontre surtout dans les régions d'Agboville, Abengourou, Tiassalé, Divo, Gagnoa; il est même répandu dans les régions de « rain forests » où il s'est propagé à la faveur des déboisements indigènes. Essence à croissance très rapide, pouvant atteindre 1 m. 75 de diamètre au milieu du fût, le framiré est intensément exploité en Côte-d'Ivoire, pour son bois jaune paille assez léger et très souvent moiré.

Les indigènes se servent parfois de la poudre d'écorces pour saupoudrer les plaies ulcérées. Les écorces fournissent aussi une teinture jaune.

Terminalia laxiflora Engl. et Diels. (Herb. : 1167 Bondoukou.)

Koulango : *honguigon*; Abron : *won*.

Dans la région de Bondoukou les écorces de ce petit arbre servent au traitement du pian : les pustules sont d'abord lavées avec le décocté encore chaud obtenu en faisant bouillir dans de l'eau les écorces de *Terminalia* avec force citron, puis elles sont recouvertes de poudre d'écorces.

Terminalia macroptera Guill et Perr. (Herb. : 997 Banfora.)

Dagari : *dagnéla, kwatri, kotéli*; Mossi : *kondré, kwadianga, kwodaga*; Haoussa : *baouché bochy*; *Bambara : *Ouolo* (BÉCŪÉ).

Le *T. macroptera* fait son apparition en Côte-d'Ivoire dans les savanes ouvertes du Nord de Katiola. En Haute-Volta, on le trouve très fréquemment et souvent associé à d'autres *Terminalia*; peu exigeant, il pousse même sur les sols impropres à toute culture, où la croûte latéritique affleure.

Alors que *T. glaucescens* paraît employé principalement pour combattre les dysenteries, le *T. macroptera* sert surtout à soigner les plaies : d'une façon générale, les plaies sont d'abord lavées avec le décocté d'écorces finement pulvérisées. Appliquée sur les coupures, la pulpe d'écorce de racines est réputée pour ses propriétés hémostatiques et cicatrisantes.

Chez les lobis, le décocté de racine est utilisé en lavement pour soigner les hémorroïdes.

Les écorces servant parfois pour teindre les étoffes, fournissent une teinture brun jaunâtre qui n'est pas laide.

HYPERICACÉES.

(*) **Harungana madagascariensis** Lam. (Herb. : 562 Guiglo, 680 Oloadio.)

*Abé : *ouombé*; *Ebrié : *akouin*; *Malinké : *Souba, laguiri* (AUBRÉVILLE); *Attié : *n'goua* (A. CHEVALIER); Guéré : *Sorowé*; Krou : *blakāi, dozero, kehéré baigri*; Baoulé : *Koussoua, gougrou, fadosa, fosona*; Shien : *gougrou*; Gouro : *nieniri* (*nien* = sang, *iri* = arbre); Gagou : *lolo*; Bété : *Boubréi*; Ashanti : *kossouwa*; Agni : *Kossua*.

Espèce typique des formations secondaires récentes, *H. madagascariensis* est très abondant dans toute la Basse et Moyenne-Côte-d'Ivoire, où il se remarque aisément à ses feuilles opposées, rougeâtres en dessous, criblées de petites glandes transparentes et à ses inflorescences terminales abondamment fleuries. Les différentes parties de la plante laissent exsuder une gomme résine orangé rouge, très employée par les guérisseurs pour le traitement des dermatoses, des taches lépreuses et de la gale. Elle est obtenue de la façon suivante : prendre des écorces en quantité importante, les couper en petits morceaux et les placer dans un récipient fermé, avec très peu d'eau, au-dessus du feu; après quelque temps de cuisson, retirer du feu et exprimer les marcs à travers un linge. Ce liquide sert en applications locales : il serait doué de propriétés constipantes très énergiques, ce qui le fait parfois donner en boisson, délayé dans de l'eau, ou en lavements pour combattre les entérites aiguës.

Chez les Baoulés, la décoction des écorces d'*Harungana* et d'*Antiaris africana* est donnée en lavements aux femmes en couches pour activer l'expulsion du placenta.

Les racines entrent dans différents traitements complexes des ictères. Contre les inflammations des ganglions, les bétés appliquent une pommade à base de fruits d'*H. paniculata* et de graisse animale.

Harungana madagascariensis entre, en outre, dans la préparation de divers poisons de flèche guérés.

Réf. : WEHMER.

ETAVE. — Prix Meunier 1943.

AAGARD (Th.). — *Étude chimique des fruits d'H. madagascariensis*. Thèse doct. Univ. Pharmacie, Strasbourg 1922.

Psorospermum febrifugum Spach. (Herb. : 1226 Koun.)

Agni : *Wanzokoroma*.

Psorospermum guineense Hochr.

Malinké : *Soungalani*; Bambara : *Diourasoungali*.

Arbustes de savanes, ces deux *Psorospermum* sont utilisés comme diurétique et fébrifuge (décocté de tiges feuillées en boisson).

La pulpe d'écorce et de racine sert en applications locales dans le traitement des dermatoses.

L'écorce de racine contient des tanins catéchiques, des sucres réducteurs et un pigment fluorescent de nature anthraquinonique. Ce pigment confère à la drogue une toxicité indéniable et des propriétés photosensibilisantes, ainsi qu'un effet très irritant sur le rein et l'intestin.

Réf. : PLANCHE (Mlle O.). — Le *Psorospermum guineense* Hochr, ou « Karidiakouma » de la Guinée française. *Ann. Pharm. franç.* VI, n^{os} 11-12, nov., déc. 1948, p. 546-65.

GUTTIFÉRÉES.

Pentadesina butyracea Sab.

Arbre à beurre. beurre de lami.

Cet arbre n'est pas utilisé comme plante médicinale, mais le beurre de lami entre dans la préparation de pommades et onguents utilisés par les guérisseurs noirs.

Les graines fournissent de 22 à 46 p. 100 d'une graisse concrète jaunâtre, d'odeur agréable lorsqu'elle est bien préparée et de saveur fade.

SCYTOPETALACÉES.

Scytopetalum 'Tieghemii Hutch. et Dalz. (Herb. : 593 Guiglo.)

Guéré : *sorotié*; *Abé : *moussangoué, mossahoué*; *Bonoua : *adjansi*; *Apollo-nien : *fessouba*; *Agni : *soumien*; *Krou : *tokonion* (AUBRÉVILLE).

Assez abondant dans les forêts humides de la Basse-Côte-d'Ivoire, cet arbre est utilisé par les guérés pour soigner les dermatoses et même la lèpre : ils donnent la décoction de tiges feuillées en boisson et en bains.

Cette médication produirait un effet purgatif et amènerait une rapide guérison.

TILIACÉES.

Glyphaea lateriflora Hutch. et Dalz. (Herb. : 384 Zarabaon.)

Guéré : *teniá, bouzao, kéé, Klouagoué*; Krou : *laouhétou*; Shien : *sossézé*; Gouro : *sourou-sourou*; Gagou : *lalou*; *Abé : *kio-kio* (AUBRÉVILLE).

Ce petit arbuste à fleur jaune est très commun dans toute la zone forestière et préforestière. Il est d'ailleurs très souvent planté dans les villages comme arbre d'ornement et en bordure des champs pour faire des clôtures.

Dans tout le pays guéré, krou et bété, les fleurs et les boutons floraux de *Glyphaea lateriflora* sont tellement réputés comme aphrodisiaque. qu'il nous fut extrêmement difficile de conserver des échantillons d'herbier complets, les indigènes les dépouillant immédiatement des fleurs avec une célérité inimaginable. Les jeunes feuilles et les fruits sont aussi utilisés dans ce but, mais sont moins renommés.

La pulpe obtenue en pilant les tiges feuillées et les écorces de tiges est donnée, après reprise par l'eau, en boisson contre les maux de ventre et les œdèmes.

L'écorce des racines, additionnée de sel et de maniguette, sert dans un traitement de la maladie du sommeil et de la paralysie (boisson et lavage); cette médication produirait un effet purgatif.

Réf. : *Bull. Agr. Congo belge*, 1943, XXXIV, p. 428.

Grewia africana Mast. (Herb. : 502 Guiglo.)

Guéré : *bahourouo*.

Les guérés utilisent cette plante dans le traitement de la dysenterie : brûler les tiges jusqu'à l'obtention de charbon; puis les pulvériser. Absor-

ber la poudre telle que, ou en mélanger aux divers aliments avec du sel et du piment.

Grewia bicolor Juss. (Herb. : 257 Dabakala.)

Dioula : *nongona*; Guimini : *wogari*; Bambara : *nogo nogo*; Mossi : *tonlaga*.

Cette plante est utilisée dans la région de Dabakala pour soigner les douleurs intercostales et les points pleuraux : donner le décocté de feuilles en boisson et bains; après le bain, frictionner le malade avec le jus obtenu en pilant les racines.

Grewia carpinifolia Juss. (Herb. : 373 Groumania.)

Dioula : *korobalé*.

La décoction obtenue en faisant bouillir la plante entière dans de l'eau, est donnée en boisson pour soigner les douleurs gastro-intestinales.

Grewia pubescens P.B. (Herb. : 943 Bappa.)

Shien : *wukakéi*; Koulango : *totien*.

Le jus des feuilles est donné en boisson comme contrepoison.

Grewia sp. (Herb. : 28 Katiola.)

Tagouana : *madian tisso*; Bambara : *nogo nogo*; Malinké : *nogo nogo*.

Ce *Grewia* est réputé fébrifuge. Il entre avec plusieurs autres espèces végétales dans différents traitements des affections fébriles et des ictères.

Ledermannia chrysochlamys Mid. et Bur. (Herb. : 1100 Oumé.)

Guéré : *diotou*; Gagou : *gouazi*; Shien : *lolosièré*; *Abé : *losso*; *Attié : *tshum-po*; *Ebré : *donfondron* (AUBRÉVILLE).

Cet arbre, de dimensions moyennes, se rencontre assez souvent dans les forêts secondaires en terrains frais et humides.

Le fruit est parfois utilisé, par les guérisseurs indigènes, comme aphrodisiaque : il est découpé en morceaux puis mis à bouillir dans de l'eau avec du sel et du piment; après filtration, boire deux verres de liquide par jour.

Les gagous s'en servent dans le traitement de l'asthénie : faire cuire le fruit au-dessus d'un feu, puis en exprimer le jus; d'autre part, pulper les écorces au mortier, et les faire bouillir dans le minimum d'eau, recueillir le liquide en exprimant les marcs. Mélanger les deux sucres médicamenteux et les donner à boire aux malades.

STERCULIACÉES.

Cola acuminata Schott et Endl.

Cola nitida A. Chev.

Colatier.

Krou : *yétou*; *Agni : *ehoussé*; *Bonoua : *buessé, mbuessé*; *Adioukrou : *alou, halou*; *Ebré : *apo*; *Attié : *lou*; *Néyau : *guéré*; *Bété : *gurésu*; *Plabo : *ouré, huré*; *Trépo : *oué, wé*; *Abé : *na, nahé, nafo*; *Wobé : *ihé* (A. CHEVALIER).

Cet arbre, dont les fruits sont extrêmement prisés par les indigènes qui en font une consommation excessive, fait l'objet de nombreuses cultures.

La pulpe des écorces délayée dans de l'eau et donnée en boisson et en lavements passe pour faciliter les accouchements. De nombreux guérisseurs ajoutent souvent un ou deux colas à leurs médicaments, sans doute en raison du caractère sacré de l'arbre. Les fruits du colatier entrent dans la fabrication de nombreux gris-gris, et servent très souvent lors des initiations à la confection de poudres ou de breuvages magiques.

Cola caricifolia K. Schum. (Herb. : 1224 Abengourou, 346 Duékoué.)

Agni : *tienda wossé* (cola de l'araignée); Guéré : *kakola, kankoï*.

Les écorces de ce petit arbuste servent à soigner les hémorroïdes; la pulpe additionnée de piment sert en lavements, tandis que le décocté d'écorces est donné en bains de siège. Les guérés se servent des feuilles pour soigner la maladie du sommeil : la poudre de feuilles de *Cola caricifolia* et de tabac est prise à longueur de journée.

Cola cordifolia R. Br. (Herb. : 110 Katiola.)

Dioula : *tawa*; Bambara : *tamba*; Malinké : *ntaba*; Senoufo : *wama*; Agni : *Ashanti : wawcp ou, awapou*; Bété : *gonomaï*; Agni : *waré, bafoalé*; Abron : *wobisé*; Koulango : *wogolidio*; *Wobé : *potié*; *Yacouba : *xandié* (AUBREVILLE); *Attié : *awa*; *Baoulé : *bofoalé*; *Wobé : *gozouain* (A. CHEV.).

Le *Cola cordifolia* est un grand arbre, à feuilles cordiformes, assez fréquent dans les « deciduous forests », les galeries forestières. On le rencontre même isolé dans les savanes. Dans de nombreux villages, il constitue un « arbre à palabres » très apprécié pour son ombre épaisse. Les indigènes

en utilisent fréquemment l'écorce dans le traitement de différentes algies (céphalées, douleurs intercostales et lombaires) : la pulpe d'écorces est donnée en lavements et la poudre en prises nasales. Elle entre dans la préparation de remèdes utilisés dans le traitement de la lèpre.

Comme aphrodisiaque, les agnis mâchent la racine pivotante des jeunes plants ou, à défaut, incorporent aux aliments de la poudre de racine. Le produit obtenu en malaxant de la pulpe d'écorce avec des eaux chargées de cendres potassiques, sert en frictions et en lotions dans le traitement des œdèmes.

(*) **Mansonia altissima** A. Chev. (Herb. : 17 Forêt de la Rasso.)

Attié : *bété*; Agni; Baoulé : *boruoua, bodua, boua, boudouo*; Guéré : *dohé, dowé, klatoué* (°); Yacouba : *do, drodié*; Bété : *guiroutou*; Gouro : *goro*.

Le *M. altissima* est un très bel arbre des forêts sèches de la Côte-d'Ivoire. On le rencontre en abondance dans les régions de Man, Guiglo, Daloa, Bouaflé, Agniblékrou.

Les écorces de *Mansonia* constituent le principal ingrédient des poisons de flèches utilisés dans la région Ouest de la colonie (1).

Quoique très toxiques, les écorces de cet arbre servent parfois comme médicament : elles nous ont été signalées dans un traitement de lèpre (lavement avec le décocté) et comme aphrodisiaque (macéré de racines en lavement).

Les écorces contiennent un principe amer, la mansonine, poison cardiaque du groupe digitalien, très toxique (2).

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — La chasse en Côte-d'Ivoire, rites, plantes fétiches et poisons de flèches.

(2) MASCRÉ (M.), PARIS (R.). — *C. R. Soc. biol.*, 128, 1004-6, 1938.

CLERC (A.), PARIS (R.). — *Ibid.*, 1006-8.

MASCRÉ (M.), PARIS (R.). — *Bull. Scien. Pharmacol.*, 46, 145-8.

Scaphopetalum amoenum A. Chev. (Herb. : 1781 Patocla.)

Guéré : *gegné*; *Abé : *aroro*; *Attié : *choubé* (AUBRÉVILLE).

Les feuilles de ce petit arbuste assez commun en Côte-d'Ivoire sont utilisées, sous forme de macéré aqueux, en lavements contre la fièvre.

(°) En pays guéré, les plantes toxiques ont deux noms, l'un désignant la drogue telle que l'utilise le sorcier ou le féticheur; ici *dowé*, l'autre étant le nom propre de l'arbre. Tout le monde connaît la drogue, mais seuls les initiés sont censés connaître l'arbre.

Sterculia setigera Del. (Herb. : 192 Ferkéssédougou.)

Dioula, Bambara : *congo serani, congo sera*; Senoufo : *nefimé*; *Baoulé : *kakati*; *forondo*; *Gourmantché : *boufobo*; *Mossi : *poupounga*; *Djerma : *takonndako*; *Haoussa : *koukoulé* (AUBRÉVILLE).

Bel arbre à feuilles trilobées, le *St. setigera* est abondant dans toute la zone de savane de l'A. O. F. Peu exigeant, il aime les terrains argilo-sablonneux et latéritiques.

Les écorces sont utilisées dans le traitement des affections gastro-intestinales et dysentériques, sous forme de décoctés ou de macérés aqueux, donnés en boisson. Elles doivent leurs propriétés à une gomme formée surtout d'acide galacturonique, de rhamnose et de galactose. Cette gomme comprend 16 p. 100 d'acide acétique et 3 p. 100 de tanin catéchique. Les cendres sont riches en calcium, magnésium et potassium.

Réf. : (1) BEAUQUESNE (M^{lle} L.). — *Gommes et mucilages des malvales, la gomme de Sterculia*. Thèse doct. Sciences, Paris 1946. — A. Lesot, imprimeur, 1 vol., in-8°, 82 p.

Sterculia Tragacantha Lindl. (Herb. : 654 Danané.)

Guéré : *trouwin, tonin*; Yacouba : *tou*; Shien : *woupou, oupou*; Gagou : *doudoukou*; Koulango : *lomoro*; Abron : *foto*; *Attié : *botopien, boto*; *Baoulé : *Kotokié*; *Abé : *poré-poré*; *Bambara : *forco*; Ebrié : **dédempoué* (AUBRÉVILLE).

Le *Sterculia Tragacantha* se rencontre un peu partout en Côte-d'Ivoire mais il est particulièrement abondant sur les lisières de la forêt dense. De taille variable selon les stations, c'est en savane un petit arbre de 10 à 15 mètres qui dépasse en forêt humide 25 mètres de hauteur.

Les feuilles de *St. Tragacantha* sont utilisées dans le secteur Danané-Man, pour le traitement des morsures de serpent, spécialité des guérisseurs de ces régions. Le décocté de feuilles sert parfois en boissons dans le traitement de la blennorragie et en lotions contre les courbatures fébriles.

La pulpe d'écorce de racines, additionnée de sel et délayée dans de l'eau ou du vin de palme, passe pour favoriser les accouchements.

Les guérés considèrent cet arbre comme fétiche et s'en servent pour préserver les enfants des sorts et des maladies en pilant avec du kaolin huit feuilles sans trous pour obtenir une pâte blanchâtre qu'on applique tous les matins, avec différentes fioritures, sur le visage des enfants.

Ce *Sterculia* fournit une gomme très voisine de celle de *Sterculia setigera*.

Tarrietia utilis Sprague. (Herb. : 636 Guiglo.)

Niangon (forestier).

Krou : *babié, oulié*; Guéré : *lotoué*; Yacouba : *don*; *Abé : *banda*; *Ebrié : *kekosi*; *Attié : *kouanda*; *Agni : *niangoué, niangon*; *Fanti : *kekotzi, kokotzi* (AUBRÉVILLE).

Exploité pour son bois rappelant l'acajou, le niangon est très abondant en Côte-d'Ivoire surtout à l'Ouest de la colonie.

Cette essence est parfois utilisée par les guérisseurs qui lui attribuent des propriétés aphrodisiaques : le décocté de feuilles ou d'écorces est donné en boisson.

L'écorce contiendrait une oléorésine.

Triplochiton scleroxylon K. Schum. (Herb. : 689 Barou.)

Samba (forestier).

Krou : *poitoué*; Agni : *Baoulé* : *kpataboué*; *Abé : *ouofa, ofa*; *Soubré : *gribé*; *Wobé : *goouodouo*; *Yacouba : *dodi, douodié*; *Attié : *kofa*; *Bété : *dô*; *Gouro : *dué* (AUBRÉVILLE); *Bondoukou : *samba, sama, sérgma, sankamba*; *Apollonien : *wana, wawa*; *Bakoué : *sogplou*; *Bété : *gribehi, grigbé, wotu*; *Néyau : *nado*; *Wobé : *guhúé* (A. CHEVALIER).

Ce très grand arbre, commun en Côte-d'Ivoire, est utilisé par les guérisseurs pour lutter contre les œdèmes des femmes enceintes : frictionner la malade avec de la pulpe d'écorces et lui donner à boire un peu de décocté d'écorces de racines.

Waltheria americana L. (Herb. : 1057 Kaya.)

Mossi : *benwoboga*; Haoussa : *hankoufa*.

Les mossi se servent du macéré de racine de cette plante en lotions et en lavages oculaires, pour soigner les affections oculaires.

Cette plante sert aussi à traiter les diarrhées des enfants (décocté en boisson).

BOMBACÉES.

(*) **Adansonia digitata** L.

Baobab, pain de singe.

Bambara : *sira*; Dioula : *sira*; Baoulé : *fromdo*; Mossi : *Toéga* (BÉCUE), *toyéga*; Dagari : *tuo* (DALZIEL); Bissa : *Mor* (R. P. PROST).

Le baobab est certainement le plus impressionnant des arbres africains.

Son tronc énorme et ridicule a frappé les premiers voyageurs européens et déjà en 1558, André THEVET d'Angoulême parle de l'arbre du Cap vert, à feuilles de figuier.

En Côte-d'Ivoire le premier baobab se rencontre à Bouaké, et à mesure que l'on monte vers le nord, il devient plus fréquent. A partir de la montagne de Niangbo, il domine ça et là, de sa masse imposante les savanes s'étendant à perte de vue. En Haute-Volta c'est un des éléments constitutifs de la végétation xérophile de cette région. On le remarque d'ailleurs d'autant mieux que les indigènes le respectent dans leurs champs, car ils le considèrent comme un arbre fétiche et nourricier en raison des fruits et des feuilles comestibles.

Dans l'ensemble de la Côte-d'Ivoire Haute-Volta, le baobab est beaucoup moins utilisé que dans d'autres colonies, comme le Soudan ou le Sénégal. Il est assez rare de pouvoir trouver sur les marchés indigènes des feuilles et de la farine de fruit.

Les guérisseurs ne l'utilisent guère que dans le traitement des plaies, des ulcères, et quelquefois des lépromes. Les écorces de baobab sont rarement employées seules, on y associe souvent celle de *Parkia*, de divers acacias et de karité.

Des études pharmacologiques récentes (2) ont montré que la poudre de feuilles de baobab, prise *per os*, éviterait les crises d'asthme en protégeant l'organisme du choc histaminique, origine de la crise.

Réf. : (1) LANCO (A.). — Le Baobab. — *Médecine tropicale*, p. 726-731.

(2) SERO (I.). — De l'usage thérapeutique du baobab. — *Soc. de méd. chir. pharm. Toulouse*, 20 février 1946 et *Presse médicale*, 9 juillet 1946.

Bombax buonopozense P. Beauv.

B. Flammeum Ulbrich.

Kapokier.

Bambara : *Boumbou, boumou*; Baoulé : *Pouka*; Djerma : *forgo*; Haoussa : *kouria, gouidjia*; Wobé : *klimintio, koikindio*; Yacouba : *goué*; Bété : *gô*; Agni : *ekouo, akong'dui* (AUBRÉVILLE); Apollonien : *adobo, ehoueun*; Attié : *mboba*; Abé : *oba* (CHEVALIER); Mossi : *vaka* (BÉGUÉ); Ashanti : *akongodié*.

Quoique poussant dans des régions sensiblement différentes, ces deux kapokiers sont ordinairement confondus par les indigènes. *B. buonopozense* est une espèce de savane qui s'arrête à la forêt, tandis que *B. flammeum* ne se rencontre que dans la zone forestière.

Jeunes, ils ressemblent assez au fromager, sans en atteindre jamais les dimensions, et sont généralement utilisés en lieu et place de celui-ci, quand ils sont plus communs ou plus proches.

Ceiba pentandra Gaertn.

Fromager.

Mossi : *Gounga*; Bambara : *banan* (BÉGUÉ); Malinké : *banabandan*; Haoussa : *rimi*; Djerma : *bonetan, bantan*; Tagouana : *sérigné*; Baoulé : *nyé*; Bété : *gô*; Gouro : *n'goué*; Lahou : *egna*; Ebrîé : *anié*; Agni : *enia* (AUBRÉVILLE). *enya*; Attié : *nguéhié, muong*; Abé : *gbi*; Brignan : *etchoui*; Apollonien : *eguina, enyam'goua, eniémé* (CHEVALIER); Onélé : *tiou* (HOUARD); Dioula : *Banda*; Koulango : *Toonko, ton'ko, ton'go*; Abron : *guima*; Gagou : *Molongoué*.

D'après Aug. CHEVALIER (1), le fromager « est venu d'Amérique méridionale à une époque indéterminée, antérieure à la découverte de Christophe COLOMB. Les graines ont probablement été apportées par le vent. Ce végétal géant, aujourd'hui d'apparence spontanée dans la forêt équatoriale occidentale, est planté comme arbre à palabre dans les villages de la zone soudanaise, et on le trouve sur l'emplacement des anciens villages ». Il est en effet rare dans les forêts de type primaire, tandis qu'il devient fréquent, dans les formations plus ou moins dégradées.

C'est d'ailleurs une essence à croissance rapide, à dissémination naturelle considérable du fait de la morphologie de ses graines : elle se multiplie facilement dans les terrains frais, à l'abri des feux de brousse.

En Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta, sa taille gigantesque fait considérer le fromager comme un arbre fétiche dont les utilisations thérapeutiques sont surtout médico-magiques. Lorsqu'un féticheur veut en utiliser les écorces, il les prélève toujours sur les côtés Est et Ouest du tronc. Cette règle ne souffre pas d'exception en pays mossi pour la Haute-Volta et chez les peuples islamisés pour la Côte-d'Ivoire; elle est très fréquente chez les baoulés, abrons et agnis, toutes tribus où l'on retrouve avec plus ou moins de netteté les traces du culte solaire. Pour d'autres races, les senoufos et les gouros en particulier, c'est à la forme de ses racines que le fromager doit son caractère sacré : elles évoquent, en effet, un gigantesque serpent, symbole le plus classique des divinités chtoniennes chez tous les peuples primitifs du monde antique et moderne.

Le fromager fétiche du bois sacré de Sinematiali en fournit un exemple typique. A l'orée du bois, l'enceinte d'initiation, nue de toute autre végétation, est tracée autour du tronc énorme d'un fromager dont la plus grosse des racines, prolongée d'ailleurs par des bûches de dimensions égales, imite parfaitement la masse d'un serpent lové autour de l'arbre.

Ce caractère magique se retrouve dans les indications thérapeutiques des préparations : la décoction d'écorce est recommandée aux enfants rachitiques, aux femmes enceintes; dans les cas de langueur, de maladies plus ou moins bizarres.

La racine de fromager entre dans la composition de diverses thériaques utilisées contre la lèpre, en particulier dans celle du fétiche Igdaba de la région de Kaya, qui ne comprend pas moins de trente-trois plantes.

Une étude pharmacologique a montré que l'extrait aqueux ou alcoolique

de *Ceiba* produisait un effet curarisant sur les nerfs de chat anesthésié au dial (2).

Réf. : (1) CHEVALIER (Aug.). — Les plantes magiques cultivées par les noirs d'Afrique et leur origine. — *Journal de la Société des Africanistes*, 1937, p. 93-105.

(2) PICHARD (R.), LUCO (V.). — Pharmacological Study of extracts of *Ceiba*. — *Reg. med. y alimentacion*, 6, 13-16, 1943-44.

MALVACÉES.

Hibiscus diversifolius Jacq. (Herb. : 132 Katiola.)

Tagouana : *yo-folli*; Dioula : *dawounoundou*.

Contre les piqûres d'animaux venimeux il est recommandé de prendre quelques feuilles de cet *Hibiscus*, de les malaxer et de les appliquer sur la piqûre. Cet emplâtre supprimerait la douleur tout en prévenant l'enflure et l'infection.

Hibiscus esculentus L.

Gombo.

Très connu comme aliment, condiment ou textile, le gombo sert beaucoup plus rarement de plante fétiche. Dans la région de Dabakala, d'après une croyance populaire assez répandue, la racine de gombo projetée devant un serpent cracheur (*Naja*) aurait le pouvoir de faire couler le venin le long de la gueule de l'animal, le rendant ainsi inoffensif.

Hibiscus furcatus Roxb. (Herb. : 378 Guézon, 777 Patocla.)

Krou, Guéré : *Guimé*; Guéré : *diémé*.

Dans toute la région frontalière du Libéria, cette plante nous a particulièrement été vantée comme antiblennorragique. Les indigènes absorbent dans ce but soit le jus des feuilles, soit le décocté des tiges feuillées.

Sida carpinifolia L. (Herb. : 38 Katiola.)

Tagouana : *Kamel bari*, *Kamélébari*.

L'écorce pilée avec du poivre est absorbée comme aphrodisiaque. Les graines de cette plante renferment de 5 à 7 p. 100 d'une huile liquide semi-siccative.

Sida cordifolia L. (Herb. : 303 Man, 1057 Boudoukou.)

Abron : *Morochan*; Koulango : *Mandivelée Kwango*; Dioula : *Nissi, nindio*;
Guéré : *Bié*; Yacouba : *Zooti*; Shien : *wolokowé, walakwé*.

Cette malvacée, assez commune dans les brousses secondaires et les régions de savanes, est utilisée, après décoction, comme antidysentérique. En Haute-Volta on soigne quelquefois les ophtalmies par application sur les paupières du macéré aqueux de racines. Les différentes parties de la plante contiennent des traces d'alcaloïdes. Les graines renferment, en outre, de 2 à 3 p. 100 d'une huile liquide semi-siccative, des phytostéroïles, des résines, des mucines et du nitrate de potasse. L'alcaloïde isolé possède une action symphatomimétique analogue à celle de l'éphédrine.

Réf. : GHOSH (S.), DUTT (A.). — The Chemical examination of *S. Cordifolia* L. — *J. Ind. Chem. Soc.*, 7, 825, 1930.

— CHOPRA (R. N.), PREMANKUR. — The Action of a symphatomimetic Alkaloïd in *S. Cordifolia*. — *Indian J. Med Research* 18, 467-75, 1930.

Sida Veronicifolia Lamk. (Herb. : 898 Niaripa.)

Shien : *won wondou, Kowé, unwongregou*.

Cette plante est utilisée dans la région de Gagnoa, en boisson, pour faciliter les accouchements. Elle entre, avec *Mallotus oppositifolius* et *Phyllanthus floribundus*, dans un traitement reconstituant des enfants débiles.

Urena lobata L. (Herb. : 890 Niaripa.)

Shien : *didali boudou, Kpassoué*.

Dans la même région, la plante entière est réputée fébrifuge. Comme l'espèce précédente, elle est utilisée pour faciliter les accouchements.

Les graines de cette plante contiennent de l'Uréase et jusqu'à 14 p. 100 de matières grasses (WEHMER).

ERYTHROXYLACÉES.**Erythroxylum Mannii** Oliv. (Herb. : 1227 Koun.)

Agni : *pépécia*; *Attié : *ndabé*; *Abé : *dahain* (AUBRÉVILLE).

L'*Erythroxylum Mannii* croît surtout dans les forêts sèches de Moyenne-Côte-d'Ivoire où il forme parfois de petits peuplements. Il est assez abon-

dant dans le massif montagneux de la région de Man. Cet arbre, de 20 à 25 mètres de hauteur, se reconnaît aisément à ses feuilles alternes obovées, arrondies au sommet et pourvues de deux fausses nervures longitudinales joignant le sommet à la base de la feuille (AUBREVILLE).

Dans la région d'Abengourou, les écorces découpées dans les parties orientées Est-Ouest du tronc, pulpées avec du citron et des graines de maniguette, servent, en frictions, contre les douleurs intercostales et les points pleuraux. Le décocté de tiges feuillées est réputé fébrifuge.

Cette espèce contiendrait des traces d'alcaloïdes.

EUPHORBIACÉES.

La famille des euphorbiacées est certainement celle qui fournit le plus de médicaments et de toxiques aux indigènes de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta, puisque sur 60 genres décrits par HUTCHINSON et DALZIEL pour toute l'Afrique occidentale, 30 sont représentés parmi les plantes qui nous ont été signalées.

D'une façon générale, ce sont des plantes physiologiquement actives, très souvent toxiques, mais de composition chimique mal connue. Les euphorbiacées médicinales sont, soit des espèces spontanées généralement arborescentes, soit des plantes cultivées comme le manioc, le ricin, le purghère ou le sablier des Antilles. Parmi les espèces toxiques, certaines sont utilisées comme ordalies, d'autres comme poison de flèche ou de pêche; certaines, enfin, connues des seuls initiés comme poison criminel, sont des armes d'autant plus redoutables que, sans goût et sans odeur, elles sont d'un emploi facile et discret.

(*) *Alchornea cordifolia* Muell Arg. (Herb. : 155 Katiola.)

Tagouana : *fémé*; Dioula : *kotiá*; Baoulé et Agni : *diéca*; Ashanti : *yama, adiamba*; Koulango et Abron : *Adiama*; Shien : *bourou*; Bété : *bourounéi*; Guéré : *po, pro, polo*; Yacouba : *fon*; Gouro : *féllémé*.

L'*Alchornea cordifolia* est un arbuste très abondant dans toutes les formations secondaires de la Côte-d'Ivoire ; on le rencontre aussi bien dans le bush littoral que dans la zone de savanes ouvertes de Katiola. C'est une espèce à croissance rapide, très envahissante, qui supporte aussi bien les grandes pluies de la zone côtière que la longue saison sèche. Elle croît au bord des routes, dans les plantations abandonnées.

Ses emplois thérapeutiques sont aussi nombreux que variés : la décoction de feuilles est donnée en boisson et bain comme calmant et antispasmodique contre les céphalées, la toux, les angines et les affections bronchiques; en lavage oculaire dans les cas de conjonctivites. Elle aurait une action sur le tube digestif ; elle est prescrite à ce titre contre les maux de ventre,

comme antidyentérique et emménagogue. D'après certains guérisseurs, cette espèce serait aussi fébrifuge.

La poudre de feuilles appliquée localement produirait une rapide cicatrisation des plaies, ulcères, crocos. Délayée dans du vin de palme, elle est donnée, par voie buccale, aux individus atteints de blennorragie.

Les racines entrent dans différents traitements des ictères, de la lèpre et des morsures de serpents. Étant donné la complexité de ces diverses médications, il est difficile de savoir la part qui revient à *Alchornea cordifolia*.

A notre connaissance, cette plante n'a fait l'objet d'aucune étude chimique; il est intéressant de signaler l'utilisation, au Congo belge, d'une espèce voisine, l'*A. floribunda* M. Arg. comme succédané du chanvre indien, qui serait toxique et agirait sur le tonus sympathique (1).

Réf. : (1) R. HAMET. — *Bull. Soc. Chim. Biol.*, 1942, 24, 219.

Antidesma membranaceum M. Arg (Herb. : 737 Dodéo.)

Krou : *watou*.

La poudre d'écorces de cet arbuste est extrêmement réputée parmi les peuplades kroues, comme aphrodisiaque. La poudre est absorbée trois fois par jour, délayée dans un verre d'eau ou de vin de palme.

Antidesma venosum Tul. (Herb. : 254 Sinematiali.)

Senoufo : *Sangoloma*.

L'*A. venosum* est un petit arbuste à branches sarmenteuses, à épis grêles de fleurs blanc-rose, assez commun en Haute-Côte-d'Ivoire, dans les formations fermées humides et au bord des cours d'eau. Il pénètre même à l'intérieur de la forêt dense en suivant les rives des fleuves (AUBRÉVILLE).

Les sénoufos se servent du décocté de tiges feuillées en lotion contre la gale.

Réf. : LÉONARD (J.). — *Bull. Jard. bot. Bruxelles*, déc. 1944, 17, 129-34.

Anthostema senegalense A. Juss.

*Bambara; *Malinké : *fama, kofama, fama dion* (DALZIEL); *Malinké : *mano* (LAFFITTE).

Cet arbuste, répandu dans les galeries forestières de la Haute-Côte-d'Ivoire et la Haute-Volta serait utilisé, d'après LAFFITTE, comme purgatif. Le latex âcre et caustique de la plante serait dangereux pour les yeux. LAFFITTE signale qu'en Casamance, les diolas disposent, dans les rizières, aux points d'adduction d'eau, des fagots de tiges feuillées pour détruire les petits poissons qui viennent manger le riz en herbe.

Bridelia Aubrevillei Pelleg. (Herb. : 613 Keibli.)

Guéré : *Koula béla*; Shien : *kpakwé*; Agni : *pankoko*; *Attié : *tougibi, tchikuébi* (AUBREVILLE).

Arbre pouvant atteindre 20 à 25 mètres de hauteur, le *B. Aubrevillei* se rencontre à l'état endémique sous forme de petits peuplements en Moyenne-Côte-d'Ivoire dans les régions de « deciduous forests ». Il se différencie des autres *Bridelia* par son chevelu de racines aériennes à la base et ses longues épines qui hérissent les branches.

Les indigènes prétendent que les écorces constituent un purgatif très énergique : ils l'utilisent sous forme de décocté ou de poudre à délayer dans de l'eau au moment du besoin.

Bridelia atroviridis Muell. Arg. (Herb. : 424 Guiglo.)

Guéré : *kouégé*; Shien : *jekwouo*; Gagou : *krinkrin*; Gouro : *possonon iri, possoné iri*; *Attié : *tchikué* (AUBREVILLE).

Le *B. atroviridis*, petit arbre des « deciduous forests » est utilisé, comme l'espèce précédente, pour ses propriétés purgatives. D'après les indigènes, qui s'en servent également comme aphrodisiaque, et contre blennorragie, le décocté d'écorce serait diurétique.

(*) **Bridelia ferruginea** Benth. (Herb. : 156 Katiola.)

Tagouana : *nakrou*; Niarafolo : *tiakoroko*; Guimini : *nakourougo*; Bambara : *Sagoua, saguin*; Dioula : *babouni saba*; Gouin : *tiblen jelé, g'bété*; Mossi : *Sagha*; Gouro : *sagba*; Bété : *gli*; Baoulé : *toukwé, Séa*; Abron : *barié*; Koulango : *Irigo*; Dan : *gôn*.

Le *Bridelia ferruginea* est une essence type de savane qui fait son apparition avec *Terminalia glaucescens* et *Crossopteryx febrifuga* dans les premiers peuplements clairs à proximité de Tiassalé. A partir de Bouaké, c'est un des éléments constitutifs des différentes formes de savane jusqu'aux régions Ouest de la Volta Noire, où il est remplacé, peu à peu, par des espèces plus xérophiles, en particulier par *B. scleroneura*. Les principales indications thérapeutiques de *B. ferruginea* sont les suivantes :

- fièvres : décoction de feuilles en boisson et bains;
- algies (céphalées, courbatures fébriles, douleurs rhumatismales) : macéré ou décocté de tiges feuillées ou d'écorces en boisson, bains et bains de vapeur;
- œdèmes : applications locales, deux fois par jour, du décocté de feuilles;
- dysenteries, diarrhées : pulpe d'écorce reprise par l'eau en boisson et en lavement;

— blennorrhagie : décocté de racine en boisson; cette médication produirait une diurèse abondante.

La poudre de racine ne contient pas d'alcaloïdes, mais 3,5 p. 100 de tanin et des sucres réducteurs. R. PARIS a trouvé de son côté que les écorces de tiges étaient riches en tanin et ne contenaient pas d'alcaloïdes, que l'infusé au 1/200 moussait abondamment et était très faiblement hémolytique.

L'infusé d'écorces au 1/100 est sans action sur les daphnies et les poissons. Tandis que l'infusé de racine au 1/200 tue les paramécies en 30 minutes.

10 grammes d'écorces de tige par kilogramme de souris produit 20 p. 100 de mort.

Réf. : PARIS (R.). — Travaux inédits.

Bridelia micrantha Baill. (Herb. : 1211 Bondoukou.)

Bété : *apoï*; Ashanti : *opam*; Agni : *bacié, egpa, bianzua, epako troubo*; Koulango : *irigo sanga*; *Attié : *tchikué*; *Ebrié : *diembrémihia, amangbréhia* (AUBRÉVILLE); *Appollonien : *ataba, ekuané* (A. CHEVALLIER).

Petit arbre des savanes forestières de type guinéen, le *B. micrantha* se rencontre fréquemment dans les savanes préforestières de la Côte-d'Ivoire et dans les formations secondaires de la forêt, en particulier dans les terrains humides.

Les indigènes considèrent le *B. micrantha*, ainsi que les autres *Bridelia* de forêt, comme un purgatif énergique, et le donnent pour combattre les constipations opiniâtres et les empoisonnements.

Bridelia sceroneura Muell. Arg. (Herb. : 1032 Ouagadougou.)

Gouin : *tiblinfélé*; Mossi : *tansa logo*; Gourmantché : *hiédon diga*.

C'est le plus septentrional des *Bridelia*; on ne le rencontre que dans les régions sahéliennes de la Haute-Volta. Les mossi et les gourmantchés s'en servent comme fébrifuge et analgésique en boisson, bain et applications locales.

Chrozophora senegalensis A. Juss.

*Mossi : *oabgho-bim-pendo*; *Bissa : *baselé* (R. P. PROST); *Bambara : *dab-bada* (LAFFITTE).

Cette petite plante à feuilles blanches en dessous, à fleurs rouge foncé est donnée en lavement aux enfants rachitiques (R. P. PROST). Les bambaras se servent du macéré de feuilles contre les ténias et les ascaris : il serait très efficace et ne serait pas amer (LAFFITTE).

Croton lobatus L.

Ebrié : *agbonsé*; Attié : *hitzasan, tototo*; Baoulé : *brouété*; Abidji : *tahatinta* (IVANOFF).

D'après BARREAU (cité par IVANOFF) les habitants de la Côte-d'Ivoire préparaient avec cette plante, extrêmement vénéneuse, leur poison sagittaire qui ne le cédait en rien aux poisons sagittaires les plus redoutables. Les indigènes écrasaient la plante entière entre deux pierres, puis ajoutaient un peu d'eau et y trempaient les flèches.

« Les ébriés emploient les feuilles broyées avec un peu d'eau en lavements dans les cas d'affections gynécologiques, ou mélangées à l'huile de palme en friction contre le ver de Guinée. »

« Les abidjis utilisent les feuilles chauffées en friction contre les douleurs rhumatismales. Les baoulés se servent de la décoction de feuilles par voie buccale, ou de l'écorce de racines en lavement comme purgatif » (IVANOFF).

Le principe actif est l'acide crotonique, en combinaison probable avec des substances albuminoïdes toxiques (Phyto-toxines), qui existent dans la plante entière.

Discoglyprema caloneura Prain. (Herb. : 571 Keibli.)

*Abé : *akoret*; *Ebrié : *apohia, mobohia* (AUBRÉVILLE); Guéré : *botoué*.

Assez répandu dans toutes les forêts secondaires de la Basse-Côte-d'Ivoire, le *D. caloneura* est un arbre pouvant atteindre 25 mètres de hauteur, utilisé en pays guéré, pour ses propriétés expectorantes, dans le traitement des affections bronchiques (décoction de feuilles pilées, en boisson).

Drupetès chevalieri Beille. (Herb. : 393 Guézon.)

Guéré : *Kran*; *Abé : *krahain* (AUBRÉVILLE).

Arbuste à feuilles cordées et très inégales à la base, fréquentant les sous-bois des forêts humides de la Basse-Côte-d'Ivoire. Il est utilisé par les tribus kroues et guérés de la frontière libérienne, dans le traitement des dysenteries : les feuilles et les tiges sont pulpées au mortier avec de l'eau; la pulpe obtenue est exprimée dans un linge, de façon à recueillir le suc de la plante qui est donné en boisson au malade. La poudre de feuilles sert parfois, en prises nasales, à soigner les coryzas et les sinusites.

(*) **Drupetes ivorensis** Hutch. et Dalz. (Herb. : 1153 Yapou).

Attié : *kokwanié*.

Les attiés prétendent que les différentes parties de l'arbre sont toxiques et s'en servent pour faire des appâts destinés à détruire les rats et les souris.

AUBRÉVILLE signale que les fruits globuleux rouges ont une pulpe comestible.

Elaeophoria drupifera Stapf. (Herb. : 398 Duékoué.)

Gouro : *vouin*; Guéré : *gpo, gopo, gbô*; *Neyau : *gopo* (A. CHEVALIER); *Abé : *Yé hié*; *Attié : *dan, dou, dodo* (AUBRÉVILLE); *Agni : *dodo* (LAFFITTE); *Ebrié : *allé* (IVANOFF); *Dan : *dô, douô*; *Wobé : *téwé*; *Guéré : *Dohé, Klatou, koulatou* (°); *Dioula : *baga*; Malinké : Bambara : *faman* (PORTÈRES).

Cet arbre est très répandu dans toute la zone forestière de la Côte-d'Ivoire. D'après A. CHEVALIER, il serait spontané au Sénégal où il est considéré comme plante fétiche. Remarquable par ses grandes feuilles charnues et ses gros rameaux garnis de petites épines, il est très souvent cultivé dans les villages, à proximité de la case des fétiches. C'est à lui, en effet, que les plaignants demandaient le « jugement de Dieu ». Quelques gouttes de latex en instillations oculaires faisaient perdre irrémédiablement la vue à l'individu soumis à l'épreuve, à moins qu'il n'avoue ses crimes et reçoive à temps le contrepoison : urine de jeune fille vierge, décocté de feuilles sèches d'*Elaeophoria*, ou décoction de plantes mucilagineuses.

Il y a quelques années à peine, les guérés utilisaient aussi *E. drupifera* comme piscicide : le latex de la plante était recueilli dans unealebasse à long col obturé par un bouchon taillé dans un morceau de « ban » (2) muni d'une longue ficelle en raphia. Au moment de l'emploi, lesalebasses ainsi préparées étaient jetées à l'eau et débouchées, lorsqu'elles avaient atteint le fond, par quelques tractions sur la ficelle. A l'heure actuelle, l'utilisation de l'*E. drupifera* comme ichtyotoxique est à peu près complètement abandonné au profit de *Tephrosia Vogelii*.

Il sert quelquefois comme purgatif (décocté de feuilles en lavement) et surtout comme plante fétiche : ne pouvant plus servir aux ordalies, sa présence dans le village passe pour chasser les revenants et les mauvais esprits (voir A. CHEVALIER, *R. B. A.* 1933, 560).

(°) En guéré, l'expression *kla-tou* de *Kla* : forêt et *tou, toué* : arbre, est d'une façon générale appliquée à tous les arbres toxiques et plus spécialement au *Mansonia altissima*. *Do, dowé, dohé*, signifie en guéré poison.

(2) *Ban* : Stipe de palmier raphia.

Erythrococca anomala Prain. (Herb. : 441 bac Sassandra entre Duékoué et Daloa.)

Guéré : *glévéréyé, gléyé, gliwé, glédion, gléyoï*; Krou : *daroagnéba*; Yacouba : *bliassé*; Gagou : *koké*; Gouro : *goréiri*; Shien : *kélokwé*.

L'*E. anomala* est un arbuste sarmenteux, épineux, assez commun dans les sous-bois de la zone forestière de la Côte-d'Ivoire. Il est utilisé par les différentes peuplades de l'Ouest du Bandama pour ses propriétés analgésiques et antiseptiques : la poudre de feuilles et de maniguette est donnée en prises nasales pour combattre les céphalées particulièrement fréquentes. Contre les douleurs intercostales, rhumatismes, maux de reins, la pulpe de feuilles sert à masser la partie douloureuse du corps. Le suc des feuilles est prescrit en instillations auriculaires, pour calmer les otites. Le décocté de tiges feuillées sert à laver les plaies, ulcères, « cros-cros » et les abcès pianniques.

Cette plante entre dans la préparation des remèdes utilisés par les adeptes de la secte des serpents de Danané pour se préserver des morsures de leurs dangereux pensionnaires.

(*) **Euphorbia hirta** L. (Herb. : 42 Bouaké.)

Guéré : *souonbohoulou, gorobouo, souongbou, gronohon*; Néyau : *diboué*; Krou : *goboro, gouabolo*; Dioula : *touazingié, touanisngé*; Guimini : *niassingué*; Baoulé : *akoloulou, koumaguéssi*; Shien : *gbaneyanbourou*; Haoussa : *nonone kourchia* (lait de pigeons); Gouro : *ziané vouin vouin*; Gagou : *toutawon*; Bété : *blablég-waré*; Ashanti : *awin zinwin, awaha*; Agni : *aboko dodo, akododo, karagnawa*; Koulango : *mama irifi, nofo-nofo*; *Mossi : *wallébissum*; *Bissa : *gazingéré binné* (R. P. Prost).

L'*Euphorbia hirta* est une petite plante herbacée annuelle de 10 à 40 centimètres de haut que l'on retrouve dans toutes les régions tropicales du globe. Espèce rudérale, elle est très commune autour des agglomérations, dans les champs de culture et les jachères. Plante de lumière, elle préfère les terrains sableux et humides, mais s'adapte aux sols sablo-argileux, latéritiques ou plus ou moins riches en humus. Selon son exposition au soleil elle s'étale sur le sol et se colore plus ou moins en brun-rouge, ou bien reste verte et pousse normalement dressée.

Très abondante à la saison des pluies, elle fructifie et resème plusieurs fois. Pendant la saison sèche, lorsque la plante commence à souffrir, les bords latéraux du limbe s'enroulent sur la face inférieure, puis lorsque la chaleur augmente, la plante disparaît (1). Il suffit d'ailleurs de l'arroser pour obtenir des plants normaux même pendant les plus grandes sécheresses.

L'*Euphorbia hirta* est une des plantes les plus souvent employées par

les guérisseurs indigènes : au cours de trois ans de prospection, elle nous fut signalée plus de trente fois. Peu connue en Haute-Volta, elle sert en Côte-d'Ivoire dans trois cas bien définis :

— comme antidysentérique : décocté de la plante entière, additionné souvent de citron, en boisson;

— comme antiblennorragique : selon le même procédé;

— contre les petites blessures et pour arracher les épines : couper un brin de tige et déposer une goutte ou deux de latex à l'endroit lésé. Outre ces indications types elle nous a été signalée une fois comme galactogène (latex en boisson et en massage sur les seins) et une autre fois contre les maux de tête (latex en instillations nasales).

A l'hôpital de Konakry, nous avons fait différentes expérimentations cliniques avec le décocté de la plante fraîche entière : 100 grammes de plante fraîche, d'abord lavés à l'eau courante pour se débarrasser de la terre et autres souillures, puis égouttés et grossièrement tronçonnés, sont mis à bouillir pendant vingt minutes dans un litre d'eau. Cette décoction est suivie d'une macération jusqu'à ce que le liquide soit tiède. Elle est alors filtrée sur double filtre pour éliminer surtout les poils de la plante qui surnagent. La dose moyenne donnée au malade est de deux à trois litres par jour.

Les expérimentations ont porté sur les cas suivants :

1° *Diarrhées amibiennes* (avec présence dans les selles d'amibes mobiles) : 4 cas; en 48 heures les selles, redevenues normales, ne contiennent plus d'amibes;

2° *Diarrhées dysentériques et entérites aiguës* (colique avec émission très fréquente de selles liquides, sanglantes, température : 38 et plus) : Examen de laboratoire, négatif, ne portant que sur du sang pur : 10 cas. En 48 heures au maximum le décocté d'*Euphorbia hirta* amène la cessation totale des douleurs, la disparition du sang et le retour aux selles normales.

Essayée à l'hôpital de Strasbourg dans le Service de Pédiatrie, la décoction d'*E. hirta* a donné dans les cas de dyspepsie du nouveau-né, des résultats inconstants.

Il semble que les propriétés physiologiques réelles de l'*Euphorbia* ne dépendent pas d'une substance chimique définie, car les différentes recherches chimiques effectuées tant en France qu'à l'étranger n'ont mis en évidence que des composés banaux : sucres, tanin pyrogalliques et catéchiques, pas d'alcaloïdes. Quoiqu'il en soit son action remarquable dans les diarrhées dysentériques peut faire de l'*E. hirta* un excellent médicament et il serait souhaitable que l'expérimentation clinique que nous n'avons fait qu'ébaucher soit reprise sur une grande échelle.

Réf. : (1) DUONG HUU THOI — Biologie de l'*E. hirta*. *Notes Africaines*, 29, 17, 1946.

Euphorbia kamerunica Pax. (Herb. : 1050 Tenkodogo).

Mossi : *taxendo*; Gourounsi : *sourou*; *Baoulé : *dolo*; *Mandé-Dioula : *baga-ni-fing* (A. CHEVALLIER); *Peul : *bura* (CURASSON).

Cette euphorbe cactiforme, à tiges anguleuses, ne pousse que dans les régions franchement soudaniennes de la Haute-Volta. Les populations lobi, mossi et gourounsi en utilisent le latex comme ingrédient de leurs poisons de flèche. Ils s'en servent aussi pour empoisonner des appâts destinés aux animaux nuisibles. En pays lobi, elle est assez souvent plantée à proximité des cases des fétiches (Lawra, Dissin, Batié).

D'après CURASSON, elle est utilisée pour purger les gros animaux.

Euphorbia unispina N. E. Br. (Herb. : 199 Ferkéssédougou).

Dioula : *wanda*; *Gourmantché : *péni*; *Mossi : *takesindo* (A. CHEVALLIER); *Haoussa : *tinya* (DALZIEL).

L'*Euphorbia unispina* se rencontre dans la zone de savane de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta où elle forme souvent de petits peuplements (route de Bouaké à Séguéla).

Comme l'espèce précédente, elle sert chez les mossi, lobi et gourounsi à la fabrication des poisons sagittaires.

Les propriétés caustiques et vésicantes du latex sont mises à profit par certains guérisseurs d'origine malinkée pour le traitement de la maladie du sommeil. D'après eux — et cette opinion se retrouve au Sénégal et au Soudan — le siège de cette maladie est dans les ganglions du cou dont l'ablation amènerait la guérison. Reculant devant l'opération chirurgicale (pratiquée au Sénégal) nos hommes les font disparaître par des applications répétées de latex d'*E. unispina* (Ferkéssédougou).

Réf. : POISSON et PAX. — *Bull. Hist. Nat. Muséum Paris*, 1902, 6.
JAHANDIES. — *R. B. A.*, 1921, 17.

***Fluggea virosa** Baill. (Herb. : 140 Katiola, 202 Ferkéssédougou, 851 Bouaké).

Dioula : *bala-bala*; Malinké : *m'palampala*; Senoufo : *garadiéma*; Tagouana : *katia*; Baoulé : *niassoué baka*; Gouro : *bouregnemèïé*; Bété : *génékwo*; Koulango : *sokou lénié*.

Le *Fluggea virosa* est un petit arbuste à rameaux anguleux, rouge foncé, non épineux, à feuilles ordinairement arrondies, que l'on rencontre dans les formations de savanes assez humides. Cette espèce rappelle par son port certains *Phyllanthus* avec lesquels elle est souvent confondue par les indigènes.

Certaines tribus de la Côte-d'Ivoire, les gouros en particulier, la considèrent comme toxique et évitent de la donner par voie buccale. Il nous semble que cette toxicité est faible car, dans la plupart des cas, les guérisseurs n'hésitent pas à donner le décocté des diverses parties de la plante, *per os*, même à des enfants.

Les principales indications thérapeutiques de *Fluggea virosa* qui nous ont été indiquées en Côte-d'Ivoire-Haute-Volta sont les suivantes :

— comme purgatif : suc de racine en lavement et décocté de feuilles additionné de citron, en boisson;

— comme antidyentérique : seul ou associé à un *Terminalia* la décoction des racines est donnée en boisson.

La pulpe des racines possède la réputation d'être analgésique : les racines sont pilées au mortier ou à la meule dormante puis exprimées à travers un linge; le liquide recueilli est incorporé à un corps gras (huile de palme, beurre de karité) pour faire une pommade qui est appliquée localement dans les cas de douleurs lombaires et intercostales, points pleuraux et bronchites.

La décoction de racines est donnée en bains, lotions et boissons aux enfants comme calmant et soporifique.

Des recherches préliminaires effectuées par M. le Professeur R. PARIS ont montré que les écorces de tiges contenaient 0,6 p. 100 d'alcaloïde, un peu de tanin et un principe aphrogène non hémolytique. Assez toxique pour la souris (60 p. 100 de morts à la dose de 10 g./kg.) l'infusé au 1/200 de la plante est peu toxique pour les poissons (*Ides melanotes*) mais tue les paramécies en 3 heures (1).

Réf. : (1) PARIS (R.). — Travaux inédits.

Hura crepitans, L.

Bombardier, Sablier des Antilles.

Baoulé : *dimbo*.

Remarquable par son fruit globuleux, formé de huit à vingt coques rayonnantes qui, à maturité, se séparent avec bruit et sont violemment projetées à plusieurs mètres de distance (ce qui a valu à l'arbre son nom de bombardier), cette euphorbiacée, originaire d'Amérique tropicale fut introduite en Côte-d'Ivoire comme arbre d'avenue. Les indigènes en ont connu très vite les propriétés vésicantes et purgatives. IVANOFF signale que les baoulés (l'arbre orne, en effet, la plupart des rues de Bouaké) se servent des graines et de l'huile retirée des amandes comme purgatif. C'est également pour ses propriétés médicinales que certains « bombardiers » ont été plantés par les indigènes. Trouvant en Côte-d'Ivoire un climat favorable, ces arbres se sont multipliés au point de former en certains endroits de véritables boqueteaux (route de Daloa à Bouaffé). où ils atteignent des tailles impressionnantes.

Les graines contiennent des tanins, de l'acide gallique, une toxalbumine

et 53 p. 100 (amandes) d'huile liquide jaune d'or, semi-siccative. Le latex, très caustique, contient deux principes excessivement toxiques, l'urine et la crépitine qui, en injections intraveineuses, déterminent la mort à la dose de 1 milligramme pour 5 kilogrammes de poids vif.

Hymenocardia acida Tul. (Herb. : 34 Katiola).

Tagouana : *toumbala, kandiolé, kandioli*; Senoufo : *ifolo mongolo*; Djioula : *kogno norobo*; Konion nounougbo (1); Bambara : *kalakari*; Baoulé : *kandié kwékwé, brindé, *ouoré ouoré* (BÉGUÉ); Haoussa : *ginyaro*; Lobi : *angala*; *Touba : *touméni*; *Malinké : *tanio ro, tanio ro irigni* (AUBREVILLE); Yaouré : *guandeklé klé*; Koulango : *paradio*; Abron : *kateréka*.

L'*Hymenocardia acida* est une espèce de savane, fréquente en Haute-Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta, dont l'aire de dispersion dépassant largement l'Afrique Occidentale, s'étend jusqu'à l'Ouganda et la Rhodésie. Cet arbuste est facilement reconnaissable à ses petits fruits ailés cordiformes et à ses feuilles oblongues criblées de points glanduleux rouges orangés.

Les indigènes attribuent aux feuilles de nombreuses vertus médicinales : le décocté, en boisson et en bains, a une grande réputation comme fébrifuge; la poudre, en prises nasales, ou en applications locales sert dans le traitement des différentes algies (céphalées, douleurs rhumatismales, maux de dents); souvent, pour les mêmes indications les feuilles sont pulpées en présence d'acides organiques (jus de citron et de *Bauhinia reticulata*).

Les tiges feuillées et les écorces sont utilisées en bains et lotions pour fortifier les enfants débiles et en boissons pour calmer les diarrhées dysentériques.

Le décocté d'écorces de racine serait aphrodisiaque et sert aussi à soigner différentes affections de la conjonctive (conjonctivites, trachome, etc.).

A notre connaissance, seules les écorces de tiges ont fait l'objet de recherches chimiques : elles contiennent moins de 12 p. 100 de tanin (1).

Réf. : (1) THURIAUX (L.). — Tanins végétaux du Katanga. *Bull. Agr. Congo belge*, 33, 245-54, 1942 et 34, 160, 1943.

Jatropha Curcas L. (Herb. : 36 Katiola).

Pignon d'Inde, Pourghère ou *purghère*.

Tagouana : *bélie*; Senoufo : *nakouo*; Baoulé, Agni et Abron : *proprio*; Shien : *sacré*; Gagou : *sakoli*; Bété : *bategné ni, badaguigui*; Koulango : *adibalaga*; *Bambara : *lagani* (CURASSON); *Ebré : *sama nambo* (IVANOFF).

Généralement répandu dans toutes les régions tropicales du globe, le

(1) Le nom sénoufo et dioula d'*Hymenocardia acida* signifie arbre qui tue la femme. On prétend qu'une femme infidèle ayant voulu en récolter, l'arbre éclata spontanément à son contact, tandis qu'une branche lui perçait le ventre.

purghère est planté, pour constituer des haies, dans presque tous les villages de la Côte-d'Ivoire.

Les feuilles sont parfois employées pour leurs propriétés curatives dans des traitements de la blennorrhagie (lavement avec jus des feuilles) et des icères (décocté en boisson). Chez les ébriés, les feuilles chauffées sont appliquées sur le corps pour calmer les douleurs rhumatismales.

Les agnis font avec les pulpes de racines et les fruits de *Xylopi*a, des suppositoires réputés antidysentériques. Le latex est passé sur les gencives des enfants pour faciliter la pousse des dents.

La partie de la plante la plus couramment utilisée est incontestablement la graine qui est donnée comme purgatif à la dose de deux à quatre graines préalablement privées de leur coque, grossièrement concassées et délayées dans un verre d'eau.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer un guérisseur réputé pour ses traitements du ver de Guinée et de suivre quelques-uns de ses malades. Son remède consistait à appliquer sur des scarifications, effectuées autour de l'orifice de ponte de la filiaire, une pommade à base de graines de purghère légèrement torrifiées, de piments et de beurre de karité (1).

Les graines doivent leurs propriétés purgatives à l'huile qu'elles contiennent (31 à 37 p. 100). Cette huile liquide, jaune rougeâtre, à odeur *sui generis*, semi siccative est toxique; elle est formée par des éthers des acides palmitiques et stéariques (10 à 17 p. 100), oléïques (45 à 62 p. 100), linoliques (18 à 45 p. 100), myristiques et arachidiques (moins de 1 p. 1.000) [2].

Les graines contiennent en outre une phytotoxine, la curcine qui ne produirait pas l'agglutination des globules rouges, mais léserait les vaisseaux et par suite occasionnerait des troubles graves (3).

Le jus donne un « Kino » astringent et l'écorce fournit une résine constituée par de l'alcool méliissyl et son éther de l'acide méliissique (4).

Réf. : (1) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). Quelques traitements indigènes du ver de Guinée ou filaire en Côte d'Ivoire.

(2) MENSIER (H.). *Lexique des huiles végétales*.

(3) PERROT (Em.). *Matières premières du règne végétal* (p. 1212).

(4) WATT, BRAYER BRANDWIJK. *The medicinal and Poisonous plants of the Southern Africa* (p. 102).

DROIT (Simone). — *Recherches sur l'huile et la graisse de Jatropha curcas* (Purgère). — Thèse Doct. Pharm. Paris, 1932.

Jatropha gossypifolia.

Médecinier.

Bambara : *santamân* ; Malinké ; Dioula : *baga* (poison) ; Ashanti : *koagaya*.

D'après Aug. CHEVALIER, « cette plante est originaire du Brésil et n'est probablement venue en Afrique qu'au moment de la traite des noirs. Elle est souvent spontanée aujourd'hui près de la Côte, mais elle a pénétré

aussi à l'intérieur où on en cultive souvent quelques plants dans les villages » (1).

Les indigènes de la région d'Abidjan en emploient les graines comme purgatif, ainsi d'ailleurs que celles de *J. multifida*, L., arbuste introduit et très souvent planté dans les villages pour en éloigner les serpents (IVANOFF).

Réf. : (1) CHEVALIER Aug. Plantes magiques cultivées par les noirs... (p. 97) [loc. cité].

Macaranga (aff.) Barteri Muell. Arg. (Herb. : 555 Guiglo.)

Guéré : *banouan mokon* (feuilles bonnes pour les chèvres) ; Krou : *péoma* ;
*Abé : *tofé dola* ; *Dabou : *librébré* (AUBREVILLE).

Les feuilles de ce petit arbuste épineux, fréquent dans les formations secondaires de la basse Côte d'Ivoire, sont utilisées chez les guérés, dans la préparation de poudres magiques.

Macaranga heterophylla Muell. Arg. (Herb. : 653 Man.)

Guéré : *batoué* ; Yacouba : *vangoné, van* ; Krou : *toué* ; *Attié : *biango* (AUBREVILLE).

Ce *Macaranga*, à grandes feuilles digitées lobées, dentées sur les bords, entre dans la préparation des remèdes utilisés par les yacoubas pour soigner les morsures de serpents. Chez les guérés et les krous le décocté d'écorces sert en boisson et bains, dans le traitement de la toux. DALZIEL signale que l'arbre exsude, lorsqu'il est coupé, une gomme jaune transparente.

(*) **Macaranga huraefolia** Beille. (Herb. : 501 Duékoué ; 739 Tabou ; 965 Bappa.)

Guéré : *bahoué* ; Krou : *pépié* ; Shien : *loulou, fafé* ; Bété : *féféï* (noms génériques appliqués aux macaranga) ; *Abé : *tofé* ; *Ebré : *aboué* ; *Agni : *egba* ; *Gouro : *fonofa* (AUBREVILLE) ; *Shien : *fafé*.

Arbuste épineux à croissance rapide, le *M. huraefolia* est abondant dans toutes les formations secondaires de la Basse-Côte-d'Ivoire, dans les terrains de culture abandonnés, aux bords des routes où il constitue souvent des fourrés impénétrables.

Cette plante est extrêmement appréciée pour ses vertus curatives par un assez grand nombre de tribus. C'est ainsi que les shiens la considèrent comme un remède souverain « des toux avec crachement de sang » (tuberculose) : les malades doivent grignoter des morceaux d'écorces, ou avaler de la poudre de tige délayée dans du vin de palme. Cette médication est complétée par des frictions locales (dos et poitrine) avec de la pulpe de feuilles. Les guérés l'utilisent pour ses propriétés purgatives dans le traitement de toutes les

affections gastro-intestinales; ils lui associent fréquemment *Baphia nitida* et donnent le macéré aqueux des tiges feuillées de ces deux plantes en boisson.

Les krous prétendent que le décocté de racines est extrêmement diurétique et s'en servent en lavement, pour soigner les œdèmes des femmes enceintes.

Maesobotrya sparsiflora Hutch. (Herb. : 663 Flampleu, 760 Olodio.)

Yacouba : *kanlé*; Krou : *bougbonotou*; *Abé : *wouniogpa*; *Appollonien : *Kadé*; *Dabou : *kokobri*; *Ebrié : *kopié* (AUBREVILLE); *Attié : *habizakué*, *abidjakué*; *Agni : *kouatié-koualé* (A. CHEVALIER).

Le *Maesobotrya sparsiflora* est un arbuste de 5 à 15 mètres de haut, à fût très noueux, commun depuis la Guinée française jusqu'en Gold Coast. Espèce de sous-bois de la forêt dense, il se remarque, à l'époque de la fructification (août à décembre) par les grappes de petits fruits, rouge carminé. qui pendent des rameaux du tronc et des branches.

Dans toute la région frontalière du Libéria, cette espèce sert dans le traitement des icères à forme grave : la décoction de tiges feuillées est donnée en boisson trois et quatre fois par jour à raison d'une petite calebasse à chaque prise. Aug. CHEVALIER (*Les bois de la Côte-d'Ivoire*, p. 158) dit que « la décoction d'écorce est employée comme abortif par les agnis ». D'après AUBREVILLE, la pulpe des fruits est comestible.

Mallotus oppositifolius Muell. Arg. (Herb. : 388 Duékoué, 853 Bouaké, 901 Lagorota.)

Guéré : *nioukra*, *niaékôla*; Shien : *aouraté*, *ouraté*, *bligié*; Baoulé : *tounsa* **tumenda* (A. CHEVALIER); Bété : *kora izi*, *klawizi*; Ashanti : *nia nia froé*; Abron : *tomida*; Koulango : *sigué*.

Arbuste commun dans toutes les brousses secondaires de la Basse-Côte-d'Ivoire, *Mallotus oppositifolius* est facilement reconnaissable à ses grandes feuilles ovées, arrondies à la base, couvertes de poils étoilés et dont le limbe est criblé, en dessous, de points glanduleux.

Les principales indications thérapeutiques de cette plante sont :

Vermifuge : boire le décocté de feuilles, préalablement pilées;

Céphalées : jus des feuilles en instillations nasales;

Plaies, ulcères : applications d'une pommade préparée avec de la poudre de feuilles et du beurre de karité;

Anémie, fatigue généralisée : décocté de racines et de feuilles en boisson.

Aphrodisiaque : *Mallotus oppositifolius* entre assez fréquemment dans des mélanges réputés aphrodisiaques préparés avec *Sida vernonifolia*, *Phyllanthus floribundus*, *Abrus precatorius* et des épices comme maniguette, gingembre, poivre de Guinée. Les drogues sont pulvérisées et la poudre est absorbée dans du vin de palme ou de l'eau.

Rappelons qu'une espèce voisine, le *Mallotus philippinensis*, espèce

tropicale d'Indonésie est recherchée pour les poils glanduleux qui recouvrent les fruits et fournissent la poudre de Kamala, inscrite au Codex français en raison de ses propriétés toénifuges. Elle doit son action à la rotlérine.

Manihot utilisima Pohl.

Manioc.

Shien : *bou*; Attié : Ebrîé : *bébé* (IVANOFF).

Originaire du Brésil, le manioc a été introduit en Afrique occidentale par les Portugais. Il est aujourd'hui cultivé sur une grande échelle par toutes les peuplades de forêt. En Côte-d'Ivoire, il est consommé en semoule vendue sur tous les marchés de la Basse-Côte sous le nom d'*atiéké*.

Bien connu pour ses propriétés cyanogénétiques, le manioc a donné lieu à des accidents souvent graves par suite d'un mode de préparation défectueux. Au point de vue médicinal, le latex des tiges de manioc est utilisé dans certaines régions de la Basse-Côte-d'Ivoire dans le traitement des conjonctivites, en instillations oculaires.

Manniohyton africanum Muell. Arg. (Herb. : 381 Duékoué, 516 Barou.)

Guéré : *zohé, zoobo*; Agni : *frafrabié*; Krou : *topoué*; Bété : *dobouï*.

Le *M. africanum* est une liane, pouvant atteindre des dimensions considérables, commune dans toute la région de « rain forests » de la Côte-d'Ivoire. Remarquable par ses feuilles polymorphes et ses rameaux scabres. rouge violacés, elle laisse écouler, lorsqu'on coupe des grosses lianes, un liquide rouge sang.

C'est surtout dans les régions situées à l'Ouest du Bandama, que le *M. africanum* est réputé pour ses propriétés médicinales : les guérés et les krous considèrent comme remède souverain de la toux et des bronchites, la décoction des jeunes pousses et des racines, donnée en boisson. Les yacoubas utilisent le décocté de tiges, en boisson, pour traiter tous les « maux de ventre ». Les bétés se servent de la sève rouge en applications locales pour soigner herpès, dartres et autres dermatoses.

***Mareya spicata** Baill. (Herb. : 292 Man.)

Guéré : *téhin*; Krou : *trahain*; Niamboi : *tiémou*; Shien : *bogbo*; Gouro : *simbla hakana iri*; Gagou : *gouala*; Ashanti : *du frafo*; Bété : *tiamouï*; Agni : *bagba, essan, pétépéré*; *Abé : *gba-gba*; *Attié : *oya* (AUBRÉVILLE).

Petit arbre ne dépassant guère une quinzaine de mètres de hauteur, le *Mareya spicata* est très fréquent dans toute la zone forestière. C'est princi-

palement dans les « deciduous forests », aussi bien dans les formations primaires (réserve forestière de la Rasso, d'Abengourou, de Man) que dans les brousses secondaires (bords des routes, plantations abandonnées) que l'on rencontre cette espèce.

Quoique réellement toxique, cette plante est considérée par la plupart des guérisseurs comme une très grande médecine. D'après les différentes indications thérapeutiques qui nous ont été signalées, il semble qu'elle agisse d'une part comme un purgatif violent, d'autre part comme un anesthésique local. C'est à *Mareya spicata* qu'il faut attribuer la plupart des avortements provoqués volontairement ou non dans les régions de forêt.

Le décocté ou le suc de feuilles est donné en boisson ou en lavement comme purgatif, abortif, contre-poison. Il est recommandé dans différents traitements de l'ascite (?), de la blennorragie et surtout de la lèpre où les guérisseurs recherchent avant tout, comme dérivatif des humeurs, une action violente sur le tube digestif.

Le macéré, ou la pulpe de feuilles, est appliqué localement, comme analgésique, sur les fractures avant la pose des attelles ; il sert, en frictions, à soigner les rhumatismes, les courbatures et les entorses.

La poudre de racine est réputée chez les guérés pour traiter les morsures ou piqûres d'animaux venimeux. Les bêtes soignent la draconculose par des emplâtres obtenus en pilant ensemble, jusqu'à consistance pâteuse, des feuilles de *Mareya*, du poivre de liane et du citron. Ces emplâtres sont placés sur l'orifice de ponte de la filaire et fréquemment renouvelés.

L'étude chimique préliminaire n'a permis de mettre en évidence aucun principe actif simple (alcaloïde, saponine, principes amers) ; des essais physiologiques ont confirmé la toxicité des différentes parties de la drogue et plus particulièrement des feuilles ; la dose 100 p. 100 mortelle pour la souris est de 10 gr./kg. de feuilles (1).

Réf. : (1) R. PARIS. — Travaux inédits.

***Microdesmis puberula** Hook. f. (Herb. : 474 Duékoué.)

Guéré : *léo* ; Shien : *lalé* ; Yacouba : *sri, sline* ; Krou du Libéria : *dati* ; Krou de Tabou : *tou yé* ; *Bété : *lella* ; *Abé : *kokoi, kouâkouâ* ; Ebrié : *daindrémi* ; *Agni : *frem'ban* (AUBREVILLE) ; *Attié : *buendzo* ; *Wobé : *déou* (Aug. CHEVALIER).

Assez commun dans les sous-bois de la forêt dense, cet arbuste n'est considéré comme espèce médicinale que par les tribus voisines du Libéria. Les krous lui attribuent des vertus aphrodisiaques et, dans ce but, croquent les nouvelles pousses ou utilisent le macéré aqueux des écorces de tiges et de racines, en lavement.

Pour les guérés, les inhalations ou les bains de vapeur pris avec le décocté de tiges feuillées constituent un remède très apprécié des céphalées rebelles. Parmi les peuplades bétéées et shiens, le jus des feuilles, en lavement, est le purgatif de choix des enfants.

Enfin, *M. puberula* entre dans la composition de préparations anti-venimeuses très réputées dans la région de Man.

Des recherches préliminaires ont permis de mettre en évidence dans les différentes parties de cette plante des traces d'alcaloïdes.

Mildbraedia Klaineana Hutch. (Herb. : 588 Taï.)

Guéré : *klawhéré*.

Cet arbuste nous a été signalé dans la région de Taï à Grabo par différents guérisseurs réputés : d'après eux, la décoction de feuilles, donnée en boisson et en bains, serait un excellent remède des ictères à forme grave avec anurie.

Oldfieldia africana Benth. et Hook. (Herb. : 647 Taï.)

Chêne d'Afrique.

Guéré : *dentoué, dantoué*; Krou : *blahon, hirahiré*; *Abé : *fu*; *Agni : *étui, ésui*; *Attii : *fu* (A. CHEVALLIER).

Sous le nom de chêne d'Afrique, ce grand arbre fut une des premières essences exportées de la Côte d'Afrique au milieu du XIX^e siècle. En Côte-d'Ivoire, il n'est répandu que dans la zone forestière du Libéria, depuis Tabou jusqu'à Guiglo et Toulépleu. Aug. CHEVALIER le signale aussi dans le Sanwi à la frontière de la Gold Coast.

Dans toutes les régions où cet arbre est commun, il est considéré par les indigènes comme un puissant fétiche et un remède particulièrement efficace.

Nombre de guérisseurs krous et guérés ajoutent à toutes leurs préparations médicamenteuses un ou plusieurs fragments de son écorce pour en augmenter l'efficacité.

Les krous utilisent le décocté en bains de vapeurs et en boissons contre la blennorrhagie, car ce serait un excellent décongestif pelvien.

D'une façon plus générale, les guérés se servent des écorces pour soigner les plaies de la circoncision (décocté en lavage, puis applications d'écorce pulvérisée).

Phyllanthus discoideus Muell. Arg. (Herb. : 381 Raviart.)

Dioula : *barambara*; Tagouana : *katiem*; Baoulé : *pétéhésia*; *Bambara : *bakoko* (BÉCUÉ); *Abé : *lié, rié*; *Attii : *bon*; *Agni : *pépéschia* (AUBREVILLE); *N'Bonoi : *adjansi*; *Abé, Attii : *mussan-hué, diom'bi*; *Appolonien : *pépésia*; *Ebrilé : *brakassa* (A. CHEVALIER).

Extrêmement répandu dans toute l'Afrique, le *Ph. discoideus* se rencontre en Côte-d'Ivoire, aussi bien dans les savanes arborées de la Haute-Côte, que dans les formations secondaires de la zone forestière. Arbuste

buissonnant dans les régions sèches, il devient en forêt un arbre pouvant atteindre 0 m. 80 de diamètre.

Parmi les populations de savane, la décoction de ce *Phyllanthus* est considérée comme fébrifuge. Les malinkés et les dioulas prétendent que la décoction de feuilles, en lavages, guérit les ophtalmies. En forêt, la racine dont on mâche un ou deux morceaux durant la journée, en guise de « frotte-dents », est considérée comme aphrodisiaque.

***Phyllanthus floribundus** Muell. Arg. (Herb. : 101 Katiola ; 187 Ferkéssédougou ; 720 Olodio ; 841 Gagnoa.)

Tagouana : *kogo kadiéré* ; Niarofolo : *tobakadavi* ; Dioula : *sounoum bourossona, souza koma* ; Maho : *dokouani jouan* ; Guéré : *badoua* ; Krou : *didié* ; Shien : *ourignagré, wouliniaglè* ; Bété : *bélilikmé, bloumèï* ; Gagou : *boubé gbo* ; Gouro : *bodouchié, diaré sogouésou* ; Baoulé : *akouakodié, kréguiéguié* ; Ashanti : *awabé* ; Agni : *agiépra, agigié* ; *Dabou : *nifi atier* (AUBREVILLE).

Le *Phyllanthus floribundus* est un arbuste sarmenteux, quelquefois lianescent, très abondant dans les formations secondaires de la zone pré-forestière et forestière de la Côte-d'Ivoire. C'est le plus facilement reconnaissable des *Phyllanthus*, avec ses stipules épineux, et c'est aussi le plus employé par les indigènes pour ses propriétés médicinales.

Parmi les indications prédominantes, il convient de citer les blennorragies : les noirs se servent du décocté des racines, en boisson matin et soir, et en bains de siège et de vapeur sur les organes génitaux, comme décongestif pelvien.

Les ophtalmies et les conjonctivites : le jus des feuilles est donné en instillations oculaires, tandis que la pulpe résiduelle est appliquée sur les paupières.

Les maux de gorge, avec parotidite et fièvre : le décocté d'écorce des tiges est prescrit en boisson et en lavement ; cette médication est accompagnée de prises nasales de poudre de racines.

Cette plante nous a été vantée contre les maux de dents (sucrer un morceau de tige), comme purgatif (décocté de feuilles en boisson et en lavement), contre les anémies (décocté de racine en boisson) et contre les paralysies (frictions locales avec la pulpe de tiges feuillées).

Des essais préliminaires ont montré qu'elle ne contient pas d'alcaloïdes, mais des tanins, et qu'elle n'est toxique ni pour les animaux à sang chaud, ni pour les poissons (1).

Réf. : (1) R. PARIS. — Travaux inédits.

Phyllanthus niruroïdes M. Arg. (Herb. : 451 Zarabaon.)

Guéré : *tienwé* ; Krou : *Siaho* ; Baoulé : *sougniassi, soumasi* (graine dans le dos) ; Yacouba : *ti* ; Shien : *lolo* ; Gouro : *alaman kridjian, m'bli* ; Ashanti : *bomagouaki* ; Agni : *bomagoua kéné* ; Abron : *bomagouaki* ; Koulango : *lumbodiataka*.

Petite plante herbacée très commune dans toute la Basse et Moyenne-

Côte-d'Ivoire, le *Phyllanthus niruroïdes*, ainsi que les espèces affines avec lesquelles il est souvent confondu, est considéré, selon les peuplades, comme une plante fétiche ou comme une espèce médicinale.

Le décocté de la plante entière est donné en boisson comme diurétique et purgatif dans le traitement des ictères. En lavement, additionné de piment, il passe pour rendre les règles moins douloureuses. Le suc de plante pulpée avec du citron, est donné en boisson et en lavement pour faciliter les accouchements.

Recommandée contre les bronchites des enfants, la pulpe de *Phyllanthus niruroïdes* sert à frictionner le malade, tandis que le suc, qui en est extrait par expression à travers un linge, est administré *per os*. Ce suc, en instillations auriculaires, calmerait les otites douloureuses.

En qualité de plante fétiche, elle entre dans diverses médications utilisées par les charmeurs de serpents de la région de Man. En cas d'épidémie de variole, les shiens aspergent les cases contaminées avec un macéré de plantes parmi lesquelles figure le *Phyllanthus niruroïdes*. Pour faire venir la pratique, certains guérisseurs nous ont déclaré se laver le visage avec de l'eau dans laquelle ont macéré pendant une semaine quelques feuilles de cette plante.

Deux *Phyllanthus* nous ont été signalés, dans la région de Gagnoa, pour leurs propriétés expectorantes et calmantes dans le traitement de la toux ; malheureusement, nous n'avons pu les déterminer faute d'échantillons d'herbier suffisants (1).

Rappelons qu'un *Phyllanthus* voisin, le *Ph. Niruri*, entre dans la composition d'une formule antidysentérique utilisée à l'hôpital d'Accra (DALZIEL). Cette espèce, qui ne contient pas d'alcaloïdes (1), renferme un principe amer (2).

Réf. : (1) RICARDO MARTIN SENA. — Recherche de la quinine dans le *Ph. Niruri*. *Annales Univers. Santa domingo*, 8, 295-7, 1944.

(2) KRISHNAMURTI (G. V.), SESHADRI (T. R.). — Bitter principle of *P. Niruri*. *Proc. Indian Acad. Scien.* 24 A, 357-64, 1946.

Pycnocomma Macrophylla Benth. (Herb. : 678 entre Taï et Grabo.)

Krou : *wouba, woulola*; *Attié : *bafeu* (AUBRÉVILLE).

Les propriétés toxiques de ce petit arbre à grandes feuilles oblancéolées, à fruits surmontés par des appendices en forme de cornes, nous ont été signalées par des indigènes des régions frontalières du Libéria. Malgré cela, ils n'hésitent pas à l'utiliser comme médicament : son administration, *per os*, produirait immédiatement une débâcle intestinale, effet recherché.

(1) Herb. : 951 Lagorota; Shien : *didali wondibi titi* : feuilles qui ressemblent au sel.

Herb. : 922 Bappa; Shien : *bérélé kwakou*.

Ricinodendron africanum Muell. Arg. (Herb. : 396 Bangolo.)

Eho (forestier).

Wobé; Guéré : *kotoué*; Abé : *ého*; Ebrié; M'bonoi : *popossi*; Gouro, Gagou, Shien : *kô*; *Dabou : *essandaille*; *Yacouba : *goodi* (AUBRÉVILLE); *Adioukrou : *mbob*; *Attié : *tsain*; *Appolonien : *sosahu*; *Agni : *akwi, api, hacbiouagpi* (A. CHEVALIER); Ashanti : *wamba*; Abron et Koulango : *api*.

D'une aire de dispersion considérable qui s'étend de la Guinée française à l'Ouganda, le *Ricinodendron africanum* est un grand arbre de 30 à 40 mètres de haut, dont le tronc peut atteindre 1 m. 50 de diamètre. Très abondant en Côte-d'Ivoire, il forme souvent des peuplements dans les formations secondaires, autour des villages, sur l'emplacement des cultures abandonnées. Aisément reconnaissable à son écorce grisâtre, s'enlevant en grosses plaquettes, et à ses grandes feuilles composées digitées, l'*Eho* est bien connu des indigènes pour ses graines comestibles.

Au point de vue thérapeutique, les écorces de racine sont considérées comme un puissant antidysentérique (décocté en boisson). En lavement, la pulpe d'écorce du tronc est donnée comme antiabortif. La décoction de feuilles, prise en boisson et en bains, calmerait la fièvre.

Les chasseurs d'éléphants, de la région frontalière du Libéria, préparent, avec le charbon des écorces, une poudre dont ils enduisent leur fusil et avec laquelle ils se fardent le front avant de partir à la chasse. Ainsi préparés, ils abattront tous les éléphants aperçus (?).

Les graines fournissent 35 à 55 p. 100 d'une huile siccativée épaisse, jaune pâle, de saveur douce, utilisée industriellement pour les imperméabilisations.

Ricinus communis L.

Ricin.

Dioula : *tomotigui*; Maho : *youma*; Guéré : *pouzou*; *Attié : *atondou*; *Ebrié : *n'téké* (IVANOFF).

Très commun en Côte-d'Ivoire, où sa culture a été abandonnée depuis de nombreuses années, le ricin est bien connu des indigènes pour les propriétés purgatives de ses graines. Lorsqu'ils recherchent seulement l'action purgative, ils s'adressent aux graines préalablement torrifiées ou à l'huile qu'ils obtiennent de la façon suivante : les graines, décortiquées, sont grillées, pilonnées et la pâte est cuite à l'eau ; l'huile qui surnage est recueillie par décantation.

La graine de ricin, simplement décortiquée, sans torrification subséquente, est utilisée, dans des régions les plus différentes de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta, comme antilépreux et comme contrepoison : les indigènes, qui recherchent dans ces traitements une action éméto-purgative,

mettent ainsi inconsciemment en œuvre l'action purgative de l'huile et l'action vomitive de la ricine, prise à dose voisine de la toxicité.

Les feuilles de ricin sont employées en frictions comme révulsif et vésicant chez les malades atteints de pneumonie et d'autres affections fébriles.

L'huile de ricin doit ses propriétés purgatives à la ricinoléine, ester de l'acide ricinoléique. Les amandes contiennent une phytotoxine, la ricine, insoluble dans l'huile, très fortement toxique : par injection, elle produit à faible dose de l'œdème, de la vaso-dilatation locale et de la lymphangite ; à doses plus élevées, c'est un poison bulbaire. Par ingestion, elle produit des lésions intestinales, avec congestion du foie et du poumon. La ricine produit, en outre, l'agglutination des globules rouges (1).

Les différentes parties de la plante contiennent une substance de nature alcaloïdique, la ricinine (1,3 p. 100 dans les jeunes feuilles, 2,5 p. 100 dans les feuilles étiolées) [2].

Réf. : (1) FABRE (R.), BROCC-ROUSSEAU (D.). — *Les toxines végétales (phytotoxines et phytoagglutinines)*. Hermann et C^{ie}, Éd., 1 vol., 238 p., 1947.

(2) SUBLA RAO (N. V.). — Chemical composition of Castor leaves. *Proc. Indian Acad. Sc.*, 21 A, 123-5, 1945.

Sapium ellipticum Pax. (Herb. : 159 Katiola.)

Tagouana : *Kégné*; Dioula : *badoulon*; Baoulé : *vlanoukou*; **tomi* (AUBREVILLE); Koulango : *endirem*; *N'bonoi : *bonyuromé*; *Ebré : *Aguaya*; *Adiou-krou : *tata iro* (AUBREVILLE).

Tantôt arbre, tantôt petit arbuste, selon les conditions écologiques et climatologiques, *S. ellipticum* se rencontre assez fréquemment dans les savanes préforestières et dans les galeries forestières de la Moyenne-Côte-d'Ivoire ; il pénètre même dans la forêt.

Les indigènes le considèrent comme très toxique et s'en servent à petites doses comme purgatif drastique.

***Sapium Grahamii** Prain. (Herb. : 219 Ferkéssédougou.)

Dioula : *lefora*; Karaboro : *nakoronekon*; Tourka : *samplanan*; Gouin : *konnyoro*, *pimpla*; Gourounsi : *teul*; Mossi : *sienhonlon*, *tianon*, **sukulu*; *Bissa : *mahera*, *mara* (R. P. PROST); Dagari : *ignèl*; Haoussa : *yazawa*; *Peul : *nyan*, *yarngal* (CURASSON).

Le *S. Grahamii* est un sous-arbrisseau, ne dépassant guère 1 mètre de hauteur, très abondant en Haute-Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta, où on le rencontre jusqu'aux abords de la zone sahélienne. Cette espèce pousse de préférence dans les terrains frais et humides, sur le bord des cours d'eau, dans les zones inondables où elle forme de véritables peuplements (Saria, Banfora, Kaya). Tous les indigènes connaissent et redoutent sa toxicité, au point de prendre la précaution de toujours se laver les mains après avoir touché la plante.

Ce *Sapium* sert à empoisonner des appâts destinés à détruire les animaux sauvages nuisibles ; il entre dans la composition d'un poison de flèche karaboro appelé *kangouna* (1). La toxicité du *Sapium Grahamii* n'effraie pourtant pas les guérisseurs qui donnent le décocté de la plante entière en bains, pour traiter les affections cutanées et les dermatoses. *Per os*, la plante est prescrite dans le traitement de la lèpre, de l'ascite et, d'une façon plus générale, dans toutes les affections où l'emploi d'un purgatif extrêmement violent paraît indiqué.

Dans le traitement du ver de Guinée, les gourousis, après avoir lavé la jambe avec le décocté de la plante entière, appliquent sur l'orifice de ponte de la filaire quelques gouttes de latex. Ce même latex est utilisé pour les tatouages et les scarifications rituelles.

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — La chasse en Côte-d'Ivoire.

Spondianthus Preussii Engl. (Herb. : 510 Duékoué.)

Guéré : *bouangbou* (poison pour rat) ; *kootoué* ; *Abé : *djilika* ; *Attié : *schiedzo* ; *Ebré : *agboboba* (AUBRÉVILLE) ; *Bonoua : *kiangua, kianga* (A. CHEVALIER).

Le *Spondianthus Preussii* est un arbre d'une vingtaine de mètres de hauteur que l'on rencontre dans toute la zone de forêt humide de la Basses-Côte-d'Ivoire. Cette espèce croît essentiellement dans les terrains marécageux, où on la trouve presque toujours en association avec *Mitragyna stipulosa*. Elle se reconnaît aisément à son écorce gris vert, assez mince, et à ses grandes feuilles, longuement pétiolées, groupées en faux verticilles à l'extrémité des rameaux.

Spondianthus Preussii doit être considéré, d'après les nombreux recouplements que nous avons recueillis, comme une des plantes les plus toxiques de la Côte-d'Ivoire. D'après les indigènes, les différentes parties de l'arbre seraient aussi dangereuses les unes que les autres, et la plupart des animaux (en particulier souris, rats, bœufs) et les hommes seraient très sensibles à son action. Cette toxicité se communiquerait à la chair des animaux empoisonnés, ce qui expliquerait pourquoi cette plante n'entre pas dans la composition des poisons sagittaires.

Les guérés prétendent que les rats meurent en respirant le poison et qu'il suffit aux autres rongeurs de sentir le cadavre de leur congénère pour périr à leur tour (d'où le nom de la plante : *bouang bou*, de *bouang* : souris, et de *bou* : diable, diablerie et, par extension, poison).

D'après ce que nous a confié un sorcier dont nous avons pu gagner la confiance, ce serait à *Spondianthus Preussii* qu'il faudrait attribuer la plupart des empoisonnements criminels : l'ingestion d'un Cola, farci avec de l'extrait de cette plante, serait suffisante pour tuer un homme en quelques heures. La préparation des appâts empoisonnés s'effectue de la façon suivante : prélever sur l'arbre un morceau d'écorce de 60 sur 40 centimètres, le piler jusqu'à obtention d'une poudre grossière ; faire bouillir pendant

deux ou trois heures dans 5 litres d'eau, retirer du feu, filtrer, recueillir le liquide et y faire cuire l'appât choisi (riz, viande, etc.). Pour les ruminants, mélanger simplement au fourrage des feuilles grossièrement découpées.

Des essais entrepris au Laboratoire de Matières médicales de la Faculté de pharmacie de Paris n'ont fait que confirmer la très grande toxicité de cette plante pour les souris, mais n'ont permis de mettre en évidence aucun composé chimiquement défini (ni alcaloïde, ni glucoside, ni saponine, ni principes amers) [1].

Réf. : (1) R. PARIS. — Travaux inédits.

***Tetrochidium didymostemon** Pax et K. Hoffm. (Herb. : 1146 Daloa, 1225 Abengourou.)

Bété : *sagougra*; Agni : *anééré, aïrofou*; **echirua*; *Attii : *nguépé* (A. CHEV.); *Abé : *ouologpaoué*; *Yacouba : *toumbou*; *Ebrié : *kotiem brédoué* (AUBREVILLE).

Arbuste des formations secondaires récentes, très commun en Côte-d'Ivoire, le *T. didymostemon* est utilisé localement comme fébrifuge et purgatif (décocté d'écorces en boisson). Les feuilles et les écorces ne contiennent pas l'alcaloïde. A la dose de 10 grammes par kilogramme elles ne sont pas toxiques pour la souris; l'infusé au 1/200 n'a aucune action sur le poisson et les paramécies (R. PARIS).

Tetrochidium oppositifolium Sax et Hoffm. (Herb. : 759 Olodio.)

Krou : *salo koatou*.

Cette espèce se différencie de la précédente par ses feuilles opposées, ses rameaux et ses inflorescences pubescentes. Elle nous a été signalé dans la région frontalière du Libéria comme fébrifuge.

Tragia Benthami Baker. (Herb. : 665 Taï.)

Guéré : *souinzo*; Yacouba : *you, youlé*; Shien : *ouinzeni, wenzani*; Bété : *won-jrédi*; Koulango : *inleyo, ngimaléyo*; Baoulé : *atoutouma*; Agni : *assouatoma*; Abroun : *agnansono, agnansompo*.

Cette liane, aux feuilles urticantes, est assez fréquente dans les brousses secondaires de la Basse et de la Moyenne-Côte-d'Ivoire. Elle entre dans la composition de différentes préparations toxiques :

— le mélange de verre pilé, de poudre de feuilles de *Napoleona*, de *Scleria Barteri*, de *Mareya* et de *T. Benthami* constitue le poison appelé « gou-ga » ou « paquet du diable » par les guérés;

— l'absorption de la pulpe obtenu en pilant avec *T. Benthami* un cœur de jeune chien et une peau de poisson électrique, provoquerait la folie, aux dires des krous.

Dans la région d'Abengourou, nous avons recueilli la formule suivante de « poudre de succession » : faire sécher des tiges feuillées de *T. Benthami* et de *Passiflora foetida*, puis pulvériser avec des graines de purghère.

Comme médicament, *T. Benthami* est toujours utilisé en lavement pour le traitement de la blennorrhagie et pour activer les accouchements difficiles; il produirait une action purgative et abortive.

ROSACÉES.

Seuls les *Parinarium* de savane servent en médecine africaine. Les espèces qui nous ont été signalées sont les suivantes :

***Parinarium curataefolium* Planch.**
et ***P. Polyandrum* Benth.**

Dioula, Bambara : *toutou*; Niarafolo : *toubozofi*; Guimini : *komologuo*; Gouin : *goyoma*; Lobi : *pwapatoula oro*; Haoussa : *gongea koussa*; *Senoufo : *soubokoro*; *Baoulé : *hanvien*; *Gourmantché : *boumansa bou* (AUBRÉVILLE).

Ces *Parinarium*, extrêmement fréquents dans les savanes de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta, sont ordinairement confondus par les indigènes.

Ils sont employés en médecine africaine comme fébrifuge (décocté de feuilles en boisson et bains), dans les traitements des plaies (emplâtre de feuilles pilées) et des fractures : avant la pose des attelles, le membre fracturé est d'abord lavé avec un décocté d'écorces, puis massé avec de la pulpe d'écorces additionnée de graines de maniguette pulvérisées.

***Parinarium macrophyllum* Sab.**

Néou. — *Pommier de Cayor.*

Soussou : *sicouni*.

Les poils endocarpiques sont très réputés comme anthelminthique pour les enfants. Comme ils sont très difficiles à absorber, les indigènes en farcisent l'intérieur d'une banane bien mûre qu'ils font manger à l'enfant le matin à jeun. Administrée à l'hôpital de Konakry, en cachets, à la dose de cinq à sept fruits selon l'âge, cette drogue a donné des résultats équivalents et même supérieurs au thymol.

Les fruits de ce *Parinarium* contiennent une huile siccative de couleur jaunâtre, des petites quantités de sucre, une protéine dans l'amande et un certain nombre de diastases qui peuvent avoir un intérêt alimen-

taire (1). L'amande renferme deux phytostérols, les parinium-sterols A et B de formule brute $C_{28}H_{48}O$, tandis que les poils endocarpiques contiennent du palmitate de céryle (2).

Réf. : (1) SOSA (A.), PLOUVIER (V.). — Sur la composition des fruits de *P. macrophyllum* Sab. — *C. R. Acad. Sciences*, 218, 569-71, 27 mars 1944.

(2) SOSA (A.). — Sur la présence de deux stérols nouveaux et d'un ester à poids moléculaire élevé dans le *P. macrophyllum* Sab. — *C. R. Acad. Sciences*, 218, 657-58, 17 avril 1944.

CHAILLETACÉES.

Dichapetalum flexuosum Engl. (Herb. : 805 Sakassou.)

Baoulé : *Soumolié*; Yacouba : *gouahiélu*.

Répandu surtout dans les forêts septentrionales de la Côte-d'Ivoire, ce petit arbre est utilisé dans le traitement des ictères par certains guérisseurs baoulés : les feuilles de *D. flexuosum*, *Cassia occidentalis* et *Hoslundia opposita* sont pulpées à la meule dormante; le suc recueilli, par expression de la pulpe, à travers un linge, est donné en instillations nasales.

Des essais préliminaires pratiqués au Laboratoire de Matières médicales de la Faculté de pharmacie sur nos échantillons ont montré qu'ils étaient toxiques pour la souris (dose 100 p. 100 mortelle : 10 gr./kg. sous-cutané) [1].

Réf. : (1) PARIS (R.). — Travaux inédits.

Dichapetalum toxicarium Engl. (Herb. : 609 Tai.)

Guéré : *Souin*.

Reconnu comme toxique par les populations proches du Liberia, le *D. toxicarium* entre dans la composition de certains poisons de flèche guérés. Si la toxicité de cet arbre est certaine, la nature du principe toxique est encore douteuse : cette espèce renferme des traces d'alcaloïdes et une saponine non hémolytique; elle ne contient pas de glucosides. Il semblerait que la toxicité soit due à une résine. La découverte récente (1) dans une espèce voisine, le *D. cymosum*, de l'acide monofluoroacétique, corps très toxique, permet de supposer que c'est aussi le principe actif du *D. toxicarium*.

Réf. : MARAIS (J. S. C.). — L'acide monofluoroacétique, principe actif du « Gilblaar », *D. cymosum*. — *Onderstepoort. J. Vet. Sc. Animal Ind.*, 20, 67-73, 1944.

MIMOSACÉES.

Acacia albida Del. (Herb. : 141 Ferkéssédougou.)

Bambara, Dioula, Malinké : *balenza, balanzan*; Mossi : *zangha*.

Le décocté d'écorces est donné en boisson comme antivomitif; le macéré sert en lavage et frictions pour combattre la pneumonie. Cet *Acacia* entre dans la thériaque antilépreuse utilisée dans la région de Kaya.

L'écorce du tronc renferme 28 p. 100 de tanin, la racine n'en contient que 5 p. 100 (DALZIEL).

Acacia arabica Willd. (Herb. : 225 Kong.)

Bambara, Dioula, Malinké : *barana*; Gourmantché : *kada trépon*; Mossi : *pérananga, tiaranlangu*; Niennengué : *kambani*; Guimini : *bagana*.

Cet *Acacia*, qui fournit la gomme arabique, est quelquefois utilisé comme plante médicinale : la pulpe de feuilles est recommandée en applications sur les paupières, contre les ophtalmies. En gargarismes, le décocté d'écorces est donné contre les plaies de la bouche; il est pris en boisson contre les douleurs gastro-intestinales et comme antidiarrhéïque. Les écorces très riches en tanin (de 18 à 23 p. 100) sont utilisées pour tanner les cuirs. Exportée en grande quantité du Sénégal, la gomme ne fait, en Haute-Volta, l'objet d'aucun commerce.

Acacia campylacantha Hochst.

Tagouana : *Oufi*; Dioula : *monégré, wanoubé*; Haoussa : *farichenchafo*; *Bambara : *Sadié*; *Baoulé : *koundo*; *Mossi : *guara* (BÉCUIÉ).

C'est le plus septentrional des acacias; on le rencontre déjà en Côte-d'Ivoire dans la zone de transition entre la forêt et la savane.

La pulpe d'écorce sert en frictions dans le traitement des œdèmes; le décocté de racines, additionné de farine de baobab sert en boisson dans le traitement de la syphilis. D'une façon plus générale, il est recommandé contre les maux d'estomac, de boire un peu de macéré d'écorces.

Les écorces contiennent des tanins, des gommés et un mucilage.

Acacia macrostachya Reichenb. ex Benth. (Herb. : 1042 Saria.)

Mossi : *zama naga, *guembaogo* (BÉCUIÉ).

Les écorces de racines sont utilisées pour préparer les lavements des jeunes enfants.

Acacia mellifera Benth. (Herb. : 998 Lawra.)

Haoussa : *bakin kaya*; Dagari : *guoissogola*.

La racine a la réputation de calmer les quintes de toux : on se contente de la déglutir après l'avoir longuement mâchée.

Acacia pennata Willd. (Herb. : 763 Olodio.)

Krou : *nê, nra*, **lakhîé* (A. CHEV.); Shien : *kwétié*; Yacouba : *danguéyé*; *Attié : *mala*; Abidji : *m'ba* (IVANOFF).

Le jus des feuilles est donné en lavements pour soigner les orchites. La décoction est réputée fébrifuge. Le jus des feuilles de *Physalis angulata* et d'*A. pennata* est recommandé en frictions contre les dermatoses (herpès, dartres, boubouille, etc.). Les attiés se servent des feuilles comme toxique de pêche (IVANOFF).

Acacia Rehmanniana Schinz. (Herb. : 1018 Saria.)

Mossi : *guonposogo*.

Les racines et les feuilles de cet acacia sont données contre les maux de ventre.

Acacia Seyal Del. (Herb. : 1003 Lawra.)

Dagari : *gosié*; *Mossi : *Gompélaga* (BÉCUIÉ).

Acacia Sieberiana DC. (Herb. : 1002 Volta-Noire.)

Dagari : *fasa kaya, gopéla*.

Ces deux espèces sont utilisées indifféremment pour soigner les douleurs gastro-intestinales.

Elles fournissent une gomme utilisée par les indigènes. L'*A. Seyal* donne une gomme contenant jusqu'à 80 p. 100 d'arabine, des résines, des matières colorantes et des enzymes (WEHMER).

Les écorces contiennent 30 p. 100 de tanin.

Acacia stenocarpa.

*Mossi : *gominga, gopélgha*; *Bissa : *sasé* (R.-P. PROST).

La décoction d'écorces est donnée en boisson contre la lèpre et la dysenterie (R.-P. PROST). Cet acacia peut fournir de la gomme et des tanins (6,6 p. 100).

Albizzia ferruginea Benth. (Herb. : 1149 Abengourou.)

Ashanti : *ahuéfo séméla*; Bété : *pouï*; *Agni : *açiaïn baka*; Wobé : *poué*;
*Yacouba : *zoan*; *Gouro : *doumoti* (AUBRÉVILLE).

L'écorce de ce grand arbre assez répandu en Côte-d'Ivoire est utilisée sous forme de décocté contre la dysenterie (boisson) et pour le lavage des plaies.

Albizzia sassa Macbride. (Herb. : 493 Duékoué.)

Guéré : *zéra*; Shien : *zagé, zazé*; Bété : *nienpotizen*; Ashanti : *kban-uban*; *Baoulé : *Bangban*; *Ebrié : *pétempé, béttempé* (AUBRÉVILLE).

Cet *Albizzia*, rappelant par son port l'*Albizzia Zygia*, est extrêmement répandu en Afrique occidentale. Il est quelquefois utilisé pour ses propriétés médicinales, surtout en qualité de purgatif (décocté d'écorces de tiges en boisson ou pulpe d'écorces en lavements). Les shiens s'en servent aussi contre les œdèmes des jambes: après avoir pratiqué des scarifications sur le membre, on le recouvre d'une pâte obtenue à partir des jeunes pousses d'*A. sassa* et du fiel de serpent; l'*Albizzia sassa* sert aussi à soigner la gale (frictions avec les écorces pilées additionnées de kaolin) et à rendre les femmes fécondes (lavement avec le décocté d'écorces).

Albizzia sp. (Herb. : 810 Sakassou.)

Baoulé : *N'Blomblou*; Shien : *zazé*; Dioula : *mangwa*.

Les écorces de racines de cet *Albizzia* sont utilisées par les baoulés de Bouaké et des environs dans le traitement de la fièvre jaune (lavement avec le décocté et frictions avec les marcs résiduels). Le décocté de racines et de citron sert quelquefois comme aphrodisiaque (région de Marabadiassa).

Albizzia Zygia Mac Bride. (Herb. : 165 Niangho.)

Senoufo : *dekan*; Yacouba : *zaa*; Shien : *niépé, zazé*; Bété : *niapoï*; Gagou : *kouïn*; Ashanti; Abbron : *koro*; Agni : *koulé*; Koulango : *laranoudio, naramougou digo*; *Attié : *koa*; *Baoulé : *gori, koli, koli-bangban*; *Malinké : *toumoughi, tomoubé*; *Ouobé : *Séa*; *Krou : *mahé*; *Ebrié : *droupahia*; *Gouro : *doumoti* (AUBRÉVILLE); *Abé : *wochi*; Tagouana : *pangbali* (A. CHEVALIER).

L'*A. Zygia* est très répandu dans toutes les régions forestières et même dans les savanes de Haute-Côte-d'Ivoire. Il ne remonte guère plus haut que le 11° latitude N.

La décoction de feuilles est donnée en boisson et en bains pour combattre les courbatures fébriles.

Dans le baoulé et chez les agnis, l'*A. Zygia* est utilisé, comme l'*A. sassa*, pour ses propriétés purgatives et contre la stérilité des femmes. Il est parfois considéré comme aphrodisiaque.

Dichrostachys glomerata Chiov. (Herb. : 1020 Saria.)

Haoussa : *doundou*; Mossi : *susutga, chuchutouga*; *Baoulé : *ovié fofoué*; Bambara : *glikigoro* (BÉCUCÉ).

Les racines de ce petit arbuste sont parfois utilisées, en Haute-Volta, contre les gastralgies (décocté de tiges en boisson), comme anthelminthique et purgatif (pulpe ou décocté de racines en boisson).

Entada abyssinica Steud. (Herb. : 121 Katiola.)

Dioula : *samanéré*; *sammédéré*; Bambara : *samanéréni*; Tagouana : *Kon*; Guimini : *oufri*; Koulango : *nagualidjo, nagualigo*; Abron : *sanfassa*.

L'*Entada abyssinica* est un petit arbre, très abondant dans les savanes de la Moyenne-Côte-d'Ivoire; on le rencontre surtout en terrains frais dans les régions de Bouaké, Katiola et principalement de Bondoukou; il est moins fréquent en Haute-Volta. Cette espèce est très utilisée par les guérisseurs indigènes : à Kong, le jus des écorces délayées dans du lait est donné en boisson comme antidysentérique.

L'indication la plus fréquente est celle de fébrifuge : on prescrit, *per os*, le décocté ou l'infusé de feuilles et de racines.

Les graines d'*Entada* sont utilisées dans le traitement de diverses affections de l'œil, en particulier de la cataracte et des maladies du fond de l'œil (1) : les graines sont préalablement torréfiées, puis décortiquées et pulvérisées; la poudre est donnée, deux fois par jour, en prises nasales.

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — Sur un traitement africain de différentes affections oculaires.

Entada africana Guill. et Perr.

Pallaka : *nanemé*; Bambara : *dibidjama tiéma*.

Les feuilles de cet arbre sont employées comme piscicide par les pal-lakas et les bambaras.

GAUDIN et VACHERAT (1) ont montré qu'un digesté de feuilles au 1/1.000 était capable de tuer le poisson en douze heures, et que la plante, même à la dose de 5 grammes par kilogramme d'animal, n'était pas toxique pour le cobaye. Cette plante contiendrait de la roténone.

Réf. : (1) GAUDIN, VACHERAT. — Recherches sur la roténone et le pouvoir ichthyotoxique de quelques plantes du Soudan français. — *Bull. Scien. Pharmacol.*, 1938, 10, 385-94.

Entada sudanica Schweinf.

Bambara : *Samanéré*; *dibi diaba*; Dioula : *samédéré*; Senoufo : *nangué*; Mossi : *séongho*; Malinké : *diali Kamba*; Dagari : *sansola*.

Rare en Côte-d'Ivoire, l'*E. sudanica* se rencontre par contre fréquemment en terrains frais, dans les formations de savanes plus ou moins ouvertes de la Haute-Volta. Les gouins et autres populations agricoles le conservent au milieu de leurs champs lors des défrichements, car ils en utilisent les feuilles comme fourrage. Les écorces et les graines jouissent d'une bonne réputation d'espèce médicinale et sont couramment vendues sur les marchés indigènes.

La drogue est employée soit seule, soit en association avec différentes essences telles que *Hymenocardia acida*, *Bauhinia reticulata*, *Combretum sokodense*, dans le traitement de la fièvre et des courbatures fébriles (décocté en boisson et bains).

Certaines matrones utilisent une pâte faite avec du savon indigène et des feuilles d'*Entada* comme abortif.

De nombreux guérisseurs mossi nous ont vanté les propriétés curatives d'*E. sudanica* dans le traitement du « fonsré » (angine en général) et surtout du « gosré » (forme particulière d'angine rappelant la diphtérie) : le traitement est assez brutal, mais très efficace : il consiste à prendre des lambeaux d'écorces, à les rouler sur un petit bâton et à écouvillonner jusqu'au sang le fond de la gorge. Le malade doit boire et se gargariser avec une décoction de ces mêmes écorces (1).

D'après WEHMER, cette plante contient 10 p. 100 de gomme adragante et 90 p. 100 de gommes solubles dans l'eau.

Des essais de toxicité ont été pratiqués par GAUDIN et VACHERAT sur le poisson et le cobaye. Les feuilles beaucoup moins toxiques que celles d'*E. africana* produiraient sur le poisson un ralentissement des mouvements natatoires, puis de l'incoordination motrice et une paralysie plus ou moins complète précédant de peu la mort de l'animal. Les feuilles ne sont pas toxiques pour le cobaye (2).

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — Note sur les applications thérapeutiques d'*E. sudanica*, Schweinf. en Côte-d'Ivoire.

(2) GAUDIN, VACHERAT. *Loc. cit. Supra*.

Parkia biglobosa Benth.

Néré, nété.

Baoulé : *kpalé, kouapé*; Dioula, Malinké, Bambara : *néré, nété*; Tagouana : *nindé, nengué*; Senoufo : *naingué tchigué*; Gourmantché : *koudoufou*; Mossi : *douaga, konga*; Haoussa : *doroua, orava*; Djerma : *dosso*; Dagari : *doï*; Gouro : *méné méné*.

Le *Parkia biglobosa* se rencontre dans la zone soudanienne de l'Afrique

Occidentale; il est particulièrement abondant en Haute-Volta, où les indigènes le respectent lors des défrichements sur les terrains destinés aux cultures.

L'écorce de cet arbre est assez souvent employée par les guérisseurs indigènes, dans le traitement des plaies et ulcères, après l'avoir pulpée et additionnée de jus de citron. La décoction aurait des propriétés antirachitiques, reconstituantes et fébrifuges.

Il entre dans la composition d'un traitement antilépreux de la région de Kaya avec 32 autres plantes.

Nous n'insisterons pas sur la valeur alimentaire de la pulpe de « néré » qui constitue, pour les indigènes, un aliment énergétique de première importance et un condiment, le « Soumbala », très apprécié. Elle a même été utilisée en Europe comme farine diététique (1). Les écorces sont riches en tanins.

Réf. : (1) CRÉTÉ (L.). — *Le Néré et quelques autres Parkia de l'Afrique occidentale*. Thèse doct. Pharm. (Paris, 1910).

Parkia filicoidea Well. (Herb. : 1014.)

Krou, Guéré : *banga*; Néyau : *bogié*, **pipigbalé* (AUBREVILLE).

Ce *Parkia* se rencontre surtout dans les deciduous forests, et dans les galeries forestières de la zone de transition savane-forêt.

En médecine indigène, l'infusion d'écorces sert comme tonique et anti-diarrhéique. Dans la région de Man, elle est utilisée pour le traitement des orchites : le décocté d'écorces est donné en lavements, tandis que les marcs résiduels servent à frictionner les testicules et la région de l'aîne.

Les gousses entières, et plus particulièrement l'écorce du fruit, sont utilisées pour intoxiquer le poisson.

La pulpe du fruit est consommée, mais les noirs prétendent que si le fruit n'est pas complètement mûr elle provoquerait des nausées, des vomissements et du collapsus.

La pulpe contient un alcaloïde et un glucoside cyanogénétique (1).

Réf. : (1) ANONY. — *Bul. Imp. Inst.*, 20, 461, 1922.

Pantaclethra macrophylla Benth. (Herb. : 245.)

Yacouba : *zâ*; Guéré : *zaoué*; Shien : *zazé*; Néyau : *niapoué zaoué*; *Wobé : *dio*; *Agni : *atta*; *Yacouba : *seridieu*; *Ebrié : *mbleg - bahia* (AUBREVILLE).

Arbre de taille moyenne, le *P. macrophylla* est surtout abondant dans la région montagneuse de Man, au bord des rivières, dans les terrains frais. Il est reconnaissable à ses gousses énormes, larges et épaisses.

Les écorces et les graines sont utilisées dans la région de Man comme

ichtyotoxique, et entrent parfois dans la composition de poisons de flèches.

En médecine indigène, les écorces sont employées comme antidysentérique, en lavement et comme antipsorique en frictions.

L'analyse a montré l'existence dans les graines d'un alcaloïde toxique, la pancine (HENRY). Elles fournissent de 30 à 40 p. 100 d'une huile semi-solide, jaune pâle, riche en albuminoïdes et assez appréciée en stéarinerie.

Tetrapleura Chevalieri Bak. f.

Cette essence nous a été signalée dans la région de Taiï, comme ichtyotoxique.

Tetrapleura tetraptera Taub. (Herb.: 323. Bangolo.)

Guéré : *Koussa*; Krou : *draadié*; Néyau : *koussimossou*; Shien : *koussékié céhié*;
Bambara : *ouara*; Dan : *za, zan*; Abé : *chéré chéré*; Ebré : *m'békéré, m'bégré*;
Baoulé : *plakassé*; Guimini : *soumandi*; Bété : *séké, sékéhi*; Agni : *eschésé*;
Haoussa : *darvo*; Attié : *tchiékéboué*.

D'une aire d'habitation qui s'étend de la Casamance au Congo, cet arbre est assez abondant, quoique dispersé, dans la zone forestière de la Côte-d'Ivoire; il est facilement reconnaissable à ses fruits noirs violacés, odorants, portant sur chaque face une arrête médiane, déterminant une section cruciale.

Les guérés et les krous se servent des gousses pour capturer le poisson. D'une façon plus générale, on utilise la décoction d'écorces en boissons et en bains comme reconstituant, soit après une maladie, soit après une grande fatigue. Elle aurait, en outre, des propriétés antiblennorragiques (décocté d'écorces en boissons et lavements).

L'analyse des graines a mis en évidence l'existence de sucres, de tanins, et d'une saponine, vraisemblablement responsable de l'action ichtyotoxique de la drogue (WEHMER).

Xylia Evansii. Hutch. (Herb. : 1158 Ouné.)

Gagou : *gouagbouin*; Shien : *kousséké séké*; Agni : *brékécé*; Yacouba : *bouho*;
Gouro : *biridiri*; Guéré : *zohoué*.

Cet arbre est parfois confondu par les indigènes avec l'espèce précédente. Il est disséminé dans les « rain forests » de la Côte-d'Ivoire où il est facilement reconnaissable à ses feuilles dotées d'une seule paire de pinules opposées et à son pétiole muni d'une grosse glande au sommet.

Les indigènes en utilisent parfois le décocté de tiges feuillées en boisson, comme cholagogue et fortifiant.

CAESALPINIÉES.

Afzelia africana Smith. (Herb. : 175 Niakaramandougou.)

*Attié : *bo*; *Agni : *m'boro*; *Bambara : *dangha* (AUBRÉVILLE); Tagouana : *tiémé*; Bambara : *lingué*; Baoulé : *kpa kpa, koua koua*; Senoufo : *tiébé*; Guimini : *tiégué*; Gourounsi : *kiépouin*; Koulango : *Kwassalio, toukouzingou*; Abron : *kotogiben*; *Mossi : *Kankalga* (BÉCUÉ).

Très répandu dans toute l'Afrique Occidentale, le *lingué* est assez abondant dans les savanes et les galeries forestières de la Côte-d'Ivoire-Haute-Volta. C'est une des rares essences de savane que l'on retrouve à l'intérieur des forêts denses : il semble que l'on doit considérer cette espèce comme caractéristique des formations fermées et comme un représentant d'une végétation primitive aujourd'hui détruite (BÉCUÉ).

A. africana est, comme la plupart des arbres de savane d'une certaine taille (Fromager, *Daniellia*, *Chlorophora*, *Khaya*, etc.), souvent considéré comme fétiche; le prélèvement des drogues se fait alors selon certaines règles, à des heures déterminées, tandis que l'administration du médicament est spéciale : trois doses pendant trois jours ou trois fois par jour, si le malade est du sexe masculin, quatre doses, etc., s'il s'agit d'une femme; récipient tenu de la main droite ou de la main gauche, etc.

Le *lingué* est rarement utilisé seul. Les associations les plus fréquentes sont : Tamarin et *Ficus capensis* (décoction de racines en boisson), contre la maladie du sommeil et comme contre-poison, Tamarin et *Afrormosia* comme diurétique, fébrifuge et antivomitif (pulpe d'écorces). Le décocté de feuilles d'*A. africana*, de *Syzygium guineense* et de fruits de *Xylopia* est donné, *per os*, dans le traitement des œdèmes généralisés. En boisson, le décocté pimenté de racines sert à combattre la blennorragie et les maux de ventre. La poudre de racines, délayée dans la bière de mil, est utilisée en Haute-Volta dans un traitement médical des hernies. Dans la même région, les gens souffrant de douleurs lombaires doivent se frictionner avec un savon préparé extemporanément avec des cendres d'écorces et du beurre de karité.

Les cendres du fruit, très riches en sel potassique, sont utilisées en applications locales sur les lépromes (région de Niakaramandougou).

Le Docteur MIQUEL signale que l'écorce pilée, mélangée à du mil, est utilisée en médecine vétérinaire.

A notre connaissance, seuls les fruits ont été étudiés chimiquement : les graines cyanogénétiques fournissent une huile (19 à 21 p. 100) épaisse, jaune rougeâtre, à odeur aromatique.

Afzella bella Harms. (Herb. : 1097 Oumé.)

Gouro : *foué*; Gagou et Shien : *woulé*; *Ebrié : *agbésan* (AUBRÉVILLE); *Bonoua : *asemigniri* (A. CHEVALIER).

Cet arbre est assez commun dans la zone de forêt sèche; la poudre d'écorce est parfois utilisée, en décoction dans du bangui, contre les dermatoses suppurées.

Bandeiraea simplicifolia Benth. (Herb. : 473 Zarabaon, 559 Guiglo.)

Guéré : *bouogla, boogra, gera*; Krou : *Balio*; Bété : *Kpé koléï, kokoula*; Shien : *gpapelé, kpélé kpélé*; Gouro : *pio-pio, poné*; Agni : *borokotoa*; Koulango : *abobo*; Abron : *kadia*.

Arbuste lianescent, très commun dans toutes les formations secondaires humides de la Basse Côte-d'Ivoire, le *B. simplicifolia* est assez fréquemment employé dans la thérapeutique indigène. Bien connu des noirs, il entre plutôt dans la catégorie des « remèdes de bonnes femmes » que dans l'arsenal médicamenteux des guérisseurs spécialisés. Il paraît cependant avoir une action prépondérante sur le système gastro-intestinal; en effet, la décoction de feuilles et de tiges feuillées est donnée en boisson comme antivomitif, purgatif, antidiarrhéique, décongestif pelvien et aphrodisiaque. Un emplâtre de pulpes d'écorces est appliqué sur les chancres mous. Un lavement préparé avec le jus des feuilles serait souverain contre les maux de reins.

Les indigènes vantent les propriétés antiseptiques et cicatrisantes de cette plante et en utilisent le décocté pour le lavage des plaies suppurées.

Bauhinia reticulata DC.

et **Bauhinia Thonningii** Schum. (Herb. : 105 Katiola.)

Malinké et Bambara : *Niama*; Dioula : *niamairi*; Guimini : *iérouram, iéoura*; Senoufo : *thiama*; Baoulé : *gaméla*; Haoussa : *kalongo*; Dagari : *banya*; Gouin : *bembamo*; Gourounsi : *vaniéno*; Mossi : *barendé, bodengé*; Peul de Dori : *barkéï*; Lobi : *barna*; Yaouré : *diamba*; Gouro : *bé*; Bété : *Dahuo* (A. CHEVALIER); Agni : *niama*; Koulango : *insinko*; Abron : *piti pata*.

Ces deux espèces confondues par les indigènes se rencontrent fréquemment dans la zone de savanes boisées et au delà. Le *B. Thonningii* est répandu depuis la Haute Côte-d'Ivoire jusqu'aux lisières de la forêt, tandis que *B. reticulata*, espèce plus xérophile croît surtout dans les régions sahéliennes de la Haute-Volta. Ce sont des arbres tourmentés, le plus souvent buissonnants, reconnaissables à leurs feuilles bilobées semblables à des ailes de papillon. Ils sont d'autant plus caractéristiques de cette végétation de savane que, particulièrement résistants, ils subsistent encore après les feux de brousse et envahissent même les terrains déboisés par l'homme.

Bauhinia fait partie des plantes les plus couramment utilisées dans la

pharmacopée indigène; il est surtout indiqué dans le traitement des plaies et des affections gastro-intestinales. Appliquée sur les plaies, ulcères, coupures et même lépromes, la poudre de feuilles ou d'écorces paraît surtout jouer le rôle d'hémostatique et de cicatrisant, en raison de l'action probable des tanins qu'elle contient (2). Dans les troubles intestinaux, le *Bauhinia* agit surtout comme purgatif par le quercitose que renferment les feuilles (1), et c'est vraisemblablement aussi pour ses propriétés purgatives que le décocté de *Bauhinia* est donné aux femmes en couches pour faciliter l'expulsion de l'enfant.

Parmi les autres emplois médicaux, signalons la décoction de feuilles, en boissons et bains, donnée comme calmant et antirachitique aux nouveau-nés. Associées au *Cymbopogon giganteus* et à l'*Afromosia laxiflora*, les feuilles constituent un remède réputé fébrifuge (boisson, bains, bains de vapeur) et diurétique (rôle possible des tartrates et de l'acide l-tartrique) [3]. Enfin, les fruits entrent dans diverses préparations prescrites contre la toux, les bronchites, les céphalées.

Les feuilles de *Bauhinia* sont ajoutées à diverses préparations plus ou moins complexes où elles agissent par les tanins et surtout par l'acide tartrique qu'elles apportent. Les fruits de *Bauhinia* ont été assez bien étudiés chimiquement : ils contiennent 16 p. 100 d'extrait balsamique, 1,1 p. 100 de sucres réducteurs, 2 p. 100 de saccharose, 6 p. 100 d'hydropectine, 5,3 p. 100 d'acide l-tartrique. Les feuilles sèches renferment 5 p. 100 d'acide l-tartrique, une quantité élevée de tanin et 0,5 p. 100 d'un hétéroside flavonique, le quercitose (1-2); les racines et les écorces possèdent 20 p. 100 de tanin et des traces d'alcaloïdes (3).

Réf. : (1) RABATE (J.). — *J. Ph. et Ch.*, 1938, 1^{re} série, 28, 435-37.

(2) RABATE (J.) et GOUREVITCH (A.). — *C. R. Acad. Sciences*, 1938, 206, 1755-6.

J. Ph. et Ch., 1938, 28, 386-97.

J. P. C. (9), 1941, 1, 524-5.

R. B. A., 1938, 18, 604-12.

(3) ANONYME. — *B. I. I.*, 1907, V, 258.

ANONYME. — *B. I. I.*, 1921, 19, 141.

BRAY. — *Analyst.* 1921, 46, 401.

**Berlinia acuminata* Sol. (Herb. : 25 Katiola.)

Tagouana : *Bédiala*; Senoufo : *Tiébé*; Bambara : *Kosso*; Baoulé : *Kwa-Kwa*;
Gouro : *papa*; *Abé : *mélégba*; *Attié : *blégba*; *Attié : *guéguiro-wa-baka*;
Néyau : *botu* (A. CHEVALIER); Dioula : *Fouroumbon*.

Le *B. acuminata* est un bel arbre très décoratif au moment de la floraison, de janvier à mars, avec ses grandes fleurs blanches; on le rencontre, en forêt et dans la zone préforestière, dans les endroits humides, le long des cours d'eau.

Dans la région de Bouaké, Katiola, Dabakala, le décocté de tiges feuil-

lées est considéré comme fébrifuge, cholagogue et antivomitif : il est donné en boisson et en frictions sur tout le corps.

En pays guéré, il est surtout employé pour ses propriétés éméto-purgatives comme contre-poison, purgatif et vomitif.

L'écorce, qui laisse exsuder une résine jaune, sert parfois dans le traitement des plaies. C'est un *Berlinia*, le *B. Eminii*, qui fournit le Kino d'Afrique.

Burkea africana Hook. (Herb. : 1072 Lawra.)

Dagari : *Tinto*; *Malinké : *Siri*; *Mossi : *Sierra* (BÉGUÉ).

Rare en Côte-d'Ivoire, le *Burkea* devient plus fréquent en Haute-Volta où les indigènes l'utilisent parfois, en frictions locales et en boissons, comme fébrifuge. D'après LAFFITTE, il est considéré comme toxique pour le bétail.

Bussea occidentalis Hutch. (Herb. LAFFITTE : 213 Man.)

*Attié : *boto* (AUBRÉVILLE); *nomotcho*; *Agni : *homaidi*; *Néyau : *da bugrohi*, *nali sékahi* (A. CHEVALIER); *bohamoné*; *Wobé : *ba*; *Krou : *diokotou*; *Yacouba : *blandié* (AUBRÉVILLE); *Douagli* (LAFFITTE); *Dan : *Zoulekpa*; *Guéré : *Sahié* (PORTÈRES).

Arbre de dimensions moyennes le *B. occidentalis* se rencontre en Afrique occidentale depuis la Sierra Leone jusqu'en Gold Coast. En Côte-d'Ivoire, il est particulièrement abondant dans la région montagneuse de Man, et à l'Est de la colonie dans les réserves de Tankessé et d'Agboville. Dans les forêts il est fréquent mais dispersé. On le retrouve dans les régions côtières, au bord des rivières et des lagunes (AUBRÉVILLE). Au moment de la floraison, la cime de l'arbre paraît couverte d'un dôme jaune d'or dû aux grandes inflorescences terminales et dressées.

Les feuilles toxiques servent pour la pêche (PORTÈRES). Mélangées à du maïs, les écorces sont utilisées, par les indigènes, pour empoisonner les singes, dont ils consomment ensuite la chair, mais rejettent les viscères. D'après LAFFITTE, la quantité nécessaire pour empoisonner un bœuf serait de quatre plaques grandes comme la main. Écrasé entre les dents, un morceau d'écorce provoque une salivation marquée, avec picotements et fourmillements de la langue, suivie d'une soif sensible; puis on a l'impression d'avoir les lèvres gercées et enflées, puis des démangeaisons du cuir chevelu et des bouffées de chaleur au visage, puis un voile léger. Ces sensations disparaissent au bout d'une demi-heure à une heure (LAFFITTE).

***Caesalpinia Crista** L. (Herb. : 813 Kouadiakro.)

Dioula : *tonzien*; Shien : *kpagouéko*, *kwéya*; Bété : *gpo*; Agni : *melen fofou*; Ashanti : *agneuri*, *auéri*, *niuré*; Baoulé : *alli*, **guama* (A. CHEVALIER).

Très commune autour des villages, dans les brousses secondaires, cette

liane est parfois utilisée par les guérisseurs pour soigner les maux de dents. Elle paraît avoir des propriétés révulsives qui la font appliquer comme emplâtre dans les douleurs intercostales, points pleuraux. A l'intérieur, la poudre de tiges ou de racines, délayée dans du vin de palme, est donnée comme aphrodisiaque et contre la stérilité des femmes. Les graines, données parfois en décoction comme fébrifuge, servent plus communément de pions dans un jeu très courant en Côte-d'Ivoire, rappelant vaguement le jeu de dames.

Cette plante doit ses propriétés médicinales à un principe amer, la bonducine, à un alcaloïde, et à une résine la « bonducin résine » isolée par BACON. Le bois contiendrait deux principes colorants, la brasiline et la brasiliene (1).

Réf. : (1) WEHMER (p. 509-510).

WATT et BREYER BRANDWIJK. — *Medicinal and poisonous plants of South Africa*, p. 69.

***Cassia Absus** L. (Herb. : 1015 Dissin.)

Haoussa : *Fideli*; Malinké : *korobo messin*.

Cette petite plante se rencontre sporadiquement en Côte-d'Ivoire, dans des régions extrêmement variées : Bingerville, les savanes lagunaires, Abengourou, Bondoukou, le pays lobi (Gaoua). Au point de vue thérapeutique, les graines sont employées, par quelques guérisseurs spécialisés dans le traitement des diverses affections oculaires, sous deux formes médicamenteuses : décocté de graines et poudre de graines préalablement soumises à une légère torrification. Poudre et décocté sont mis dans l'œil des malades atteints de cataractes et de diverses affections du fond de l'œil (1). Nous avons eu l'occasion de suivre pendant plusieurs mois, le traitement d'un ouvrier d'yeux réputé et d'observer, sur quelques dizaines de malades, l'effet de cette thérapeutique. Dans l'ensemble des cas nous avons pu enregistrer des guérisons ou des améliorations notables (1). L'expérimentation de ces divers traitements est en cours.

Si l'action pharmacologique des graines de *C. Absus* n'a jamais été étudiée, la composition chimique est mieux connue : les graines entières contiennent une huile composée d'acides oléïques (16,32 p. 100) linoléïque (47,32), linoléinique (0,41), palmitique (6,28), stéarique (8,10), lignocérique (0,82), d'insaponifiable (8,40 p. 100) et de glycérol (10,40) [2].

En plus de la toxalbumine, l'absine, comparable à l'abrine retirée des graines d'*Abrus precatorius*, SIDDIQUI et ses collaborateurs ont isolé deux alcaloïdes bien cristallisés : l'isochaksine et la chaksine (1,5 p. 100) [3] dont la formule et différents sels sont connus.

Réf. : (1) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — Sur un traitement africain de différentes affections oculaires.

(2) ZAFARUDDIN (Ahmad). — Oil of *Cassia Absus*. *Z. Untersuch Lebensm.* 70, 166-9 (1935).

(3) **SIDDIQUI (S.)** et **ZAFARUDDIN (Ahmad)**. — Alkaloids from seeds of *C. Absus*, L. — *Proc. Indian Acad. Scien.* 2 A, 421-5 (1935).

RAJKAPUR (Hans), **NATH GAIND (Kidar)**, **SINGH NARANG (Kastar)** et **NAY RAY (Inanendra)**. — A new formula for chaksine, the alkaloid of *C. Absus* and some experiments on its constituents. *J. Indian Chem. Soc.* 17, 281-4 (1940).

SIDDIQUI (S.) et **AHMAD (Z.)**. — The new formula for chaksine. — *Indian Chem. Soc.* 18, 589-90 (1941).

VISHNA NATH PURI, **VISHNA NATH SHARMA**, **SIDDIQUI (S.)**. — Studies of the alkaloids of *C. Absus*. *J. Sc. and Ind. Research*, 4, 701-4 (1946).

AGGARWAL (M. L.), **RAY (J. N.)** et **SEN (D. C.)**. — Chaksine. — *Science and Culture*, 12, 201 (1946).

Cassia alata L. (Herb. : 76 Katiola.)

Dartrier.

Tagouana : *n'kombo*; Guimini : *basa*; Dioula : *monmonbougro*; Maho : *kraba, kaaba*; Krou : *Zadiago, saïkloho*; Gagou : *kogoué*; Shien : *douflabo*; Bété : *gobléï*; Agni : *Nia adro*; Abron : *yamadro*; Koulango : *bendassidio*; Haoussa : *filesco*; *Côte-d'Ivoire : *hire, nga - hira* (DALZIEL); *Yacouba : *kotabalé* (CURASSON).

Le dartrier est une belle plante très décorative avec ses longues feuilles et ses longs épis de fleurs jaune orangé; très commun en Afrique Occidentale, on le rencontre surtout autour des villages où il est soigneusement entretenu.

La pulpe ou le suc de feuilles fraîches est utilisé, en applications ou badigeonnages locaux, dans les dermatoses herpès, dartres et mycoses. Il produit un soulagement immédiat et une rapide guérison. La décoction de feuilles est donnée en boisson et quelquefois en lavement comme purgatif, antidysentérique et antiblennorragique.

Les propriétés purgatives de cette drogue la font employer dans les traitements de l'ascite et de la lèpre, où les guérisseurs recherchent une action violente sur le tube digestif. Toutes les parties végétatives de cette plante contiennent des doses importantes d'acide chrysophanique (2,2 p. 100 dans les fruits : chiffre dépassant la teneur des folioles de séné et de la pulpe de casse) [1].

Réf. : (1) MAURIN. — *B. S. P.*, 1927, 34, 10.

Cassia obovata Collad. (Herb. : 1051 Kaya.)

Séné du Sénégal.

Peul de Kaya : *Balébaléri*; Peul de Dori : *Wema kouta*.

Le *Cassia obovata* ne croît à l'état sauvage, en Haute-Volta, que dans le secteur soudanais septentrional (région de Kaya, Dori). Il est employé loca-

lement par les indigènes comme purgatif cathartique, mais ne fait l'objet d'aucun commerce, les peuplements naturels étant beaucoup trop loin des ports d'embarquement. Inscrit au Codex français depuis 1937, ce séné n'est pas officinal dans toutes les pharmacopées (Espagne, Autriche, Italie, Portugal), quoique sa teneur en principes actifs soit sensiblement égale à celle du *C. acutifolia* et *angustifolia* (1,10; 1,55; 1,30 p. 100 de glucosides antraquinoniques dans les folioles des variétés sauvages et 1,2; 1,3; 1,45 dans les gousses).

Réf. : PERROT (Em.). — *Matières premières usuelles au Règne végétal*, p. 1426.

Cassia occidentalis L. (Herb. : 37 Katiola.)

Herbe puante, café nègre, faux kinkelibah.

Tagouana : *bambanboukro*; Pallaka : *pongouolo*; Senoufo : *n'kong, kong*; Bambara : *baguelé*; Haoussa : *rèye doré*; Dioula : *saka saka nobrou, manangbourou*; Mossi : *dobo-dobo* (bonne femme); Guéré : *nonié*; Shien : *baguidi*; Gagou : *bougré*; Gouro : *noulégo, ziribétendé*; Baoulé : *Sangou srésrés*; *Agni : *ouamé* (herbe puante) [HECKEL].

Le *C. occidentalis* est un arbuste buissonnant ne dépassant guère 1 m. 50 de hauteur, extrêmement fréquent dans toutes les formations secondaires récentes, autour des villages, dans les lougans abandonnés, au bord des routes. On le rencontre aussi bien dans le bush littoral humide de la Basse-Côte-d'Ivoire que dans les régions sèches de la Haute-Volta.

Les différentes parties de la plante fournissent des drogues assez employées par les guérisseurs indigènes, comme purgatif et diurétique dans le traitement de diverses maladies :

— contre la fièvre jaune, les ictères, ils utilisent soit le décocté de tiges feuillées en boisson, soit le suc des feuilles en instillations oculaires; les marcs résiduels servent à frictionner le malade. Le *C. occidentalis* est souvent mélangé avec *Hoslundia opposita*, *Dichapetalum flexuosum* et *Drepanocarpus lunatus*.

Pour ses propriétés purgatives, il est donné en boisson contre les œdèmes généralisés (ascite ?), les maux de ventre et la lèpre sous forme de poudre de feuilles, de racines de citronnier et de maniguette délayée dans du vin de palme.

Comme diurétique, il est recommandé dans le traitement des maladies vénériennes (blennorragie, chancre mou), quelquefois associé à diverses solanées.

Les guérés le considèrent comme fébrifuge et s'en servent pour combattre la fièvre palustre et les affections bronchiques.

Deux utilisations des graines nous ont été signalées : l'une dans le Baoulé où une pâte de graines d'oignon et de sel est appliquée localement dans les cas de draconculose, sur l'orifice de ponte de la filaire; l'autre par un « ouvrier d'yeux » de race malinké : le décocté de graines de *C. occi-*

dentalis est donné en instillations oculaires, en alternance avec celui de *C. Absus*, pour soigner la cataracte (1).

L'étude chimique de la plante paraît justifier les diverses applications thérapeutiques.

Les feuilles contiennent des oxyméthylanthraquinones ainsi que les racines (0,3 p. 100) [2].

Les graines fraîches sont toxiques et ont provoqué en 1913 et en 1924 des accidents mortels dans la région parisienne où des chevaux en avaient consommées, mélangées à de l'avoine. Cette toxicité semble due à la présence d'une phytotoxine (3).

Les graines contiennent en outre une huile (4), de la chrysarobine (0,25 p. 100) et des tanins.

Industriellement, les graines rendues inoffensives par la torrification ont été proposées comme succédané du café. L'utilisation en pharmacie du *C. occidentalis*, proposée par HECKEL et SCHLADENHAUFFEN (5) dans le traitement de la bilieuse hémoglobinurique, a été abandonnée depuis.

Réf. : (1) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — Sur un traitement africain de différentes affectations oculaires.

(2) WATT et BRAYER BRANDWIJCK. — *Médecinal and Poisonous plants of South Africa*, p. 68.

(3) PERROT (Em.). — *Matières premières usuelles du règne végétal*, p. 1530.

(4) STEGER (A.) et VAN LOON (J.). — L'huile de *Cassia occidentalis*. *Rec. trav. chim.*, 53, 28-30 (1934).

(5) HECKEL et SCHLADENHAUFFEN. — Sur le m'bentamaré ou fedegosa *C. occidentalis*, au point de vue botanique, chimique et thérapeutique. — *Archives de Médecine navale*, avril 1887.

Cassia podocarpa Guill. et Perr. (Herb. : 5 Iles de Los, 784 M'Baya-kro.)

Soussou : *wanguélé*; Baoulé : *niabaka*; Shien : *siogélébé, lébé*.

Le *Cassia podocarpa* est un petit arbuste de savane peu commun en Côte-d'Ivoire, où nous l'avons rencontré seulement dans le Baoulé et dans la zone de forêt très fortement déboisée de la région de Gagnoa.

Les indigènes l'utilisent surtout comme purgatif, mais le considèrent comme toxique et ne le donnent qu'aux adultes. Ils se servent des feuilles et des fruits qu'ils font infuser dans de l'eau chaude avec des cendres végétales. Le liquide est filtré sur un linge avant d'être bu.

Le macéré de feuilles est quelquefois donné dans le traitement de la blennorrhagie.

A l'état frais, les feuilles de *C. podocarpa* donnent une réaction de Borntraeger très fortement positive. Mais il est probable qu'au cours de la dessiccation les glucosides s'abîment car PARIS ne signale qu'une faible

teneur en dérivés anthraquinoniques, la plante conservant cependant une action purgative réelle (1).

Réf. : (1) PARIS (R.) et CHARTIER (J.). — Sur une légumineuse africaine à propriétés laxatives le Naé-niaya (*Cassia podocarpa*). — *Ann. Pharm.*, 1946, 4, 221.

Cassia Sieberiana DC. (Herb. : 88 Katiola.)

Bambara, Malinké, Dioula : *sindian, sendian*; Tagouana : *bédélé*; Niarafolo : *pangouelémé*; Senoufo : *naoublé, naoulobo*; Niéngué : *déméné*; Gourounsi : *tiopon*; Lobi : *linto*; Mossi : *kombresaka, *kombissaka*; *Baoulé : *alui iasoua* (BÉCUE).

Avec son feuillage léger et ses grandes grappes de fleurs jaune pâle, le *C. Sieberiana* est l'un des arbres les plus décoratifs de la savane. Il fait son apparition en Côte-d'Ivoire dès les premières formations ouvertes vers Toumodi; entre Tiébissou et Bouaké, dans les boqueteaux de forêt plus ou moins dégradés, il devient plus fréquent.

Plus au nord, c'est un des éléments constants de la savane arborée typique de ces régions. Il est largement répandu dans toute la Haute-Volta.

Comme les autres cassias, il est utilisé par les indigènes, en raison de ses propriétés purgatives et diurétiques, sous forme de décocté et de macéré. Les feuilles bouillies et pilées sont employées en cataplasmes contre les pleurésies; le décocté, édulcoré par le miel est pris, *per os*, contre les maux de ventre et les diarrhées. La poudre d'écorces, en décoction, est donnée contre la blennorrhagie.

Comme aphrodisiaque, les indigènes consomment parfois de la viande saupoudrée de poudre de racines de *C. Sieberiana*, de *Xylopia* et de maniguette. La décoction de racines prise à forte dose constituerait un excellent tœnifuge. D'après CURASSON, cette racine est parfois employée comme ichtyotoxique.

VIGNOLI et BALANSARD (I.) ont mis en évidence dans cette drogue des mucilages, des stérols, des oxyméthylanthraquinones et des saponines.

Réf. : (1) VIGNOLI (L.) et BALANSARD (J.). — Étude chimique préliminaire du *C. Sieberiana* DC. — *Ann. Musée Colonial Marseille*, 5^e série, 8 (2), 17-20 (1940).

Daniellia Oliveri Hutch et Dalz. (Herb. : 138 Katiola.)

*Senoufo : *Souroutchiqué* (AUBRÉVILLE), *silégué*; Tagouana : *frimi, hillé*; Guimini : *tiégué, Sorgou*; Dioula : *sanda, sana iri*; Malinké et Bambara : *sana*; Haoussa : *mayjé, madié*; Dagari : *kantatié, kantialé*; Gouin : *nialé*; Baoulé : *lingué*; *Mossi : *Honga* (BÉCUE); Gouro : *sanda*; Koulango : *illi wougou, illiwongo*; Abron : *sagnian*.

Le *D. Oliveri* est un des arbres les plus caractéristiques de la savane par son port conique et ses branches sensiblement à la même hauteur. D'une

aire de dispersion considérable, il forme souvent en Côte-d'Ivoire, Haute-Volta des peuplements parfois importants, en particulier le long de la Volta-Noire.

Les principales indications thérapeutiques de cet arbre sont :

— migraines, céphalées, courbatures fébriles : les guérisseurs utilisent de préférence les écorces et les bourgeons qui, après pulvérisation, sont mis à bouillir dans de l'eau. Le liquide chaud sert à faire des bains de vapeur et des fumigations; refroidi, il est bu par le malade qui doit se frictionner les points douloureux avec les marcs résiduels. Le décocté de tiges feuillées sert en boissons, bains, bains de vapeur, au traitement des fièvres et des ictères.

Dans les algies (douleurs intercostales, maux de reins), il est recommandé de frictionner les points douloureux avec de la gomme exsudée du tronc, ou de la pulpe de bourgeons. Enfin, les écorces de *D. Oliveri* sont utilisées localement, en boisson et lavements, dans les troubles de la menstruation (Bouaké), en boisson et bains contre les morsures de serpent (Marabadiassa) et en boisson dans un traitement de la lèpre (Ferkessédougou).

Ces différentes applications médicinales de *D. Oliveri* paraissent justifiées par sa teneur en oléorésine fournissant 33,5 p. 100 d'une essence volatile formée surtout de cadinène d. qui la fait ressembler au baume de copahu (1).

Réf. : (1) *Bull. Imp. Inst.*, 36, 463-6 (1938).

Detarium Heudelotianum Baill. (Herb. : 138 Katiola.)

Detarium senegalense Gmelin.

(¹) Ouobé : *zama*; *Yacouba : *bidien*; *Gourmantché : *bobounakabou*; *Djerma : *fantou* (AUBRÉVILLE); *Mossi : *Kaguédéga* (BÉCUE); Bambara : *tamba*; Gourounsi : *dankolo*; Dagari : *pagra*; Haoussa : *taoura*; Agni : *Tongo*.

(²) Malinké : *Bodo*; Tagouana : *dodo*.

Quelquefois confondus par les botanistes en une seule espèce, les indigènes les distinguent pourtant.

Le *D. senegalense* est un arbuste très fréquent dans les savanes arborées de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta. A la différence des habitants du Sénégal, ceux de la Côte-d'Ivoire ne paraissent guère apprécier les fruits de *Detarium* qui ne figurent jamais à l'étal des marchandes, comme cela se voit couramment à Dakar.

Au point de vue thérapeutique, les écorces de *Detarium* sont pulpées avec les feuilles de *Sarcocephalus esculentus*, *Olox subscorpioïdea*, à la meule dormante; la pâte obtenue est appliquée sur les bubons et chancres syphilitiques. La poudre d'écorces sert quelquefois comme hémostatique et cicatrisant pour les coupures profondes et les cros-cros.

La décoction de feuilles est utilisée en lavage dans le traitement de la gale; elle est parfois donnée en boissons et en lavements comme anti-

dysentérique. Le fruit sert en frictions locales dans les maux de reins chroniques ou le mal de Pott (?). Dans certaines régions, les noyaux des fruits, enfilés en chapelets, servent à faire fermenter le dolo.

Le *Detarium Heudelotianum*, plus rare, ne se rencontre que dans la zone forestière. Les fruits sont considérés comme toxiques. Les écorces et les feuilles servent aux mêmes usages thérapeutiques que ceux de l'espèce précédente.

Seuls les fruits des *Detarium* ont été étudiés chimiquement : PARIS (R.) et M^{me} MOYSE-MIGNON ont isolé des fruits de *D. Heudelotianum* un acide organique dérivé des sucres, l'acide détarique et un principe amer auquel semble due la toxicité.

Réf. : PARIS (R.) et M^{me} MOYSE-MIGNON. — Composition chimique et toxicité des fruits de faux Detah (*Detarium Heudelotianum*). — *Ann. Pharm.*, 1946, 4, p. 74.

Dialium Dinklagei Harms. (Herb. : 321, Man; 326 Guiglo; 696 Tabou.)

Guéré : *Badougou, bablou, britoué*; Krou : *Litou, tatou lokou*; Wobé : *watou helbou*; *Abé : *afambéou*; *Ebré : *nséhia* (AUBREVILLE); *Bété : *gani*; *Wobé : *guobé* (A. CHEVALIER).

Le *Dialium Dinklagei* est un arbre très abondant dans la basse Côte-d'Ivoire, où il forme même des peuplements au bord des lagunes et des rivières. Il est remarquable par son feuillage léger et ses fruits veloutés brunâtres, de la grosseur d'une cerise, dont les coques, brisées par les animaux friands des graines, jonchent le sol.

Cette espèce est utilisée pour ses propriétés médicinales surtout de Man à Tabou où les guérisseurs la considèrent comme un « grand médicament ». Ses principales indications sont les suivantes : toux, bronchites, douleurs intercostales; les feuilles sont mastiquées avec des colas, puis pulvérisées à la manière indigène sur les côtes (1). Cette pulvérisation est suivie de massages. D'autre part, le guérisseur prépare du suc de feuilles, additionné quelquefois de piment et de sel, qui est prescrit en instillations nasales ou en boissons.

Fièvre, ictere, fièvre jaune : le décocté de feuilles est donné en boisson; il serait très amer et produirait une diurèse abondante. D'après certains guérisseurs, ce serait le remède souverain des hématuries avec rétention urinaire.

Les écorces sont considérées comme purgatives : pulvérisées, puis délavées dans de l'eau tiède, on les donne en lavement et en boisson. Incorporées à de l'huile de palme, de façon à former une pâte, elles servent, en frictions, à soigner les rhumatismes articulaires.

Réf. : (1) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — *Sorciers, féticheurs, guérisseurs de la Côte-d'Ivoire, Haute-Volta*.

HECKEL, SCHLAGDENHAUFFEN. — *J. Pharm. Chim.*, 1889, 19 (5), 429.

Dialium guineense Willd. (Herb. : 713 Patocla.)

*Abé : *kropio*; *Malinké : *kofina*; *Baoulé : *krékéré*; *Wobé : *klahain*; *Yacouba : *granli*; *Attié : *djébaté* (AUBRÉVILLE), *jé*; *Agni : *warié* (A. CHEVALIER); Guéré : *dritou*; Krou : *badio*.

Le *D. guineense* est un grand arbre (30 m et plus de haut) très répandu en Afrique Occidentale: on le rencontre de préférence le long des berges des grands fleuves où il compte souvent parmi les espèces dominantes.

AUBRÉVILLE signale que « l'écorce de Kofina est parfois utilisée par les indigènes en infusions contre les maux de dents. »

Les krous donnent le suc de feuilles contre les maux de ventre des femmes enceintes. Ils s'en servent aussi pour traiter les œdèmes généralisés; dans ce cas, incorporer de la poudre de feuilles à tous les aliments du malade et le frictionner énergiquement avec un « bouchon » de feuilles fraîches.

Les Erythrophleum.

En Haute-Volta on rencontre quelquefois *E. africanum*. Harms (1) qui n'est pas à notre connaissance utilisé par les indigènes.

En Côte-d'Ivoire on trouve assez abondamment les deux autres espèces d'*Erythrophleum* : dans la zone de savanes de la Haute et Moyenne Côte et surtout dans les galeries forestières, les bois sacrés, on rencontre *E. guineense*, G. Don (2). Il disparaît dans les forêts plus humides pour faire place à *E. ivorense* [A. CHEVALIER] (3) qui ne dépasse guère au N.-E. la région d'Abengourou.

Il est abondant dans les régions côtières et à l'Ouest de la colonie de Tabou à Man.

Considérées comme très toxiques par les indigènes, les écorces et les feuilles sont cependant utilisées comme médicament: la poudre d'écorces est donnée en prises nasales contre les rhumes de cerveau et les sinusites. La poudre de racines sert parfois (comme d'ailleurs celle de *Strophanthus hispidus*) dans le traitement des ulcères rebelles d'origine lépreuse ou syphilitique. Enfin, de nombreuses neuplades se servent du décocté d'écorces en lotion comme parasiticide.

En dehors des emplois thérapeutiques, l'écorce d'*Erythrophleum* sert au tannage des peaux et à la teinture des cuirs et des étoffes: elle fournit

(1) Bambara et Senoufo : *djégulé* (AUBRÉVILLE).

(2) Senoufo : *Toma*; Tagouana : *tom*; Dioula : *Téré*; Baoulé : *élu*, *Alui*; Bambara : *Télé*, *Tali*; *Guéré : *Kowé*; *Dan : *gli* (PORTÈRES); *Mbonoi : *éléaué-muani*, *Aronhé*; *Agni : *éru*; *Abé : *gué*, *guhié*; *Apollonien : *érué*; *Ebrié : *adjuga*, *Adjo*, *atiéma*, *atiuhio*; *Wobé : *guilutu* (A. CHEVALIER); Guéré : *guïouroutou*.

(3) Bété : *gli*; Krou : *droulé*, *hiroutou*; *Ebrié : *adjiohia*; Agni : *érué oloui*, *amaroué* (AUBRÉVILLE); *Abé : *spéhi* (CHEVALIER); *Guéré : *guïrouhégroupé*, *Driouhouéya*; *Dan : *Gli*, *Monhouzé* (PORTÈRES); Abron : *Dom*; Koulango : *Ingyon*.

une teinte rouge violacé, virant au pourpre foncé avec le temps, d'un très bel effet.

L'utilisation des écorces de bois rouge comme poison d'épreuve est trop connue pour que nous insistions ici (1). Cependant, si les *Erythrophleum* sont bien définis botaniquement, il paraît exister des variétés se distinguant uniquement par la constitution chimique des écorces : chez certains arbres, l'écorce coupée laisse exsuder un enduit rouge et poisseux, assez abondant, tandis que chez d'autres arbres, au contraire, l'écorce rosit à peine. LAFFITTE, qui a eu l'occasion de goûter ces différentes écorces et feuilles dans la région de Boulival, en Guinée, dit que les feuilles de Tali Balé (Tali noir), ont une saveur écœurante à force d'être sucrées et que l'écorce donne sur la langue une sensation de voile, puis de mousse extrêmement prononcée et, enfin, de picotement qui persiste assez longtemps. Les feuilles du Tali Dané (Tali blanc) sont moins sucrées; l'écorce a une amertume franchement marquée et produit sur la langue une sensation de fourmillement qui passe par un maximum bien marqué puis disparaît pour faire place à une anesthésie notable du voile du palais. Cet auteur signale encore que la macération de Tali noir est opalescente, tandis que celle du Tali blanc est à peine incolore et mousse abondamment.

D'après PORTÈRES, la différence de toxicité entre les écorces d'*E. ivorense* et *E. guineense* serait due surtout à une plus grande richesse en tanin de cette dernière espèce et que ce serait probablement là une des raisons qui ont fait donner dans les épreuves judiciaires la préférence à l'*E. guineense*. Néanmoins, comme le fait remarquer AUBREVILLE, l'*E. guineense* n'existe pas dans la forêt dense où, cependant, la coutume de l'épreuve du bois rouge a été autrefois pratiquée.

D'après les renseignements que nous avons recueillis, *E. ivorense* et *E. guineense* sont tous les deux utilisés comme poison : les espèces jaunes ou roses étaient réservées aux ordalies, tandis que les écorces blanches (donc moins riches en tanin et plus toxiques) servaient à la préparation des poisons de flèches ou de chasse. Les écorces d'*Erythrophleum* sont très rarement utilisées comme poison alimentaire : l'indigène dispose, en effet, de drogues beaucoup plus efficaces et surtout d'un goût beaucoup plus facile à dissimuler.

L'*Erythrophleum* a été le premier connu de tous les poisons de la forêt de Côte-d'Ivoire et l'indigène, qui aime peu dévoiler ses secrets, a été trop content de charger cette plante de tous les crimes qu'il accomplissait avec d'autres drogues.

L'étude chimique des *Erythrophleum* est loin d'être terminée et si plusieurs alcaloïdes ou leurs dérivés ont été obtenus bien cristallisés, leur constitution reste encore imprécise.

(1) Sur les épreuves judiciaires en Côte-d'Ivoire, voir : *Les Missions du Colonel LAFFITTE*.

J. KERHARO et A. BOUQUET. *Sorciers féticheurs et guérisseurs de la Côte-d'Ivoire. Haute-Volta*.

GALLOIS et HARDY ont isolé des écorces un alcaloïde, l'érythropléine, combiné dans la plante à des substances tanniques; DALMA (1) en a retiré quatre autres alcaloïdes : la cassaine, la cassaidine, la norcassaidine et l'homopléine, dont RUZICKA et ses collaborateurs (2) ont entrepris l'étude de la constitution chimique. En France, RIGAL (3) a étudié divers échantillons d'*E. guineense* et d'*E. ivorensis*.

Cet auteur a montré qu'il existait de grandes variations dans la teneur alcaloïdique des écorces d'*E. guineense* (depuis des traces jusqu'à 6 et 7 p. 100) tandis que celle de l'*E. ivorensis* était à peu près constante (de 1 à 3 p. 100). RIGAL a isolé en plus un tanin catéchique, une saponine, un phytostérol et un flavonoside formé, d'après DUSSY (4), par l'union du rhamnose et du méthoxytétrahydroxyflavonol (C₁₆H₁₂O₈). On a trouvé en plus, du pinitol, un acide alcool et une cire contenant une forte proportion d'hexacosanol (4).

Au point de vue pharmacologique, l'*Erythrophleum* agit comme un anesthésique local et comme un poison cardiaque amenant la mort par arrêt du cœur en systole. RIGAL a montré que la toxicité des écorces était proportionnelle à leur teneur en alcaloïdes, mais que leur toxicité était toujours plus grande que celle représentée par les alcaloïdes seuls et qu'enfin, l'*E. ivorensis* était moins toxique que l'*E. guineense*, confirmant ainsi au laboratoire les déclarations faites à Aug. CHEVALIER, en 1905, par les indigènes de la Côte-Ivoire.

Réf.: (1) DALMA (G.). — Nouveaux alcaloïdes de l'*E. guineense*. — *Ann. Chim. applicata.*, 25, 569-71 (1935).

(2) Voir: *Helv. chim. Acta*, 22, 1497-1512 (1939); *Helv. chim. Acta*, 22, 1516-23; *Helv. chim. Acta*, 23, 753-64 (1940); *Helv. chim. Acta*, 24, 63-76 (1941) et 179-87; *Helv. chim. Acta*, 24, 1449-58 (1941); *Helv. chim. Acta*, 27, n° 6, 1553-60 (1944); *Helv. chim. Acta*, 28, n° 5, 1038-44 (1945).

(3) RIGAL (M.). — *Recherches botaniques, chimiques et pharmacologiques sur les Erythrophleum de l'Afrique Occidentale*. Thèse Doct. Pharm. Paris. Ancienne Imprimerie de la Cour d'appel, 1941, in-8°, 124 p.

R. PARIS et M. RIGAL. — *Bull. Sci. Pharm.* 48, 362-72 (1940). —

(4) DUSSY (J.). — *C. R. Ac. Sciences* (Paris), t. 224-1381 et t. 225, p. 693-5.

Isobérinia Dalzielii Graib. et Stapf. (Herb.): 1001 Lawra.)

Haoussa : *Dooka*; Dagari : *m'begba*; Bambara : *So*; Mossi : *kalsaka*.

Ne croissant qu'en savane, cette essence fait son apparition en Côte-d'Ivoire, au Nord de Katiola, puis devient de plus en plus abondante jusqu'à constituer une des espèces dominantes. Elle disparaît au N.-E. de la Volta-Noire lorsque la température et la sécheresse augmentent.

L'écorce de cet arbre est quelquefois utilisée en décoction pour le lavage des plaies. Les feuilles comestibles entrent dans la composition toujours très complexe des sauces du pays mossi.

Loesnera kalantha Harms. (Herb. : 664 Toulépleu.)

Guéré : *Souosébé*.

Très répandu parmi les populations guérées, cet arbre ne pousse pas en Côte-d'Ivoire; il est importé du Libéria où existeraient des peuplements naturels très importants dans les régions forestières septentrionales. Des semis furent effectués il y a une quinzaine d'années dans les jardins de l'Administration à Toulépleu; les arbres ont actuellement quatre à cinq mètres de hauteur avec un diamètre de 20 à 30 centimètres.

Les guérés l'utilisent surtout dans le traitement de la syphilis (décocté de feuilles en boisson) et très rarement dans celui de la lèpre.

Suivant les recommandations de guérisseurs de la tribu des Boos, quelques Européens ont utilisé, avec un plein succès, le décocté de feuilles contre le rhumatisme articulaire déformant chronique.

Réf. : BOULNOIS. — *R. B. A.*, 1932, 451-53.

— AUBREVILLE. — « L'arbre à lèpre des Guérés ». — *R. B. A.*, 1933, C. R. 151-153.

Oligostemon pictus Benth. (Herb. : 729 Olodio.)

Krou : *Tiakoué*.

Cet arbuste est utilisé localement pour le traitement de l'éléphantiasis : pour ce faire, des morceaux d'écorce d'*O. pictus* et des feuilles de *Trichilia Heudelotii* sont pulpés avec la sève de *Costus afer* jusqu'à obtention d'une pâte semi-fluide, qui sert à masser localement le malade.

Stemonocoleus micranthus Harms. (Herb. : 172 Katiola.)

Tagouana : *yémé*.

La décoction de la plante entière est utilisée en boisson et en bains, pour combattre la stérilité.

Tamarindus indica L. (Herb. : 51 Katiola.)

Vulgo : *Tamarin*.

Malinké et Dioula : *ntomi, tombi, toumi*; Bambara : *toumbi*; Senoufo : *kassama*; Tagouana : *haa*; Guimini : *Samanga*; Haoussa : *tsamia*; Dagari : *Poulé*; Mossi : *Koussanga*; **pousiga*; Gourmantché : *boupouguibou*; *Djerma : *bosāte* (AUBREVILLE); *Baoulé : *Diko* (BÉCUIÉ).

C'est essentiellement une espèce de savanes dont on rencontre pourtant quelques exemplaires dans la zone forestière de la Côte-d'Ivoire (Abid-

jan, Dimbokro). « Ces arbres sont sans doute issus de graines importées du Nord et ont été plantés jadis par les indigènes » (BÉGUÉ). Rares encore dans la zone de transition, ils deviennent plus abondants à partir de Katiola et très fréquents dans la brousse de Haute-Volta, où on les remarque d'autant mieux que les indigènes, lors des défrichements, les conservent au milieu des terrains de culture.

Le tamarin est très souvent employé en médecine indigène. Comme dans notre pharmacopée, la pulpe, ou plutôt les fruits entiers, sont donnés surtout aux enfants et aux femmes enceintes, comme laxatif : on les écrase, puis on les fait tremper pendant une demi-journée dans de l'eau avec un peu de sel avant de les administrer.

Les feuilles sont beaucoup plus utilisées : pilées, elles servent aux pansements de la circoncision (pays dagari) : le suc, additionné de gingembre, est donné contre la bronchite; le décocté, en boissons et en bains, fortifierait les enfants débiles. La décoction de feuilles et surtout de bourgeons, en lavage, aurait une action bienfaisante dans toutes les affections oculaires. Dans les affections bronchiques, la toux, certains guérisseurs prescrivent, en boisson et en bains de vapeur, la décoction de tiges feuillées. Les écorces pulpées avec du citron constituent une médication antidiarrhéique.

Le tamarin entre dans la composition de nombreux remèdes : le mélange de racines et de feuilles de tamarin, d'*Azalia africana* et de *Ficus*, est donné, après décoction, en boisson, bains et bains de vapeur contre la maladie du sommeil (KONG).

A Tafiré le même remède est réputé comme contre-poison. Dans la région de Dabakala l'association d'*Azalia africana*, tamarin et battiture de fer est utilisée contre les maux de cœur et les vomissements incoercibles de la grossesse : A Saria, dans les mêmes cas, les guérisseurs préfèrent la décoction des feuilles de tamarin, de kimkéliba et de *Guiera senegalensis*. Dans la région de Kaya, il entre avec trente deux autres plantes dans le remède anti-lépreux du fétiche Ydtaba. On utilise parfois pour le tannage des peaux, les galles produites par un acarien sur les jeunes rameaux. Les indigènes les multiplient artificiellement par apport de galles sur les arbres indemnes.

La pulpe du fruit doit son activité laxative à sa teneur en acide tartrique et malique (10 p. 100) et surtout en tartrate acide de potasse (8 p. 100). Elle contient en plus 20 p. 100 de sucre interverti. Les graines renferment de 6 à 20 p. 100 d'une huile épaisse, jaune ambré, de saveur agréable. Les écorces sont riches en tanin (7,1 p. 100).

Indéterminées.

Deux caesalpiniées, indéterminées, nous ont été signalées, l'une dans la région de Katiola (appelée *toppi* par les tagouanas) dont les feuilles sont utilisées dans le traitement des chancres syphilitiques (en boisson décoction de feuilles, en applications locales poudre d'écorces et de poivre de Guinée), l'autre (*attienta*, Agni) sert en frictions contre les douleurs intercostales.

PAPILIONACÉES.

Abrus precatorius L. (Herb. : 149 Katiola.)

Jéquirity, liane à réglisse.

Tagouana : *goassien*; Baoulé : *laboma, sicama*; Yacouba : *Sanga*; Shien : *moudié - bi - titi* (à feuilles un peu sucré); Gouro : *gou-bléidia*; Gagou : *boudonguié*; Bété : *krikpé, klékwé*; Ashanti : *damabo*; Agni : *damaboè, édamatone*; *Ebrié : *mprïbouembi*; Attié : *pekpédibama* (IVANOFF).

Cette petite liane, à fleurs roses, très commune dans les formations secondaires de la zone forestière, est bien connue des indigènes qui en utilisent les graines pour faire des colliers, des ornements et surtout des unités de poids pour peser l'or.

Les différentes parties de la plante servent en médecine indigène : le jus des feuilles mélangé à du vin de palme est donné en boisson contre la toux et les maux de cœur. La pulpe de tiges feuillées est appliquée sur les plaies et les coupures comme hémostatique et cicatrisant; elle est donnée, *per os*, comme calmant des douleurs gastro-intestinales, comme aphrodisiaque et passe pour faciliter les accouchements. Les préparations à base de racines posséderaient une action diurétique énergique : elles sont prescrites comme anti-blennorragique et entrent dans plusieurs traitements des ictères et des bilieuses hémoglobinuriques. Le jus des feuilles, associé au gingembre, sert quelquefois à combattre les céphalées.

Les racines et les feuilles contiennent de la glycyrrhizine (1,5 p. 100 dans les racines, 9 à 10 p. 100 dans les feuilles) ce qui lui a valu son nom de liane réglisse.

Les graines renferment une phytotoxine, l'abrine, de l'huile jaune brun, non siccative et une substance non cristallisée appelée abraline (C₁₃H₁₄O₇) [1].

L'abrine provoque une réaction intense de la conjonctive, propriété qui a été utilisée, en oculistique, dans le traitement du trachome. Ce traitement après avoir donné lieu à de nombreuses controverses, a été définitivement abandonné comme trop dangereux (2).

Réf. : (1) GHATAK (N.), RAMJÉE KAUL. — *J. Ind. Chem. Soc.*, 9, 383-7, 1932.

(2) Voir *Annales d'oculistiques*. — Année 1892 et suivantes.

Abrus sp.

Tagouana : *goffaniéné*; Dioula : *Sindigiandi*.

Cet *Abrus* qui se différencie de l'espèce précédente par des fleurs rouges foncées et par une saveur moins sucrée des feuilles, est utilisé par les Tagouanas comme plante fétiche pour la chasse (1).

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — La chasse en Côte d'Ivoire (rites, plantes fétiches et poisons de flèches).

(*) **Afrormosia laxiflora** Harms (Herb.: 79 Katiola.)

Dioula : *domo, kolo-kolo*; Tagouana : *kati, katiembo*; Senoufo : *Katémi*; Guimini : *tiendiéré, digué*; Baoulé : *Kouendiblé, Kpadiblé, Kpangui Kokoré*; Gouro : *torasin*; Koulango : *ounigo, ouloudio*; Abron : *wa*; *Mossi : *tankoniliga* (BÉCUIÉ).

L'*Afrormosia laxiflora* est un petit arbre, à tronc brun rougeâtre, à bois très dur, que l'on trouve dans toutes les formations de savanes. Il fait son apparition en Côte-d'Ivoire dès les premiers peuplements ouverts entre Toumodi et Dimbokro; on le rencontre plus ou moins fréquemment jusqu'aux confins de la Haute-Volta.

Il est très utilisé par les guérisseurs comme analgésique et fébrifuge : ses principales indications sont :

— œdèmes des genoux, rhumatismes articulaires : décocté de feuilles en boisson et frictions locales avec le suc des feuilles après avoir fait, au couteau, des petites scarifications autour de l'endroit malade;

— céphalées, douleurs intercostales : appliquer une pommade avec beurre de karité et l'écorce pulpée avec poivre et citron; faire boire au malade le décocté de feuilles;

— comme fébrifuge, donner en boisson, bains et bains de vapeur, le décocté de tiges feuillées ou d'écorces de tronc et de racines. Ce traitement est également appliqué aux ictères et à la fièvre jaune;

— le décocté de racines est parfois prescrit, *per os*, comme antidiarrhéique. Il entre dans certains traitements des morsures de serpents.

Les feuilles contiennent 0,10 p. 100 d'alcaloïdes; elles sont assez toxiques pour la souris (40 p. 100 de mort à la dose de 10 gr./kilo) mais peu actives sur les animaux inférieurs (Daphnies) et sur les poissons (1). Une espèce voisine l'*Ormosia dasycarpa*, Jack. des Indes contient deux alcaloïdes, l'ormosine et l'ormosinine, dont l'action physiologique rappelle celle de la morphine (DALZIEL).

Réf. : (1) R. PARIS. — Travaux inédits.

(*) **Amphimas pterocarpoïdes** Harms. (Herb. : 308 Man, 325, Bangolo, 1118).

Guéré : *vantoué*; Yacouba : *bialin, Kouédi*; Gagou : *bokokolé*; *Abé : *lati*; *Attié : *chikébati*; Ebré : *tilalahia*; Gouro : *zehoui*; Krou : *ouintou* (AUBREVILLE); Bonoua : *ékimi*; Agni : *bakaé ési*; Attié : *vandakué* (A. CHEVALIER).

Très grand arbre des forêts humides, *A. pterocarpoïdes* est assez fréquent dans les « rain forests » et dans la zone de transition des « deciduous forests ».

Entaillée, l'écorce laisse exsuder un liquide rouge sang employé comme remède de l'anémie et de la bilharziose (décocté d'écorce en boisson) en raison, vraisemblablement, de sa coloration.

L'écorce du tronc, qui contient des traces d'alkaloïdes est toxique pour la souris (80 p. 100 de mort à la dose de 10 gr./kg.) et pour le poisson (*Ides melanotes*) [infusé au 1/200] (1).

Réf. : (1) R. PARIS. — Travaux inédits.

Baphia nitida Lodd. (Herb. : 372 Duékoué.)

Guéré : *gayéboho*, *guéibouo*, *zalouen*, *zaadou*; Shien : *diézé*, *guiézé*; Krou : *nié*; Gouro : *ya*, *ua*; Ashanti : *diono*, *odiono*; *Abé : *okoué*; *Attii : *toukoueu*; Ebrîé : *agoron* (AUBREVILLE); Bonoua : *ésémé*; Apollonien, Fanti : *Ekouro* (A. CHEVALIER).

Le *Baphia nitida* est un arbuste assez abondant dans les sous-bois de la Basse-Côte-d'Ivoire. Il remonte le long des cours d'eau dans les galeries forestières de la Moyenne-Côte-d'Ivoire.

Le bois, très dur, blanc à l'état frais, devenant rouge par immersion dans l'eau, est assez souvent employé comme teinture.

Au point de vue thérapeutique cette essence sert surtout contre les douleurs gastro-intestinales et les entérites : les guérisseurs donnent à boire le liquide dans lequel a macéré la pulpe de feuilles de *Baphia*. La poudre de feuilles est préconisée contre les maladies vénériennes; on l'absorbe soit délayée dans du vin de palme, soit incorporée aux aliments.

En instillations oculaires, le jus des feuilles de *Baphia* entre dans un traitement des ictères.

Enfin en applications locales, la pulpe de tiges feuillées agirait comme hémostatique dans les cas de coupures graves.

Le *Baphia nitida* est très souvent planté comme arbre magique soit pour servir de gardien aux cases des fétiches comme ceux qui ornent la case du fétiche de maladie « Kwanalré » de la région d'Agniblékrou, soit pour fournir une teinture rouge utilisée par les féticheurs guérés et krous pour se farder à l'occasion de différentes cérémonies.

Cette teinture étudiée par MAC GOOKIN et ses collaborateurs contient de l'isosantalène et de l'homopterocarpine.

Réf. : WEHMER, p. 510, 518.

MAC GOOKIN (A.), ROBERTSON (A.), WHALLEY (N. B.). — Chemistry of the « Insoluble red » woods. *J. Chem. Soc.* 1940, 787-95.

Dalbergia Saxatilis, Hook. f. (Herb. : 846 Sakassou.)

Baoulé : *plakassi-plakassa* = (ni liane, ni bois).

Cet arbuste sarmenteux ou lianescent (d'où son nom vernaculaire) est quelquefois utilisé pour soigner les affections bronchiques : la décoction des tiges feuillées est donnée en boissons et en bains de vapeur.

Desmodium gangeticum, DC. (Herb. : 993, Bappa, 1209 Abengou-
rou.)

Bété : *gayoukri*; Shien : *prikou*.

La décoction de cette plante constitue un remède utilisé par les populations bétéées pour soigner la dysenterie (en boissons) et le ver de Guinée (bains de vapeur).

D. gangeticum possède une action sur le système urinaire puisque l'infusion à 10 p. 100 des feuilles augmente le volume de l'urine et accélère légèrement l'excrétion de l'eau (1).

Réf. : (1) VAN DER WOERD (L. A.). — Remèdes indigènes de l'archipel des Indes orientales. *Geneeskund, Tijdschr. Nederland, Indie*, 81, 1963-80, 1941.

Desmodium lasiocarpum, DC. (Herb. : 241 Sinématiali.)

Senoufo : *dabanar*; Dioula : *korongbé*; Baoulé : *gouliou, wanzo*; Shien : *kazuisa*; Guéré : *irooudoubou, diouroutou*.

Comme l'espèce précédente, le *D. lasiocarpum* est surtout utilisé dans le traitement des diarrhées et des dysenteries : Les noirs emploient soit le décocté de feuilles, *per os*, soit la pulpe de racines, délayée dans la quantité suffisante d'eau, en lavements. La pulpe de feuilles est donnée en emplâtre pour traiter les chancres syphilitiques et en frictions pour apaiser les douleurs intercostales et lombaires.

La plante entière entre dans certains traitements complexes de la lèpre.

Desmodium mauritanum, DC. (Herb. : 316 Man, 587 Keibli.)

Maho : *sia koroni*; Guéré : *kpa kou, kouékpé*; Krou : *bibi niana*; Yacouba : *kélé*; Tagouana : *koula mitchan*; Dioula : *niandoro*.

Ce *Desmodium* est employé dans la région de Man, Guiglo, Taï, comme antidyentérique, soit en décocté, soit sous forme de pulpe. Le jus des feuilles est appliqué, comme hémostatique et calmant, sur les coupures graves. Cette plante, qui paraît posséder des propriétés analgésiques, est donnée en instillations auriculaires dans le traitement des otites, en gouttes oculaires dans celui des ophtalmies, et en lotion pour traiter les céphalées.

***Drepanocarpus lunatus** C.F. Meyer. (Herb. : 309 Man.)

Yacouba : *kpatiglin, bououli*; Guéré : *yérougou, ilédoubou*; Krou : *oulá, dirouï*; Shien : *kwakwago*; Baoulé : *akoohué*; Dioula : *diakou masouin*; Abron : *abriwatuo*; Koulango : *bamolo koingyé, bamoulopaye*; Agni : *akoboué, ako bohoué* (griffe de perroquet); Gouro : *kiéssouné*.

Cette liane, aux épines acérées, est très fréquente sur les plantations abandonnées, au bord des routes et dans toute la zone forestière.

Les guérisseurs s'en servent surtout dans le traitement des différentes algies : douleurs intercostales et articulaires, maux de reins, asthénie; les traitements consistent la plupart du temps en frictions et applications d'emplâtres préparés avec la pulpe de tiges feuillées; ils sont complétés par l'ingestion d'un décocté de feuilles. On trouve également comme indications secondaires :

- maux de cœur : boire le décocté de feuilles préalablement pilées;
- maladies vénériennes et aphrodisiaques : boire le décocté de racines; cette médication produirait un effet purgatif;
- œdème des jambes et du ventre (ascite?) : même thérapeutique que précédemment.

Enfin le *Drepanocarpus lunatus* entre dans certains remèdes antilépreux. Chez les Yacoubas c'est parfois un ingrédient de poisons de flèches.

Les tiges feuillées et les racines de cette plante ne contiennent pas d'alcaloïdes mais sont assez toxiques pour la souris, puisqu'à la dose de 10 grammes par kilo d'animal les racines produisent 30 p. 100 de mort et les tiges feuillées 40 p. 100. (PARIS.)

Eriosema psoraleoides Don. (Herb. : 880 Dabakala.)

Tagouana : *begbé*.

Dans la région de Katiola-Dabakala, le jus des feuilles de cette plante est donné en instillations oculaires, pour combattre les ophtalmies.

***Erythrina senegalensis** DC. (Herb. : 84 Katiola.)

Tagouana : *katiatio*; Guimini : *nassissoko, kongori ago*; Senoufo : *diolétegué*; Baoulé : *Soka*; Agni : *karadua*; Abron : *soro*; Koulango : *kiemilima*; Bambara : *bérou, timéba*; Dioula : *digana iri, gou anjou*; Krou : *zootoué*; Gourounsi : *léléi Singa*; *Attié : *soka*; *Djerma : *touïzé* (AUBRÉVILLE); *Dagari : *zanza-mouli*; *Mossi : *michioum* (DALZIEL).

L'*Erythrina senegalensis* est un petit arbre, pouvant atteindre une quinzaine de mètres de hauteur, très fréquent dans toutes les savanes ouvertes. On le rencontre en Côte d'Ivoire depuis la région de Bouaké-Katiola et dans toute la Haute-Volta. Très renommé pour ses propriétés médicinales, il est souvent planté par les indigènes; c'est ainsi que nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs exemplaires de cet arbre dans la région de Patocla (subdivision de Grabo) en pleine zone de « rain forests », où ils avaient été plantés par un de nos informateurs.

Pour les populations dioulas, guimins et koulangos cet arbre est fétiche: comme toujours en pareil cas, seules les parties Est-Ouest de l'arbre sont réputées actives, de même que l'administration et la posologie du médicament sont soumises à des règles immuables.

Erythrina senegalensis sert surtout dans le traitement des affections

bronchiques (toux, pneumonie, bronchite), de la fièvre et des ictères (fièvre jaune). D'une façon générale on utilise, en boisson et bains, le décocté d'écorces ou de racines, très souvent additionné de jus de citron et d'épices (piment, poivre ou maniguette). Parmi les autres maladies traitées, viennent ensuite : la lèpre (boisson, bains et frictions avec le décocté de racines), la blennorragie (décocté d'écorces en boisson), les maux de ventre (pulpe d'écorces pimentées, en lavements), les hémorroïdes (bains de siège avec le décocté), les rhumatismes (frictions avec la pulpe de racines). La décoction d'écorces d'*Erythrina* est parfois donnée comme fortifiant aux enfants rachitiques et aux vieillards débiles, en boisson et en bains.

Contrairement aux érythrines américains (1) l'*E. senegalensis* ne contient que des traces d'alcaloïdes (de 0,05 à 0,10 p. 100). Cette espèce est aussi beaucoup moins toxique : par voie sous-cutanée la dose de 5 grammes par kilogramme de souris détermine 50 p. 100 de mortalité. (R. PARIS.)

Indigofera hirsuta Linn. (Herb. : 1183 Abidjan.)

Les graines d'*Indigofera hirsuta* sont utilisées en Côte d'Ivoire dans le traitement de diverses affections oculaires. On les utilise sous deux formes galéniques : une poudre obtenue en porphyrisant les graines préalablement torréfiées et un décocté au 1/10 des graines fraîches. Poudre et liquide sont appliqués sur l'œil malade.

Indigofera sp.

Dioula : *niérabédé*.

La décoction de la plante entière est donnée en boisson comme calmant de la toux.

Lonchocarpus cyanescens Benth. (Herb. : 1170 Amanvi.)

Liane à indigo.

Abron : *gra*; Koulango : *gara*.

Cette liane fournit de l'indigo. Le décocté de racines et de tiges feuillées est donné en boisson aux femmes qui viennent d'accoucher.

(¹) Sur les *Erythrina* américains, voir les travaux de K. FOLKERS et de ses collaborateurs in : *J. Amer. Pharmac. Assoc.* 27, 693 — 9 (1938) — 28, 1019 — 28 (1939) et in : *J. Am. Chem. Soc.* : 61, 1232 — 5, 3033 — 5, (1939); 62, 436 — 41, 1673 — 83, (1940); 63, 1544 — 9 (1941); 64, 1892 — 6, 2146 — 51, (1942); 66, 1083 — 7, (1944); 48-9 (fév. 1946).

Sur l'action pharmacologique des alcaloïdes des *Erythrina*, voir UNNA (K), KNIAZUK (M), GRESLIN. *J. Pharmacol.* 80, 39 — 61, 1944.

***Lonchocarpus sericeus** H.B. & K. (Herb. : 162 Bouaké.)

Baoulé : *loma, akagankrokon*; *Dioula : *niako*; Abron : *Samokon*; Agni : *ékopa*;
*Gouro : *zéhoui* (AUBRÉVILLE); Apollonien, Fanti : *akouosi amba* (A. CHEVALIER).

Le *Lonchocarpus sericeus* est un arbre de taille moyenne, aux belles fleurs mauves disposées en grappes terminales et axillaires, que l'on trouve aussi bien dans les forêts les plus sèches, que dans les régions les plus arrosées de la Côte d'Ivoire. Dans les savanes préforestières il devient rabougri et ne rappelle que de loin l'arbre de forêt.

Cette espèce est quelquefois encore utilisée comme ichtyotoxique, mais cet emploi tend de plus en plus à disparaître, au profit des *Tephrosias* réputés plus actifs.

CASTAGNE a isolé un corps de point de fusion 89°6 qu'il appelle lonchocarpine.

Réf. : CASTAGNE. — *Contribution à l'étude chimique des légumineuses du Congo belge*. Mémoires de l'Inst. Roy. Col. Belge, t. VI, fasc. III (1938).

FRANÇOIS (M. T.), BOQUEL. — Extraits et action ichtyotoxique de *L. sericeus* récolté en Moyenne-Côte-d'Ivoire. *Ann. Pharm. fr.*, nov. 1947, 5, 539-53.

HIGBU (E. C.). — *Lonchocarpus*, insecticide toxique pour le poisson. *Econ. Bot. U. S. A.*, oct. 1947, 1, 427-36.

R. H. CARTER. — Roténoïne analysis. *Soap. Sanit. Chemicals*, 21, n° II, 127 (1945).

JONES (H. A.), HALLEN (H. L.). — Derivatives of *Lonchocarpus* acids. *J. org. chem.*, 8, 493-96 (1943).

Bull. Agric. Congo Belge. — XXXIV, 79, 1943.

Milletia Barteri, Dunn. (Herb. : 975 Gagnoa.)

Shien : *boubélé*.

Cette grande liane, qui affectionne les endroits humides de la grande forêt africaine depuis la Guinée jusqu'à l'Angola, est quelquefois utilisée, en Côte-d'Ivoire, comme plante médicinale : la poudre d'écorces est donnée en prises nasales, contre les céphalées et les sinusites.

Milletia sanagana, Harms. (Herb. : 676 Barou.)

Krou : *félé kola*.

Cet arbuste est utilisé par les krous comme fébrifuge : le décocté de tiges ou d'écorces est donné en boisson, tandis que le jus des feuilles, incorporé à de la graisse d'éléphant, sert à frictionner le corps.

***Milletia Stapfania**, Dunn. (Herb. : 624 Tai.)

Guéré : *boulogo*; *Wobé : *troutié*; *Yacouba : *paino*; Ebrié : *dioum bou boudran*;
*Abé : *toukouéso* (AUBREVILLE); Gagou : *boubla*; Shien : *boublé*.

Ce *Milletia*, souvent confondu par les indigènes avec les espèces précédentes, est utilisé pour soigner les affections rhino-pharyngées et bronchiques. Le mélange pulpe d'écorces, sel marin, maniguette, délayé dans de l'eau tiède, est donné en gargarismes. La pulpe de feuilles sert à frictionner les parties douloureuses (thorax, maxillaires).

Milletia sp. (Herb. : 652 Danané.)

Yacouba : *nion, nouondé, noen*.

La bouillie, obtenue en pilant des feuilles fraîches de ce *Milletia* avec des cendres végétales et de l'eau, est donnée en lavement pour soigner la dysenterie.

Mucuna flagellipes, Vogel. (Herb. : 522 Guiglo.)

Guéré : *blon doubou*; Krou : *blidoué*.

La décoction des tiges de cette liane est donnée en bains et en boisson pour soigner les enfants rachitiques.

Mucuna pruriens, DC. (Herb. : 842 Kouassikro.)

Dioula : *korondi ourou*; Baoulé : *duï*.

Cette liane, abondante dans les formations de savanes, est remarquable par ses grandes grappes de fleurs blanc verdâtre donnant des fruits rouges, à reflets soyeux, enchevêtrés les uns dans les autres.

La gousse est recouverte de poils urticants. La décoction de racines, édulcorée avec du miel, est donnée en boisson, comme antiblennorragique. Chez les baoulés, le jus, d'abord rouge puis noir, que l'on obtient en écrasant les feuilles, passe pour être hémostatique et emménagogue. Les feuilles contiennent une teinture noire (1); les graines, une huile et une grande quantité de 1.3.4-dihydroxyphényalanaline qui semble être toxique (2). De l'extrait chloroformique, on a pu retirer deux alcaloïdes : la mucunine et la mucunadine (3). Cette plante aurait une action sur l'absorption par la peau de l'insuline (4).

Réf. : (1) MELL (C. D.). — Black dyes from the leaves of the *M. species*. *Textile Colorists*, 53, 412 (1931).

(2) SARKAR (S. N.). — Composition chimique et valeur nutritive des

graines de *M. pruriens*. *Ann. Biochem. Exptl. Med.*, 5, 39-44 (1945).

DAMODARAN (M.), RASASWAMY (R.). — Extraction du 1.3.4-dihydroxy-phénylalanine des graines de *M. pruriens*. *Biochem. J.*, 31, 2149-52 (1937).

(3) MEHTA (I. J. C.), MAJUMDAR (D. N.). — Indian medicinal plants : *V. M. pruriens*. *Ind. J. Pharm.*, 6, 92-5 (1944).

(4) BENEDICT E. ABUN, GEO A. EMERSON. — Skin absorption of Insulin with *M. pruriens*. *Univ. Calif. Pub. Pharmacology*, 1, 49-54 (1938).

Mundulea sericea (Willd) A. Chev. (Herb. : 1176 Abengourou.)

Agni : *linguaihué*; *Guéré : *léréyé Zayé* (PORTÈRES); Bambara : *diéfa diaba, diébi, colo-colo, diabi*; Gourmantché : *tampipoudé*.

Cette espèce serait spontanée sur la côte Ouest de Madagascar, mais elle est cultivée et parfois naturalisée dans les Indes, en Indochine et dans presque toute l'Afrique tropicale (1).

C'est un arbuste de deux à trois mètres, entièrement revêtu d'un tomentum gris. Les fleurs, groupées en inflorescences terminales, sont violettes. Les gousses plates, de dix centimètres de long, contiennent six à huit graines grisâtres.

D'importation très ancienne en Afrique Occidentale, elle était cultivée, avant l'occupation française, sur de grands espaces; elle l'est encore couramment en Côte-d'Ivoire, dans les régions de Man, Duékoué et Abengourou.

Cette espèce, utilisée uniquement comme piscicide, est la seule qui concurrence sérieusement les *Tephrosia*. En général, les indigènes admettent qu'elle est plus toxique que *Tephrosia* et serait même capable d'intoxiquer les crocodiles. La partie utilisée est presque exclusivement les tiges feuillées, transformées en pâte par pilonnage au mortier. Les poissons, qui meurent vite, doivent être rapidement consommés.

La constitution chimique serait à peu près la même que celle de *Tephrosia Vogelii*. Les écorces séchées contiennent 0,9 p. 100 de roténone. D'après WORSLEY, cette teneur serait essentiellement variable (2). La plante contiendrait un glucoside très toxique, auquel PAMMEL attribue la formule $C_{33}H_{30}O_{10}$ (3).

PERROT a montré que l'injection sous-cutanée de suc de feuilles à des poulets a provoqué la mort de ces animaux en quelques heures (4).

Réf. : (1) A. CHEV. — Plantes ichtyotoxiques des genres *Téphrosia* et *Mundulea*, leur dispersion, leur culture, leurs propriétés. *R. B. A.*, 1937, 17, p. 9.

(2) WORSLEY. — Evaluation of plants containing rotenone. *Journ. Soc. Chem. Ind.*, 1937, p. 15.

(3) WEHMER, loc. cité.

(4) PERROT. — « Où en est l'A. O. F. »

MEIJER (T. M.). — Constituants chimiques de *M. suberosa*, Benth. *Rec. Trav. Chim. Pays-Bas* (mars-avril 1947), 66, 177-83.

Ostryocarpus, sp. (Herb. : 15 Îles de Los.)

Foula, Soussou : *bamba, siri*; Malinké : *douá*.

Cette plante sert à narcotiser le poisson : on fait, avec la tige, la racine et de l'eau, une pâte que l'on jette dans les endroits à empoisonner. L'eau prendrait une teinte noire foncée.

Physostigma venenosum, Balf.

Fève de calabar.

Attié : *koban, iban*; Ebríé : *gema-mpro* (IVANOFF).

Le *P. venenosum* n'est pas très fréquent en Côte-d'Ivoire; on le rencontre surtout dans les forêts humides des régions frontalières du Libéria et de la Guinée, et dans les environs d'Agboville.

D'après IVANOFF, les attiés se servent de la fève de calabar pilée, en applications locales, pour soigner les dermatoses parasitaires. Pour les malades atteints d'œdèmes, les guérisseurs attiés prescrivent, *per os*, des petits morceaux de fève broyés avec un peu d'eau.

Bien connue pour les propriétés myotiques de son alcaloïde l'ésérine, la fève de calabar est entrée, depuis longtemps, dans la thérapeutique européenne. Elle contient 48 p. 100 d'amidon, 23 p. 100 d'aleurone, 0,5 p. 100 d'huile grasse, deux stéroles et des alcaloïdes, dont le plus important est l'ésérine existant dans la plante à l'état d'amino-oxyde, la génésérine.

Les autres alcaloïdes sont : l'éséramine, l'éséridine, la calabarine, et la physovenine, cette dernière possédant une forte action myotique.

Pseudarthria alba, A. Chev. (Herb. : 66 Katiola.)

Tagouana : *patuwo*; Senoufo : *jalligué*; Dioula : *Sougbafi, Soulougba*; Baoulé : *ambli baka, agniblé*; Gouro : *yablidi yagou odou*; Agni : *woinzo*; Abron : *pongongiéni*; Koulango : *sossipko, soussoukwo, mansalagné*.

Très commune dans les savanes des régions préforestières de la Côte-d'Ivoire, cette papilionacée, à tiges cannelées, à feuilles trifoliées vert blanc, est assez employée dans la thérapeutique indigène. Elle a la réputation de guérir la toux, les courbatures fébriles avec asthénie (décocté de la plante entière en boisson). Elle entre très souvent dans la composition de remèdes utilisés contre les ictères, la fièvre jaune et la maladie du sommeil.

La poudre de racines, délayée dans du vin de palme, passe pour être aphrodisiaque et antidysentérique.

Pterocarpus erinaceus, Poir. (Herb. : 193 Kong.)

Vène (forestier), *Palissandre du Sénégal*.

Dioula : *sourounbouni souni*; Senoufo : *manféniaraka*; *Baoulé : *modia baka*;
Djerma : *tolo* (AUBREVILLE); Mossi : *nohéma*; Bambara : *guénou* (BÉCUE).

Cet arbre qui fournit un des plus jolis bois des forêts claires de savane est utilisé dans la Haute-Côte-d'Ivoire comme fébrifuge : on donne le décocté de tiges feuillées en boisson et bains.

Pterocarpus santalinoïdes L'Her. (Herb. : 63 Katiola.)

Tagouana : *ngnianiara*; Koulango : *kolikako*; Abron : *asuimigati*; *Abé : *ouokissé*;
Néyau : *vouka*; *Bambara : *diado*; *Malinké : *idon, diagou, diégou*; *Attié :
iapéiapé; *Ebrié : *akotrohia*; Agni : *apéhiapi*; *Wobé : *niotié*; Yacouba : *dodié*
(AUBREVILLE).

Cette espèce beaucoup plus méridionale que la précédente se rencontre même dans la zone forestière. Les différentes parties de l'arbre (feuilles, écorces, racines) sont utilisées comme fébrifuge et antiabortif.

Les *Pterocarpus* fournissent une teinture rouge dont le principe colorant serait la narine (1) et un kino, dit kino de Gambie ou d'Afrique, d'ailleurs assez rare sur le marché. Le kino fournit par *Pt. erinaceus* renferme 50 p. 100 d'acide kinotanique (2).

Réf. : (1) MELL (C. D.). Interesting source of natural digestuffs. — *Textile Colorist*, 53, 30-2 (1931).

(2) PERROT (Em.). — *Mat. prem. us. Règne végétal* (p. 1407).

(*) **Rhynchosia nyasica** Bak. (Herb. : 58 Katiola.)

Tagouana : *gayani*.

La décoction de cette plante est donnée en boisson, bains et frictions aux enfants rachitiques pour les fortifier. Cette plante ne contient pas d'alcaloïdes; elle est faiblement toxique pour les paramécies et les daphnies. En injections sous-cutanées à la souris, la dose de 5 gr. par kilogramme d'animal détermine 33 p. 100 de mort (R. PARIS).

Rhynchosia (aff.) violacea Schum. (Herb. : 829 Raviart.)

Dioula : *sandiourou*.

Dans la région de Raviart, Marabadiassa, les matrones utilisent cette plante pour faciliter les accouchements; elles donnent à boire le jus des feuilles. La plante passe aussi pour avoir des propriétés abortives.

Swartzia madagascariensis Desv.

Bambara : *Saman kara*; Malinké : *soiri*; Senoufo : *formégué*.

Le *S. madagascariensis* est un petit arbuste assez répandu dans les savanes de la Haute-Volta (Banfora, Bobo Dioulasso). L'écorce est utilisée en infusion contre la jaunisse. Les fruits pilés servent à empoisonner le poisson.

Il a été isolé de cet arbuste un pigment de nature flavonique de formule $C_{33}H_{40}O_{19}$ dont l'aglycone est formée de deux molécules de rhamnose et d'une de glucose, un saponoside très hémolytique, du tanin catéchique et du saccharose (1).

La toxicité du *Swartzia*, étudiée au laboratoire par GAUDIN et VACHERAT avec un digesté de gousses, s'est montrée comparable à celle du *Derris trifoliata* aussi bien sur les poissons — morts finale — que sur les cobayes — survie —. Il y a lieu toutefois de noter une action plus lente du *Swartzia* aux fortes doses (2).

Réf. : (1) BEAUQUESNE (M^{lle} L). — *Ann. Pharm. franç.*, sept-oct. 1947, 5, 470-83.

(2) GAUDIN et VACHERAT. — Recherche sur la roténone et le pouvoir ichtyotoxique de quelques plantes du Soudan français. *Bull. Sc. Pharmacol.* 10, 385-94, 1938.

Tephrosia.

Les téphrosias sont des herbes dures ou des arbustes de 1,5 à 2 mètres de hauteur, le plus souvent cultivés par les indigènes pour leurs propriétés ichtyotoxiques. Les différentes espèces signalées en Côte d'Ivoire sont les suivantes :

Tephrosia barbiger Welw.

Bambara : *darossa*; Dan : *blidoua* (PORTÈRES).

C'est une plante entièrement recouverte d'un tomentum brun, de un mètre à un mètre cinquante de hauteur, spontanée en forêt et en savane, très commune et par suite peu cultivée. Les indigènes l'apprécient autant que *T. Vogelii* et mélangent souvent les deux espèces.

T. densiflora Hook.

Guéré : *léréyé ouhouvovo* (PORTÈRES).

Cet arbuste, qui ne serait qu'une variété de *T. Vogelii*, n'a été signalé en Côte d'Ivoire qu'à l'état cultivé.

T. elegans K. Schum et Thonn.

Cette espèce buissonnante constitue une espèce dominante des savanes à *Pennisetum purpureum*. Elle est peu appréciée des indigènes car elle donnerait des quantités négligeables de matière verte.

Tephrosa Vogelii Hook. f. (Herb. : 7 Iles de Los.)

Bambara : *diefa diaba*; Dioula : *diabi*; Adioukrou : *kioubi*; Bauri : *aména*;
Abé : *anoumé*; Attié, Ebré : *méné*; Dan : *gô, doua*; Guéré : *dréyé léréyé*;
Baoulé : *gbessé*; Dagari : *bian, beyle*.

T. Vogelii serait originaire de l'Angola d'où il a été largement disséminé par la culture, si bien qu'on le retrouve dans tout l'Ouest africain depuis le Soudan, où il est rare, jusqu'au Congo et même en Afrique Australe (Rhodésie, Barotseland, etc.). Il affectionne surtout la forêt équatoriale qui représente assez bien ses limites (1).

C'est un arbuste subligneux de deux à trois mètres de haut formant buisson. Les feuilles sont composées de huit à douze paires de folioles oblancéolées, glabrescentes au-dessus, fortement tomenteuses au-dessous. Les fleurs de couleurs différentes, allant du rose au violet sont groupées en grappes terminales denses. Les gousses sont plates avec des sutures épaissies terminées en pointes.

Le *T. Vogelii* est cultivé sur une grande échelle par les noirs. Nous avons eu l'occasion de rencontrer au cours de nos pérégrinations en A. O. F. des cultures de « diabi » peu étendues, mais nombreuses, près des marigots au voisinage des villages, et l'on peut assurer sans crainte de se tromper, que c'est l'ichtyotoxique de prédilection des Africains. La plantation des *T. Vogelii* est entourée, dans certaines régions, de rites particuliers. LABOURET (2) raconte qu'il a assisté dans un village dan à la plantation d'une pépinière de *Tephrosia* : « Le vieillard qui accomplissait ce travail se livrait à une mimique étrange. Après avoir creusé à la hache les trous nécessaires, il disposait au fond de chacun d'eux quelques graines, puis se jetait par terre et y demeurait sans mouvement en disant : Kap ? Kap ? Kap ? Kap ? Il se relevait et recommençait plus loin. » (2).

On estime qu'il faut trois ans pour que l'arbuste puisse être utilisé. Toutefois, au Cameroun, d'après MONOD, on se sert de la plante quelques mois après le semis, au début de la saison sèche. Cependant on laisse croître aussi en plantes vivaces et dans ce cas, on taille les branches.

Pour la pêche on prépare une pâte obtenue en mélangeant des feuilles écrasées avec de l'argile. On emploie quelquefois aussi les gousses, seules ou mélangées aux feuilles. Souvent la drogue est additionnée d'autres plantes telles que *Parkia filicoïdea*, des céréales ou même des feuilles mortes, des fruits mûrs de palmier raphia. Préparation du toxique et pêche doivent, bien entendu, s'accompagner d'invocations, de kilissis, etc., pour que le produit soit efficace et la pêche fructueuse.

Les principes toxiques des graines et des feuilles sont deux diméthoxy-lactones : la déguéline $C_{23}H_{22}O_6$ isomère de la roténone, et la téphrosine $C_{23}H_{22}O_7$ (hydroxy-déguéline). On y trouve, en outre, une huile essentielle riche en téphrosal ($C_{10}H_{16}O$) et une substance jaune non caractérisée.

Récemment CASTAGNE (3) a mis en évidence dans les racines et les gousses de la roténone, du toxicarol, de la déguéline et de la téphrosine. La recherche dans les feuilles de roténone et de toxicarol a été négative.

La téphrosine est très toxique pour le poisson ainsi que l'a montré le premier, HANRIOT (4) : Une concentration de 1/25.000.000 est suffisante pour provoquer la mort d'un gardon en une heure. Les poissons de mer sont plus résistants, mais les grenouilles, crustacés, mollusques sont beaucoup moins sensibles. Cette substance n'est pas toxique par ingestion pour les animaux à sang chaud ainsi que l'ont prouvé des expériences faites sur le lapin, le cobaye, et le chien; par contre l'injection intraveineuse à un animal à sang chaud de la dose de 0,01 gr. par kilogramme d'animal est mortelle.

Les résultats au point de vue insecticide sont comparables à ceux de la nicotine : TATTERSFIELD a montré que l'extrait aqueux ou alcoolique des graines et des feuilles était fortement toxique pour l'*Aphis rumicis* L. (Aphes du haricot).

La plante est quelquefois employée en médecine indigène comme abortif et parasiticide.

L'extrait acétonique des graines serait doué de propriétés bactéricides vis-à-vis du bacille typhique et d'autres micro-organismes. On a pensé aussi que cette plante pourrait être utilisée en épidémiologie dans la lutte contre la bilharziose, car elle agit sur les bullins, hotes des *schistosoma*.

Réf. : (1) AUBRÉVILLE, loc. cité.

(2) LABOURET (H.). — La chasse et la pêche dans leurs rapports avec les croyances religieuses parmi les populations du Lobi. *Ann. et Mém. Com. Et. Hist. Sc. A.O.F.*, 1917.

(3) CASTAGNE (E.). — *Contribution à l'étude chimique des légumineuses insecticides du Congo belge*. Mém. Inst. Roy. Col. Belge Sect. Sc. Nat. et Méd., T. VI, Fasc. III, 1938.

(4) HANRIOT. — *C. R. Ac. Sc.*, 1907.

Uraria picta Desv. (Herb. : 801 Dabakala.)

Guimini : *touflasomo*.

Cette plante est utilisée dans la région de Dabakala pour soigner les maux de cœur : les feuilles sont d'abord pilées avec du sel indigène, la pulpe obtenue est délayée dans de l'eau puis filtrée. Le liquide obtenu après expression des marcs est donné en boisson au malade.

ULMACÉES.

Celtis integrifolia Lam. (Herb. : 1058 Kaya.)

Mossi : *farongo*; Dagari : *fifa*; Haoussa : *kouka*; *Baoulé : *asan* (BÉCUCÉ).

La décoction de feuilles est utilisée en boisson contre la rougeole (Kaya).

Chaetame microcarpa Rendle. (Herb. : 817 Didiévi.)

Baoulé : *klansá*.

Ce petit arbuste épineux, à feuilles typiquement mucronées, sert dans le Baoulé à soigner les maux de gorge et les angines : sucer des morceaux d'écorces et se gargariser avec le décocté.

(*) **Trema guineensis** Fic. (Herb. : 35 Katiola.)

Tagouana : *Kéké*; Senoufo : *mouhon*; Guimini : *nialobiélé*; Karaboro : *malolo*; Baoulé : *ensien*; Agni : *assissien*; Abran : *assessian*; Koulango : *tongoro*; Guéré : *m'bliá, bamliá, blangocapon*; Maho : *Soukolan*; Shien : *yoyoha*; Bété : *bronéi*; *Bambara : *alakra, bagbena*; *Abé : *adaschia*; *Ebrié : *blansénékia, bounansenhia*; *Gouro : *jouéfoué*; Agni : *somobra, séchien* (AUBRÉVILLE).

Très commun dans toute la Côte-d'Ivoire, aussi bien dans les régions de savanes, que dans le secteur forestier, le *T. guineensis* est une essence de formations secondaires. Arbuste sarmenteux, ramifié dès la base en savane, il devient en forêt un arbre d'une quinzaine de mètres de hauteur.

Cet arbuste est très souvent employé par les indigènes contre les maux de gorge, la toux, l'asthme, la bronchite ainsi que dans le traitement de la fièvre jaune.

La forme médicamenteuse la plus utilisée est le décocté de feuilles et d'écorces; il est donné en gargarismes, fumigations, boissons, lotions, bains et bains de vapeur.

En dehors de ses propriétés antispasmodiques, le *Trema guineensis* nous a été signalé comme antiblennorragique et vermifuge.

D'après les essais préliminaires, cette plante ne contiendrait pas d'alcaloïdes, pas de saponines, pas de principes amers. Elle est pourtant douée de propriétés physiologiques intéressantes; si elle est peu active pour les poissons et les paramécies, elle est très toxique pour les souris, puisque la dose minima tolérée est de 1,25 gr. par kilogramme d'animal (racine) et que la dose 100 p. 100 mortelle est de 2,50 gr. Par voie intraveineuse sur le chien, le *Trema guineensis* produit une hypotension progressive et durable (R. PARIS).

MORACÉES.

Antiaris africana Engl. (Herb. : 108.)

Attié : *ako, pou*; Abé : *akédé*; Agni, Baoulé : *bofouain*; Baoulé : *boufokaingué, boufou*; Wobé : *dilé, tidé*; Yacouba : *zaadi*; Malinké : *silé*; Tagouana : *flou, bouidné*; Gouro : *plâ* (AUBRÉVILLE); Guéré : *boulouba*; Gouin : *kotoro*; *Mossi : *ouamtabéga*; *Bambara : *fouhiri* (BÉGUÉ); *Bété : *préboko* (A. CHEVALIER).

L'*Antiaris africana* est un grand arbre très répandu en Côte d'Ivoire dans les « deciduous forests » et dans les formations fermées, les bois sacrés de la zone de savane. On le trouve encore en Haute-Côte-d'Ivoire dans les galeries forestières. Très connu des indigènes qui en utilisent l'écorce pour faire des pagnes de deuil, l'*A. africana* sert assez souvent en médecine africaine.

Les écorces d'*Antiaris* et d'*Harungana paniculata*, pulpées avec des coquilles d'œuf, puis reprises par l'eau sont utilisées en lavements pour faciliter les accouchements et hâter l'expulsion du placenta.

Le décocté d'écorces d'*Antiaris*, de *Calotropis procera* est donné en boisson et en bains contre la lèpre (Banfora). Les feuilles pilées servent en applications locales dans le traitement des chancres syphilitiques.

La décoction de racines d'*Erythrina senegalensis*, de *Carapa procera* et d'écorces d'*Antiaris* est employée en boisson et en gargarismes pour soigner les maux de gorge.

A la différence des *Antiaris* asiatiques, les espèces de l'Afrique Occidentale ne paraissent pas être très toxiques. Les indigènes évitent pourtant au moment de la récolte de l'écorce destinée à la confection des pagnes, de mettre leurs écorchures ou les efflorescences cutanées (gâle, etc.), en contact avec le latex. Le latex des *Antiaris* toxiques agit par voie buccale comme purgatif et n'est toxique que lorsqu'il est introduit directement dans la circulation sanguine.

Bosquiea angolensis Fic. (Herb. : 319 Man.)

Guéré : *niantoué*; *Wobé : *nantié, niantoué*; *Yacouba : *niandieu, paa*; *Attié : *daocou*; *Baoulé : *ouakamlé, mbaki bakié*; *Ebrié : *n'kuihia*; *Gouro : *golhoré* (AUBRÉVILLE); *Agni : *triwa, hésiriwa*; *Attié : *metchi* (A. CHEVALIER).

Les feuilles et les écorces de cette moracée sont utilisées dans la région de Man contre les diarrhées dysentériques (décocté en boisson).

Chlorophora excelsa Benth et Hook. f. (Herb. : 166 Katiola, 245 Sinématiali, 903 Bappa.)

Iroko (forestier et commercial).

Tagouana : *niara*; Senoufo : *guandiblé*; Baoulé : *itiémé, ala*; Shien : *guiéguié*; Gagou : *guédé, guié*; Gouro : *gaolé, kaouré*; Dioula : *cin*; *Malinké : *sili*; *Apollonien : *odoum*; *Agni : *élu*; *Wobé : *gué*; *Yacouba : *go*; *Ebrié : *agou*; *Bété : *diédié*; *Gouro : *gouéoré, gohouré* (AUBRÉVILLE); Fanti : *bakana*; Koulango : *gué - nlé*; Néyou : *gouigouié*; Brignan : *égouzi* (A. CHEVALIER).

L'iroko est un très bel arbre des « deciduous forests » de la Côte-d'Ivoire remontant le long des fleuves, dans les galeries forestières jusqu'en Haute-Volta, où il n'est pas rare de le rencontrer dans les bois sacrés. C'est en effet en même temps qu'une espèce médicinale, un arbre fétiche : nous avons rencontré quelquefois en forêt, des irokos dont la base était entièrement nettoyée des lianes, et qui abritaient entre leurs racines des récipients contenant les offrandes des féticheurs. C'est au pied de ces arbres que nombre de guérisseurs prétendent avoir eu la révélation de leurs meilleurs traitements.

En raison du caractère sacré de l'arbre, des fragments d'écorces sont fréquemment ajoutés aux remèdes indigènes, pour en renforcer l'action bénéfique.

Au point de vue thérapeutique, les écorces pilées puis délayées dans de l'eau; ou du vin de palme, sont données en boisson contre les maux de cœur, les courbatures fébriles et la fatigue générale. Le décocté d'écorces est utilisé, en boisson et bains de siège, contre l'éléphantiasis du scrotum. Avec *Alchornea cordifolia*, *Anona senegalensis* et *Microglossa volubilis*, il sert dans certains traitements de la lèpre.

Le latex est appliqué sur les plaies et les brûlures comme antiseptique et cicatrisant.

On a isolé récemment du bois d'iroko une substance phénolique, la chlorophérine à laquelle on attribue la formule brute : $C_{18}H_{22}O_3$. Cette substance, dérivée du résorcinol serait douée de propriétés fongicides (1).

Réf. : (1) *Colonial Research 1947-48*. (Public. du Secrétariat d'État aux Colonies. Londres, 1948), p. 45.

Ficus capensis Thumb. (Herb. : 44 Katiola.)

Tagouana : *siakwa*; Baoulé : *aloma dan*; Dioula : *toro, tourou, baba, soutouro, soro*; Maho : *doubani*; Yacouba : *gro*; Guéré : *tin, frankaa*; Krou : *guiréguié, globourou*; Shien : *bô*; Karaboro : *kacia*; Gagou : *volo*; Agni : *aloma*; Abron : *adoma*; Koulango : *nihuigno, gnouhindio, nidio*; *Abé : *poro*; *Attié : *mbolé* (AUBRÉVILLE); *Bonoua : *a-tourou* (A. CHEVALIER).

Ce *Ficus*, très fréquent dans les formations secondaires de la zone forestière, dans les galeries forestières et dans les savanes humides de la Moyenne-Côte-d'Ivoire, est très apprécié des thérapeutes indigènes.

Il est employé seul comme antiblemnorrhagique (décocté de racines, en lavements, ou suc de jeunes pousses en boisson), comme antidysentérique (décocté de tiges feuillées en boisson), contre les courbatures fébriles, les céphalées et les affections bronchiques. Il est très souvent considéré comme diurétique, et comme aphrodisiaque. En lavements, la pulpe d'écorces assaisonnée de fruits de *xylopia* est donnée contre les œdèmes. Probablement, en raison de ses nombreux fruits, le *Ficus capensis* est très souvent utilisé pour combattre la stérilité.

Les différentes parties de l'arbre entrent dans la préparation de remèdes complexes de la lèpre (Kong) de l'épilepsie (Katiola), du rachitisme des enfants (Korhogo) et des empoisonnements.

Il est parfois considéré comme plante fétiche et à ce titre la décoction de tiges et de feuilles est donnée en boisson et en bains pour protéger des sorts et, en particulier, de la folie provoquée par les mauvais génies. C'est à ce titre aussi qu'il entre parfois dans la préparation de certains poisons de flèche.

Ficus dicranostyla Milbr. (Herb. : 90 Katiola.)

Tagouana : *hanna*; Dioula : *soro*; *Bambara : *toro fng* (BÉCUE); *Baoulé : *yen graï, iré toundo* (AUBREVILLE).

La décoction de feuilles est donnée, en boisson et en bains, comme calmant et somnifère aux enfants.

Ficus exasperata Vahl. (Herb. : 55 Katiola.)
et **F. asperifolia** Vahl. (Herb. : 337 Man).

Ces deux *Ficus* à feuilles scabres, rappelant le papier de verre sont ordinairement confondus par les noirs qui leur donnent le même nom.

Tagouana : *waâ*; Baoulé : *yenguéré, yinglé*; Dioula : *tawa, magna kokbé*; Shien : *niasou*; Yacouba : *nian, nioulé*; Guéré : *nnia*; Gagou : *niana*; Bété : *nizazui*; Ashanti, Agni : *niakiené, nientéré, niendéré*; Abbron : *niankien*; Koulango : *sim*; *Bambara : *ouaniabaka* (BÉCUE); *Abé : *dédé*; *Attii : *mfaci*; *Ebrié : *ésakué* (AUBREVILLE).

Le *F. exasperata* est principalement indiqué comme hémostatique et cicatrisant; le jus obtenu en froissant quelques feuilles entre les doigts est égoutté sur la plaie qu'on recouvre ensuite d'une feuille entière.

Le décocté d'écorces est donné en boisson contre les hémorroïdes, et celui de racines contre la blennorrhagie.

Contre la toux, les angines, il est recommandé de boire le jus obtenu en écrasant à la meule dormante des feuilles et un demi citron.

Le décocté ou le suc des feuilles est donné en lavements contre les douleurs intestinales, les coliques, et comme contrepoison. Contre les conjonctivites et divers maux d'yeux, un bon remède consisterait à donner en instillations oculaires, le suc de feuilles ou la sève de l'arbre.

Les feuilles, qui ont couramment le même usage que le papier de verre, sont utilisée par les guérisseurs de lèpre pour mettre le derme à vif avant d'appliquer certains médicaments.

Les guérés, les krous et les yacoubas considèrent que les feuilles de ce *Ficus* sont toxiques en particulier pour les chèvres et les moutons; d'ailleurs le *F. exasperata* entre très souvent dans la composition des poisons de flèches utilisés par ces tribus.

Ficus gnaphalocarpa A. Rich. (Herb. : 1024 Banfora.)

Gouin : *iézan*; Mossi : *kankanga*.

Les feuilles de ce *Ficus*, associées à celles de *Bridelia ferruginea*, constituent contre les morsures de serpents, un remède apprécié dans la région de Banfora. Les mossi utilisent les écorces, après décoction, contre la toux.

Ficus iteophylla Miq. (Herb. : 1080 Kaya.)

Mossi : *Pamperga*.

Ce *Ficus* est utilisé dans la région de Kaya pour soigner la lèpre.

Ficus phatyphylla Del. (Herb. : 1021 Banfora.)

Karaboro : *kangouna bougou*; *Baoulé : *Sica lolié* (BÉCŪÉ).

La décoction des tiges feuillées de *F. phatyphylla*, est considérée par les karaboros comme le contrepoison idéal d'un poison de flèches appelé « Kangouna ». D'après nos informateurs, le simple fait de toucher cet arbre avec une flèche, rendrait celle-ci inoffensive (?).

Ficus sagittifolia Warb. (Herb. : 570 Keibli.)

Guéré : *tentoué, tim*.

Les feuilles pilées sont appliquées sur les blessures comme hémostatique et cicatrisant. La décoction, est donnée en boissons contre la toux; elle aurait une action vomitive.

Ficus Thonningii Miq. (Herb. : 111 Katiola.)

Tagouana : *flé*; Dioula : *soundougou*; Mossi : *kousga*; *Baoulé : *diango totobé* (BÉCŪÉ).

Le *Ficus Thonningii* entre dans la préparation d'un remède, utilisé dans la région de Katiola, pour guérir les empoisonnements.

Ficus Vallis-Choudae Del. (Herb. : 54 Katiola.)

Tagouana : *Siha*; Baoulé : *aloma, sihatialoma, aloma bli*; Dioula : *toro*; Guimini : *sara, fingué*; *Bambara : *toroba* (BÉCUE).

Dans le Baoulé, la décoction de tiges feuillées de ce *Ficus* est donnée, en boissons, pour combattre les nausées et les douleurs gastro-intestinales. Il entre dans la préparation de différents remèdes utilisés pour combattre les ictères. Le jus des feuilles est donné en boisson et en onctions sur la tête pour traiter les vertiges.

Morus mesozygia Qtapf. (Herb. : 1086 Oumé.)

Gouro : *déné, dri*; Shien : *boukoisso, brokwako*; Gagou : *kwa goué*; *Abé : *difou*; *Attié : *atchoumapou*; *Baoulé : *apia, apia kingué*; *Wobé : *dabadoué*; *Yacouba : *broué*; *Ebrié : *aboudo*; *Agni : *duini* (AUBRÉVILLE).

Les différentes parties de cet arbre sont surtout utilisées par les peuplades de la région d'Oumé, Sinfra, Gagnoa : dans ce secteur *M. mesozygia* est considéré comme très actif dans les courbatures fébriles, asthénies, douleurs rhumatismales, où on l'administre en boissons, bains, lavements ou frictions selon le cas. Les gourôs s'en servent surtout pour soigner la syphilis : ils donnent le jus des jeunes pousses en instillations nasales.

Musanga Smithii R. Br. (Herb. : 402 Guiglo.)

Parasolier.

Guéré : *magnéon, deulo*; Krou : *toutoué*; Shien : *goddé*; *Ebrié : *amohia*; Agni : *égoui*; *Bété : *kodé*; *Gouro : *vogoba* (AUBRÉVILLE); *Abé : *loho*; *Agni : *abomé, agbomé*; *Bondoukou : *djima, djauna, guima*; *Wobé : *doué* (A. CHEVALIER).

Ce petit arbre, très caractéristique des formations secondaires de la zone forestière humide de la Basse-Côte-d'Ivoire, est quelquefois utilisé par les indigènes comme plante médicinale.

Le bourgeon terminal, préalablement pilé, est mis à bouillir dans de l'eau; le liquide, recueilli par filtration, est donné en boissons et en lavements contre les maux de ventre.

Le jus qui s'écoule lorsqu'on entaille l'écorce, mélangé à de la bouillie de maïs, est réputé galactogène.

Le charbon, obtenu en carbonisant les tiges pulvérisées, est incorporé à de l'huile de palme de façon à obtenir une pommade qui sert à panser les plaies de la circoncision.

Myrianthus arboreus Beauv. (Herb. : 1221 Abengourou.)

Agni : *niangana*; Ashanti : *niankoma*; Shien : *tikriti*; *Abé : *wounian*; *Dabou : *kenou-ikn*; *Ebrié : *aniéré, anianahia*; *Gouro : *doba* (AUBRÉVILLE); *Attié : *djienkonguié, djielété*; Bonoua : *atolahié*; Wobé : *ton ohoué* (A. CHEVALIER).

Les populations du groupe agni-ashanti se servent des racines de cet arbre pour combattre les céphalées : découper la racine en petits morceaux, y ajouter de la maniguette et de l'eau, faire bouillir; lorsque le liquide est bouillant prendre un bain de vapeur.

Myrianthus serrata Benth. et Hook. (Herb. : 482 Duckoui.)

Guéré : *téotien win*; *Abé : *wounian*; Attié : *djien*; Brignan : *niangana, godé*.

Le *Myrianthus serrata* nous a été signalé, dans la région de Duékoué, comme ingrédient de poison de flèche. Il nous a semblé toutefois qu'il pouvait y avoir confusion avec une autre espèce végétale (probablement un croton ?).

URTICACÉES.

Fleurya aestuans Gaud. (Herb. : 469.)

Guéré : *boué oué*; Niamboi : *bagri*; Bété : *nagéné*; Agni : *aouni houni*; Abron : *hom-hom*.

Cette urticacée très commune dans les régions humides de la Côte-d'Ivoire est parfois employée par les guérisseurs indigènes : les feuilles pilées avec de l'argile de potier et de l'eau sont données en lavements, comme antidysentérique. Les massages sur les reins, pratiqués avec le jus des feuilles, faciliteraient les accouchements.

Le liquide obtenu en faisant macérer les feuilles pilées dans de l'huile de palme sert à soigner les plaies.

Le décocté de feuilles, en lotions sur tout le corps, passe pour fortifier les enfants rachitiques.

Pouzolzia guineensis Benth. (Herb. : 576 Keibli.)

Guéré : *dougé, nonono*; Shien : *métémé*.

Cette plante est assez utilisée par les tribus guéres de la frontière libérienne dans le traitement des dysenteries (jus de feuilles en lavements) et des vomissements incoercibles de la grossesse (boire le décocté de feuilles).

Les shiens prétendent que cette plante est douée de propriétés aphrodisiaques : ils se servent du décocté de la plante entière comme boisson.

Urera Elliotii Rendle. (Herb. : 365.)

Guéré : *lasouhin, louassoumé, souin Kra* (variété blanche); Yacouba : *yopou, yollessé*; Krou : *gwézéwogou*; Bété : *koukoskrou*; Ashanti : *sanzono*.

Cette liane recouverte de poils urticants est utilisée en pays guéré comme antinévralgique (décocté de feuilles en boisson) et comme aphrodisiaque (incorporer de la poudre de feuilles à du riz).

Les bétés se servent d'un emplâtre fait avec la pulpe des tiges feuillées pour faire mûrir les furoncles (applications locales renouvelées deux fois par jour).

Dans la région d'Abengourou, le jus obtenu en pilant les sommités fleuries avec du citron est donné, *per os*, comme contrepoison.

Cette plante entre dans la composition d'un poison krou agissant par voie mécanique (perforations intestinales).

Urera obovata Benth. (Herb. : 966 Bappa.)

Shien : *g'bonwazani*.

La pulpe, obtenue en pilant les feuilles au mortier, délayée dans un peu d'eau constitue un lavement aphrodisiaque assez réputé dans la région de Gagnoa - Sinfra.

CELASTRACÉES.

(*) **Gymnosporia senegalensis** Loes. (Herb. : 161 Katiola; 185 Fer-késsédougou.)

Senoufo : *nanienga*; Tagouana : *mone*; Bambara : *koussié*; Malinké et Dioula : *gouégué, guéké*; Karaboro : *Naplafantien*; Gouin : *niembélé, wésam*; Gourounsi : *cessio, cisiou*; Mossi : *toko bougouri, tokouvougouri*; Dagari : *koktripa*.

Arbuste ou petit arbre des régions chaudes et sèches le *G. senegalensis* fait son apparition en Côte-d'Ivoire dans les savanes de la région de Bouaké-Katiola. Comme toutes les espèces xérophiles, il devient plus fréquent à mesure que l'on monte vers le Nord pour devenir abondant en Haute-Volta. On le reconnaît facilement à ses branches brun-rouge, à ses feuilles longuement cunées à la base et fortement serrulées sur les bords. Les fleurs disposées en cymes dichotomes, petites et nombreuses sont blanchâtres.

Les différentes parties de la plante fournissent à la pharmacopée des médicaments très appréciés par les peuplades de savane, dans le traitement des dysenteries, des blennorragies, des plaies et des ulcères.

Comme antidyentérique, les indigènes utilisent indifféremment la décoction de feuilles, d'écorces de tiges ou de racines. Dans toute la région de Kong cette médication est marquée par des rites particuliers d'administration : Filles ou garçons doivent en boire respectivement selon le sexe quatre ou trois fois par jour, pendant quatre ou trois jours, et à raison de quatre ou trois doses. De plus la façon de porter le récipient aux lèvres n'est pas indifférente: deux fois de chaque main pour les filles, une fois de la main droite et deux fois de la main gauche pour les hommes.

Dans le traitement de la blennorragie les guérisseurs donnent la racine en boisson (décoction) ou en poudre à mélanger aux différents aliments du malade.

Pour soigner les plaies, ulcères, furonculoses généralisées, la poudre d'écorces de *Gymnosporia* constitue un remède très connu en pays mossi. Elle est utilisée soit seule, soit additionnée de poudre d'écorces de *Terminalia macroptera* ou de son de mil, en applications locales, après un lavage avec un décocté d'écorces de *Gymnosporia*.

La décoction de feuilles sert en bains de bouche et en gargarismes dans le traitement des affections buccales et des abcès dentaires.

En bains, bains de vapeur et boissons, la décoction de feuilles et d'écorces de tiges, parfois assaisonnée de poudre de pancréas de bœuf, est prescrite dans le traitement des œdèmes généralisés.

La décoction d'un mélange de feuilles de cette plante et de *Crossopteryx febrifuga* est donnée en lavements aux enfants débiles comme fortifiant.

Gymnosporia senegalensis fut étudié aux laboratoires du Muséum d'Histoire naturelle (M. le Professeur SANIE) et de Matière médicale de la Faculté de pharmacie de Paris. D'après les résultats encore inédits des différents examens, les feuilles et les rameaux contiennent une certaine quantité de dulcité et des tanins. Les feuilles renferment :

Une cire constituée en majorité par des esters de l'alcool cérylique;

Un corps cristallisé, donnant la réaction des stérols fondant à 204°, sublimable à partir de 180° et dont la formule serait $C_{24}H_{40}O$;

Un flavonol fondant à 300° et de formule brute $(C_9H_{18}O_4)_4$;

Une très petite quantité d'un glucoside flavonique fondant à 297°;

Environ 100 milligrammes d'un holoside de formule $C_{12}H_{22}O_4$ fondant à 130°;

Enfin une substance amorphe soluble dans le benzène fondant vers 130-140° et paraissant être un latex (SANIE).

Pharmacodynamiquement actives les tiges et les feuilles ne sont pas mortelles pour les souris à la dose de 10 grammes par kilo d'animal, mais la même quantité de racines détermine 40 p. 100 de mort. L'infusé d'écorces de racines au 1/200 n'a pas d'action sur les paramécies et les poissons, tandis que le même infusé de feuilles amène en sept minutes une intoxication lente du poisson qui se rétablit difficilement dans l'eau pure (R. PARIS).

OLACACÉES.

Heisteria Zimmereri Engl. (Herb. : 627 Keibli)
et **H. parvifolia** Smith.

Guéré : *Klouadé*; Yacouba : *bali*.

Très communs dans les sous-bois de la forêt dense et des galeries forestières de la Côte-d'Ivoire, ces arbustes sont remarquables par leurs fruits, composés du calice persistant à cinq lobes pourpre, qui enchassent une boule irisée semblable à une grosse perle.

Les indigènes qui les confondent ordinairement, les utilisent indifféremment pour soigner la toux (manger les écorces) et fortifier les enfants rachitiques (boisson et bains avec le décocté de feuilles).

(*) **Olax subscorpioidea** Oliv. (Herb. : 32 Katiola.)

Senoufo : *minegoli*; Tagouana : *tihé dion*; Baoulé : *akendidié, acagnigné*; Dioula : *kouassoumbara*; Koulango : *soussoinro*; Abron : *Samanoua*; *Agni : *acagnibaka*; *Attié : *hac béchémon zakoué* (AUBRÉVILLE).

L'*Olax subscorpioidea* est un petit arbre commun dans les savanes préforestières et les galeries forestières de la Côte d'Ivoire où il pénètre même dans les forêts type « deciduous ».

Les guérisseurs indigènes s'en servent surtout comme fébrifuge et dans le traitement des ictères; il est donné en boisson et bains (décocté de feuilles) et en lavements (macéré de racines). Parmi les autres indications de cette plante, signalons par ordre de fréquence : les maux de ventre (pulpe de racines en lavements), les maladies vénériennes (décocté d'écorces sur le chancre), le ver de Guinée (applications de poudre de racines sur l'orifice de ponte de la filaire, avec décoction de feuilles en boisson).

Les feuilles entrent dans certains traitements des morsures de serpents (Béoumi).

Les racines de cette plante contiennent une saponine (DE WILDEMANN).

Strombosia pustulata Oliv. (Herb. : 623 Keibli.)

Guéré : *souin*; Abé : *poé*; Attié : *poué*; Krou : *heilé*; Apollonien : *férança*; Bonoua : *fofnan, aflangabouhé, okouo*; Ébrié : *aguélé, agoubé*; Agni : *effénian*; Bété : *khô*; Gouro : *vouébouri-iri*.

Cet arbre très répandu en Côte d'Ivoire, est utilisé par les guérés pour soigner le hoquet : boire le jus des feuilles. L'amande des graines fournit de 15 à 18 p. 100 d'une huile liquide, brun rouge, d'odeur désagréable.

(*) **Ximenia americana** L. (Herb. : 52 Katiola.)

Tagouana : *morô*; Dioula : *nemossi*, *nounoungo*, *bendéguara*, *meningolo*; Bambara : *nongbé*; Haoussa : *sadendagi*; Mossi : *léga*, *leangha*; Gouin : *domouti*; Peul de Kaya : *tia oulé*; Lobi : *léma*; Dagari : *pila*; Baoulé : *assoukrou*; Gouro : *wanwan iri*; Bambara : *tonkain*; Malinké : *gouani* (AUBRÉVILLE).

Très répandu dans les régions tropicales du globe, le *Ximenia americana* est abondant dans toutes les savanes de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta.

Renommé pour ses vertus médicinales il est surtout employé comme fébrifuge, antidiarrhéique (décocté de racines et de feuilles en boisson) et contre les ictères.

La poudre de racines sert en frictions sur les gencives contre les stomatites et les maux de dents.

Enfin, la pulpe d'écorces, délayée dans de l'eau, est donnée en boisson pour soigner la bilharziose.

Le fruit, qui possède une saveur acidulée assez agréable, est consommé par les indigènes.

Les amandes des graines renferment de 66 à 70 p. 100 d'une huile visqueuse, jaune pâle, d'odeur rappelant celle de l'oignon, de saveur agréable, qui est parfois utilisée dans l'industrie (savonnerie, graissage).

Les feuilles ont une teneur variable (de 460 à 380 mg pour 100 g de matière sèche), d'acide cyanhydrique provenant du dédoublement de différents principes cyanogénétiques dont le principal est la sambunigrine.

La racine contient de 16 à 17 p. 100 de tanin.

Réf. : FINNEMORE (H.), COOPER (J. M.), STANLEY (M. B.), COBCROFT (J. H.) et HARRIS (L. J.). — The cyanogenetic constituents of Australian and other plants, VII. — *J. Soc. Chem. Ind.* 57, 162-9 (1938).

CURNEY (E. H.), FRANCIS (W. D.). — Two plants poisonous to stock. — *Queensland Agr. J.* 53, 547-22 (1940).

OPILIACÉES.

Opilia celtidifolia Engl. (Herb. : 206 Ferkéssédougou.)

Dioula : *nombodri*.

Le décocté de racines de cette plante est donné en boisson comme anthelminthique. D'après LAFFITTE les feuilles, les tiges et les racines font partie d'un traitement de la maladie du sommeil; cette plante aurait une action éméto-purgative et diurétique. Les feuilles qui colorent fortement la salive en rouge, produiraient une sensation spéciale dans la gorge.

OCTOKNEMACÉES.

(*) **Okoubaka Aubrevillei** Pelleg. & Normand. (Herb. : 1184 Azaguié-Yapo.)

Agni : *oukoubaka* (arbre de la mort).

L'oukoubaka est un grand arbre de 25 à 30 mètres de hauteur que l'on ne rencontre en Côte-d'Ivoire que dans le groupe de forêt des régions d'Azaguié et du Yapo où il est d'ailleurs assez rare.

Les indigènes le considèrent comme un puissant fétiche et prétendent qu'aucun autre arbre ne peut pousser autour de lui : l'arbre est en effet entouré d'un tapis de marantacées et de petits arbustes contrastant avec le sous-bois plus épais qui entoure ordinairement les grands arbres de cette région forestière.

L'oukoubaka nous fut signalé comme un puissant remède de la lèpre et des affections syphilitiques graves. D'une façon plus générale les indigènes se lavent le corps avec un macéré aqueux d'écorces d'oukoubaka pour se préserver des maladies.

LORANTHACÉES.

Loranthus sp.

Les indigènes ne différencient pas les *Loranthus* les uns des autres et le plus souvent ne leur donnent pas de noms spécifiques mais les désignent sous le même vocable que les plantes parasitées. Dans les applications thérapeutiques des *Loranthus*, l'hôte a plus d'importance que le parasite lui-même. Les *Loranthus* sont utilisés dans le traitement :

— des ammenorrhées, dysmenorrhées : décocté de tiges feuillées en boisson et bains;

— du goître (?), application d'une pommade à base de charbon de *Loranthus* et de beurre de karité;

— de l'asthme : décoction de *Loranthus* en bains, bains de vapeur et application sur la poitrine du patient des marcs encore chauds;

— orchite : boisson et bains de vapeur avec le décocté de feuilles.

Certains *Loranthus* ont la réputation d'être toxiques.

Des travaux récents sur le gui, ont montré que les effets pharmacodynamiques de cette plante étaient variables avec l'espèce botanique support du parasite (1). Ces expériences sont à rapprocher des croyances indigènes sur les *Loranthus* et sur leurs utilisations en fonction de l'hôte parasite.

Réf. : (1) PERROT (Em.). — *Matières premières usuelles du règne végétal*, p. 752.

BALANOPHORACÉES.

Thonningia sanguinea Vahl. (Herb. : 349 Bangolo.)

Guéré : *Groukoma, grouhain*; Agni : *bouro abélé* (ananas de brousse); Abron : *sassiabéréké*; Koulango : *nabianihorongo*.

Th. sanguinea se remarque immédiatement dans les sous-bois de la Côte-d'Ivoire par la couleur rouge carmin de ses inflorescences émergeant à peine du sol comme des champignons. On le rencontre surtout dans les forêts secondaires et même dans les savanes préforestières entre Agniblékrou et Bondoukou. Il paraît d'autant plus rare, qu'elle que soit la région, que le caractère primitif des formations végétales est plus marqué.

La plante vit en parasite aux dépens d'espèces arborescentes extrêmement variées (1).

Les Guérés et les Krous l'utilisent dans la préparation de certains poisons de flèche, vraisemblablement comme plante fétiche, en raison de la couleur des bractées écailleuses entourant les capitules.

Dans les régions Est de la Côte-d'Ivoire, l'inflorescence pilée avec des piments est donnée en lavements pour soigner les hémorroïdes, et en frictions locales pour combattre le torticolis. Elle entre aussi dans certains traitements de la lèpre, mais toujours en association avec d'autres plantes. Elle doit être là aussi, selon toute vraisemblance, considérée comme une plante fétiche.

Réf. : (1) MANGENOT (G.). — Recherches sur l'organisation d'une balanophoracée : *Th. Coccinea*, Vahl. — *Rev. générale de Botanique*, mai 1947, 54, 201-44.

RHAMNACÉES.

Gouania longipetala Hemse. (Herb. : 398 Man.)

Yacouba : *woublo, fouboué, siédoumé, vouhoplo, dongro*; Guéré : *badoua, baadouha, bao haliba* (liane des chèvres), *baouroi, blideboué*; Krou : *koulourou*; Gouro : *gowé*, Gagou : *bourou*; Shien : *gali, boudou, bouroukwá*; Bété : *birikwé*.

Cette liane est assez fréquente dans la région forestière de la Côte d'Ivoire : on la trouve surtout dans les formations secondaires, le long des routes, aux abords des villages. Le *Gouania longipetala* est un des constituants principaux des remèdes utilisés, dans les régions de Man et de Danané,

par les yacoubas, pour soigner les morsures de serpents. Ces traitements constituent presque une spécialité de cette race.

Les feuilles de *G. longipetala* sont très employées comme fébrifuge; on utilise en boissons le décocté et en frictions sur tout le corps la pulpe ou le macéré. Cette plante sert aussi pour combattre les céphalées : le jus des feuilles est donné en instillations nasales.

Chez les guérés, le macéré de feuilles en bains et le suc des feuilles, en instillations, servent à combattre les affections oculaires. Le jus des feuilles sert aussi à laver les brûlures.

Parmi les tribus gagous et gouros on lui reconnaît surtout des propriétés aphrodisiaques : la poudre de tiges feuillées desséchées au soleil, est prise, délayée dans du vin de palme.

La pulpe obtenue en pilant des jeunes pousses de *Gouania* des feuilles de *Fagara macrophylla*, un piment et du sel, est prise en boisson dans le traitement des orchites blennorragiques.

Cette plante doit, très probablement, contenir une saponine car toutes les préparations aqueuses (macéré, décocté) donnent par agitation une mousse très abondante et persistante.

Maesopsis Eminii Engl. (Herb. : 519 Guiglo, 897 Lagorata.)

Guéré : *mina*; Néyau : *bliho*; Krou : *zétoué*; Shien : *boyoyo bogou zazé*; *Abé : *manasati*; *Attii : *anashiasain*; Ébrié : *sagoudoué* (AUBRÉVILLE).

Ce petit arbre, qui peut atteindre 0,30 m. de diamètre, est assez rare en Côte d'Ivoire; on le rencontre dans les sous-bois de la forêt dense humide, principalement dans les régions frontalières du Libéria.

Dans toute cette contrée, les indigènes lui attribuent des propriétés purgatives extrêmement violentes et une action secondaire diurétique et vomitive. Ils se servent soit de la pulpe d'écorces en lavements, soit de la macération d'écorces dans du vin de palme, soit du décocté de feuilles en boissons. Ces préparations sont données comme contrepoison, comme purgatif très énergique pour combattre la constipation opiniâtre caractéristique de la « maladie des chèvres », selon l'expression imagée d'un de nos informateurs. L'effet vomitif et surtout purgatif serait tel que les guérisseurs préconisent pour l'arrêter un décocté de graines de palme fraîches ou de l'eau de riz.

La décoction de feuilles est parfois prescrite comme diurétique et purgatif dans le traitement de la fièvre jaune.

La présence de glucosides anthraquinoniques dans de nombreuses rhamnacées laisse supposer que *M. Eminii* doit son action thérapeutique à des composés analogues. Il serait intéressant de le savoir, car étant donné la croissance très rapide de cet arbre, il pourrait devenir un médicament intéressant.

Zizyphus jujuba Lam. (Herb. : 217 Ferkéssédougou.)

Jujubier.

Dioula : *toumotigui*; Mossi : *mononongha*; *Malinké : *tomonom, tomboron*; Haoussa : *magaria* (AUBRÉVILLE).

La racine de jujubier est considérée comme émétopurgative : elle est donnée dans certains traitements de la lèpre et pour combattre les maux de ventre. Les fruits sont largement consommés.

L'écorce de jujubier contient 4,10 p. 100 de tanin et les racines de 2,6 à 9,3 p. 100 (WEHMER).

Zizyphus mucronata Willd. (Herb. : 1254 Bondoukou.)

Abron : *batafoufoué*; *Malinké : *souroukou tomonon* (AUBRÉVILLE); Mossi : *mou-gounouga* (BÉCUE).

Cette espèce est utilisée la plupart du temps au lieu et place du jujubier; les indigènes lui attribuent en plus des propriétés fébrifuges.

AMPELIDACÉES.

Ampelocissus pentaphylla Gilg. et Brandt (Herb. : 1198 Abengourou.)

Agni : *nobou, bobou, engora*; Ashanti : *noum-noum* (cinq-cinq); Bété : *g'boïng boïn*.

Signalée par CURASSON comme ichtyotoxique, cette espèce est assez utilisée par les guérisseurs de la Côte-d'Ivoire.

Les bétés prétendent qu'elle a une action sur les organes du petit bassin et ils donnent le jus des feuilles fraîches en lavements pour accélérer et faciliter les accouchements.

Un emplâtre de feuilles fraîches, additionnées de trois graines de maniguette, est appliqué sur les morsures de mygale ou de tarentule après incision de la plaie. Il soulagerait la douleur et éviterait les accidents possibles.

Chez les agnis un cataplasme obtenu en pilant beaucoup de tiges feuillées avec des graines de palme fraîches, appliqué pendant trois jours sur les parties atteintes, produirait une rapide amélioration de toutes les enflures et œdèmes.

Comme fortifiant des enfants rachitiques, on recommande chez les ashantis, un lavement préparé avec le jus des tiges et trois piments.

Cissus cocylifolia Planch. (Herb. : 107 Katiola.)

Tagouana : *Koukougéné*; Dioula : *fourgounhoulé*.

Les tagouanas de la région de Katiola utilisent ce *Cissus* dans le traitement de la stérilité des femmes. Avec la pulpe de *Cissus*, des feuilles de *Vernonia guineensis* et un fruit de *Landolphia owariensis*, ils préparent des bols que la femme doit absorber le matin à jeun pendant quatre jours.

Cissus debilis Planch. (Herb. : 875 Dabakala.)

Tagouana : *Titanli*; Guimini : *Sékérébé*; Dioula : *kerenda*.

La décoction de feuilles est donnée en boissons et en onction contre les céphalées.

Cissus flavescenti-virescens Gilg. (Herb. : 651 Taï.)

Krou : *domba*; Yacouba : *Gangoli*.

Cette liane entre dans la préparation d'un poison krou dit « gougou » ou paquet du diable. La présence dans ce poison d'un toxique réel (*Mareya spicata*) et de produits susceptibles d'entraîner des perforations intestinales (verre pilé, poils d'*Urera Elliotii*, *Scleria Barteri*) rend douteux la toxicité de ce *Cissus*.

Cissus populnea Guil. et Perrot. (Herb. : 173 Ferkéssédougou; 787 M'Bayakro.)

Tagouana : *Flougou*; Baoulé : *Bako, kahon, niamia aka* (plante de Dieu); Dioula : *Koua ira*; Abron : *Foto*; Koulango : *Fougou lipou*.

L'application d'un cataplasme de pulpe de tiges et de racines serait un remède souverain contre les œdèmes.

La décoction de feuilles, *per os*, calmerait les douleurs intestinales et amènerait une rapide évacuation des parasites intestinaux.

Chez les abrons et les baoulés, ce *Cissus* entre dans des traitements complexes de la fièvre jaune et des ictères en association avec d'autres plantes telles que *Parkia*, *Sarcocephalus*, *Afrormosia*, *Costus* et *Pseudarthria alba*. La décoction des drogues (feuilles et tiges feuillées) est donnée en boisson, bains et frictions.

Le venin de serpents cracheurs (*Naja*) provoque, lorsqu'il atteint le globe oculaire, des affections graves et douloureuses. Un remède réputé des indigènes consiste à écraser des feuilles de *Cissus populnea* entre les doigts et à en faire couler le jus dans l'œil atteint.

Cissus quadrangularis L. (Herb. : 879 Dabakala.)

Tagouana et Guimini : *Pougomé*; Dioula : *ourou dé ouloko*.

D'après Aug. CHEVALIER, cette plante est originaire de l'Inde et de la Malaisie, où elle est très commune et aurait été transportée par l'homme d'Est en Ouest. On la retrouve en Afrique tropicale où elle vit dans les lieux arides (1). En Côte-d'Ivoire, nous l'avons toujours vu cultivée autour de certains villages, ou à proximité des marigots, en même temps que *Tephrosia*. Elle est utilisée comme ichtyotoxique en association avec divers *Tephrosia* et *Mundelea*, dont elle renforce l'action ainsi que l'a montré Em. PERROT (2).

Les guimins la considèrent surtout comme une plante fétiche : la décoction des parties végétatives sert à protéger les chasseurs de panthère du « Gnama » produit par la mort de la bête (3). Le chasseur atteint de ce fluide nocif, s'il oubliait de se purifier, deviendrait fou et dans sa folie tuerait plusieurs habitants du village.

Réf. : (1) CHEVALIER (Aug.). — Les plantes magiques cultivées par les noirs de l'Afrique et leur origine. — *Journ. Soc. des Africanistes*, 1937.

(2) PERROT (Em.). — *Où en est l'A. O. F.*

(3) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — La chasse en Côte-d'Ivoire. (Rites, plantes fétiches et poisons de flèches.)

Cissus rubiginosa Planchon. (Herb. : 77 Katiola.)

Tagouana : *Fourouniéné*; Baoulé : *Kalima kokori*.

Cette liane est utilisée avec *Cymbopogon giganteus*, sous forme de décoction comme médication antirachitique, réservée aux jeunes enfants.

Cissus rufescens Guil. et Perrot. (Herb. : 793 Nowawondougou.)

Guimini : *Kinguinwin*; Baoulé : *kalinia*.

Le *Cissus rufescens* est utilisé dans le Baoulé comme contrepoison et comme purgatif : la décoction de feuilles additionnée ou non de maniguette et de piment est administrée en boisson, en bains ou en lavements.

Cissus sp. (Herb. : 361 Bangolo.)

Guéré : *Sonayen, Sorien*.

Cette liane, que nous n'avons pu malheureusement déterminer avec certitude, entre assez souvent dans la constitution de poisons de flèches guérés (1).

(1) Deux espèces africaines, le *Cissus palmatifida* et le *C. erythrodes* ont été signalées comme toxiques, la première en Guinée par ROBERTY, la seconde au Kenya.

Cissus sp. (Herb. : 379 Guézan.)

Guéré : *Glouya libi*.

Les feuilles de cette liane sont particulièrement réputées dans certains cantons guérés pour leur propriétés aphrodisiaques. Pour obtenir le résultat désiré la poudre de feuilles sèches est mélangée aux aliments ou à la boisson des amoureux déficients.

Cissus sp. (Herb. : 407 lac Sassandra, route Duékoué-Dalao.)

Guéré : *Bouabou*.

Pour faire mûrir les furoncles, quelques guérisseurs appliquent un emplâtre de feuilles pilées avec du kaolin.

Leea guineensis Don. (Herb. : 286 Dabakala, 470 Zarabaon, 819 Raviart.)

Guimini : *Diawa*; Guéré : *Koulateo*; Shien : *Koukoissa, kokwolibissou, kohwousou*; Baoulé : *Adiapokou adiablan*; Dioula : *Kogba*; Bété : *Kpaourou kofou*; Yaouré : *kotokoto adiabina*.

Cette ampélidacée ligneuse, à feuilles bipennées, à fleurs voyantes jaunes et rouges, à fruits rouges vifs devenant noirs à maturité est assez abondante dans les sous-bois de la Côte-d'Ivoire; elle devient rare et ne tarde pas à disparaître dans les formations ouvertes et les savanes. On la rencontre quelquefois assez au Nord, mais seulement dans les galeries forestières.

Elle est considérée comme plante fétiche par plusieurs peuplades : le charbon de racines constitue un fard bénéfique. Il est recommandé, lorsqu'on part pour un long voyage, de se munir de bâtonnets de tiges qui, sucés pendant la route, préservent des accidents et des mauvais sorts toujours possibles.

Au point de vue thérapeutique, un lavement préparé avec le jus des feuilles guérirait les maux de reins et les crises d'épilepsie. Le macéré de feuilles, bu le matin à jeun, calmerait les maux de ventre des femmes enceintes, tandis que des frictions avec la pulpe de feuilles serait un bon remède des rhumatismes.

RUTACÉES.

Araliopsis tabouensis Aubrev. et Pelleg.

Krou : *grénian*.

Ce grand arbre endémique dans la région de Tabou, à fût cylindrique, à feuillage dense, à écorce écailleuse odorante, est utilisé par les indigènes pour traiter la blennorrhagie; l'infusé d'écorces est donné en boisson (AUBRÉVILLE).

Clausena anisata Oliv. (Herb. : 1228 Amanvi.)

Koulango : *titisorodio*; Abron : *douawonsien, insinssié*; Baoulé : *abowam*;
Ashanti : *sangandoua*.

La pulpe de feuilles de ce sous-arbrisseau est assez utilisée en frictions locales et en instillations nasales comme analgésique et antiseptique dans le traitement des affections bronchiques, des céphalées et des sinusites.

La pulpe de racines, additionnée de piment puis délayée dans un peu d'eau, est donnée en lavements pour soigner les hémorroïdes.

Cette plante fournit de 1 à 2 p. 100 d'une huile essentielle contenant de 74 à 90 p. 100 d'anethol (1).

Réf. : (1) MEIJER (T.M.). — L'huile essentielle de *C. anisata*. — *Rev. Trav. Chim. Pays-Bas*, juin 1947, 66, 395 - 400.

Fagara angolensis Engl. (Herb. : 1163 Abengourou.)

Gagou : *g'bati*; Shien : *g'bessi*; Gouro : *goloulalia*; Bété : *gonegré*; Ashanti : *bléboum*; *Guéré : *bozoué, bowé* (PORTÈRES).

Le *Fagara angolensis* est un arbuste assez dispersé en Côte-d'Ivoire dans la zone des « deciduous forests ».

Dans les régions d'Oumé, Sinfra, Gagnoa, Vavoua, il est surtout employé dans le traitement de la lèpre; les guérisseurs font, avec la poudre de racines séchées au soleil et du jus de citron, une pâte molle qui est appliquée sur les macules lépreuses; le traitement est complété par des lotions et des bains de vapeur avec la décoction d'écorces de tiges.

Les bétés le considèrent surtout comme aphrodisiaque et boivent, le matin à jeun, le décocté de feuilles. En pays agni-ashanti cette espèce sert surtout à soigner les orchites blennorragiques (décocté d'écorces en boisson).

D'après PORTÈRES, le *F. angolensis* entre dans la préparation des poisons de flèches guérés. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir dans ces régions, il semble que les indigènes confondent cette espèce avec le *F. macrophylla*.

Fagara macrophylla Engl. (Herb. : 338 Bangolo.)

Guéré : *bouzwé, bouwé, bozwé*; Abé : *bahé, mpahé*; Apollonien : *ménéhané*; Attié : *gpon*; Ébrié : *ababoué*; Agni : *ehiné dié*; Bété : *gouénébréï*; Shien : *gbessi*; Gouro : *diako bari* (AUBREVILLE); Bondoukou : *hanwogo, hanougo*; Bonoua : *kengué* (A. CHEV).

Ce *Fagara* est très commun dans toutes les formations secondaires de la zone forestière; il est facilement reconnaissable à son fût droit, sans contrefort, hérissé de fortes épines, assez tôt ramifié et terminé par des touffes de grandes feuilles de près de 70 centimètres de longueur.

L'écorce est principalement utilisée en médecine indigène pour soigner les maux de reins et toutes les affections génito-urinaires, soit sous forme

de décocté aqueux, soit sous forme de macéré obtenu à partir du vin de palme.

La poudre d'écorces de *F. macrophylla* peut être considérée, avec celle de *Diospyros xanthochlamys* et de *Mansonia altissima*, comme un des ingrédients les plus courants des célèbres poisons de flèches guérés. Cette plante qui n'est pas toxique agit grâce à ses propriétés vésicantes et irritantes en favorisant, par une nécrose des tissus au point de contact, la pénétration dans l'économie des autres principes toxiques de la préparation.

(*) **Fagara parvifolium** A. Chev. (Herb. : 421 Guézon.)

Guéré : léa; *Abé : mingki; Attié : gpon; Agni : éhouné (AUBRÉVILLE).

Le *F. parvifolium* ressemble par son port général à l'espèce précédente, mais s'en distingue d'emblée par ses folioles plus petites, ne possédant des glandes à essence que sur le bord extérieur du limbe, entre les festons dentés; à noter également, comme caractère différentiel, la présence d'une oreillette glanduleuse près de l'insertion du rachis.

L'odeur de l'écorce rappelle celle des autres Fagaras, mais paraît moins prononcée.

Quoique fréquent sous forme de petits peuplements dans les « deciduous forest », cet arbre ne jouit pas de la même vogue que *F. macrophylla*. Il nous a été seulement signalé comme antiblennorragique et aphrodisiaque.

Comme antiblennorragique on utilise le décocté aqueux d'écorces en boisson à raison de trois à quatre verres par jour. Comme aphrodisiaque on se sert de la macération de feuilles soit dans de l'eau, soit dans du vin de palme, à la même dose que le décocté d'écorces.

R. PARIS et M^{me} MOYSE-MIGNON ont isolé des écorces de tiges de 0,17 à 0,24 p. 100 d'alcaloïdes totaux, une saponine et des traces de tanin. Ces auteurs ont obtenu par extraction à l'éther de pétrole un alcaloïde fondant à 165-166° nommé parvifagarine et un autre alcaloïde fondant respectivement à 200-202° et à 268-270° se rattachant au groupe de la berbérine.

Les écorces de racines, plus riches en principes actifs, contiennent de la parvifagarine et trois alcaloïdes cristallisés fondant à 208-210, 218-220, 268-270°.

Des essais pharmacodynamiques ont montré que les racines étaient toxiques pour les paramécies (mort en deux heures) et les daphnies (mort en une heure avec l'infusé à 1 p. 100), qu'à la dilution de 2 p. 1.000 elles paralysaient les poissons en huit minutes. A la dose de 10 grammes par kilo de souris, l'injection sous-cutanée détermine de 60 à 70 p. 100 de mort. Les feuilles sont plus toxiques et à la même dose provoque 100 p. 100 de mort en 10 minutes (1).

Réf. : (1) PARIS (R.), MOYSE-MIGNON (M^{me} H.). — Étude préliminaire du *F. viridis* et *F. parvifolium*. *Ann. Pharm. Franç.* VI, 9 - 10, p. 409 - 421, sept. - oct. 1948.

Fagara (aff.) pubescens A. Chev. (Herb. : 1125 Oumé.)

Gagou : *kbatiko*.

Le *F. pubescens* est assez rare en Côte-d'Ivoire. Signalé par AUBRÉVILLE dans la région montagneuse de Man, nous l'avons retrouvé dans les formations secondaires de la région d'Oumé, Sinfra où les indigènes pressent la poudre de feuilles pour soigner les céphalées particulièrement rebelles.

Les feuilles froissées entre les doigts ont une odeur très particulière.

Fagara sp. (Herb. : 1154 Forêt du Yapo.)

Attié : *atchoum*.

Cette espèce, assez rare en Côte-d'Ivoire, se présente sous la forme d'une très grande liane grimpant jusqu'au sommet des plus hauts arbres et atteignant facilement 30 centimètres de diamètre. La tige est recouverte de très nombreuses excroissances tronconiques terminées par une courte épine.

La poudre d'écorces est recommandée, en gargarismes, contre la toux et les affections bronchiques; les femmes attiées en utilisent la décoction comme emménagogue.

Fagara viridis A. Chev. (Herb. : 499 Guiglo, 970 Gagnoa, 1229 Abengourou, 1243 Bondoukou.)

Guéré : *goulénégré*; Shien : *gbigbo*; Koulango : *ango, anbo*; Abron : *béré-boum*.

Ce *Fagara* aisément reconnaissable à ses folioles, velues sur leur face supérieure et sur les nervures de la face inférieure, à son rachis, fortement épineux et densément poilu, se rencontre d'une façon sporadique dans les formations secondaires de la zone forestière de la moyenne Côte-d'Ivoire.

Les guérés utilisent les écorces de la racine dans le traitement de la blennorragie : elles sont pilées au mortier jusqu'à obtention d'une pâte assez fine qui après dilution dans l'eau est administrée en lavements. Dans la région de Gagnoa, cette plante entre dans différents traitements de la lèpre : décoction des écorces en boisson et applications locales de pulpe de feuilles.

Les agnis et les abrons lui attribuent des propriétés odontalgiques et analgésiques : le décocté de feuilles est donné en bains de bouche pour calmer les rages de dents; la pulpe de racines sert à frictionner les malades qui souffrent de douleurs rhumastismales, lombaires ou intercostales.

R. PARIS et M^{me} MOYSE-MIGNON (loc. cit supra) ont montré que les tiges contenaient 0,34 p. 100 d'alcaloïdes totaux et en ont isolé un alcaloïde cristallisé, identique à la skimmianine ou fagarine, un alcaloïde amorphe, et du fagarol. Les racines ne contiennent ni fagarol ni skimmianine, mais

un corps voisin de l'artarine, de la fagaridine et un corps très ichtyotoxique de P. F. = 162°, semblant se rapprocher du bergaptène et de la xanthotoxine.

La plante est toxique pour les paramécies, les daphnies et les poissons. Chez la souris, l'extrait correspondant à la dose de 10 grammes par kilo d'animal, en injection sous-cutanée, détermine 100 p. 100 de mort.

Fagara xanthoxyloïdes Lam. (Herb. : 148 Katiola.)

Tagouana : *gan*; Senoufo : *diégama*; Dioula, Malinké : *ouo, wo*; Guimini : *gan*; Baoulé : *tiendé, kaingué*; Haoussa : *fasa kwari*; Karaboro : *inkama*; Lobi : *kékéliké*; Yaouré : *kiengué*; Gouro : *kohané iri*; Koulango : *hango*; Abron : *biri boum*; Mossi : *dapéko*; Dagari : *pouom*.

Le *F. xanthoxyloïdes* est une espèce qui se rencontre très fréquemment en savane, mais qui descend aussi jusqu'à la limite septentrionale de la forêt, passant alors de la forme arbuste en terrain sec et découvert, à la forme liane épineuse dans les galeries forestières.

Les feuilles sont composées, fortement épineuses sur le rachis et les nervures principales. A la différence des autres fagaras, le limbe est arrondi, parfois émarginé au sommet.

Les indigènes le reconnaissent bien; ils apprécient son odeur et son goût : aussi se servent-ils de la poudre de feuilles comme condiment, pour assaisonner les aliments, et des jeunes tiges comme cure-dents.

Les indications thérapeutiques ressortent des propriétés antiseptiques, voire même analgésiques, qui lui sont prêtées. La poudre de racines est ordonnée en applications sur les plaies, les ulcères, les chancres syphilitiques, ulcérations lépreuses après lavage avec une décoction aqueuse de feuilles.

Pour le traitement des œdèmes, il est recommandé de frictionner les parties enflées avec la pulpe obtenue en écrasant les écorces entre deux cailloux.

Comme odontalgique, la décoction de feuilles est donnée trois fois par jour en fumigations et en gargarismes.

L'action antiseptique trouve également son application dans le traitement des affections oculaires, en particulier la conjonctivite purulente. Les écorces sont alors pilées au mortier jusqu'à obtention d'une pâte que l'on délaie ensuite dans une petite quantité d'eau. La masse semi-liquide est exprimée dans un linge. Le jus est donné en instillations, quelquefois même en bain oculaire, une feuille roulée en forme de cornet servant soit d'entonnoir compte-gouttes, soit de récipient s'adaptant au globe oculaire, selon la médication employée.

Le *F. xanthoxyloïdes* est aussi utilisé dans les affections intestinales : coliques, diarrhées, gastralgies, sous forme de décocté aqueux d'écorces pris en lavements. Pour la bonne règle ce décocté est additionné de piment.

En dehors des usages thérapeutiques, nous avons signalé par ailleurs

l'utilisation de l'écorce comme poison de pêche, mais nous devons noter aussi deux autres emplois, l'un courant, l'autre rituel chez les baoulés de la région de Tiébissou. Dans ces contrées les indigènes se servent fréquemment des jeunes branches en guise de torches et à l'occasion de certaines fêtes projettent, à la manière de l'encens, les épines du tronc sur les bois en ignition. La fumée odorante qui se dégage des torches et surtout des brasiers, posséderait de nombreuses vertus magiques et chasserait les mauvais esprits (1).

R. PARIS et M^{me} MOYSE-MIGNON (2) ont isolé des racines différents alcaloïdes (de la skimmianine ou fagarol, une substance cristallisée probablement identique à l'artarine isolée par GIACOSA et MORARI sous forme amorphe et de la fagaridine), du fagarol et du pseudo-fagarol. Les tiges renferment des tanins, une saponine et des alcaloïdes mais en moins grande quantité que les racines. Les feuilles contiennent une essence, des alcaloïdes et un hétéroside flavonique fondant à 186° (rutoside ?).

Au point de vue pharmacologique, l'infusé au 1/200 des écorces de tiges ou de racines est inactif sur les paramécies; l'infusé à 1 p. 100 tue les daphnies en 30 minutes. L'écorce de racines est fortement ichtyotoxique ainsi que l'essence dont l'action instantanée au 1/100.000 est encore nette au 1/500.000. L'injection sous-cutanée à la souris d'un extrait correspondant à la dose de 10 grammes par kilo d'animal détermine 80 p. 100 de mort. Sur le chien chloralosé, l'injection par voie intraveineuse d'un extrait de racines correspondant à 0,10 gramme par kilo produit une hypotension avec brachycardie s'accompagnant d'apnée et de vaso-constriction rénale.

Réf. : (1) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — Les Fagaras médicinaux de la Côte-d'Ivoire.

(2) PARIS (R.), MOYSE-MIGNON (M^{me} H.). — Étude préliminaire du *F. xanthoxyloïdes*. — *Ann. Pharm. Franç.*, juil.-août 1947, 5, 410-21.

Teclea grandifolia Engl. (Herb. : 1143 Vavoua.)

Gouro : *nienié*.

Le jus des nouvelles feuilles est donné en instillations oculaires pour soigner les conjonctivites.

L'étude pharmacodynamique d'un *Teclea* voisin, le *T. sudanica*, A. Chev. a montré qu'il était hypotenseur (1).

Réf. : (1) BALANSARD, MERCIER (F.). — Le Kinkéliba de Kita. — *Médecine tropicale*, 7, 238-53, mai-juin 1947.

MERCIER (F.). — Note préliminaire sur les effets pharmacodynamique du faux Kinkéliba. — *C. R. Soc. Biol.*, 113, 97-9, 1933.

MERCIER (F.), RIZZO (C.), DELPHAUT (J.). — *C. R. Soc. Biol.*, 115, 546-9, 1934.

SIMAROUBACÉES.

Balanites aegyptiaca Del. (Herb. : 1005 Saria.)

Haoussa : *adoua*; Dagari : *gongo*; Gourounsi : *saakouin*; Mossi : *Kia kalaka, tiagalgha*; Peul : *talé*; Gourmantché : *kankoabou, boupapabou*; Malinké : *sereno, séréné*; Bambara : *Séguiné, ségainé*.

Le *B. aegyptiaca* est un arbuste épineux très commun dans la brousse du Nord et du Centre de l'Afrique. On le signale en Abyssinie, en Arabie, aux Indes et en Birmanie. Absent de la Côte-d'Ivoire, on le rencontre en Haute-Volta à partir de Bobo-Dioulasso où il est encore rare, pour devenir plus fréquent à partir de la Volta. On le trouve alors en abondance dans les terrains inondables, dans les plaines marécageuses et en terrains frais.

En Haute-Volta, cette espèce sert surtout à capturer le poisson dans les marigots.

Nous avons eu l'occasion d'assister à des pêches au *Balanites* dans la région de Fada, chez les gourmantchés et au Niger dans la région de Pendjari. Les gourmantchés emploient l'écorce suivant un rite bien déterminé. Seuls les hommes ont le droit de s'occuper des préparatifs de pêche et doivent éviter la rencontre de femmes enceintes qui nuisent à la réussite de l'opération. Les branches sont coupées et l'écorce est détachée du bois par des coups frappés en cadence, avec accompagnement de cris et de danses, simulant le poisson qui vient mourir à la surface de l'eau.

Quand la récolte est terminée, les pêcheurs gagnent le cours d'eau et établissent deux barrages, l'un en amont, l'autre en aval. Les morceaux d'écorces étant enfouis dans le sable sous l'eau, les uns se livrent à un brassage intense tandis que les autres jettent sur l'eau les dernières parties d'écorces en hurlant inlassablement « Ibo, Ibo » : « meurs, meurs vite ».

Dans la région de la Pendjari, les indigènes utilisent le péricarpe du fruit mûr (coque) obtenu après battage au bâton. Il est ensuite grossièrement pulvérisé et répandu à la surface des petites mares poissonneuses.

Les grosses espèces : tilapies, silures, etc. résistent longtemps et ne sont pas toujours tuées, soit qu'elles échappent à l'action du toxique parce qu'elles sont moins sensibles, soit qu'elles s'enfouissent dans la vase. Quoiqu'il en soit, les poissons sont hébétés et peuvent être saisis au harpon. Cette pratique nécessite l'entrée des pêcheurs dans l'eau où ils se baignent totalement dans le feu de l'action. Fait remarquable, beaucoup d'entre eux perdent la vue au bout de cinq à six ans de pêche. Le problème de cette cécité des pêcheurs de la région de Fada est à étudier.

PERROT (1) rapporte que certaines races soudaniennes utilisent comme

piscicide des écorces de *Balanites*, additionnées de tiges feuillées de *Cissus quadrangularis*. Voulant s'assurer de l'inocuité de cette dernière drogue, PERROT fit prendre au filet quelques petits poissons rappelant nos aables. Ceux-ci furent placés dans des Calebasses avec une certaine quantité d'eau dans laquelle les femmes venaient de piler les unes des écorces de *Balanites*, les autres des tiges feuillées de *Cissus quadrangularis*. Les poissons de la jarre à *Balanites* étaient morts après dix minutes de contact tandis que ceux de la jarre à *Cissus* restaient bien vivants même au bout de 3/4 d'heure. Les poissons plongés dans une macération en parties égales des deux plantes mouraient en cinq minutes.

Si la preuve était faite que le *Cissus* seul est inactif, il n'en restait pas moins le fait d'une activation par la présence de ce suc de la toxicité du *Balanites*.

Nous manquons de données sur la composition de l'écorce qui doit son action vraisemblablement à une saponine; elle ne contient en tout cas pas de roténone.

La pulpe du fruit qui représente 45 p. 100 du fruit, contient 7,2 p. 100 de saponine de formule brute $C_{12}H_{23}O_{10}$.

GAUDIN et VACHERAT (2) ont étudié au laboratoire la toxicité des écorces de *B. aegyptiaca* sur le *Curassius auratus* et le cobaye.

Avec un digesté contenant 2 p. 100 de plante, les poissons meurent en trois heures et demie, mais sont déjà engourdis au bout d'une demi-heure et viennent flotter à la surface. A une concentration de 1/1.000, après douze heures, sur cinq poissons en expérience, trois sont morts, deux vivants dont un sur le flanc.

Par voie buccale cette plante n'est pas toxique pour le cobaye, à la dose de 5 grammes par kilo d'animal.

Réf. : (1) PERROT (Em.). — *Où en est l'A. O. F. ?*

(2) GAUDIN et VACHERAT. — Recherche sur la roténone et le pouvoir ichtyotoxique de quelques plantes du Soudan français. — *B. S. P.*, 1938, 10, pp. 385-394.

Harrisonia occidentalis Engl. (Herb. : 529 Guezon.)

Guéré : kounégré; Gouro : ganéné; Bété : gounégré; Agrié : pingou, koungou; Abron : pingou, béningo; Koulango : gélé gélé audio, liffan; Attié : baingou (AUBREVILLE).

Petit arbre épineux fréquent dans le bush littoral et dans les formations secondaires de la zone forestière, le *H. occidentalis* est utilisé par les guérisseurs indigènes pour le traitement des maladies vénériennes et de la dysenterie : la pulpe de racines ou de tiges feuillées est délayée dans de l'eau chaude; le liquide médicamenteux est donné en boisson et en lavements.

BURSERACÉES.

Boswellia Dalzielii Hutch.

Arbre à encens.

Mossi : *condrényogho, Komhenyegho, Koubré niango*; *Dagari : *pianwogu, piengwogu* (DALZIEL).

Cet arbre est assez commun dans les savanes arborées de la Haute-Volta. On le rencontre dans la région de Dédougou, Koudougou, Kaya, à l'Ouest de la Volta-Noire. Il est quelquefois planté dans les villes comme arbre d'ornement (Kaya) : avec ses grappes de fleurs blanches, odorantes, il est en effet très décoratif.

L'oléorésine secrétée par l'arbre est recueillie localement surtout par les missions catholiques qui l'utilisent en lieu et place d'encens vrai.

La plante sert quelquefois aux guérisseurs pour le traitement des plaies. Elle entre avec trente-deux autres espèces végétales dans un remède local de la lèpre.

Canarium Schweinfurthii Engl. (Herb. : 684 Patocla.)

Élémi de l'Ouganda, résine de Moahum.

Krou : *Diroutou, guéritou*; *Ébrié : *mouénohia, mouamohia*; Abé : *Labé*; *Agni, Apollonien : *āiélé, ahilé, ahie*; *Bété : *mosou* (AUBRÉVILLE); *Agni : *Kerendja-égné*; *Attié : *Senié, senyan*; Plapo : *Yatu* (A. CHEVALIER).

Le *C. Schweinfurthii* a une aire de dispersion considérable; on le trouve aussi bien dans les forêts côtières de la Côte-d'Ivoire, que dans les galeries forestières de la Haute-Volta, puisque BÈGUE en signale à 80 kilomètres à l'Ouest de Bobo-Dioulasso. C'est un arbre de pleine lumière, de croissance rapide atteignant facilement 35 mètres de hauteur, à fût régulier cylindrique, épaissi à la base; l'écorce, très odorante, exsude une résine aromatique utilisée non seulement par les indigènes pour la confection des torches, mais aussi par les Européens pour l'exportation en droguerie.

Les écorces fraîches sont considérées par les thérapeutes africains, comme calmant et prescrites contre les coliques et les hémorroïdes en lavements. Elles sont aussi parfois utilisées dans le traitement des ictères (région de Tabou).

L'élémi d'Afrique contient de 8 à 20 p. 100 d'essence riche en phellandrine, des résines et un principe amer. La composition des élémis d'Afrique est très variable par suite des falsifications extrêmement fréquentes de ces oléorésines par des produits extraits des plantes les plus diverses. Très prisés dans l'ancienne thérapeutique française ces produits sont à peu près oubliés de nos jours.

Commiphora africana Engl.

Arbre à bdellium, Bdellium d'Afrique.

Mossi : *Kodemtabéga*; Bambara : *Barakanti*.

Cet arbre est très abondant dans toute la zone sahélienne où il forme parfois de petits peuplements. L'écorce laisse exsuder une gomme résine qui projetée sur le foyer domestique, sert à parfumer les cases. Les graines noires, enfilées en chapelets, forment des colliers odorants.

La macération de feuilles pilées dans de l'huile est donnée en boisson comme calmant et soporifique. La décoction d'écorces serait un remède souverain de la stérilité des hommes.

MELIACÉES.

Carapa procera DC. (Herb. : 94 Katiola; 681 Barou.)

Krou : *wéwé, kokoué*; Baoulé : *koundou, loukrou*; Koulango : *kouloupi, niama-lango*; *Abé : *dona*; *Attié : *bibi-abé, kangasakié*; *Agni : *sorowa, soroua*; *Apollonien, Fanti : *akaumassé, elakoumi*; *Ébrié : *alla, allahia* (A. CHEVALIER); *Malinké : *touloucouna, kobi* (AUBRÉVILLE).

Le *Carapa procera* se rencontre fréquemment en Côte-d'Ivoire dans le secteur de transition savane-forêt, dans les terrains humides, au bord des cours d'eau, et en Haute-Volta dans les galeries forestières. Il y constitue souvent des petits peuplements où les indigènes vont récolter des fruits pour la fabrication du savon.

L'écorce de cet arbre est utilisée comme celle de la plupart des méliacées, pour ses propriétés fébrifuges (décocté ou pulpe d'écorces délayée dans de l'eau, en boisson). Le macéré d'écorces préalablement pilées, sert en lavage pour soigner les maux d'yeux et en boisson, comme calmant de la toux.

La sève de *Carapa* à laquelle on a incorporé de la poudre de charbon de bois de diverses plantes, est utilisée en applications locales, dans le traitement de la lèpre (Baoulé).

Le décocté de feuilles est donné en boisson comme fortifiant et reconstituant aux enfants rachitiques ou aux vieillards débiles.

L'huile est parfois utilisée en frictions contre les rhumatismes et à l'intérieur comme antisiphilitique.

Les écorces de *C. procera* renferment 19,5 p. 100 de matières minérales, 12 p. 100 de tanins; 0,6 p. 100 de substances lipidiques et environ 0,40 p. 100 d'un principe amer le touloucoulin (P. F. = 184° — 186°) très voisin du Caïl cédrin. Ce principe amer se retrouve dans l'huile retirée des

graines (2 p. 100); cette huile est concrète ou visqueuse, de couleur jaune plus ou moins foncée et de saveur amère (1).

Réf. : (1) MOYSE-MIGNON (M^{me} H.). — *Recherches sur quelques Méliacées africaines et sur leurs principes amers* (Thèse doct. Pharm., Paris 1942). 1 vol. in-8°, 112 p. — Barnéoud éd., Laval, 1942.

Ekebergia senegalensis A. Juss. (Herb. : 183 Niakaramandougou.)

Senoufo : *naoulébé*; *Agni, *Attié : *zakola* (A. CHEV); *Bambara : *souma faga* (LAFFITTE).

Les racines de cet arbuste sont utilisées, après carbonisation et pulvérisation, comme poudre nasale, pour soigner les céphalées rebelles, les sinusites. Ces prises provoquent, comme nous avons pu le constater nous-mêmes, des éternuements violents et prolongés entraînant une rapide décongestion des fosses nasales. D'après LAFFITTE, les indigènes considèrent comme très toxiques toutes les parties de cet arbre qui aurait servi autrefois de poison d'épreuve.

Entandrophragma angolense C.DC. (Herb. : 1220 Abengourou.)

Ashanti : *aprou*; *Dida : *koupri*; *Ébrié : *lokoa popo*; *Agni : *tiamatiama*; *Gouro : *zougou bari* (AUBRÉVILLE).

Les écorces de cet « acajou », nous ont été signalées comme médicinales dans la région d'Abengourou : elles sont pulpées avec du sel et des graines de maniguette; le mélange est mis à bouillir dans de l'eau. Le liquide, filtré, est donné en boisson comme fébrifuge. Peut être y a-t-il dans ce cas confusion avec les écorces d'un *Khaya*.

Khaya anthotheca C. Dc. (Herb. : 544 Guiglo.)

Acajou blanc.

Néyau, Krou : *krala*; Guéré : *loutoué, tiran louwé*; *Gouro : *zougou-bari*; *Attié : *m'poi, m'pohé* (AUBRÉVILLE), *trapésifi*; *Baoulé, *Agni : *doukrou*; *Lahou : *ira*; *Dioula : *diala*; *Wobé : *doûé*; *Bété : *zizé-pléhi, zizia-zana* (A. CHEVALIER).

En Côte-d'Ivoire, cette espèce se rencontre presque exclusivement dans le bassin du Sassandra et du Haut-Cavally; elle devient plus rare à l'Est du Bandama. Dans toute cette région forestière l'écorce du *Khaya anthotheca* est donnée, sous forme de décocté, en boissons comme fébrifuge.

Khaya grandifolia C. DC.

Acajou à grandes feuilles, acajou lisse.

Baoulé : *loukrou*; Tagouana : *oulé* (AUBRÉVILLE).

Cette espèce se rencontre surtout dans le secteur de transition savane-forêt où il est utilisé en lieu et place du *Khaya senegalensis*, avec lequel il est confondu par les indigènes qui lui donnent le même nom.

Khaya ivorensis A. Chev. (Herb. : 1138 Oumé; 1222 Abengourou.)

Acajou de Bassam, acajou à peau rugueuse.

Gouro : *ouingui*; Agni : *doukouma*; *Ebrié : *lokoa* (AUBRÉVILLE), *ompé*, *houmpé*;
*Abé : *ékguéhé*, *éguéhié*; *Apollonien : *dikouri*, *kéguigo* (A. CHEVALIER).

Cet acajou se rencontre en Côte-d'Ivoire depuis la frontière de la Gold Coast jusqu'au Bandama qui représente sa limite extrême. Les indigènes le connaissent bien et utilisent le décocté d'écorces en boisson et en bains pour combattre les courbatures fébriles. Les agnis s'en servent surtout pour traiter la dysenterie : les racines sont pulpées au mortier avec du poivre de liane; le jus recueilli par expression de la pulpe à travers un linge sert à la confection d'un lavement à prendre tous les matins.

Khaya senegalensis A. Juss. (Herb. : 75 Katiola.)

Caïl cédra, acajou du Sénégal.

Tagouana : *oulé*; Senoufo : *welgué*; Dioula, Malinké : *diala*; Haoussa : *madatchi*;
Dagari : *kouya*, *kogo*; Karaboro : *oulam*; Mossi : *koukwa*, *koka kouga*; Gourounsi : *péno*; Gourmantché : *okorobou*; Djerma : *ferré*, *jarré*.

Cette espèce typique des savanes arborées est assez fréquente en Haute-Volta, où elle est parfois plantée comme arbre d'avenue et sur le bord des routes. En Côte-d'Ivoire, sa limite Sud passe par Bondoukou, Katiola, Sud-Bouaké et Sud-Séguéla.

Le caïl cedra est très employé par les indigènes et presque tous les spécimens qui ornent les avenues portent les traces de prélèvements intempestifs. Comme tous les arbres de taille importante de la zone de savane il est plus ou moins considéré comme fétiche : cueillette de la drogue et administration des médicaments sont, par suite, soumises à certaines règles (prélèvements des parties Est et Ouest de l'écorce — prescriptions médicalementes réglées par la loi des nombres).

Les emplois thérapeutiques du caïl cedra, en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta sont les suivants :

— fébrifuge : il est donné seul ou en association avec diverses plantes, particulièrement *Mitragyna inermis* (décocté d'écorces en boisson);

— traitement des plaies, ulcères, cros-cros, etc. Après lavage des plaies avec le décocté des tiges feuillées ou des écorces, application d'écorces finement pulvérisées. C'est d'ailleurs ainsi que les populations dagaris-lobis soignent les plaies de la circoncision et les dioulas la variole, le malade étant ensuite couché sur le sable chaud;

— emménagogue, abortif : les matrones se servent soit du décocté d'écorces, soit de la pulpe d'écorces édulcorée avec du miel. Cette médication serait violemment éméto-purgative;

— gastralgies : mettre de la poudre d'écorces dans les aliments du malade, ou lui faire sucer, en guise de frotte dents, un fragment de tige;

— les propriétés éméto-purgatives du caïl cedra le font employer parfois comme contrepoison; on lui associe d'autres espèces végétales comme : *Ficus exasperata*, *F. capensis* ou *Costus Lucanusianus*.

Le caïl cedra entre dans la formule d'un poison de flèches utilisé par les karaboros de la région de Banfora.

M^{me} MOYSE-MIGNON (*loc. cit. supra*) a trouvé que les écorces contenaient 10,4 p. 100 de matières minérales (oxalate), 2 p. 100 de saccharose, 5,7 p. 100 d'amidon, 9,2 p. 100 de tanins catéchiques, une saponine, 0,5 p. 100 de lipides et de stérols, et 0,4 à 1 p. 100 de principes amers composés de 20 p. 100 de caïl cédrin A et de 80 p. 100 de caïl cédrin B.

Cet auteur a montré que la solution de caïl cédrin au 1/10.000 tuait les paramécies en 20 minutes et que ce corps était hypotenseur et surtout hypothermisant sur l'animal en hyperthermie artificielle.

Melia Azedarach L. (Herb. : 1009 Lawra.)

En pays dagari, la décoction de feuilles de cette belle méliacée arborescente est donnée, *per os*, comme fébrifuge.

Pseudocedrela Kotschy Harms. (Herb. : 201 Kong.)

Tagouana : *lobaga*; Guimini : *lêti bazzengué*; Senoufo : *sibolo, zalogo*; Dioula : *korougbé, kourougbé*; Malinké : *zéga, zenga*; Bambara : *zéléza, damba, loumpo, lombo*; Baoulé : *soisina, zapléka*; Haoussa : *tounas*; Dagari : *sekitiri*; Abron : *koubélé*; Koulango : *kpanwagadigon*; *Mossi : *séguédéré* (BÉCÉ).

Le *P. Kotschy* est un arbre de savane d'une aire de dispersion s'étendant du Soudan français à l'Abyssinie. Les écorces, laissant exsuder une gomme noirâtre et très amère sont parfois employées comme piscicide.

Le *Pseudocedrela* fournit aux guérisseurs indigènes de la Côte-d'Ivoire-Haute-Volta un certain nombre de remèdes : les écorces de racines servent comme antidysentérique, aphrodisiaque et surtout fébrifuge. La pulpe de tiges est donnée contre les maux d'estomac et les céphalées.

Cette plante entre dans des traitements de la lèpre et de l'épilepsie. Contre les hémorroïdes certains guérisseurs prescrivent des bains de siège avec le décocté de feuilles et d'écorces de racines. Le remède suivant nous

a été signalé contre les œdèmes : manger pendant huit jours de la poudre de racines additionnée de pancréas de bœuf.

Les écorces contiennent une assez grande quantité de tanin, une saponine, des traces d'alkaloïdes, et un principe amer, le pseudocedrelin (P. F. : 158-160°); ce composé est une lactone non saturée, à fonction phénolique possédant un groupement méthoxyle.

Les travaux récents de M^{me} MOYSE-MIGNON (*loc. cit. supra*) ont montré que :

— à la dose de 3 grammes par litre d'eau l'écorce était capable de tuer le poisson en une heure. Cette action serait due à la saponine;

— à la concentration de 1/10.000 le pseudocedrelin était toxique pour les paramécies;

— le pseudocedrelin n'était pas toxique pour le chien et ne produirait qu'une légère hypotension; il a une action particulièrement hypothermisante sur l'animal en hyperthermie artificielle.

(*) **Trichilia emetica** Vahl. (Herb. : 46 Katiola.)

Guimini : *kouô*; Tagouana : *kékou*; *koukou*; Senoufo : *kouroukoubou*, *koro-kouma*, *kouroukoum*; Dioula : *soula finzan*; Bambara : *flo-finzan*; Baoulé : *saholaka*, *bamorokaya*; Gouin : *kourougbi*; Nienengué : *péréké*; Koulango; Abron : *bébé*.

Ce petit arbre, très commun dans les savanes de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta, est souvent utilisé par les guérisseurs indigènes. C'est d'abord un purgatif drastique employé seul ou en association et contre indiqué dans les cas de faiblesse générale; c'est ensuite un émétique et un fébrifuge très apprécié.

Ces propriétés générales le font recommander comme purgatif, contre les œdèmes du ventre, l'ascite et dans les accouchements difficiles; comme émétique il est souvent donné comme contrepoison. Enfin, il entre dans de nombreux traitements de la fièvre, du paludisme, des courbatures fébriles, des ictères (fièvre jaune), de la toux et des céphalées.

R. PARIS et M^{me} MIGNON ont extrait du *T. emetica* un principe amer analogue au caïl cedrin et ils ont montré que la teinture de feuilles, à fortes doses, pouvait entraîner la morte par œdème aigu du poumon. Les graines fournissent de 49 à 60 p. 100 d'une graisse brun-jaune qui a été quelquefois utilisée en stéarinerie.

(*) **Trichilia Heudelotii** Planch. (Herb. : 515 Guiglo, 728 Olodio.)

Guéré : *drohin*; Shien : *dré*; Krou : *trô*, *dahou lotou tato*; Agni : *ténolo*, *ténigba*; Bété : *sadré*; Ashanti : *dizinkro*; *Abé : *banaye*; *Dabou : *tenaula*; *Ebrié : *kouadibé*; *Gouro : *dala*; *Yacouba : *oua* (AUBRÉVILLE).

Le *T. Heudelotii* est un petit arbre commun dans les brousses secondaires de la Côte-d'Ivoire; il est remarquable par ses grappes de fruits roses

veloutés, contenant des graines noires entourées d'une arille rouge vif. Dans toute la zone forestière cette espèce est aussi couramment employée que le *T. emetica* en pays de savane.

Les indications thérapeutiques de *T. Heudelotii* sont les suivantes :

- plaies, ulcères, pian : décocté d'écorces en lavage, puis application de poudre d'écorces;
- courbatures fébriles, douleurs intercostales, antirachitique : boisson, bains et frictions avec le décocté et la pulpe d'écorces;
- abortif et aphrodisiaque, blennorragie;
- œdèmes généralisés.

Quelquefois utilisé en teinture, le *Trichilia Heudelotii* est considéré comme toxique par certaines tribus (shien, bété, gagou).

De l'étude pratiquée sur nos échantillons de Côte-d'Ivoire par mademoiselle O. PLANCHE dans le laboratoire du professeur JANOT, il ressort que les écorces desséchées ne contiennent pas d'alcaloïdes. Elles contiennent des matières grasses, des stérols, une matière colorante orangée très amère, possédant des propriétés réductrices accentuées; enfin des tanins pyrocatechiques dans la proportion de 10 gr. 20 p. 100 d'écorces. Les feuilles contiennent des saponines (1).

Réf. : (1) PLANCHE (M^{lle} O.). — Sur le *Trichilia Heudelotii*. — *Planch. Ann. Ph. Franç.* VII, 6-7, p. 460-465.

Trichilia Preuriana A. Juss. (1241 Amanvi.)

Abron : *kakadoukou*; *Baoulé : *moguié* (BÉGUÉ); *Attié : *asamoiaké*; *Gouro : *pékalo*; *Malinké : *foumba*; Ouobé : *klana* (AUBREVILLE).

Ce petit arbre, assez abondant dans les bois sacrés et les galeries forestières de la région de Boudoukou, est utilisé dans cette région comme anti-blennorragique (pulpe d'écorces en lavements).

Turraea heterophylla Sur. (Herb. : 883 Gagnoa.)

Shien : *némékwékwé*, *nékolé-nékolé*; Gagou : *lamoisso*; Bété : *nonémé bouki*; Ashanti : *akoroma*.

Ce petit arbuste très ornemental à fleurs blanches, à feuilles simples aux bords sinueux ou lobés, est assez répandu dans les formations secondaires humides de la Basse et Moyenne Côte-d'Ivoire. En Côte-d'Ivoire il est surtout employé par les peuplades des groupes shien, bété, gagou et gourou qui le considèrent comme un médicament souverain de l'asthme, de l'emphysème, des courbatures fébriles et des céphalées. Il est prescrit en frictions (pulpe de feuilles), en instillations nasales ou oculaires (jus extrait par pulpation des écorces) et en lavements (pulpe de racines délayée dans de l'eau).

Certains guérisseurs en font un médicament de la trypanosomiase (jus des feuilles en gouttes oculaires, et lavements avec le décocté de racines).

En pays agni, le *Turraea* est surtout employé comme fébrifuge; le décocté de tiges feuillées est donné en boissons et en bains, tandis que la pulpe de racines, additionnée de maniguette, sert à frictionner le malade. L'écorce a le goût et l'odeur du bois de cèdre.

Turraeanthus africana Pellegrin.

Avodiré (commercial).

Apollonien : *avodiré*; *Attié : *hakné, agbé*; *Agni : *régué*; *Abé : *aghoué*;
*Ebrié : *agbouain, agouain* (AUBRÉVILLE).

Cette essence qui fournit un très joli bois, est assez commune en Basse-Côte-d'Ivoire, où elle est employée par les attiés et les abidji comme poison de pêche et comme abortif (IVANOFF). Elle contient des principes irritants de nature indéterminée (probablement des saponines) provoquant des crachements de sang et des œdèmes du poumon chez les coupeurs de bois.

SAPINDACÉES.

Aphania senegalensis Radek. (Herb. : 1166 Tengolam.)

Cerisier du Cayor.

*Attié : *mottiodji*; *Baoulé : *akisibaka*; *Agni : *zéma hérénia* (AUBRÉVILLE).

Le cerisier de Cayor est un arbre moyen que l'on trouve dans les terrains humides au bord des rivières. Très abondante au Sénégal, cette espèce pousse en Côte-d'Ivoire dans la zone forestière, dans les formations secondaires de la forêt dense et dans les galeries forestières de la zone de transition savane-forêt.

Les indigènes considèrent la graine et les feuilles de cet arbre comme toxique.

Des essais de toxicité pratiqués par le service vétérinaire ont montré que :

— les fruits sont seuls toxiques à l'exclusion des autres parties de l'arbre (feuilles et tiges);

— la partie toxique est l'amande; la pulpe, la coque et l'épisperme de l'amande ne jouent aucun rôle dans les intoxications;

— la dose minima mortelle pour le chien, la chèvre et le mouton est de 100 grammes d'amandes ce qui correspond à peu près à 300 grammes de fruits frais (1).

Réf. : (1) TEPPAZ (L.). — Les propriétés toxiques du cerisier de Cayor. — *Suppl. au Journal officiel de l'A. O. F.* (Rapports et documents.) 12 juin 1909, n° 12.

Blighia sapida Koenig. (Herb. : 114 Katiola.)

Tagouana : *kou*; Baoulé : *kaya, kaá, káká*; Dioula; Bambara : *finzan*; Gouro : *tia*; Shien : *kwagoué, sê*; Gagou : *sen*; Bété : *newgouëï*; Ashanti : *attien-foujou*; Agni : *fouzan, foufoué, bazia*; Koulango : *Sougo*; *Haoussa : *fisa*; *Wobé : *goihien* (AUBREVILLE).

Avec son feuillage vert sombre et ses fruits rouges le *B. sapida* est un des plus beaux arbres de la savane. Très souvent planté comme arbre d'avenue dans les villes et comme arbre à palabres dans les villages, on le trouve à l'état spontané aussi bien dans les « deciduous forests » et dans les galeries forestières, que dans les savanes claires des régions soudaniennes.

Les indigènes l'utilisent assez souvent comme médicament. La pulpe d'écorces sert en frictions locales dans le traitement des œdèmes et des douleurs intercostales; elle est consommée, assaisonnée de maniguette et de gingembre, pour calmer les douleurs des orchites.

En applications sur le front, la pulpe de tiges feuillées est donnée contre les migraines.

Le jus obtenu en pilant les bourgeons terminaux est prescrit en instillations oculaires contre les ophtalmies et les conjonctivites.

Le décocté de feuilles pris en boisson est réputé comme contrepoison. La pâte obtenue en pilant les feuilles et du sel de Taoudénit est appliquée sur les ulcères pianiques.

Le *B. sapida* entre dans la composition de diverses préparations magistrales utilisées contre la fièvre jaune (Bouaké) ou l'épilepsie (Abengourou).

Dans les régions de savane, cet arbre est considéré comme fétiche et tient une place importante dans la médecine magique.

Chez les gourous, le *B. sapida* est le fétiche réservé aux jumeaux : on doit dès la naissance, et pendant la durée de l'allaitement, les baigner au moins une fois par semaine avec un décocté d'écorces Est et Ouest de cet arbre.

L'arille du fruit est comestible, mais lorsqu'elle n'est pas complètement mûre, elle est toxique. Les graines fournissent une huile concrète jaune, utilisable dans l'alimentation.

Réf. : WEHMER (p. 733).

PERROT (Em.). — Sur une sapindacée à arille comestible (*B. Sapida*). *Rev. Cult. col. Paris* 1901, 8, 193 — 98 et *Bull. Muséum, Paris* — 1901, 3, 131 — 8.

KÉAN (B. H.). — Mort due à une intoxication par le fruit de *B. Sapida* à Panama. — *Amer. J. Trop. Med.* (mai 1943). 23, 339 — 41.

Cardiospermum grandiflorum Swartz. (Herb. : 789 M'bayakro.)

Shien : *popo*; Koulango : *yegbadiobo sougodio*; Abron : *abréoura-souissa*.

Cette liane, très commune dans les formations secondaires de la zone

forestière et préforestière, est utilisée pour purger les petits enfants auxquels on donne en lavement le jus des tiges feuillées.

C. grandiflorum contient une saponine et la graine fournit une huile (WEHMER, p. 733).

Chytranthus sp. (Herb. : 727 Olodio.)

Krou : *potréklé*; Guéré : *barou horo*.

Parmi les populations frontalières du Libéria, les feuilles de ce petit arbre sont extrêmement réputées comme aphrodisiaque. Boire matin et soir un verre de décocté aqueux de feuilles fraîches.

Deinbollia pinnata Schum. et Thonn. (Herb. : 276 Man, 468 Guézon, 915 Lagorota.)

Maho : *kaá*; Guéré : *grépo*; Shien : *pouléagrékou*; Gagou : *sokwé*; Gouro : *pélélobo* (= mangé par les singes) [1].

Le *D. pinnata* est un petit arbuste répandu depuis la Guinée française jusqu'en Nigeria, assez commun dans toute la zone forestière. Cette plante est seulement utilisée par quelques peuplades des régions Ouest de la Côte-d'Ivoire près desquelles elle jouit d'une très grande réputation.

Le guérés et les krous s'en servent surtout pour soigner les affections bronchiques (toux, bronchite, douleurs intercostales) : le jus des feuilles est donné en boisson, tandis que la pulpe des jeunes pousses et des bourgeons terminaux sert à frictionner la poitrine et le dos du malade.

Dans le secteur d'Oumé, Sinfra, Gagnoa, *Deinbollia pinnata* constitue l'aphrodisiaque le plus réputé : les feuilles séchées sont pulvérisées avec des cendres végétales; la poudre peut être donnée en prise nasale ou en boisson dans du vin de palme.

Le macéré de feuilles en boisson ou en lavements, passe pour rendre les accouchements plus faciles.

Eriocoelum racemosum Bak. (Herb. : 298 Man.)

Guéré : *gá, gazan*; Maho : *ouassani*; Abé : *ga*; Ebrié : *akokouain* (AUBREVILLE).

Cette espèce nous a été signalée pour ses propriétés aphrodisiaques : les feuilles de cet arbuste et de *Paullinia pinnata* sont séchées au soleil, puis pilées avec des cendres végétales alcalines. La poudre est absorbée, délayée dans du vin de palme.

(1) Les fruits orangés ont une pulpe sucrée qui est mangée par les singes, d'où le nom donné par les gouros à cet arbre.

PORTÈRES signale que les guérés utilisent les écorces pour la confection des poisons de flèches.

Le fruit globoïde, tomenteux, brun, renferme une à trois graines à arille jaunâtre comestible.

Lecaniodiscus cupanioides Planch. (Herb. : 1191 Léo.)

Gourounsi : *Katio*; *Baoulé : *Kringa*; *Attié : *boué* (AUBRÉVILLE).

Petit arbre, répandu dans les sous-bois des galeries forestières, le *L. cupanioides* quoique très fréquent en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta est assez peu employé par les guérisseurs indigènes. Les gourounsi s'en servent pour soigner les brûlures : faire macérer des feuilles dans du lait et appliquer le liquide sur la plaie.

(*) **Paullinia pinnata** L. (Herb. : 31 Katiola.)

Tagouana : *kabéra*; Guimini : *koutoulou, piendatriké, pinia guédré*; Dioula : *mlanovo, kourounovo, kakala, kotokwatra mena nomo*; Baoulé : *korondi, torondi, trondi*; Maho : *pidiakou*; Yacouba : *tienkolé*; Guéré : *gemoun haablou*; Krou : *kokoli kokolou*; Shien : *guéguébro*; Haoussa : *amoralia*; Dagari : *namia, nagnan*; Gourounsi : *follo*; Koulango : *kpéfanga, kanguélépéssé, kpéfaka*; Abron : *twendini*; Bété : *bissagbibro*; Gouro : *mounou dingbé* (qui ressemble au cauri), *moudembé*; Yaouré : *torondi*; Gagou : *saménéba*; *Ebrié : *n'donebi*; *Attié : *tondui, tchouebieban* (IVANOFF); *Mossi : *maci* (BÉGUÉ).

Cette liane se rencontre dans toutes les régions tropicales du globe; signalée comme piscicide en Amérique, elle n'est pas employée dans ce but en Côte-d'Ivoire-Haute-Volta, mais par contre elle constitue un médicament extrêmement réputé.

Les indications thérapeutiques sont aussi nombreuses que variées.

C'est dans le traitement des coupures, plaies et ulcères que *P. pinnata* trouve son emploi le plus fréquent; les guérisseurs utilisent le suc extrait des feuilles par pulpation à la meule dormante, en applications répétées sur la blessure. C'est probablement en raison de cet emploi que le *P. pinnata* entre dans différents traitements des lépromes.

A côté de son action hémostatique et cicatrisante, la plante paraît agir sur les organes génitaux urinaires : le décocté de racines en boisson, ou un morceau de tiges ou de racines en « frotte-dents », est réputé comme aphrodisiaque et antiblennorragique. On se sert parfois aussi de la poudre de racines que l'on absorbe délayée dans du vin de palme.

La pulpe obtenue en pilant bourgeons, fruits et racines avec du citron est utilisée par les matrones indigènes pour faciliter les accouchements; elles en font absorber aux parturientes la valeur d'un verre lorsque les douleurs sont nettement commencées.

Parmi les autres prescriptions médicinales de la plante signalons par ordre de fréquence: asthénie, courbatures fébriles (boissons, bains et bains de vapeur avec le décocté de la plante entière).

Ictères, fièvre jaune: le *P. pinnata* est dans ce cas rarement utilisé seul, mais fait partie de traitements plus ou moins complexes, où il est difficile de définir son action propre, sans doute diurétique.

Douleurs gastro-intestinales, purgatif (décocté de racines).

Rachitisme des enfants (décocté de tiges feuillées).

Cette plante n'est pas seulement médicinale, mais aussi fétiche: le lavage avec le décocté protège très efficacement des sorts et des génies.

P. pinnata ne contient pas d'alcaloïdes mais une saponine. Elle est assez toxique pour les paramécies puisque l'infusé au 1/500 les tue en une heure (R. PARIS).

D'après les recherches préliminaires effectuées par M. le professeur R. PARIS, il semble que les espèces africaines soient beaucoup moins actives que les *paullinias* américains.

WEHMER indique en outre que la plante contient une substance amère, la timboïne et un corps huileux le timbol. D'après HOLLANDE (*The useful Plants of Nigeria*) la timboïne aurait une action analogue à celle de l'aconitine.

Phialodiscus (aff.) **bancoensis** Aubr. et Pellegr. (Herb. : 554 Guiglo.)

Krou : *sôtouté*; Guéré : *bowé*; *Abé : *kâkâ*; *Attié : *bê*; *Ebrié : *akoué-popo* (AUBRÉVILLE).

Le décocté des feuilles de cet arbre est utilisé en boisson comme cholagogue.

Phialodiscus unijugatus Radlek. (Herb. : 1111 Oumé.)

Shien : *kwabekwo*, *kwagouéko*; Gagou : *niéma*; *Ebrié : *akoué*; *Attié : *bancza* (IVANOFF), *bébi* (AUBRÉVILLE).

Cet arbre à fleurs odorantes, à fruits rouges contenant des graines noires à arilles jaunes, est très répandu dans toutes les « deciduous forests » de la Côte-d'Ivoire.

Les indigènes lui attribuent des propriétés fébrifuges et purgatives (pulpe d'écorces en lavements ou macéré en boisson).

La pulpe de feuilles est utilisée en frictions sur tout le corps comme reconstituant et délassant.

IVANOFF signale que les attiés se servent des fruits comme piscicide.

MELIANTHACÉES.

Bersama paullinoides Bak. (Herb. : 1210 Abengourou.)

*Abé : *kofo*; *Baoulé : *douantou*; *Ebrié : *pempé-pimpi* (AUBRÉVILLE); *Attié : *tchokpé, boto* (IVANOFF); Bété : *bassadéré*.

B. paullinoides est un petit arbre très répandu dans le secteur préforestier et forestier de la Côte-d'Ivoire. Il est très facilement reconnaissable à ses feuilles composées dont les folioles sont dentées et le rachis plus ou moins ailé; les fruits, capsules roses veloutées, renferment quatre graines rouge vif entourées d'une arille jaune.

Chez les bétés, la décoction de feuilles est donnée en boisson pour combattre les courbatures fébriles, avec inappétence et faiblesse générale. D'une façon plus courante, les feuilles et les écorces sont données comme vermifuge.

IVANOFF qui a eu l'occasion d'observer les différents symptômes d'un empoisonnement accidentel, dit qu'ils « sont étrangement semblables à ceux provoqués par la quassine, extraite de *Quassia amara* ».

ANACARDIACÉES.

La thérapeutique indigène utilise assez fréquemment les anacardiacées pour le traitement de certaines maladies mineures et plus particulièrement des affections gastro-intestinales. L'action pharmacologique de ces plantes est vraisemblablement due au tanin présent dans le tissu criblé et à un suc oléorésineux, souvent irritant, sécrété par des canaux schizolysigènes disposés dans la partie externe du liber.

Beaucoup d'anacardiacées sont cultivées, non seulement en Afrique, mais dans le monde entier, pour leurs fruits comestibles très appréciés.

Les différentes espèces utilisées en Côte-d'Ivoire-Haute-Volta, à des fins thérapeutiques, sont les suivantes :

Lanea acida A. Rich. (Herb. : 1043 Saria.)

*Senoufo : *véké* (AUBRÉVILLE); *Baoulé : *Kondro*; *Bambara : *Bembé* (BÉCUE), *pékouni* (AUBRÉVILLE); Attié : *ébruhé, ébruké*; *Dagari : *siribu, sisubu* (DALZIEL); Mossi : *Sambagha, santuluga*.

L. acida est un arbuste de cinq à six mètres de haut, à écorce écailleuse, fendillée, crevassée longitudinalement, assez fréquent dans les savanes de

la Côte-d'Ivoire-Haute-Volta, depuis la région de Kaya jusqu'aux limites de la zone forestière. Cette espèce résiste bien aux feux de brousse et peut pousser dans de très mauvaises conditions écologiques; les indigènes ne détruisent pas lors des déboisements de leurs champs, car ils en apprécient les fruits et se servent de l'écorce pour faire de la ficelle, d'ailleurs de mauvaise qualité.

Au point de vue thérapeutique, la décoction d'écorces de racines est donnée, en bains et lotions, pour soigner différentes dermatoses (dartres, herpès, etc.). Le même décocté, après fermentation de quatre à cinq jours, sert de boisson aux malades atteints de blennorrhagie. Les guérisseurs mossi le donnent en lavement aux enfants rachitiques : ils prétendent que ce médicament est dangereux pour les petits bébés.

Lannea Afzelii Engl. (Herb. : 218 Ferkéssédougou.)

Dioula : *Bimbé*; *Malinké : *Bembé*; *Attié : *Kino, kinan*; Senoufo : *Kounan Kounangé (Ferkéssédougou)* [AUBRÉVILLE].

Quoique appartenant surtout à la zone guinéenne, ce petit arbuste à folioles glabres acuminées, est assez répandu en Haute-Côte-d'Ivoire et dans les savanes littorales de la Basse-Côte en particulier de la région de Bingerville.

Comme celle de *L. acida*, la pulpe d'écorces sert au traitement des dermatoses et des plaies, tandis que les feuilles et les écorces de tiges, après décoction, sont surtout utilisées en lavement pour apaiser les maux de ventre.

Lannea Barteri Engl. (Herb. : 115 Katiola.)

Lannea velutina Oliv.

Malinké : *pékou, bembé* (AUBRÉVILLE); Baoulé : *Kondro*; Mossi : *Sambitouliga* (BÉGUÉ), *sabagha*; Dagari : *sisibigolo, soussougouté*; Haoussa : *Namsinjarou*.

Ces deux espèces, à feuilles tomentueuses, sont confondues par les indigènes, quoique les aires d'habitation ne coïncident pas : tandis que *L. velutina* ne pousse qu'en Haute-Volta, *L. Barteri* ne se rencontre qu'en Côte-d'Ivoire, depuis la Leraba jusqu'aux lisières de la forêt.

Les écorces de ces *Lannea* sont plus spécialement employées par voie externe dans le traitement des plaies ulcérées et des macules lépreuses, par voie orale, après décoction, dans les algies d'origine gastrique.

L'écorce fournit par ailleurs une teinture brun rouge assez appréciée.

Réf. : AUBRÉVILLE (A.). — Les *Lannea* de l'A. O. F. — *Agronomie tropicale*, n° 3-4, 1946, p. 126.

Lannea Welwitschii Engl. (Herb. : 1131.)

Gagou : *tobéro*; Shien : *tétégné*; Agni : *baopiré, baiségouma* (AUBRÉVILLE), *boré poré*; Attié : *tchiko, tchiouo*; Abé : *ngolongoloti* (A. CHEVALIER), *loloti*; Ebrié : *dougbrouhia* (AUBRÉVILLE); Bondoukou : *Durgo, duruko, duko* (A. CHEVALIER).

C'est le seul *Lannea* de la Côte-d'Ivoire qui atteint vingt-cinq mètres de haut. On le rencontre assez fréquemment dans les forêts secondaires de type sec. Il est assez remarquable par son fût droit sans contrefort et par son écorce blanchâtre marquée, surtout près de la base du tronc, par des creux circulaires visibles de loin, provenant de la chute d'épaisse écailles lentiformes.

Les gagous et les shiens le considèrent comme une plante fétiche : le jus des feuilles est donné aux malades pour en hâter la guérison.

Mangifera indica L.

Vulgo : manguiier.

Originaire d'Indo-Malaisie, le manguiier est répandu depuis longtemps dans les villages et les villes dont il orne le plus souvent les avenues. Il s'est si bien acclimaté en Côte-d'Ivoire qu'il n'est pas rare de trouver, en bordure des savanes littorales, de petits peuplements subsponnés.

Si les mangues constituent, à la saison, la base de l'alimentation, pour ne pas dire l'alimentation exclusive des jeunes noirs, les feuilles et les écorces de l'arbre fournissent des remèdes assez souvent employés : les feuilles sont considérées comme diurétiques et fébrifuges; les écorces jouissent de propriétés astringentes, antidysentériques et antiblennorragiques.

Pseudospondias microcarpa Engl. (Herb. : 462 Zarabaon.)

Guéré : *pourié*; Abé : *blékouré*; Malinké : *doréké*; Wobé : *tidé*; Yacouba : *Sritié* (AUBRÉVILLE); Attié : *bé* (A. CHEVALIER).

C'est une essence de bord de rivières et de stations humides, assez abondante dans les « deciduous forests » et les galeries forestières où elle forme parfois de véritables peuplements. Le *P. microcarpa* est un arbre assez grand mais irrégulier, tortueux, dont l'écorce, très épaisse, laisse exsuder une petite quantité de résine rouge. Nous l'avons vu utiliser, dans le Zarabaon, pour ses propriétés purgatives et diurétiques dans le traitement des icères. Les écorces sont pulpées à la meule dormante; la pâte obtenue, délayée dans de l'eau ou du vin de palme, constitue la boisson du malade.

Spondias Monbin L. (Herb. : 4 Iles de Los, 117 Katiola.)

Vulgo : Monbin, prune icaque.

Soussou : *Lourouré*; Foula : *Tiali porto*; Malinké : *ningon, nineko, naingro*; Senoufo : *tana, tanma*; Tagouana : *Hénin*; Baoulé : *troma, trouma*; Dioula : *Miniongé*; Agni : *nitrouma, torima*; Bété : *titi*; Shien : *tété*; Mbonoi : *happerrié*; Bambara : *ningo* (CHEVALIER), *monkon* (BÉGUÉ); Abé; Attié : *ngoua*; Ebrié : *aoubé* (AUBRÉVILLE).

Les nombreuses utilisations, tant alimentaires que médicinales, sont une des raisons de la très grande dispersion géographique de cette essence que l'on trouve, non seulement en Afrique Occidentale, mais aussi en Amérique tropicale et aux Antilles. Les indigènes la plantent autour des villages, comme clôture. On la retrouve ensuite naturalisée dans les formations secondaires, sur l'emplacement des anciennes cultures. Tandis que les fruits, assez agréables au goût, sont vendus sur les marchés indigènes, les différentes parties de l'arbre servent de médicament : les feuilles sont utilisées dans le traitement des plaies récentes pour prévenir l'envenimation. Associées à celles de *Vitex Ceinkowskii*, *Terminalia avicinoïdes*, elles entrent dans des traitements de la lèpre. Enfin, pilées avec du citron, elles constitueraient un remède souverain des helminthiases des enfants. Les écorces servent, *per os*, comme purgatif et, en applications locales, dans le traitement des lépromes.

Les racines sont réputées fébrifuges. On les associe parfois à celles de *Ximenia americana*, *Premna hispida*, *Ficus sp.*, *Alchornea cordifolia*. Elles sont prescrites, après décoction ou pulpation, en boisson, lotion et bains.

Un gargarisme assez employé dans le Baoulé est préparé avec : feuilles de Monbin, feuilles d'*Alchornea cordifolia*, citron. Piler le tout, puis exprimer les marcs pour recueillir le jus.

Trichoseypha (af.) arborea A. Chev. (Herb. : 635 Guiglo.)

Krou : *Nenan*; Yacouba : *wouinto*; Abé : *dao*; Ebrié : *allahia*; Agni : *alakoui* (AUBRÉVILLE).

Nous rapportons provisoirement à *Tr. arborea* un petit arbre, assez commun dans la région de Guiglo, à écorce brun clair, exsudant une résine que les guérés utilisent pour prévenir les fausses couches.

Trichoseypha patens Engl. (Herb. : 956 Bappa.)

Shien : *moukopé*.

Le jus des feuilles de cet arbre est donné, en instillations oculaires, dans le traitement des ictères.

Lorsqu'ils ne peuvent diagnostiquer une maladie, certains guérisseurs font laver le malade avec la décoction des écorces Est et Ouest de *T. patens*. Ils prétendent qu'après ce traitement, les différents symptômes sont plus nets et permettent de préciser l'origine de l'affection dont souffre le patient.

CONNARACÉES.

Agelaea.

Le genre *Agelaea* est représenté en Côte-d'Ivoire par un grand nombre de lianes. On les rencontre principalement dans les formations secondaires de la zone forestière humide de Basse et Moyenne-Côte.

Elles nous ont été très souvent signalées pour leurs vertus thérapeutiques dans les régions limitrophes du Libéria; malheureusement les échantillons botaniques recueillis sont rarement complets et ne peuvent être déterminés avec certitude.

Les espèces les plus souvent données pour leurs propriétés médicinales ou toxiques sont :

Lookou (dialecte guéré) [Herb : 357 Bangolo].

Cette liane est considérée comme toxique et entre dans la préparation de poisons de flèches.

Dien doubou (dialecte guéré) [Herb : 497 Guiglo].

dont le liquide clair, qui exsude de la liane après incision, est prescrit en instillations nasales comme fébrifuge. Ce même liquide sert à laver les plaies, les ulcères et surtout les lépromes.

Vezaou (dialecte yacouba) [Herb : 659 Toulépleu].

Cette plante est utilisée comme poison de flèches à l'instar du *lookou* guéré.

***Agelaea mildbraedii* Gilg.** (Herb. : 565 Guiglo; 1204 Abengourou.)

Guéré : *Bagnimoney*; Krou : *wi woplou*; Ashanti : *abokoponko*.

Les jeunes feuilles, écrasées dans les mains, laissent exsuder un liquide rouge sang qui est utilisé en boisson et en lotion dans le traitement de l'anémie.

La décoction d'écorces de racines, additionnée de piment, est donnée en boisson contre la blennorrhagie et la stérilité des femmes.

Agelea obliqua.

Krou : *niawri klouabou* (Herb : 641 Taï).

La décoction de feuilles de cet *Agelaea* est donnée en boisson aux nouvelles accouchées.

(*) *Cnestis ferruginea*, DC. (Herb. : 103 Katiola, 518 Guiglo.)

Tagouana : *kouméni, koumani*; Dioula : *tangolo sébé*; Agni et Baoulé : *wou-sien blakassa* (bois qui tue les mouches); Shien : *yiéyésoko*; Guéré : *diazré, diézé*; Guéré du Libéria : *tilihizoto, Sanhangouin*; Krou : *giakari, guienkarié*; Bété : *kossoblé* (cola du margouillat), *béblédidoukou*; Ashanti : *afossé*; Kou-lango : *karanwin*; Abron : *apossien*.

Le *Cnestis ferruginea* est un arbuste commun dans toutes les brousses secondaires de la Basse et de la Moyenne-Côte-d'Ivoire; il devient rare au Nord de Katiola; nous ne l'avons jamais rencontré en Haute-Volta. Il se remarque immédiatement à l'époque de la fructification, par ses fruits veloutés d'un beau rouge vif, montrant à maturité des graines noires brillantes à arille jaune.

Les indigènes lui attribuent de nombreuses vertus médicinales :

Les fruits, amers et juteux, sont employés par les noirs pour se blanchir les dents (JOLLY, cité par AUBREVILLE).

Le suc ou la poudre de racines est donnée en instillations nasales pour combattre les migraines et les sinusites.

Le jus de feuilles, appliqué sur les paupières et en gouttes dans l'œil, guérirait les ophtalmies.

Pour combattre la fièvre, les noirs se servent parfois du décocté de tiges feuillées en boisson.

Le décocté de racines est la forme médicamenteuse la plus utilisée : en boissons, elle est réputée pour ses propriétés aphrodisiaques; en boissons et en lavements elle est donnée aux femmes comme antiabortif et dans les troubles ovariens (dysmenorrhée, ammenorrhée, règles douloureuses, etc.); en lavements, c'est un médicament employé contre la dysenterie et la blennorrhagie. Enfin, des frictions locales avec la plante entière pulpée seraient très efficaces dans toutes les algies.

Plante médicinale, *Cnestis ferruginea* est souvent aussi considérée comme plante fétiche. C'est ainsi que pour soigner la folie provoquée par un sort il est recommandé de manger une papaye mûre farcie de poudre de racines de *Cnestis*. En pays bété, le *Cnestis* entre dans un filtre qui, répandu sur les différents chemins conduisant au village, écarte une épidémie de variole.

A notre connaissance, cette plante n'a fait l'objet d'aucune recherche chimique ou pharmacodynamique. Du fait de ses nombreuses utilisations thérapeutiques elle possède certainement une action intéressante. Un *Cnestis* de Madagascar (*Cn. polyphylla*) s'est révélé toxique et produit sur l'animal une paralysie des membres, des convulsions, une hypersécrétion des glandes salivaires et lacrymales, de l'hyperglycémie avec glucosurie et albuminurie. La mort survient au bout de 60 à 70 heures. Le principe actif n'a pu être isolé, mais, d'après les auteurs, il serait de nature glucosidique (1).

Réf: (1) KOVELMANN (1). *Recherches toxicologiques et chimiques sur le Cn. polyphylla, plante toxique de Madagascar*. Thèse doct. pharm. (Univers.)

Strasbourg, 1929, un vol. in-8°, 92 p. (Les Éditions universitaires, Strasbourg.)

— BALANSARD (J.). Notes préliminaires sur la pharmacologie du *Cn. polyphylla* et du *Rourea orientalis*. — *C. R. Soc. Biol.*, 121, 1007-9, 1936.

Manotes longiflora Bak.

Dabou : *aur kpoéti* (JOLLY).

Ce petit arbuste des brousses secondaires de la basse côte, est remarquable par ses folioles, présentant par transparence, entre les veinules, des réseaux de stries parallèles très serrées et par ses fruits à bec, veloutés, écarlates.

« Le liquide extrait par la pression des jeunes feuilles tendres serait beaucoup employé par les noirs pour soigner les maladies d'yeux. » (JOLLY, cité par AUBRÉVILLE.)

ARALIACÉES.

(*) **Cussonia djalonensis** A. Chev. (Herb. : 47 Katiola.)

Tagouana : *Fittouwo*; Dioula : *Bobo, Botuo, Boroukounou*; Bambara : *boulou kourouni* (main coupée); Baoulé : *bobo, bombo, boglo, akongo, *akouampgo* (AUBRÉVILLE); Gouro : *koulédié iri* (arbre qui tue la tortue); Agni : *borokoum*; Abron : *korozingia*; Koulango : *bogotéi*.

Cussonia djalonensis fait son apparition dans les savanes ouvertes de Dimbokro et de Toumodi. Dans la région de Bouaké, Katiola, c'est un des éléments constants de ce type de végétation. On le retrouve plus ou moins abondant jusqu'aux environs de Dédougou-Boromo, où il devient rare et ne tarde pas à disparaître en raison de la trop grande sécheresse de ces contrées.

C'est un des arbres les plus curieux de la savane, surtout pendant la saison sèche lorsqu'il est complètement défeuillé. A cette époque, les rameaux terminaux dénudés, épais comme des membres atrophiés, ont alors l'apparence de moignons dressés vers le ciel. L'aspect si caractéristique de *Cussonia* est certainement la cause des propriétés médicinales, et particulièrement antiléprieuses, qui lui sont attribuées. Nous trouvons ici l'un des exemples les plus typiques de l'application en Afrique noire de la « théorie de la signature », assertion confirmée par le nom vernaculaire bambara « boulou kourouni » qui signifiant « main coupée » est une allusion on ne peut plus transparente.

En dehors de ses applications dans le traitement de la lèpre *Cussonia djalonensis* ne paraît avoir aucune indication spéciale et doit être plutôt considéré comme une plante fétiche : la décoction de feuilles ou de tiges est donnée en bains de vapeur, en bains, en lotion dans le traitement de la fièvre jaune,

des œdèmes, de la paralysie (?) et même de la maladie du sommeil. Ces médications qui sont le plus souvent accompagnées de rites particuliers — bains de vapeur, trois fois de suite pour un homme, quatre fois pour une femme, canari placé au croisement de deux routes, etc. — ne paraissent pas avoir une grande activité physiologique.

En effet, des recherches préliminaires, effectuées au laboratoire de M. POLONOVSKI, ont montré que cette plante ne contenait ni alcaloïdes, ni glucosides, ni saponosides, et qu'elle était atoxique.

OMBELLIFÈRES.

Eryngium fœtidum L. (Herb. : 700 Tabou.)

Krou : *bla kouinlé* (de : *bla* = chasser et *kouinlé* = maladie).

Dans la région de Tabou, lorsqu'un malade souffre d'une affection très grave indigestible on le frictionne avec des feuilles d'*E. fœtidum* et on lui en fait boire une décoction.

Cette plante contient de 0,02 à 0,04 p. 100 d'essence entraînable par la vapeur d'eau (1) et une saponine (WEHMER).

Signalons qu'*Eryngium planum*, espèce voisine, contient des saponines et qu'*E. paniculatum* a été essayé avec plus ou moins de succès dans le traitement du cancer.

Réf : (1) KOOLHAAS (D. R.). — L'essence d'*E. fœtidum*, L. *Rev. Trav. chim.*, 51, 460-8, 1932.

ANGIOSPERMES DICOTYLÉDONES.

II. — MÉTACHLAMYDÉES.

EBENACÉES.

Diospyros kekemi Aubrev. et Pellegr. (Herb. : 170 Comoé.)

Tagouana : *wen wenyá béné*; *Attié : *kékémi*; *Ebrié : *abouprô*; *Ooubé : *pitoué*; Yacouba : *bridie* (AUBRÉVILLE).

Le *D. kekemi* est un petit arbre répandu dans les sous-bois des « deciduous forests » de la moyenne Côte-d'Ivoire, remontant, à la faveur des galeries forestières, jusqu'à la zone de savane (Bouaké-Katiola). Le décocté de tiges feuillées est donné, en boisson, dans le traitement de la lèpre par divers guérisseurs tagouanas qui y ajoutent souvent des feuilles de *Raphiostylis beninensis* et des écorces d'*Anogeissus Schimperi*.

(*) **Diospyros Mespiliformis** Hochst. (Herb. : 96 Katiola.)

Bambara, Dioula, Senoufo : *Sounsoun, Sounsou*; Malinké : *Sana sounsoun, daba-kala Sounsoun*; Tagouana : *Siamboy*; Guimini : *Katio*; Baoulé : *tiémi, blagui-golé, babligoualé*; Haoussa : *Kania, Kagnia*; Gouin : *onfra*; Dagari : *gá*; Mossi : *Gaaka, gangha*; *Djerma : *tokoye*; Maho : *hamon Sounsou*; *Abron : *komo* (AUBRÉVILLE); Koulango : *hion*.

D'une aire de dispersion extrêmement vaste, allant des bords du Niger à la Rhodésie, le *D. mespiliformis* est surtout une espèce caractéristique des savanes boisées de type guinéen. Il y constitue souvent des boqueteaux clairs en compagnie de *Berlinia doka*, de l'*Anogeissus Schimperi*, de l'Acajou à grandes feuilles (*Khaya grandifolia*) et du *Dialium guineense*, au milieu desquels il se remarque immédiatement par son fût noirâtre. Le sounsoun est une espèce relique des « deciduous forests » très claires qui peuplaient autrefois le district préforestier actuel et que les défrichements et feux de brousse ont, aujourd'hui, considérablement dégradés (AUBRÉVILLE). Cette espèce est non seulement intéressante par son bois dur à grain fin, de couleur gris rose, par ses fruits comestibles utilisés pour polir et vernisser les récipients et autres ustensiles en terre cuite, mais aussi par les nombreuses propriétés thérapeutiques que lui reconnaissent les indigènes. Il entre, en effet, dans la catégorie des « grands médicaments » de l'Afrique Occidentale.

Les racines torrifiées, puis pulvérisées, sont triturées avec du sel et de l'huile de palme de façon à former des boulettes qui sont données à raison de trois ou quatre par jour dans les formes graves d'ictères. Cette médication produirait vomissements et diarrhées profuses, action généralement recherchée par les indigènes dans le traitement de ces maladies.

Le décocté de racines est pris en boisson comme anthelminthique et dans les accouchements très difficiles ; il est, dans ce cas, souvent associé aux écorces de *Fagara xanthoxyloïdes*, *Syzygium guineense* et fromager.

Les écorces du tronc ou des tiges sont surtout employées dans les traitements de la lèpre (boisson et bains trois ou quatre fois par jour avec le décocté). Les écorces de sounsoun sont parfois additionnées de celles de *Fadogia agrestis*, de *Strophanthus sarmentosus* ou de *Combretum sokodense*.

La décoction de tiges feuillées est donnée en boisson comme contre-poison.

Les feuilles sont réputées comme hémostatique et cicatrisant : appliquées sous forme d'emplâtre sur les coupures et les blessures, elles arrêteraient les hémorragies, et amèneraient une cicatrisation rapide en empêchant toute infection de la plaie. Le suc des feuilles sert, en instillations auriculaires, à soigner les otites. Le décocté aurait une action fébrifuge et stimulante.

De l'étude à laquelle se sont livrés R. PARIS et sa collaboratrice M^{me} MOYSE-MIGNON (1) sur les échantillons que nous leur avons remis, il ressort que *D. mespiliformis* possède un pouvoir antimicrobien et renferme du plumbagol au taux de 0,90 p. 100 dans les écorces de tronc et à l'état de trace dans les feuilles.

En dehors de la plumbagine, R. PARIS a mis en évidence un tanin, une saponine et une substance vraisemblablement identique au scopolétol.

L'infusé d'écorces à 1 p. 200 produit chez le Poisson (*Ides melanotes*) de violents phénomènes d'excitation, puis de la paralysie. Chez la Souris, la dose maxima tolérée par voie sous-cutanée est de l'ordre de 2,50 gr./kg.

Réf. : (1) PARIS (R.) et MOYSE-MIGNON (H.). — Pouvoir antimicrobien et présence de plumbagol chez deux *Diospyros* africains (*D. xanthochlamys* Gürke et *D. mespiliformis* Hochts). *C. R. Ac. Sc.*, t. 228, p. 2063-2064, 27 juin 1949.

(*) ***Diospyros monbuttensis*** Gürke. (Herb. : 827 M'bayakro.)

Baoulé et Attié : *niamiébaka* (bois de Dieu), *niené baka*.

Ce *Diospyros*, à écorce lisse et rougeâtre, nous a été signalé dans la région de M'bayakro pour ses propriétés antilépreuses par les plus réputés guérisseurs de la région. Ils utilisent la décoction des écorces et des tiges de *D. monbuttensis*, des tiges feuillées de *Cassia occidentalis* et de *Lippia Adoensis*, en boisson et en bain.

(*) **Diospyros xanthochlamys** Gürke. (Herb. : 358 Duékoué.)

Guéré : *Wanié*; Krou : *garo*; Krou du Libéria : *kéri*; Yacouba : *wodri*; Bété : *bodri*; *bodru*; Attié : *baimbrou*.

Le *Diospyros xanthochlamys* est un petit arbre peu abondant en Côte-d'Ivoire. Nous l'avons surtout remarqué dans la région forestière s'étendant entre le Sassandra et le Cavally (Taï). Rarement isolé, on le trouve surtout par groupes de quelques arbres répandus çà et là dans la forêt. Le plus important des peuplements qu'il nous a été donné de voir comprenait une quinzaine d'arbres, situés à quelques centaines de mètres du village de Djidoubaye (entre Guiglo et Taï) ; il paraît beaucoup plus rare dans les forêts de l'Est de la colonie.

Le *D. xanthochlamys* est remarquable au moment de la floraison (juillet) par ses fleurs mâles groupées par huit ou dix et ses fleurs femelles isolées, insérées sur les vieux rameaux et même le tronc. Les fruits sont complètement enveloppés par les quatre lobes très larges du calice (de septembre à janvier).

Le *D. xanthochlamys* est très connu des guérés et des kròus qui ont pour ainsi dire repéré tous les arbres. En effet, il constitue un des composants constants des poisons de flèches guérés. L'extrait d'écorce de *Diospyros xanthochlamys*, puissamment vésicante et toxique, produit au niveau de la plaie une nécrose plus ou moins profonde des tissus, facilitant ainsi la pénétration des autres toxiques (*Mansonina*, en particulier) dans la circulation générale de l'animal blessé (1).

Dans toutes les régions où cet arbre est connu, les guérisseurs s'en servent dans le traitement de la lèpre. Les guérés soignent très rarement la lèpre par voie interne, mais presque toujours par une série d'applications sur les macules lépreuses de pulpe fraîche d'écorce de wanié. Cette thérapeutique produit une vésication énergique amenant la disparition presque totale des lépromes (2). Malheureusement, temps et moyens nous ont manqué pour suivre de plus près cette thérapeutique indigène qui, aux dires des usagers, donnerait d'excellents résultats.

À partir de nos échantillons de Côte-d'Ivoire, R. PARIS a montré (3) que l'infusé d'écorces de tiges à 10 p. 100 inhibe la croissance du staphylocoque. En employant la méthode de dosage des cylindres Heatley, cet infusé révèle un pouvoir microbien comparable à 1 U. I. de pénicilline ; par la méthode des dilutions, il a été constaté, après filtration de l'infusé sur verre Iéna G. 5, que l'écorce de *D. xanthochlamys* agissait également sur le streptocoque et le bacille diphtérique à des dilutions de 1 à 2 p. 1.000.

Divers fractionnements ont montré que ce principe antimicrobien était de la plumbagine (plumbagol) ou 5-hydroxy 2-méthyl 1.4 naphtoquinone (4) existant au taux de 2,25 p. 100 dans les écorces de tronc et 0,12 p. 100 dans les feuilles.

Outre la plumbagine, R. PARIS a caractérisé, du point de vue chimique,

un tanin, une saponine et une substance identique au scopolétole (esculétole 6-méthyl éther), comme dans *D. mespiliiformis*.

L'infusé d'écorces à 1 p. 200 tue les paramécies en dix minutes et les daphnies en quinze minutes. Il produit chez le Poisson (*Ides melanotes*) de violents phénomènes d'excitation, puis de la paralysie. Chez la Souris, la dose maxima tolérée par voie sous-cutanée est voisine de 5 gr./kg. et la dose mortelle d'environ 10 gr./kg. Chez le Chien, par voie intra-veineuse et à la dose de 0,20 gr./kg., il provoque de l'hypertension et de l'hyperpnée. Avec les feuilles, les mêmes effets sont retrouvés, mais très atténués (5).

Réf. : (1) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — La chasse en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta (rites, plantes fétiches et poisons de flèches).

(2) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — La notion de lèpre et les conceptions indigènes du traitement en Côte-d'Ivoire - Haute-Volta.

(3) PARIS (R.) et MOYSE-MIGNON (H.). — Cf. *supra*.

(4) Voir à *Plumbago Zeylanica*.

(5) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — Sur quatre *Diospyros* africains utilisés dans la pharmacopée indigène de la Côte-d'Ivoire - Haute-Volta.

Maba Soubreana A. Chev. (Herb. : 577 Taï.)

Guéré : *Bihina, buina*; Kron : *guirégné*; *Attié : *piakambo, plakamo* (AUBREVILLE).

Les feuilles fraîches de cet arbuste sont réputées de Guiglo à Tabou pour leurs propriétés hémostatiques. Le mode opératoire appliqué pour le traitement est des plus simples : il consiste à poser rapidement sur la coupure ou la blessure un emplâtre préparé extemporanément en malaxant ou en mâchant quelques feuilles de *Maba*.

SAPOTACÉES.

Butyrospermum Parkii Kotschy. (Herb. : 64 Katiola.)

Karité, arbre à beurre.

Bambara : *cié*; Lobi : *tan*; Baoulé : *gouin*; Mossi : *tanga*.

Le karité sert quelquefois en médecine indigène : contre les céphalées, on prend en bain de vapeur le décocté de jeunes feuilles ; celles-ci, malaxées dans de l'eau, donnent un liquide opalescent, très mousseux, servant ensuite à laver la tête du malade.

Le décocté d'écorce est donné en boissons, bains et bains de siège au moment de l'accouchement, pour faciliter la délivrance. Les lobis se servent du décocté de feuilles, en bains d'yeux, pour guérir les affections oculaires. Le beurre de karité est l'excipient le plus utilisé de la pharmacopée indigène, et à ce titre il sert à préparer un très grand nombre de pommades.

Chrysophyllum africanum A. DC. (Herb. : 304 Man.)

Yacouba : *ké*; Attié : *akabio* (AUBRÉVILLE); Bonoua : *anandjo, ananyo*; Abé : *aningéri* (DALZIEL).

Dans la région de Man, ce *Chrysophyllum* sert à soigner les ictères. Il ne faut probablement voir dans cette utilisation thérapeutique qu'une application de la théorie de la signature, en raison de la couleur rougeâtre du limbe.

Malacantha Heudelotiana Pierre. (Herb. : 1250 Abengourou.)

Koulango : *gpor*; Agni : *awamé*; *Attié : *alokwotumon, alokotimon, tébi*; *Apollonien : *seria-aba*; Baoulé : *tahué-baka* (A. CHEV.), *toutodouodi*; *Abron : *toumodio* (AUBRÉVILLE).

Le jus des feuilles est donné en instillations oculaires pour soigner les conjonctivites.

Manilkara multinervis Dubard. (Herb. : 185 Katiola.)

Niarafolo : *nanienga*; Bambara : *Kougié, koussé*; Malinké : *sisina*.

La décoction d'écorces de cet arbre est utilisée *per os* contre la dysenterie.

Le latex contient 66 p. 100 de résine et 29 p. 100 de gutta-percha.

Mimusops Heckelii Hutch. et Dalz. (Herb. : 628 Taï.)

Makoré (forestier).

Krou : *Düiuroutou*, **bir y tue*; *Agni : *dumozi, dimozi*; *Apollonien : *makarou, makoré*; *Bété : *garesu*; Abé, *Attié : *babou, mbabou* (AUBRÉVILLE).

Le décocté d'écorce de cette espèce forestière géante sert parfois en bains de bouche, comme odontalgique.

Les krous préparent avec les écorces de makoré des gris-gris pour les chasseurs d'éléphants. Les pachydermes, très friands des fruits de makoré, seraient infailliblement attirés vers le porteur d'un tel gris-gris, qui pourrait les abattre facilement.

Réf. : DODEL (P.), DASTEIGNE (G.), VILLEDIEU (M^{11e}). — Action pharmacodynamique des saponines du *Dumoria* et de quelques autres Saponines. *C. R. Soc. Biol.* 133, 431-2, et 593-5 (1940).

Ibid. : Pharmacodynamie de quelques saponines, particulièrement de celle du *Dumoria Heckelii*. *Bull. Scien. pharmacol.* 46, 401-7 (1939).

LOGANIACÉES.

(*) **Anthocleista nobilis** G. Don. (Herb. : 122 Katiola, 447 Duékoué, 724 Olo dio.)

Guéré : *blotoué, woô*; Krou : *dohoutou, zorotoué*; Shien : *zobao*; Bété : *baba-suin*; Gouro : *gouri iri*; Baoulé : *Sakado, wowuléo*; Agni, Ashanti : *o'olio*; Abron : *koumanegon*; Koulango : *Koumadengou, Kpon houkwo*; Tagouana : *Agouakalé, enguagkélé*; Dioula : *farata-débé*; Abé : *brobro, *bouroubouro, buro buro*; *Dabou : *poro*; *Agni : *gbogboro*; *Ebrié : *agbokro, agboukrou*; *Gouro : *ibo gouessa iri*; *Wobé : *driao*; *Yacoba : *doni*; *Malinké : *demba iri* (AUBRÉVILLE); *Bambara : *foreta dibi* (BÉCUVÉ).

(Les différents noms vernaculaires s'appliquent aussi aux espèces voisines, en particulier à *A. Kerstingii* Gilg, très fréquent en Haute-Côte-d'Ivoire.)

L'*Anthocleista nobilis* est un arbuste typique des forêts secondaires : il est aisément reconnaissable à ses tiges hérissées d'épines, à ses grandes feuilles et à ses belles fleurs blanches. Très commun dans les formations secondaires récentes, dans les plantations abandonnées, au bord des routes, l'*A. nobilis* remonte au Nord, en zone de savane, le long des cours d'eau, dans les galeries forestières.

Même lorsqu'il est âgé, il n'atteint jamais de grandes dimensions et ne dépasse guère 20 à 25 mètres de haut.

Bien connu des indigènes. il est d'un emploi très courant dans la pharmacopée de la Côte-d'Ivoire. Il est communément prescrit dans les cas où une action violente sur le tube digestif est recherchée : c'est ainsi qu'il sera indiqué comme contre-poison, comme antilépreux, comme emmenagogue, antiblennorragique et, naturellement, comme purgatif (boisson, bains et bains de vapeur avec le décocté d'écorces). En lavements, la pulpe d'écorces est donnée contre les oxyures et autres parasites intestinaux des enfants.

Le décocté de feuilles, additionné de citron, est prescrit en bains contre la variole chez les guérés, et contre l'épilepsie chez les abrons.

Cette plante n'est pas considérée par les indigènes comme toxique, quoique, d'après Ivanoff, elle ait donné lieu à des empoisonnements accidentels, se manifestant par « des fortes coliques, constipation opiniâtre, atonie de l'estomac (ou spasme du pylore), secousses fibrillaires, pâleur prononcée, faiblesse du cœur. Ces symptômes sont dus à la présence de deux alcaloïdes (brucine et loganine) dans l'écorce ».

Strychnos aculeata Sol. (Herb. : 634 Tai.)

Guéré : *Goua doubou*; Nényau : *gobelé*; Agni : *pamain kango, kuémé kango*; *Attié : *boua, xoro*; *Fanti : *ahama* (A. CHEVALIER); *Ebrié : *poupoulogon*; *Abidji : *bos*; Abé : *affé* (IVANOFF).

Cette très grande liane, épineuse, se rencontre couramment dans la

région forestière de la Côte-d'Ivoire, et il n'est pas rare, lorsqu'on se promène en forêt dense, d'en apercevoir les fruits à terre : ces fruits, très durs, de la forme et de la taille d'un pamplemousse, contiennent une pulpe amère dans laquelle sont noyées de nombreuses graines ovales, aplaties, de 2 à 3 centimètres de long.

Partout où pousse cette liane, les indigènes se servent des fruits et des graines comme toxiques de pêche : les fruits entiers sont pilés au mortier avec de l'eau et la masse obtenue est répandue dans la rivière à empoisonner.

La sève de la liane sert, en frictions, contre le ver de Guinée. Le macéré d'écorce, additionné de fruits de *Piper guineense*, est employé en lavements et en frictions contre la blennorragie et les œdèmes des organes génitaux. Chez les ébriés, les graines pilées dans de l'eau sont données en lavements contre l'hydropisie (IVANOFF). Les krous prétendent qu'un « shampooing » effectué avec la pulpe du fruit guérit de la folie.

Les graines contiennent des traces de brucine (0,5 p. 1.000) et une saponine.

Réf. : CHEVALIER (Aug.). — Quelques strychnos africains inoffensifs ou peu toxiques. *R. B. A.* 299, 300, septembre-octobre 1947, 353-376.

HEBERT (A.). — Sur les principes actifs d'un *Strychnos* africain. *Journ. Pharm. chimie*, 1908, 151-55.

Strychnos Afzelii Gilg.

Agni : *n'daubá - pléplégni* (LAFFITTE).

Cette liane, dont les feuilles et la tige dégagent une odeur d'essence de girofle, est utilisée par les agnis comme aphrodisiaque.

Strychnos Dinklagei Gilg.

*Attii : *akolé*; *Malinké : *coulé - coulé*; *Baoulé : *akatiapopo* (IVANOFF).

IVANOFF rapporte que les baoulés emploient la décoction de racines en gargarismes et en inhalations contre les affections buccales, tandis que les attii la donnent en boisson contre les maux de reins et en lavements contre les palpitations et les maux de cœur. Le macéré de racines est prescrit, *per os*, contre les œdèmes.

La consommation de la pulpe du fruit provoquerait étourdissements et vomissements.

Strychnos djalonis A. Chev.

Strychnos Jollyana Pierre.

Adioukrou : *harob - K'ploek* (JOLLY); Bété : *Goblé* (A. CHEVALIER).

JOLLY (cité par Aug. CHEVALIER, *loc. cit. supra*) rapporte que les indi-

gènes considèrent les graines de cette liane comme un poison violent : une graine serait un bon purgatif et trois graines seraient toxiques. Ils s'en servent pour extraire le ver de Guinée.

La pulpe des fruits, qui vraisemblablement contiennent une saponine, est employée pour laver le linge (A. CHEVALIER).

Strychnos innocua Del.

Malinké : *Kondi kulégau*; Bambara : *Kondé Kulé ba*; gourma : *youal potiga*.

Arbuste de savane, ce *Strychnos* est souvent confondu avec le *S. spinosa*, dont il a les mêmes utilisations. La pulpe du fruit est consommable en faible quantité car elle donne lieu très vite à des intoxications (A. CHEVALIER).

Strychnos littoralis A. Chev.

Attié : *Akolé*.

Cette liane, que l'on rencontre sur le bord des lagunes de la Basse-Côte-d'Ivoire — IVANOFF la signale dans les forêts de la région d'Akoupé — est utilisée par les attiés comme le *S. Dinklagei*.

Strychnos odorata A. Chev.

Agni : *péré kuma*.

« Les écorces et les feuilles sont très parfumées et sont employées en lotion par les femmes agnis pour se parfumer. » (A. CHEVALIER.)

Strychnos pseudo-Jollyana A. Chev.

Noanlé : *goblé*.

Cette liane trouvée par A. CHEVALIER dans la forêt primitive de Guikédo sert à narcotiser le poisson.

Strychnos spinosa Lam. (Herb. : 267 Dabakala; 862 Raviart.)

Oranger de brousse (colons).

Guimini : *belleton*; Senoufo : *kpab dobo*; Dioula : *soundigi borossoni, fouflé barani*; Baoulé : *souroukou*; Lobi : *pla*; *Mossi : *katerpoagha*; Bissa : *Koul-gantoré* (R. P. PROST); *Gourmantché : *Kuon Kouléna* (A. CHEV.).

Arbuste de savane assez polymorphe, en général épineux, le *St. spinosa* est fréquent en Haute-Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta. Les fruits sphériques,

jaunes à maturité, parfois parsemés de nombreuses taches plus foncées, fournissent une pulpe comestible. Les graines passent pour être toxiques.

La décoction d'écorces de tiges est utilisée en boisson comme fébrifuge et en instillations auriculaires, contre les otites externes. La pulpe de racines, délayée dans de l'eau, est donnée, *per os*, comme contre-poison. Elle est parfois appliquée sur les cros-cros et les ulcères comme antiseptique et cicatrisant.

Les feuilles froissées, mises en compresses, soulageraient les maux de tête.

Cette espèce ne contient pas d'alcaloïdes et n'est pas toxique pour le cobaye (1).

Réf. : LOFGREN (F. V.), KINSLEY (D. L.). — *J. Am. Pharm. Assoc.*, 31, 295-8, 1942.

Strychnos sp.

Différents *Strychnos*-lianes nous ont été signalés pour leurs propriétés médicinales, mais faute d'herbier complet nous n'avons pu les déterminer. Ce sont :

Digouhoué : krou de Tabou (Herb : 770 Tabou)

dont les feuilles sont utilisées en frictions pour soigner les rhumatismes;

Gouékéré : krou du Libéria (Herb : 704 Barou)

dont la décoction de tiges feuillées est donnée en boisson contre les œdèmes généralisés;

Gouoloubou : guéré (Herb : 595 Guiglo)

dont le charbon de feuilles, incorporé à de l'huile de palme, est appliqué sur les lépromes, après traitement au *Diospyros xanthochlamys*.

APOCYNACÉES.

(*) *Alafia landolphioides* K. Schum. (Herb. : 246 Sinématiali.)

Sénofo : *G'bandé béllèsi yalaba*; Shien : *korodou*.

Cette liane est utilisée dans la région de Sinématiali pour le traitement des rhumatismes : le malade doit boire, deux fois par jour, la décoction de feuilles et se frictionner localement avec les marcs résiduels.

Alstonia congensis Engl. (Herb. : 928.)

Agni et Apollonien : *émien*; Bondoukou et Ebrié : *Lerwé, leroï*; Attié : *Ko-koué*; Abé : *onguié, honguié*; Brignan : *o-ourouzi*; Foulla : *léguéré*; Dabou : *idjhièlle*; Ebrié : *Korogbé, Korokoué*; Gouro : *oro*; Attié : *kokué* (AUBRÉVILLE); Shien : *Kié, Tié*; Gouro : *Youro*; Bété : *Mièi*; Ashanti : *Sindolo, Niamédua*; Agni : *méa*; Koulango : *Senouro, tenoulo*; Guéré : *Mohin*.

L'*Alstonia congensis* est un grand arbre à fût cylindrique, très droit, pouvant dépasser 40 mètres, très commun dans la zone forestière de la Côte-d'Ivoire. On le trouve aussi bien dans les « rain forests » que dans les « deciduous forests », dans les forêts primaires que dans les plantations abandonnées; il remonte même assez loin au Nord dans les galeries forestières. A l'époque de la fructification, les gousses linéaires, très longues, donnent à l'arbre, presque défeuillé, un aspect curieux.

Le latex, redouté pour les yeux, est parfois utilisé dans le traitement des morsures de serpents, soit en applications locales après débridement de la plaie, soit en boissons.

De ses nombreuses indications thérapeutiques, il ressort que l'*Alstonia congensis* est surtout employé comme antiblennorragique et fébrifuge, soit seul, soit en association avec *Uncaria Talbotii* et diverses « épices » (manigette, *Xylophia*, gingembre, etc.). La décoction d'écorce sert parfois à nettoyer les plaies suppurées, les fractures ouvertes. La pulpe de feuilles est appliquée localement pour faire diminuer les œdèmes.

L'*Alstonia congensis* est considéré, d'après de nombreux recoupements indigènes, comme un poison lent mais sûr. L'intoxication se traduirait par une perte progressive des forces, suivie d'un état de langueur et d'amaigrissement précédant de peu la mort.

L'*A. congensis* paraît être le moins bien étudié chimiquement des divers *Alstonia*. GOODSON (1) a mis en évidence dans les écorces 0,20 à 0,31 d'échitamine donnant de l'échitamidine (C₂₀H₂₁O₃N₂) et une lactone.

Réf. : (1) GOODSON (A.). — Échitamine in *Alstonia* barks. *J. Chem. Soc.*, 1932, 2626-30.

GOODSON (A.) et HENRY. — *J. Chem. Soc.*, 1925, CCXVIII, 1640-48.

Carpodinus dulcis Sabo. (Herb. : 594.)

Agni : *Amalin, Bédé-bédé*.

Cette liane est parfois utilisée comme galactogène, comme d'ailleurs beaucoup de plantes à latex.

MM. MASCRÉ et PARIS (1) ont montré que si l'action galactogène était inconstante, cette plante possédait une certaine activité cardiotonique.

Réf. : (1) MASCRÉ (M.) et PARIS (R.). — Essais préliminaires sur le Taubountouné (*C. dulcis* Sabo.) Apocynacée d'A. O. F. utilisée comme galactogène. *Ann. Pharm. Fr.*, 1946, 4, 221.

(*) **Conopharyngia durissima** Stapf. (Herb. : 972 Lagorota.)

Abé : *mpiégba*; Fan : *atsim*; Agni : *Kwakié-kwakié, pakié-pakié*; Attié : *bogbon, choha*; Bonoua : *Apoukour* (D1); Dabou : *Ekre*; Ebrié : *glagla, gragra* (AUBRÉVILLE); Attié : *Tchioua* (IVANOFF); Shien : *degué-degué*; Bété : *Dogbouéï*; Koulango : *Koutou Kwakou logrodo* (testicule de panthère); Abron : *Napéra*.

Le *C. durissima* est un petit arbre, assez commun dans toute la zone forestière de la Côte-d'Ivoire, aussi bien dans la région côtière que dans les « deciduous forests ». Il est surtout remarquable par ses grandes fleurs blanches à corolles tubulaires, tordues en spirale, se détachant bien sur un feuillage vert sombre, et par ses gros fruits verts blanchâtres accolés par deux à l'extrémité d'un long pétiole.

Les ébriés et les abrons emploient la décoction de feuilles en friction comme fortifiant des enfants rachitiques. Cette même décoction sert parfois aux adultes pour lutter contre la fatigue.

Les attiés en utilisent le suc de l'écorce, broyée et exprimée à travers un morceau de chiffon, comme désinfectant des plaies, en application sur les blessures, ou en petite quantité (quelques gouttes) en instillations dans les narines contre les maux de tête violents (IVANOFF). Les bétés et les koulangos lui reconnaissent les mêmes propriétés. Les shiens s'en servent surtout dans le traitement des plaies lépreuses.

D'après IVANOFF : « Le suc végétal serait très caustique et une goutte tombée dans l'œil provoquerait la cécité. » C'est peut-être cette propriété qui aurait fait remarquer *C. durissima* par certains chasseurs de la région de Daola, qui font entrer cette plante dans la composition de leur poison de chasse.

GRESHOFF et HARTWICH (1) ont trouvé un alcaloïde cardiotonique dans les *Conopharyngia*.

Réf. : (1) GRESHOFF et HARTWICH. — *In Wehmer*.

Funtumia elastica Stapf. (Herb. : 336.)

Guéré : *Glouatou*; Bété : *trui*; Agni : *efouroumoudou, founoundou*; Attié : *pé, pé-chi*; Apollonien et Fan : *o-fountoum poyou doua, amané-doua*; Bété : *ourouba sou*; Cavally : *bébéti*; Néyau : *wi*; *Plapodorosé-popoulou* (Aug. CHEVALIER); Attié : *sooué, amale, pri*; Baoulé : *potombo*; Gouro : *foto* (AUBRÉVILLE).

L'écorce de *Funtumia* entre dans la préparation des poisons de flèche des guérés. Étant donné que les chasseurs se servent très rarement d'écorces fraîches, il est probable qu'ils recherchent autre chose que le caoutchouc qu'elles contiennent.

Seule l'étude chimique pourrait dire si cette écorce est réellement toxique et si elle joue un autre rôle que celui d'adhésif dans les poisons de flèche.

(*) **Holarrhena africana** A. D. C. (Herb. : 23 Bouaké.)

Malinké : *kouna sana*; Attié : *sohoué*; Yacouba : *Kouro*; Gouro de Sinfra : *toro toro* (AUBRÉVILLE); Dioula : *Douadé*; Shien : *Malé*; Bété : *Sagéï*; Ashanti : *Kouminin*; Koulango : *Manguibé*; Baoulé : *Sébé*; Agni et Abron : *cécé, sésé*.

L'*Holarrhena africana* se rencontre un peu partout en Côte-d'Ivoire, mais sous des allures bien différentes selon les climats : dans les savanes sèches de la Haute-Côte, c'est un arbrisseau buissonnant, ne dépassant guère 2 mètres de haut, s'accommodant facilement des terrains secs et latéritiques. En climat plus humide, il devient un arbre robuste pouvant atteindre 10 à 15 mètres de hauteur et plus de 60 centimètres de diamètre.

On le trouve le long des grands fleuves, dans les brousses secondaires, mais jamais dans « les parties voisines de la forêt primaire qui sont encore intactes, ce qui confirme son introduction récente par émigration » (AUBRÉVILLE).

Toujours assez dispersé, on ne peut parler de peuplements d'*Holarrhena*, sauf autour de certains villages : c'est ainsi que, dans la région de Bouaké, nous avons pu dénombrer 325 pieds de « Sébé » autour du village de Konzo. Ces arbres seraient assez jeunes et proviendraient tous d'un seul plant que l'on nous a montré. Les indigènes qui en utilisaient le bois pour faire de très beaux sièges sculptés coupaient régulièrement les arbres qui reprenaient très rapidement.

Dans la région de M'Bayakro, le sébé est très abondant puisque près de 10 tonnes d'écorces ont pu être collectées en quelques jours par un commerçant de Bouaké.

Sur la demande du Service de Santé, des essais de culture ont été entrepris par le Service des Eaux et Forêts dans la région de Bouaké (forêt classée de Kokondekro et de Bamoro) en 1940. Ces plantations, plus ou moins abandonnées depuis, existaient encore en 1945, mais n'avaient pas donné d'excellents résultats; seuls quelques arbres dépassaient 3 mètres de hauteur avec un tronc de 20 centimètres de diamètre. Il est probable que les terrains de culture furent mal choisis : terrains trop secs et épuisés. Nous avons fait faire, en 1946, de nouveaux essais avec des graines provenant du peuplement de Konzo, au jardin de la Société de Prévoyance de Bouaké. Les jeunes plants furent repiqués dans différents types de terrains. Concurrément des essais de culture furent entrepris, en 1947, par M. MIÈGE à l'Institut intercolonial d'Adiopodoumé. Les résultats étaient satisfaisants un an après, mais ne permettaient encore aucune conclusion. L'expérience suit son cours.

Les indigènes ne paraissent pas avoir remarqué les propriétés antidysentériques de l'*holarrhène*. Ils utilisent le jus des feuilles comme hémostatique en cas de coupure grave, la décoction d'écorces, en lavage et bain, dans le traitement de certaines dermatoses. Cette plante entre dans la composition de médicaments fébrifuges.

En cas d'épidémie de variole, les féticheurs shiens, de la région de Lagorota (subdivision de Gagnoa), pulvérisent une décoction de feuilles d'*Holarrhena* aux alentours du village pour en éloigner l'épidémie (1).

Cette plante a été signalée par le Pharmacien Colonel LAFFITTE au cours de sa mission d'Étude de la Pharmacopée indigène, puis étudiée par R. PARIS (2); elle contient de nombreux alcaloïdes. L'un d'entre eux, la conessine, s'est révélé particulièrement actif vis-à-vis des amibes dysentériques. Ce corps, qui présente sur l'émétine l'avantage d'être actif par voie buccale, entre maintenant dans la thérapeutique courante des amibiases.

Réf. : (1) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — *Sorciers, féticheurs et guérisseurs de la Côte-d'Ivoire-Haute-Volta*.

(2) Pour la bibliographie sur l'*Holarrhena africana* et la conessine, voir : *Médecine tropicale*, 9, n° 1, janvier-février 1949.

Landolphia senegalensis Kotschy & Peyr. (Herb. : 109 Katiola.)

Tagouana : *Kobri*; Sénoufo : *dabri, dabirilé, dabroumo*; Dioula : *Zama*; Malinké : *Saba*; Bambara : *Sagua, sawa*; Gouin : *Natou*; Dagari : *ora*; Mossi : *watega, wedgha*; Haute-Volta : *mi, minadiaba* (A. CHEVALIER); Xaouré : *Ponombo*.

Bien connue des indigènes qui en récoltaient autrefois le caoutchouc, cette liane buissonnante est assez commune dans les savanes de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta.

Les guérisseurs en utilisent assez souvent la décoction de feuilles ou d'écorces dans le traitement des diarrhées dysentériques et des intoxications alimentaires. Associé à différentes plantes, le *Landolphia* entre dans diverses médications antilépreuses.

Chez les sénoufos et les gouins, pour devenir fécondes, les femmes stériles consomment assez souvent une macération de fruits de *Landolphia* qu'elles agrémentent de jus de feuilles de *Vernonia guineensis*, de *Cissus corylifolia*, de *Vitex ceinkowskii* ou de *Ficus capensis*. A qui connaît le fruit de *Landolphia*, énorme, ovoïde, bourré de graines, il est facile d'imaginer comment une telle médication a pu prendre naissance en application du vieux principe de la signature.

En pays dagari, la poudre d'écorce de racines sèches est appliquée sur les plaies comme cicatrisant. Ce remède serait très efficace pour les brûlures des jeunes enfants, très fréquentes dans cette région, du fait de la présence du foyer domestique dans la pièce commune.

Certains chasseurs de la tribu des pallakas enduisent leurs flèches de latex de *Landolphia* pour faciliter l'adhérence du toxique.

Motandra guineensis A. D. C. (Herb. : 925 Bappa; 934 Lagorota.)

Shien : *gounia kwuyon, goulea kwuyon*; Gagou : *yuroubini*; Gouro : *urobéné*; Bété : *gala koukou*.

Cette aposynacée est largement répandue dans toute la zone de forêt

humide de la Basse et de la Moyenne-Côte-d'Ivoire : on la trouve surtout dans les formations secondaires récentes. Cette plante est réputée dans tout le pays bété pour traiter les affections oculaires et les maux de dents : le jus obtenu par expression des feuilles est prescrit en instillations oculaires, en bains de bouche et en massage gingival.

Picalima Elliottii Stapf. (Herb. : 937 Lagorota.)

Attié : *hainfain* (A. CHEVALIER), *demouain* (AUBRÉVILLE); Agni : *kakana* (A. CHEV.), *bissi*; Ebrié : *magba* (AUBRÉVILLE); Shien : *Gouessou*; Abé : *Efi*; Wobé : *Souhain* (DALZIEL); Gouro : *Toto, totofou, Kbaka pempé*.

Quoique assez abondant dans les sous-bois de la forêt, le *Picalima Elliottii* est peu utilisé par les thérapeutes indigènes. Certains guérisseurs de lèpre font, avec les écorces fraîches de racines, une pâte qu'ils appliquent sur les plaies lépreuses.

Dans l'ensemble, ils évitent de se servir de cette médication considérée comme dangereuse, car elle aurait causé des accidents mortels. Les fruits seraient utilisés, par contre, en raison de leur toxicité, dans des buts criminels.

Picalima nitida Th. et Hél. Dur.

Agni : *baba pempé, Kbaba pempé*.

P. nitida paraît peu abondant en Côte-d'Ivoire : il ne nous a été signalé que dans la région d'Abengourou où on utilise le décocté d'écorces, en boisson, dans le traitement des ictères et de la fièvre jaune.

AUBRÉVILLE signale que « les écorces, les graines, les racines sont utilisées dans la médecine indigène (paludisme, pneumonie, etc.) ».

L'étude chimique de cette drogue a permis à HENRY (T. A.) [1] d'extraire sept alcaloïdes cristallisés : l'akuammine, l'akuammigine, la pseudo-akuammicine, la pseudoakuammigine. HAMET (R.) [2] a montré que l'akuammine était un puissant sympathicosthénique et un anesthésique local équivalent presque à la cocaïne.

Réf. : (1) HENRY (T. A.) et SHARP (T. M.). — *Journ. Chem. Soc.*, 130-1950 (1927).

HENRY (T. A.). — *Ibid* (1932), 135, 2759.

(2) HAMET (R.). — *C. R. Soc. Biol.*, 1935, 118, 774 et 1944, 138, 899, 201.

HAMET (R.). — *C. R. Ac. Sciences*, 1945, 221, 699, 701.

HAMET (R.). — *Arch. of. Exp. Pathol. u. Pharmacol.*, 1942, 199, 399.

Pleiocarpa sp. (Herb. : 639 Taï.)

Krou d'Olodio : *Nouliaié*; Krou de Taï : *Frantou*; Yacouba : *Dikpa*.

Nous rapportons provisoirement à un *Pleiocarpa* un petit arbuste qui

nous a été quelquefois signalé, dans la région frontalière du Libéria, pour ses propriétés antispasmodiques et fébrifuges.

Les différentes parties de la plante sont également utilisées, soit en frictions ou onctions (pulpe), soit en boisson (décocté ou macéré).

(*) **Pleioceras Barteri** Bail. (Herb. : 19 Abidjan.)

Shien : *Soué*; Côte-d'Ivoire : *la' aguem* (AUBRÉVILLE).

Ce petit arbuste est très abondant autour d'Abidjan, dans l'île de Basam, sur la route de Port-Bouet, dans les savanes de cette région. Les écorces, et plus particulièrement les graines, sont employées comme emménagogue. A doses élevées, elles auraient une action abortive, puis toxique. L'usage inconsidéré de cette drogue produirait des accidents mortels.

(*) **Rauwolfia vomitoria** Afz. (Herb. : 14 Banco.)

Guéré : *yablan, diablan, dialon*; Shien : *Gouéto*; Néyau : *Nia tatté*; Krou : *Terré*; Yacouba : *Boué Mali*; Baoulé : *Kakaékoué, niahuï*; Bété : *Dobouéï, Dougbéï*; Agni : *Kaha paye paye*; Ashanti : *Kaka penpe*; Abnon et Koulango : *Kaka pempé*; Abé : *ndéchavi*; Attié : *inelkichébi*; Ebrié : *brokouadiomoué* (AUBRÉVILLE); Mbonoi : *Gonguonkiur*; Agni : *Embi-Siemi* (Aug. CHEVALLIER); Gouro : *toto*.

Très répandue dans toute la zone forestière de la Côte-d'Ivoire, *R. vomitoria* est une essence à croissance rapide, bouturant et rejetant facilement, que l'on rencontre dans le bush littoral, au bord des rivières et surtout dans les formations secondaires où elle est très abondante.

Cette espèce, atteignant rarement plus de dix mètres de hauteur, se présente le plus souvent sous la forme d'un arbuste buissonnant, à écorce grise un peu rugueuse, criblée de lenticelles blanches, aux feuilles verticillées par quatre, à petites fleurs blanches odorantes à baies rouges.

Les propriétés émétopurgatives des différentes parties de la plante sont utilisées par les thérapeutes indigènes dans le traitement d'un certain nombre d'affections majeures.

L'administration, *per os*, de la racine de *R. vomitoria*, est une des prescriptions les plus fréquentes des guérisseurs de lèpre; ils l'emploient sous les différentes formes galéniques connues : décocté, macéré, pulpe, suc, etc.

Cette médication produirait une réaction violente de l'organisme se traduisant par vomissements, selles muqueuses et glaireuses profuses, diurèse abondante, tous caractères qui la font également conseiller dans bon nombre de cas d'empoisonnements alimentaires.

R. vomitoria entre assez souvent dans des remèdes réputés contre la blennorrhagie : il est associé dans ce cas à différentes espèces végétales comme *Vernonia colorata*, *Carica Papaya*; le malade doit boire la décoction de ces plantes par petites fractions dans le courant de la journée. Les

baoulés utilisent des bains de vapeur avec le décocté de feuilles, et des applications locales de pulpe d'écorce comme décongestif pelvien.

LAFFITTE signale que les gourous préparent un lavement aphrodisiaque en reprenant par un peu d'eau chaude les racines contusées. L'action évacuatrice serait, dit-on, suivie d'excitation génésique.

La pulpe de racine est quelquefois utilisée en lavement comme anti-dysentérique. C'est là une médication courante : les noirs pensent que la dysenterie est provoquée par « des bêtes qui sont dans le ventre »; aussi, un de leurs traitements les plus fréquents consiste-t-il à administrer au malade une bonne purge.

Dans toute la Côte-d'Ivoire, *R. vomitoria* est considéré comme un bon antipsorique; la pulpe de racines fraîches acidifiée par des jus de citron, additionnée de kaolin, est appliquée matin et soir sur les parties atteintes.

Cette plante fait partie des espèces végétales employées à différents usages fétiches ou médicaux par les adhérents de la secte des serpents de la région de Man.

HAMET (R.) [1] a montré qu'elle possédait en plus de son action émétopurgative une activité neuro-sédative réelle. PARIS (R.) [2], de son côté, a isolé un certain nombre d'alcaloïdes déjà plus ou moins signalés dans divers *Rauwolfia*. Les échantillons récoltés par nos soins au Banco, près d'Abidjan, contenaient : racine 0,79 p. 100, tiges 0,11, écorces de tiges 0,35, feuilles 0,16 d'alcaloïdes totaux.

Réf. : (1) HAMET (R.). — *C. R. Soc. biol.*, 22 janv. 1944, 138, 40-1. — *Bull. Acad. Méd.*, 122, 30-9 (1939).

(2) PARIS (R.). — *Ann. Pharm. Franc. C*, 138-42 (1943).

***Strophanthus gratus* Franch** (Herb. : 967 Adiopodoumé.)

Ebrié : *solobego* -sé; Baoulé : *siniabié*, *m'moropo*; Attié : *m'gbété* (IVANOFF); Agni : *Kalanmeni* (PLUCHON).

Le *St. gratus* est assez commun dans le bush du littoral de la région d'Abidjan, Bingerville, Bassam.

Nous l'avons rencontré plusieurs fois dans les formations secondaires des régions de Gagnoa, Divo, Agboville et Abengourou. Il est impossible de dire si cette espèce se rencontre fréquemment en forêt du fait de la difficulté d'avoir des échantillons botaniques de liane fleurissant assez loin du sol : si l'on rencontre un peu partout, le long des routes, des voies ferrées, à la lisière des forêts des rameaux florifères, on voit très rarement des fruits.

Pendant deux années successives (1947-1948), nous avons surveillé de près plusieurs buissons de *Str. gratus* : deux à l'Institut intercolonial d'Adiopodoumé, un sur la route d'Abidjan-Port-Bouet, à l'entrée de la forêt classée de Biétri, et le troisième dans les jardins de l'hôpital principal d'Abidjan où il fut planté en 1942. Ces différents plants ont tous régulièrement fleuri, même d'une façon très abondante; les fleurs, pourtant norma-

lement constituées, se flétrissaient en quelques jours sans produire de fruits.

D'après les observations de PLUCHON (1) lors de sa mission de prospection des *Strophanthus* en Côte-d'Ivoire, il semble que seules les lianes assez âgées (dix ans et plus) sont fructifères et encore dans une faible proportion.

Les ébriés et les attiés emploient le décocté de feuilles et de tiges par voie buccale contre la blennorrhagie. Le suc des feuilles est appliqué sur les plaies ulcérées (IVANOFF).

Les écorces de racines sont parfois utilisées dans la région frontalière du Libéria comme poison alimentaire.

Réf. : (1) PLUCHON. — *Rapport de mission* (dossier inédit), Ministère F. O. M.

(2) MURAZ (G.). — *Le Strophanthus* en A. O. F. — *La nature*, 1943, p. 349.

(*) ***Strophanthus hispidus*** A.P. DC. (Herb. : 146 Katiola, 276 Dabakala.)

Bambara : *Kouna, kouna ion, kouna dié*; Bobo : *N'vaga*; Peul : *tokéré* (plante poison); Attié : *tantsiya* (CURASSON); *Bisibidia*; Ebrié : *Salobego* (*Salo* = syphilitique, *bego* = liane) [IVANOFF]; Guimini : *Sépéwé*; Tagouana : *Souwel*; Pallaka : *Hiwenié*; Senoufo : *si-yalma*; Dioula et Bambara : *Baga, bagairi*; Guéré : *Bidou, zrédoubou*; Krou : *Soourou*; Karaboro : *Soula*; Niénengué : *Tchu* (la plante), *tchubia* (les graines), *suro, sourou* (la drogue destinée à la préparation du poison); Gourounsi : *von*; Mossi : *Yobro*; Ashanti : *Akotom*; Abbron, Koulango, Agni : *Makua, Makuan, mékua*.

Ce *Strophanthus* est très répandu dans toute la Côte-d'Ivoire et la Haute-Volta. Arbuste sarmenteux en région de savane, il devient lianescent en zone forestière humide.

En Haute-Volta, les *Strophanthus* sont plantés par les chasseurs des différentes tribus qui sont aussi fiers de la belle venue de leur « arbre à poison » que de leurs champs. Ces arbustes font d'ailleurs partie des biens immobiliers appartenant à un individu ou à une collectivité, et sont soumis aux mêmes coutumes successorales que les champs.

De nombreux plants ont d'ailleurs été détruits peu de temps après la conquête par les troupes françaises, si bien qu'à l'heure actuelle on rencontre très peu de *Strophanthus* à l'état spontané dans la brousse.

Dans les bois sacrés de la région de Korhogo et en particulier dans celui de Sinématiali, centre fétichiste très important, *St. hispidus* est la liane dominante, et certains arbres (Iroko, fromagers) en sont entièrement revêtus. Nous l'avons rencontré en abondance dans les bois sacrés proches de Dabakala, d'Abengourou où il avait été planté par les féticheurs.

Les graines de *St. hispidus* constituent la base essentielle, pour ne pas dire unique, des poisons de flèches de Haute-Volta et de la partie Est de la Côte-d'Ivoire (1). D'ailleurs, elles sont utilisées comme poison alimentaire.

Au point de vue thérapeutique, le *Strophanthus* est considéré par les féticheurs comme l'un des médicaments les plus importants de leur arsenal

thérapeutique. Il fut donné par Dieu aux hommes; son administration est toujours entourée de rites particuliers et seuls certains guérisseurs initiés ont le droit de le prescrire (2).

Il sert surtout au traitement des affections syphilitiques graves : ulcères généralisés, syphilis osseuse, hérédo-syphilis. On utilise l'écorce de tige ou de racine en boisson, lavement et applications locales.

Le temps nous a malheureusement manqué pour faire différents examens sérologiques (B. W., HEICH et KAHN) sur les malades que nous avons vu soigner ainsi, et il est difficile de savoir si le *Str. hispidus* est réellement actif.

L'étude chimique des écorces et des feuilles est en cours. Elle apportera peut-être quelques données nouvelles sur les propriétés pharmacologiques de cette plante. D'après DE WILDEMAN (3), les racines renferment de la Strochantine H ou pseudostrophantine amorphe, de la choline, de la trigonelline et un sucre (rhamnose). Les graines contiennent un glucoside amorphe, la pseudostrophantine, une huile grasse, deux alcaloïdes, la trigonelline et la choline, un peu de résine et de mucilage.

Les *Strophanthus* et leurs glucosides sont des poisons musculaires agissant sur les muscles striés et surtout sur la fibre cardiaque, ce qui en fait des cardiotoniques extrêmement employés en thérapeutique. La pseudo-strophantine n'est pas officinale en France.

Réf. : (1) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — La chasse en Côte-d'Ivoire, Haute-Volta (rites, plantes fétiches et poisons de flèche).

(2) KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — *Sorciers, féticheurs et guérisseurs*.

(3) DE WILDEMAN. — *A propos des médicaments antilépreux. IV. Les Strophanthus*. Publ. Inst. Royal Colon. Belge, 1948.

Strophanthus Preussii Engl. et Pa.

Ebrié : *Abepopo*; Attié : *Napiabaté* (IVANOFF).

Cette espèce à fleurs violettes est assez commune dans le cercle d'Abidjan; elle est employée par les attiés comme le *Str. sarmentosus* contre la blennorrhagie (IVANOFF). Elle ne nous a jamais été indiquée comme plante médicinale.

Strophanthus sarmentosus Franch. (Herb. : 232 Sinématiali.)

Ebrié : *Aberouré*; Attié : *izapé, Atodan, Kpedi*; Baoulé : *Niasebaté*; Bambara : *kouna* (IVANOFF); Malinké : *Kounankala* (CURASSON); Senoufo : *Sayié*; Karaboro : *Dugua bélé*; Gouin : *Bagomo*.

Répandue dans toute la Côte-d'Ivoire jusque dans la région de Bobo-Dioulasso, cette espèce est assez souvent utilisée par les indigènes.

Les baoulés emploient la décoction de tige contre les rhumatismes articulaires; les attiés se servent du suc de tiges, *per os*, et du macéré d'écorces,

en lavement, contre la blennorragie; ils prétendent, selon IVANOFF, que les effets diurétiques et calmants sont nettement prononcés.

D'après les guérisseurs sénoufos, les bains d'yeux, avec le décocté de feuilles, apporteraient une prompte amélioration et une guérison rapide des affections oculaires diverses (conjonctivites, trachomes). Ce même décocté est considéré comme vomitif et antidiarrhéique, tandis que le suc de feuilles serait cicatrisant. Enfin, les graines entrent quelquefois dans la préparation des poisons de flèches, avec d'ailleurs celles de *S. hispidus*.

En 1929, JACOBS et HEIDELBERGER (1) travaillant sur des graines d'identification botanique incertaine et rapportées provisoirement à *S. sarmentosus*, en isolaient un glucoside cardiotonique, la sarmentocymarine, voisin de la cymarine du *S. hispidus* et de la périplocymarine du *Periploca graeca*, corps capable de donner par hydrolyse un aglycone cristallisé, la sarmentogénine $C_{23} H_{34} O_5$ isomère de la périplogénine et de gitoxigénine.

L'École Suisse de Bâle avec REICHSTEIN, KATZ et SCHMUTZ (2), partant de graines de *S. sarmentosus* d'identification botanique certaine a récemment confirmé d'une façon définitive les travaux américains antérieurs. Le *S. sarmentosus* est donc bien une source de sarmentogénine.

Ces nouvelles découvertes permettent d'envisager l'obtention à l'échelle industrielle d'un médicament remarquable, la cortisone. Depuis les travaux de HENCH et de ses collaborateurs (3) on connaît les résultats étonnants obtenus par la cortisone (17-hydroxy-11 déhydrocorticostérone), encore appelée « composé E », dans le traitement du rhumatisme articulaire. Le corps de départ de la synthèse, nécessitant 36 opérations, était jusqu'à présent l'acide désoxycholique extrait de la bile de bœuf. Malheureusement, il fallait traiter 12.500 tonnes de bœuf pour obtenir la quantité de cortisone nécessaire au traitement d'un rhumatisme pendant un an.

Le *New-York Times* du 16 août 1949 annonce que désormais la synthèse du « composé E » sera réalisée dans des conditions rentables à partir de la sarmentogénine des graines de *S. sarmentosus*, en raison du caractère de cette nouvelle matière première et de la simplification de la synthèse.

En effet, le *S. sarmentosus* est non seulement un simple produit de cueillette, mais encore comme composition la sarmentogénine se rapproche plus de la cortisone que l'acide désoxycholique, et là où il fallait 36 stades chimiques, 20 seulement suffiront à l'avenir pour obtenir une cortisone de synthèse.

Réf. : (1) JACOBS (W. A.), HEIDELBERGER (M.). — *J. Biol. Chem.*, 1929, 81, 765.

(2) SCHMUTZ (J.). — *De deux nouveaux glucosides retirés des semences de Strophanthus qui représentent vraisemblablement celle de Str. sarmentosus*. — Thèse Doct. Sc. Philos. Bâle, janv. 1947; Zurich, City Oruck, 1947, in-8°, 28 p.

(3) HENCH (P. S.), SLOCUMB (C. H.), BARNES (A. R.), SMITH (H. L.), POLLEY (H. F.), KENDALL (E. C.). — *Proc. Mayo Clin.*, 1949, 24, 277.
— *The Pharm. Journ.*, n° 4478, vol. 163, 27 août 1949.

— *The Lancet*, 27 août 1949.

Voacanga sp.

Krou : *Sagoukwé*.

Nous rapportons provisoirement à un *Voacanga* une apocynacée arbus-tive utilisée par certaines tribus krous comme plante fétiche, pour préserver les enfants des maladies et des sorts. Cette médication préventive, obtenue avec le décocté de feuilles, est donnée en bains tous les matins jusqu'à ce que l'enfant marche seul.

ASCLEPIADACÉES.

Calotropis procera Ait. (Herb. : 177 Ferkéssédougou.)

Niarafolo : *Nopiada*; Senoufo : *Niapi djara*; Gouin : *Diawara*; Dioula : *Toumo tigi*, *Fouro jogo*; Malinké : *Togo jogo*; Bambara : *Tomo n'déké*; Mossi : *Potou*, *pouwo*, *poutrou pouga*, **putrempugu*; *Bissa : *Hurégo* (R. P. PROST); Haoussa : *Tomjania*; Peul de Kaya : *Ganganpi*.

Les premiers spécimens de *Calotropis procera* se rencontrent en Côte-d'Ivoire dans la région de Bouaké, où ils ont été très probablement intro-duits comme plante ornementale. Ils deviennent plus fréquents dans la région de Ferkéssédougou, Banfora et assez abondants en Haute-Volta, quoique très dispersés et toujours en pleine savane déboisée, à proximité des villages. Il semble que l'on ait affaire à une plante introduite par les féticheurs en raison de ses propriétés médicinales.

Les écorces de racines de cet arbuste, à feuilles opposées vert glauque, sont surtout utilisées par les guérisseurs dans le traitement de la lèpre, soit seules, soit en association avec d'autres plantes comme *Antiaris africana* ou *Cochlospermum tinctorium*. Ils utilisent soit la poudre, soit la décoction, en boisson et en bains médicinaux.

La macération aqueuse de trois feuilles constitue un vermifuge qui fut employé avec succès par certains dispensaires de brousse pendant la guerre à une époque où l'absence de médicaments autorisait les succédanés. Cer-tains guérisseurs mossi font boire, aux malades atteints par le ver de Guinée, de la pulpe de feuilles fraîches délayée dans du lait.

La poudre de tiges sèches est ajoutée à la soupe comme stomachique et antidiarrhéique (R. P. PROST). Mélangée avec de l'eau de tamarin elle est considérée par les bobos comme violemment diurétique.

Enfin, les mossi et les kanem du Bourgo l'utilisent assez souvent comme ingrédient complémentaire des poisons de flèches (1). Toutes les peuplades de cette région prétendent d'ailleurs que le latex est dangereux pour les yeux et manipulent toujours cette plante avec précaution. Les mossi et les gourounsis considèrent que *C. procera* éloigne les termites,

aussi en disposent-ils des branches feuillées entre les poutres de bois des terrasses.

Au point de vue chimique, *Calotropis procera* est probablement la mieux connue des asclepiadacées médicinales de la Côte-d'Ivoire. Elle contient un principe amer émétocathartique, la mudarine et un glucoside cardiotonique, la calotropine, dont Gerhard HESSE et ses collaborateurs (2) ont précisé la constitution chimique et donné la formule développée. Ces mêmes auteurs ont isolé de la résine de l'isovalerate, de l'acétate d' α -lactuceryl, de l' α -lactucérol et du formiate d'isolacturole (3).

Au point de vue pharmacodynamique, la présence d'un glucoside cardiotonique (4), l'action émétocathartique de la résine (5), et la causticité du latex (6), justifient les divers emplois thérapeutiques indigènes de cette plante.

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — La chasse en Côte-d'Ivoire.

(2) HESSE (Gerhard) et REICHENEDER (Franz). — Poison de flèche africain : I. Calotropine. *Ann.* 526, 252-76 (1936).

(3) HESSE (G.), REICHENEDER (F.) et EYSENBACK (H.). — Poison de flèche africain : II. Poisons cardiaques dans le latex de *Calotropis*. *Ann.* 537, 67-86 (1938).

(3) IBID. — Poison de flèche africain : III. Résine cristalline de *Calotropis*. *Ann.* 546, 233-52 (1941).

(4) CHEN (K.-K.), BLISS (C.) and BROWNS ROBBINS (E.). — The jan; digetalis like principles of *C.* compared with other cardioactive substances. *J. Pharmacol.*, 74, 223-34 (1942).

(5) PERROT. — *Matières premières usuelles du régime végétal.*

(6) SHARMA. — *Calotropis procera* et *C. gigantea*. — *Indian J. Vet. Sci.* 4, 63-74 (1934).

Caralluma Dalzielii N. E. Br. (Herb. : 1194 Tenkodogo.)

*Bissa : *Horba ya Kalé, dudumosu*; *Mossi : *myebzoya* (R. P. Prost); Peul : *Mbolla*.

Cette espèce ne se rencontre que dans la région de Tenkodogo en Haute-Volta où on emploie la décoction comme antivomitif (R. P. Prost). Les bergers peuls ont remarqué que les animaux évitent de brouter cette plante, aussi le latex est-il généralement considéré comme toxique.

Leptadenia lancifolia Decne. (Herb. : 270 Katiola; 1055 Kaya).

Tagouana : *Iriban*; Guimini : *Yéfouké hinzri*; Dioula : *Kosafla*; Mossi : *lélongo*;
*Gourounsi : *benaduru* (IRVINE); Haoussa : *yadiha*.

Cette liane rampante est très abondante dans les régions présoudaniennes et soudaniennes de la colonie. On la rencontre sur les sols latéritiques, dans les décombres, sur les vieux murs des cases.

La décoction de la plante entière est parfois utilisée contre les maux de ventre, tandis que le latex, en instillations nasales, est recommandé pour le traitement des rhumes et des maux de tête.

Les guimins prétendent que des onctions sur tout le corps, avec la pulpe de feuilles, protègent les voyageurs des mauvais sorts.

La consommation de cette plante, dont les mossi sont friands, est interdite aux lépreux qui se font traiter dans la région de Kaya par des guérisseurs possesseurs du fétiche Ygtaba.

Marsdenia spissa Moore. (Herb. : 251 Sinématiali.)

Senoufo : *Bergou*.

Le latex de cette liane assez commune dans les bois sacrés de Sinématiali et de la région de Korhogo, est parfois utilisé en instillations auriculaires dans le traitement des otites.

(*) **Omphalogonus nigritanus** N. E. Br. (Herb. : 255 Bouaké.)

Senoufo : *Polma*; Guimini : *polowo*; Tagouana : *napelem*; Dioula : *Naporogo*; Baoulé : *Sourou boué*; Malinké : *bagaboué* (poison blanc); Guéré : *gaoub'*, *Gaodoubou*; Shien : *Irokwé*, *irogwélou*, *Irogwédou*; Gagou : *monbouin*; Ashanti : *Ababa*; Agni : *Ababa gnama*; Abron : *moro*; Koulango : *Saréné*.

Cette liane est répandue dans toute la zone préforestière et de « deciduous forests ». En zone humide, c'est une des lianes les plus communes des brousses secondaires, mais on la retrouve aussi, malgré des conditions climatiques défavorables, dans les galeries forestières et les bois sacrés des régions de Korhogo et même de Bobo-Dioulasso.

Les guérisseurs indigènes en connaissent et en redoutent la toxicité : lorsqu'ils veulent l'utiliser *per os*, ils prennent toujours soin, au préalable, de laisser écouler le latex le plus complètement possible.

O. nigritanus est employé couramment en frictions locales contre le phtiriasis. Les féticheurs guérés le recommandent en lavements, dans le traitement des maux de rein et aussi dans les maux de ventre à forme grave, constipations rebelles. Ils prescrivent dans ce cas le jus de la plante fraîche pilée, avec un peu d'eau, voire même le latex seul. Utilisé parfois comme abortif, il aurait provoqué des accidents mortels.

Pour les mêmes affections, les baoulés et les shiens préfèrent, avant de les faire bouillir, suspendre les feuilles à une ficelle pour en laisser écouler le latex. Ils ajoutent parfois à cette préparation des citrons et des feuilles d'*Hoslundia opposita*. Ils préconisent de même, dans les cas de conjonctivites graves, des collyres de jus de feuilles privées de latex.

Cette liane entre, avec diverses plantes telles que *Uncaria Talbotii*, *Alstonia congensis*, *Holarrhena africana*, *Sarcocephalus Diderichii* et *Harungana madagascariensis* dans certains traitements des ictères graves.

Les feuilles et les écorces des diverses plantes sont mises à macérer dans de l'eau. Le récipient est placé au soleil jusqu'à ce que le liquide soit chaud. Il est alors filtré sur un linge. Le filtrat est donné comme boisson au malade, tandis que les marcs servent à le frictionner énergiquement (région de M'bayakro).

Des recherches pharmacodynamiques préliminaires effectuées à la Faculté de pharmacie de Paris par M. le Professeur PARIS (1) et à celle de Marseille par MM. les Professeurs VIGNOLI et MERCIER (2) ont montré que la racine ne contenait pas d'alcaloïdes; que l'infusé au 1/200 n'avait aucune action sur les poissons et les paramécies, mais qu'il était cependant assez toxique pour les souris (50 p. 100 de mort à la dose de 10 g. de plante sèche par kg. d'animal). Sur le chien la dose de 0 g. 05 de plante par kilogramme d'animal, montre une action cardiotonique due sans doute à un ou plusieurs glucosides.

Réf. : (1) PARIS (R.). — Travaux inédits.

(2) MERCIER (F.) et VIGNOLI (L.). — Note préliminaire sur la pharmacologie de *O. nigritanus*. *C. R. Soc. biol.*, 130, 1285-8 (1939).

Periploca nigrescens Afzel. (Herb. : 329 Guiglo, 914 Gagnoa; Herb. Laffitte n° 217, Abengourou.)

Guéré : *goadoubou*; Shien : *yurogouédou*; Agni : *ababa*.

Cette liane est confondue par les indigènes avec *Omphalogonus nigritanus*; de ce fait, les deux plantes sont utilisées indifféremment pour les mêmes usages, et portent les mêmes noms vernaculaires.

Il nous semble pourtant que l'habitat de *Periploca* soit plus méridional que celui d'*Omphalogonus*.

Dans le traitement de la blennorrhagie, la macération de feuilles est administrée, *per os*, tandis que les racines pulpées avec du piment, servent de suppositoires.

Le jus des feuilles, additionné d'un piment, est donné en lavements comme emménagogue.

Cette plante n'a pas été étudiée au point de vue chimique ou pharmacologique, mais la présence de périplocine (mise en évidence dans *P. graeca* et *P. aphylla*) ou d'un composé voisin pourrait expliquer son activité physiologique.

Pergularia (daemia) extensa N. E. Br. (Herb. : 412 Duékoué; 512 Guiglo; 822 Raviart; 885 Gagnoa.)

Guéré : *Plou airié, poulairié*; Krou : *diliwoplou, libiwoprou*; Shien : *dipagné*; Gouro : *Sienfélé*; Gagou : *wonda*; Dioula : *Kouasouafé*.

Cette liane se rencontre assez fréquemment dans les formations secondaires ouvertes et les vieilles plantations abandonnées, de la zone préfores-

tière de la Côte-d'Ivoire. Dans certains villages guérés de la subdivision de Duékoué et de Guiglo, on la laisse pousser librement autour des abris du fétiche, qu'elle ne tarde pas à orner de ses inflorescences blanc-crème.

Aussi nous paraît-elle devoir être considérée plus comme plante sacrée que médicinale. En effet, elle est indiquée, en application de la théorie de la signature, dans le traitement de la blennorrhagie, de la diarrhée, des maux de ventre, de l'hématurie et comme galactogène.

Certains guérisseurs guérés préparent avec la plante pilée, du kaolin, de l'argile à poterie et du vin d'*Elaeis guineensis*, une sorte de magdaléon qu'ils font sécher au soleil. Un morceau de cette préparation porté autour des chevilles protégerait des morsures de serpents. Délayé dans un peu d'eau, il constituerait aussi un remède curatif.

Le latex seul est utilisé chez les gouros comme liniment, dans le traitement des rhumatismes, des maux de reins et des œdèmes.

Pergularia tomentosa Linn. (Herb. : 939 Oumé.)

Gagou : *monboula*; Shien : *sokolou*.

La plante entière pilée, avec ou sans piment, est donnée en boissons et en lavements pour combattre les diarrhées dysentériques. Le jus des feuilles, en instillations oculaires, serait un remède souverain des céphalées.

Secamone leonensis N. E. Br. (Herb. : 125 Katiola.)

Tagouana : *tri*; Baoulé : *niama*; Shien : *korodou* (corde de tortue), *mounétiti*, *ménati* (lorsqu'il est employé comme médicament); Gouro : *mabréka*; Gagou : *zara*; Bété : *boulekpéï*; Ashanti : *kwantima*; Agni : *bourou bouroua*, *niablika*, *n'dessorguin brika*; Abron : *takiwamitié*, *kointima*.

Cette petite Asclepiadacée est très abondante dans les régions préforestières et forestières de la Côte-d'Ivoire; on la trouve dans les haies délimitant les plantations, sur les bords des routes. Elle est fréquente dans les îlots boisés des savanes baoulés.

C'est avec *Pergularia* et divers *Clerodendron*, une des lianes les plus communes dans les plantations de caféiers peu soignées.

Elle est très employée par les guérisseurs indigènes dans le traitement des affections mineures : maux de gorge, toux, douleurs intercostales, coliques et œdèmes divers.

Selon les régions, elle est présentée, après décoction, en boisson et bains (baoulé) en pulpe médicamenteuse (gagou, shien) en frictions locales (agni).

Elle entre très souvent dans des préparations fétiches ou magiques. Les gagous pilent la plante à la meule dormante et en font boire le jus aux jeunes enfants pour les préserver des sorts et des mauvais génies. Les bétés prétendent que le jus de la plante additionné de sel et de poudre de

maniguettes rendrait les femmes fécondes. Les abrons utilisent la décoction de cette plante, en boissons et bains pour combattre une sorte d'épilepsie des enfants, provoquée — disent-ils — par le passage au-dessus de leur tête de certains oiseaux tels que le calao, ou la grue couronnée.

Secamone myrtifolia Benth. (Herb. : 485 Zarabaon; 332 Bangolo.)

Guéré : *niénié dougou, niénédoubou, diadoubou*; Krou : *mlinima*; Dioula : *moussokoroni-singié*.

Cette espèce est souvent confondue avec *Secamone leonensis*, dont elle a approximativement le même habitat.

Les guérés et les krous lui attribuent des vertus galactogènes particulières : la malade doit boire le décocté de la plante entière et se frictionner les seins, les reins et le dos avec les marcs résiduels.

Les dioulas de Marabadiassa l'utilisent pour traiter la blennorragie : la plante est pilée au mortier avec des graines de palme fraîches. L'huile médicamenteuse obtenue sert à la cuisson des aliments du malade.

RUBIACÉES.

Borreria verticillata G. F. W. Mey. (Herb. : 200 Ferkéssédougou.)

Dioula : *Korombori*, *Mossi : *yoadgha*; *Bissa : *sirmin* (R. P. Prost).

Cette petite plante fait partie d'un traitement externe de la lèpre. Elle sert aussi en médecine vétérinaire : la décoction de la plante entière est utilisée en lotion pour traiter les affections cutanées des chevaux. Les mossi s'en servent en lavements, pour soigner les diarrhées infantiles. La racine de *B. verticillata* contient 0,1 p. 100 d'un alcaloïde identique à l'émétine (1).

Réf. : (1) ORFEO-O-ORAZI. — L'étude chimique de *B. verticillata*. *Rev. Facultad. Cienc. Quim (Univ. Nall. La Plata)*, 19, 17-28 (1946).

Canthium glabriflorum Hiern. (Herb. : 1208 Abengourou.)

Ashanti : *odiapam*; Agni : *doudiou loa ata*.

Ce petit arbre au port très caractéristique, est assez commun dans les brousses secondaires de la Moyenne-Côte-d'Ivoire.

L'écorce du tronc est donnée sous forme de décoction contre la toux. La racine est utilisée dans certaines régions pour soigner les fous : le traitement consiste en bains de vapeur avec le décocté, et en frictions sur tout le corps avec la pulpe additionnée de maniguettes.

L'écorce contient 1,1 p. 100 d'un glucoside cristallisé, le calmatambin de formule $C_{18}H_{25}O_{12} \cdot OCH_3 \cdot 2H_2O$, dédoublable par hydrolyse en calmatambétine et en glucose (1).

Réf. : (1) WEHMER, p. 1775.

Canthium sp. (Herb. : 404 Guiglo.)

Guéré : *tounatou*.

Les guérés se servent de la décoction aqueuse des écorces de ce petit arbre pour soigner les plaies.

Canthium venosum Hiern. (Herb. : 252 Sinematiali.)

Senoufo : *tialowapli*.

Répandu dans les savanes arborées de la Haute-Côte-d'Ivoire, cet arbre est utilisé comme antirhumatismal, sous forme de pommade obtenue en pilant les feuilles avec du beurre de karité.

(*) **Corynanthe pachyceras** K. Schum. (Herb. : 16 Forêt de la Rasso, 335 Duékoué, 1109 Oumé.)

Guéré : *kpakouâ*; Gagou : *dinguo*; Gouro : *gado*; Shien : *bagossou*; Bété : *kobri*; Agni : *éjuéma*, *gaouo*, **guahélé*; **Attié* : *nkaka*; **Abé* : *mbraoua*, *mbaoua* (AUBRÉVILLE); **Bondoukou* : *kioumba* (A. CHEVALIER).

Le *Corynanthe pachyceras* est un petit arbre assez fréquent dans les forêts de la Côte-d'Ivoire. D'une façon générale, il est assez dispersé et forme çà et là des petits peuplements comprenant quelques individus.

Abondant dans les régions frontalières du Libéria, les écorces entrent très fréquemment dans la constitution des poisons de flèche de cette région. Cette espèce est plus rarement employée comme médicament. Les indigènes l'utilisent pour soigner la toux : ils mâchent l'écorce, puis boivent de l'eau. Le décocté d'écorces entre dans certains traitements de la lèpre.

C. pachyceras contient différents alcaloïdes cristallisés dont les plus importants sont la corynanthine, la corynanthéïne, la corynanthidine et la corynanthéidine dont la constitution chimique s'apparente à celle de la Yobimbine.

La corynanthine, qui est entrée dans la thérapeutique européenne, possède une activité sympatholitique marquée et une action anesthésique locale inférieure à celle de la cocaïne.

Réf. : PERROT. — *Mat. prem. Rég. végét.*, p. 2132.

HAMET (R.), ROTHLIN (E.). — Action sympatholitique de la corynanthine. — *C. R. Soc. Biol.*, 117, 978-9 (1934).

IBID. — *C. R. Soc. Biol.*, 118, 33-6 (1935).

HAMET (R.). — *C. R. Soc. Biol.*, 118, 548-50, 1935 et 118, 774-7.

IBID. — *C. R. Acad. Scien.*, 200, 694-6 (1935).

JANOT (M. M.), GOUTAREL (R.). — *Corynanthéidine*. — *C. R. Ac. Sci.*, 218, 852-4 (1944).

IBID. — *Corynanthidine*. — *C. R. Ac. Sci.*, 220, 617-18 (1945).

PARIS (R.), JANOT (M. M.), GOUTAREL (R.). — Propriétés physiologiques de la corynanthéidine. — *C. R. Soc. Biol.*, 1945, 139, n° 13-14, 665 663 et 663-64.

Crossopteryx febrifuga Benth. (Herb. : 81 Katiola, 190 Kong.)

Dioula : *diéné*; Karaboro : *télélian*; Tourka : *toukéora*; Gouin : *tonoro, momala tétééré*; Gourounsi : *niéguénon, blatolo*; Mossi : *kunréwaga, kuridiga*; Lobi : *babîn*; Haoussa : *kassian awaki*; Koulango : *koromo*; *Malinké : *balémon, kien kien*; *Baoulé : *kro-kro*; *Djerma : *ine kine morgo* (AUBRÉVILLE); *Bambara : *balimbo* (BÉGUÉ).

Le *Crossopteryx febrifuga* se rencontre dans toutes les formations de savanes arborées dont il constitue souvent une des espèces dominantes.

Les écorces de cet arbre sont renommées pour leurs propriétés fébrifuges : elles sont données sous forme de décocté en boissons et bains.

Les feuilles servent au traitement des plaies : après lavage avec le décocté ou le macéré de feuilles, le guérisseur applique sur la plaie de la poudre ou de la pulpe de feuilles. Le décocté est quelquefois donné en lavement aux enfants rachitiques comme fortifiant.

Les racines sont recommandées contre la toux et les douleurs gastro-intestinales (boire le décocté de racines préalablement pulpées).

BLAISE a isolé des écorces un glucoside : la B quinovine et un alcaloïde la crossoptine qui serait d'après HAMET (R.) identique à la mitri-nermine. Il semblerait qu'il y ait eu confusion, dans un des échantillons analysés par BLAISE, entre un *Crossopteryx* et un *Mitragyna*.

Réf. : BLAISE (H.). — *Les Crossopteryx africains*. Thèse Doct. Univ. (Pharm.), Paris, 1932.

HAMET (R.). — Sur la crossoptine. — *Bull. Sci. Pharmacol.*, 1940, 47, 194-202.

Fadogia agrestis Schwein. (Herb. : 60 Katiola, 184 Kong.)

Tagouana : *woné*; Niarafolo : *possénékala*; Dioula : *fouro saba, tolosaba*; Gouin : *bonkourou*; Lobi : *baraboro*; Koulango : *popirae*; Abron : *abounaré*; Malinké : *souroukou gnégné, barin-barin*; Bambara : *konindié*; *Bobo : *demessé* (AUBRÉVILLE); *Mossi : *nagbitenga* (BÉGUÉ).

Cette petite plante à feuilles verticillées est très commune dans toutes les formations de savanes depuis la zone préforestière jusqu'aux confins

de la zone soudanienne. D'une façon générale, les guérisseurs se servent du décocté de racines, en boisson, dans le traitement des diarrhées, des maux de ventre et parfois des blennorragies.

Les tagouanas prescrivent les tiges feuillées en tisane aux enfants rachitiques et atteints de déviation de la colonne vertébrale.

Fadogia agrestis sert aussi à soigner les maux de reins (boire le décocté et se frotter avec les marcs résiduels) et comme odontalgique (sucrer un fragment de racine et avaler le jus).

Feretia canthioides Hiern. (Herb. : 1017 Banfora.)

Karaboro : *nawali*; Mossi : *filinga*; *Malinké : *mounouna* (AUBRÉVILLE).

La décoction de la racine est utilisée en boisson dans certains traitements complexes de la lèpre.

Gardenia.

Très communs dans toutes les formations de savanes, ce sont des petits arbustes tourmentés, remarquables à l'époque de la floraison par leurs grandes fleurs blanc jaunâtre au parfum délicat. D'une façon générale, les indigènes qui les confondent leur attribuent de grandes vertus médico-magiques.

Les espèces qui nous ont été signalées sont :

G. erubescens Stapf. et Hutch. (Herb. : 1007 Lawra.)

Haoussa : *gaoudé*; Dagari : *dazouré*; Gourounsi : *kantaraboro*; Mossi : *lanmou-zidoga, tankoramzonga*.

Ce *Gardenia* est le seul que les indigènes connaissent vraiment, car les fruits sont comestibles. La plante est surtout employée par les féticheurs pour préserver les chasseurs des maladies qu'ils pourraient contracter en abattant certains animaux.

Gardenia Jovis-tonnantis Hiern. (Herb. : 143 Katiola.)

Tagouana : *Kéné oufen*; Baoulé : *dabaka*; Gourounsi : *kan togé*.

En plus des emplois médicaux communs à tous les autres *Gardenia*, les fleurs du *G. Jovis-tonnantis* servent à préparer les chiens pour la chasse, tandis que les feuilles sont données en bains et lotions pour préserver des empoisonnements.

Gardenia divers.

Tagouana : *Kéné, tienné*; Bambara, Malinké : *bouré, boulé*; Dioula : *bli*; Guimini : *dirkin, dirgué*; Baoulé : *nalaka*; Gouin : *blatin*; Gourounsi : *filliné*; Dagari : *kanzugé*; Gouro : *douanbari, moulin iri, mouné iri*; Senoufo : *katié-réké*; Haoussa : *gaouné*.

Les différents emplois médicaux des gardenias sont les suivants :

- fébrifuge : boire le décocté de racine;
- toux, bronchites, douleurs intercostales : frictions avec la pulpe de racines;
- variole : boire le macéré de feuilles préalablement pilées;
- ophthalmies purulentes : laver les yeux avec le décocté de racines;
- aphrodisiaque : piler les racines de *Gardenia*, du gingembre, du sel et des arachides, faire sécher au soleil, puis pulvériser. Prendre tous les matins un peu de poudre;
- accouchements : onctions sur le ventre avec le macéré aqueux des feuilles.

Geophila obvallata F. Didr. (Herb. : 457 Guiglo.)

Guéré : *Klouapéï, klapoïé*; Krou : *irénoï*.

Cette petite plante rampante, formant des tapis dans les sous-bois de la forêt, sert quelquefois aux guérisseurs comme analgésique, contre les douleurs intercostales, les céphalées : frictionner la partie douloureuse avec une pâte obtenue en pilant des feuilles fraîches et du kaolin.

Comme odontalgique, prendre le décocté en bains de bouche. Le décocté de la plante entière est recommandé contre l'asthme. Pour calmer les douleurs gastro-intestinales, incorporer de la poudre de feuilles aux différents plats.

Macrosphyra longistyla Hook. (Herb. : 123 Sinématiali.)

Tagouana : *wopétélé, oukpétélé*; Baoulé : *akognima tissoupléké*; Senoufo : *berré wouko*; Bambara : *dioula soungala*.

Le *M. longistyla* est un arbuste sarmenteux aisément reconnaissable à ses rameaux secondaires partant à angle droit, à ses grandes feuilles vert sombre, gaufrées et velues et à ses fleurs blanches odorantes, à style très long, groupées en têtes globuleuses. Cet arbuste est assez fréquent en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta dans les formations humides, les galeries forestières, les bois sacrés.

Les indigènes utilisent la décoction de tiges feuillées en boissons et bains comme fébrifuge.

Cette plante, qui noircit très facilement à la dessiccation, contient un alcaloïde assez altérable.

Mitracarpum verticillatum Vatke. (Herb. : 825 Raviart.)

Dioula : *koubani*.

Cette plante est utilisée dans le traitement des affections cutanées (érysipèle, démangeaisons) : boire le décocté de la plante entière et incorporer de la poudre de feuilles aux différents mets du malade. C'est le seul traitement interne de ce genre d'affection qui nous a été signalé en trois ans de prospection.

Mitragyna inermis O. Kuntze. (Herb. : 191 Ferkessédougou.)

Dioula, Malinké, Bambara : *diou, dioum*; Sénoufo : *jatiartigué*; Guimini : *naougéri*; Dagari : *ila*; Haoussa : *gi iyéya*; Gouin : *enfi*; Nienenghé : *possoumou*; Mossi : *iléga, iléra*; Peul : *Kolé*.

Le *M. inermis* est un petit arbre très abondant dans les formations de savanes des régions sahéliennes et soudaniennes de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta. On le rencontre presque uniquement au bord des cours d'eau et dans les zones d'inondation.

Cette espèce est surtout utilisée comme fébrifuge (décocté d'écorce et tiges feuillées, en boisson). Pour en renforcer l'action, certains guérisseurs lui associent d'autres espèces hypothermisantes comme *Khaya senegalensis* ou *Crossopteryx febrifuga*.

M. inermis nous a été signalé comme antilépreux (Kaya), comme diurétique (Ferkessédougou) et comme analgésique (Banfora). Cette plante contient divers alcaloïdes dont le dernier isolé est la mitrincomine (rhykophylline) [1].

Réf. : (1) *In Colonial Research*, 1947, 48.

(*) **Mitragyna ciliata** Aubr. et Pelleg. (Herb. : 682 Barou.)
et **Mitragyna stipulosa** O. Kuntze.

Bahia (forestier).

Krou : *dôpo, folo, topo*; Krou du Libéria : *néropépé*; *Agni : *bahia*; *Abé : *sozo*; *Attié : *sofoa, sonso*; *Gouro : *proprio*; *Ebrié : *agofa* (AUBRÉVILLE); *Bété : *guisou, diouroubou, domousou*; Brignan : *bodo*; Bonoua : *atchouipou*; Wobé : *boué* (A. CHEVALIER).

Le bahia est un arbre très fréquent dans la zone forestière de la Côte-d'Ivoire où il pousse dans les terrains extrêmement humides et marécageux, au bord des cours d'eau.

Comme le *Mitragyna inermis*, les *Mitragyna* de forêt sont largement employés par les guérisseurs pour leurs propriétés fébrifuges. Les écorces

et les feuilles servent parfois dans le traitement de la blennorragie et de la dysenterie.

Cette espèce doit son action physiologique à des alcaloïdes que l'on retrouve d'ailleurs dans les divers mitragynas : mitrinermine, mitraphylline et mitraversine. Ces corps possèdent une action anesthésique locale, sont toxiques pour les paramécies, diminuent la pression artérielle, augmentent le rythme cardiaque et provoquent une forte excitation des cellules ganglionnaires autonomes de l'intestin.

Il semble que cette plante soit appelée à devenir un des médicaments courants de la thérapeutique européenne.

Réf. : LARRIEU (P.). — *Deux Mitragyna africains, le Bahia et le Diou*. — Thèse doct. univ. (Pharm.), Paris, 1930.

PERROT (Em.), HAMET (R.), LARRIEU (P.). — Action pharmacodynamique des *M. Africains*. — *Bull. Sc. Pharmacol.*, 37, 401-6, 1930.

HAMET (R.), MILLAT (L.). — *Mitragyna* et ses alcaloïdes. — *Bull. Sc. Pharmacol.*, 40, 593-600, 1933.

IBID. — Action hyperthermisante de la mitrinermine. — *Bull. Acad. Méd.*, 116, 266-8, 1936.

IBID. — Mitraversine. — *Journ. Pharm. Chimie*, 25, 391-8, 1937.

IBID. — Mitrinermine, un nouvel alcaloïde des *Mitragyna*. — *C. R. Ac. Sciences*, 199, 587-9, 1934 et *Bull. Sci. Pharmacol.*, 41, 533-6, 1934.

IBID. — Les alcaloïdes de *M. stipulosa*, O. K. *J. P. C.*, 20, 577-84, 1934.

HAMET (R.). — Action physiologique de la mitrinervine. — *C. R. Soc. Biol.*, 116, 1337-9 (1934), et 128, 777-80 (1938) et 134, 459-62 (1940) et *Arch. inter. pharmacodynamie*, 56, 303-13 (1937), et 66, 330-5, 1941.

Morinda confusa Hutch. et **M. longiflora** G. Don.

Guéré : *glointien*; Yacouba : *gouakéré*; Krou : *pê*; Shien : *tiérakwa titi*.

Les deux lianes, assez communes dans la région forestière de la Côte-d'Ivoire, sont ordinairement confondues par les indigènes, qui les utilisent indifféremment selon la prédominance de l'une ou de l'autre espèce.

Les écorces et les racines sont considérées comme d'excellents médicaments de la fièvre palustre et des ictères; à côté de la classique décoction, les indigènes utilisent la poudre de racine sous forme de bols obtenus en malaxant la poudre avec de l'huile de palme. La dose journalière est de trois ou quatre bols selon le sexe du malade.

D'après WEHMER, la racine de *M. longiflora* ne contient ni morindine, ni morindone, mais une oxyméthylméthylanthraquinone, du dioxyméthylanthranol, de l'alizarine monométhyl ether et une phytostérine. Les feuilles renferment de l'oxyméthoxyméthyl anthraquinone, un alcool : le morindanol, de l'acide palmitique et de l'hentriacontane (C₃₁ H₆₄).

Morinda geminata DC. (Herb. : 1 îles de Los.)

Soussou : *bonboué*; Foula, Malinké : *wanda*; Maho : *Sourougban*; Guéré : *ditou*.

Cette espèce assez fréquente en Guinée ne se rencontre guère en Côte-d'Ivoire que le long de la frontière libérienne. C'est un arbre de huit à dix mètres de haut, d'aspect tourmenté, caractérisé par ses jeunes rameaux quadrangulaires et ses grandes feuilles légèrement acuminées. Les inflorescences sont groupées en têtes globuleuses, portées sur de longs et larges pédoncules, souvent fasciculés par deux ou trois. Les indigènes considèrent cette espèce comme diurétique et antipalustre : ils utilisent la décoction de feuilles à 10 p. 100 dans le traitement de la bilieuse hémoglobinurique. Cette médication produit des réactions énergiques se caractérisant surtout par des suees profuses, des émissions abondantes d'urine et de fèces. Ces propriétés diurétiques sont également mises en œuvre dans le traitement de la blennorragie.

Les racines de couleur rouge-orangé servent aux teinturiers comme mordant pour la teinture à l'indigo. Ils les utilisent également pour obtenir une teinte brun rougeâtre assez chaude, réputée très résistante aux lavages répétés.

(*) **Morinda lucida** Benth. (Herb. : 18 forêt de Biétri.)

Tagouana : *anongro*; Giumini : *bouonko*; Senoufo : *nafourbogon, nazoroba*; Baoulé : *kouaïa*; Dioula : *namourna*; Shien : *ouédré, diédré*; Bété : *g'béï*; Koulango : *dédé*; Abron : *kongoroma*; *Attié : *onométiou*; *Abé : *ouhon* (AUBRÉVILLE); *Bambara : *sangongo*; *Boudoukou : *alongua* (A. CHEVALIER); *Bambara : *mangana* (BÉCUIÉ).

Cet arbre est fréquent et très largement répandu puisqu'on le retrouve en savane sèche, en forêt et dans le bush littoral. Selon les conditions écologiques, c'est tantôt un arbuste sarmenteux tourmenté, tantôt un assez bel arbre de 15 à 20 mètres de haut.

Ce *Morinda* est très utilisé par les thérapeutes indigènes comme spécifique de ce qu'ils appellent la « fièvre jaune » et qui est une forme grave d'ictère avec hémoglobinurie et hématurie. Dans ce cas, la décoction aqueuse d'écorces ou de feuilles donnée en boisson, lavements, bains et frictions, provoque des vomissements, une diurèse abondante et des diarrhées profuses. L'action du *M. lucida* sur le système gastro-intestinal le fait aussi recommander dans le traitement des empoisonnements, de la dysenterie et de la lèpre. La racine est utilisée en teinture, soit seule, pour teindre en jaune, soit mélangée à l'indigo, comme mordant. Les écorces noircissent dès qu'on les touche avec un objet de fer, indiquant ainsi la présence d'un tannin.

A notre connaissance, ces *Morinda* n'ont fait l'objet d'aucune étude chimique. Il est vraisemblable que leur composition doit être peu différente de celle du *M. umbellata* L. ou du *M. citrifolia* L. Ces espèces contiennent un glucoside, la morindine donnant une matière colorante le morindon, différents composés du groupe des méthylantraquinones et des dérivés de l'alizarine (WEHMER).

Mussaenda erythrophylla Schum. et Thonn. (Herb. : 896 Gagnoa.)

Shien : *g'biro-g'biro, biro-biro*; Agni : *namram*; Koulango : *zimsan-bo-kielkiel* (crête de coq); *zimsanné kélékélé*.

Cette rubiacée lianescente ou arbustive, très commune dans les formations secondaires de la zone forestière humide, se remarque immédiatement par ses fleurs jaunes à calice foliacé rouge sang.

Le *M. erythrophylla* est assez employé comme emménagogue en raison de la coloration rouge du calice : le jus obtenu en pilant les inflorescences est donné en boisson.

Octodon setosum Hiern. (Herb. : 807 Raviart.)

Baoulé : *aolénou tounda*; Dioula : *kousoum bara, kourou bani*.

Petite plante herbacée, à fleurs blanches disposées en têtes globuleuses, utilisée par les indigènes comme vermifuge et dans certains traitements de la bilharziose.

Le décocté de la plante entière est donné en boisson aux malades, pour lever les différents interdits observés au cours de la maladie.

Oxyanthus tubiflorus D.C. (Herb. : 250 Sinématiali.)

Senoufo : *tialowa gpo*.

L'*O. tubiflorus* est un arbuste, à feuilles oblongues très inégales à la base, assez répandu en Moyenne-Côte-d'Ivoire. Fréquent dans les bois sacrés de la région de Korhogo, il est employé par les indigènes pour combattre les rhumatismes et les courbatures fébriles.

Psilanthus ebracteolatus Hiern. (Herb. : 980 Lagorota.)

Shien : *gokwa*.

Les feuilles de cet arbuste servent dans la région de Gagnoa pour traiter le ver de Guinée : faire avec les feuilles, de l'ail et du citron une pâte molle et l'appliquer sur l'orifice de ponte de la filaire. Au bout de quelques jours de traitement, la filaire étant morte, son extraction serait immédiate.

(*) **Randia acuminata** Benth. (Herb. : 633 Keibli.)

Guéré : *gandouwé*; Krou : *niétou, winkopétou*; Shien : *kpwaklé*; Gouro : *maniou-non*; Abé : *aboké*.

Ce petit arbre est fréquent dans les sous-bois de la zone forestière de la Côte-d'Ivoire. Quoique réputé toxique, il sert parfois comme médicament, mais toujours par voie externe. La pulpe de racines, en lavements, passe

pour aphrodisiaque et antidysentérique. La pulpe de feuilles est donnée en frictions locales pour combattre les courbatures fébriles et autres algies.

Cette espèce, qui contient des traces d'alcaloïdes et une saponine, est toxique pour la souris : la dose 100 p. 100 mortelle est de 10 grammes par kilogramme d'animal (C. R. PARIS).

Randia maculata D. C. (Herb. : 607 Keibli; 891 Gagnoa.)

Guéré : *gawon, gahouon*; Shien : *gouin moné* (teinture du chimpanzé), *oubli noukwé*; Gouro : *balébéri, linwin iri*; Koulango : *ganié*; Abron : *sinikadia*.

Cette espèce, à grandes fleurs blanches tachées de pourpre, est assez commune dans les sous-bois de la Basse-Côte-d'Ivoire. Les indigènes lui attribuent des propriétés fébrifuges et analgésiques : ils utilisent les différentes parties de la plante, feuilles, tiges, écorces, racines, sous forme de décocté aqueux, en boissons, en lotions et en bains.

La pulpe de feuilles sert parfois en lavement pour combattre les maux de reins et les diarrhées avec selles sanguinolentes. Le jus des feuilles en boisson passe pour faciliter les accouchements.

Randia malleifera Benth. et Hook. f. (Herb. : 591 Keibli.)

Guéré : *bli*.

Les fruits de cet arbuste à belles fleurs blanches, très odorantes, produisent une teinture bleue noire, utilisée par les indigènes pour se farder et se tatouer la peau.

Rutidea parviflora D. C. (Herb. : 722 Olodio.)

Krou : *sahogné*.

Cette plante est utilisée par les kroumen pour combattre les vertiges : piler les fruits, puis faire bouillir la pulpe obtenue dans de l'eau; filtrer en exprimant les marcs à travers un linge. Donner à boire quatre cuillerées par jour. Cette médication produirait de très nombreux vomissements.

Sabicea (aff.) ferruginea Benth. (Herb. : 749 Olodio.)

Krou du Libéria : *doukowo*; Krou de Grabo : *irouwlolo*.

Cette liane, remarquable par ses feuilles recouvertes sur leur face inférieure d'un épais feutrage de poils rouge brique, est peu abondante en Côte-d'Ivoire. Les krous en respirent les feuilles froissées pour traiter les maux de tête.

Ce *Sabicea* est aussi employé comme plante fétiche : les feuilles sèches, placées sur le toit d'une case dans certaines conditions, ont la réputation d'empêcher la pluie de tomber.

(*) **Sarcocephalus Diderrichii** de Wild et Th. Dur. (Herb. : 15 Forêt de l'Abbé.)

Badi (forestier).

Attié : *badi*; Abé : *bédo*; Agni : *bossouma, bohia*; Bété : *guiédéré*; Ebré : *aféhaingré*; Grou : *dubé nugreu* (AUBRÉVILLE).

Sarcocephalus Pobeguini Hua. (Herb. : 21 Forêt de l'Abbé.)

Sibo (forestier).

Appolonien : *Sibo*; Agni : *onhon, Sibó*; Malinké : *kobadi*; Krou : *patouguiné* (AUBRÉVILLE).

Les écorces de ces arbres, qui fournissent les bois d'or de la Côte-d'Ivoire, sont utilisées par les indigènes comme fébrifuge.

(*) **Sarcocephalus esculentus** Afz. (Herb. : 10 Iles de Los.)

Soussou, Foula : *doundaké, doumdaka*; Malinké : *bari*; Bambara : *bari*; Baoulé : *tolé, trelé, atrelé*; Tagouna : *nandoflan, néflan, koloflan*; Dioula : *badi, bati*; Guimini : *sissinbriké*; Haoussa : *bassinba, tapania*; Dagari : *angouma*; Gouin : *tionfien*; Karaboro : *fienfien*; Gourounsi : *dianlo*; Mossi : *gouinga, winga*; Gouro : *dra oro, dra hiro*; Agni : *téré, balimbé*; Abron : *imimko, imingo*; Koulango : *balomé*; *Ebré : *doukan mé* (AUBRÉVILLE).

Très commun dans toutes les formations de savanes depuis les lisières de la forêt équatoriale jusqu'aux confins du Sahel, le *S. esculentus* est un arbuste sarmenteux à port caractéristique avec ses branches en arc de cercle, ses grandes feuilles et ses gros fruits rouges, succulents à maturité.

Ce *Sarcocephalus* est peut-être la plante la plus utilisée par les indigènes pour ses propriétés médicamenteuses : elle nous a été signalée plus de cinquante fois par les guérisseurs des régions les plus diverses de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta.

D'après les nombreux recoupements pratiqués, cet arbuste paraît avoir d'abord une action hypothermisante marquée. Soit seul, soit en association avec d'autres plantes (*Khaya, Mitragyna, Morinda*, etc.), la décoction de feuilles est donnée en boissons, bains et frictions dans toutes les manifestations fébriles allant depuis la simple courbature jusqu'à l'accès palustre franc, en passant par les ictères et la bilieuse hémoglobinurique.

Le *Sarcocephalus esculentus* sert à traiter un grand nombre d'affections gastro-intestinales (vomissements, gastralgies, diarrhées, entérites, dysenteries, etc.). Les guérisseurs utilisent de préférence les racines de la plante qu'ils font bouillir la plupart du temps en milieu acide (jus de citron, feuilles de *Bauhinia*) et qu'ils édulcorent avec du miel ou du sucre pour en masquer l'amertume. C'est vraisemblablement en raison de son action sur le tube digestif que le *S. esculentus* entre dans plusieurs traitements de la lèpre.

Son action diurétique incontestable trouve son emploi dans le traitement des maladies vénériennes (orchites, blennorragies) : le décocté de racine est donné en boisson et lavement. Le décocté d'écorces du tronc sert pour laver les plaies et en gargarisme comme odontalgique.

L'étude chimique des *Sarcocephalus* s'est révélée extrêmement complexe. Si GIBSON a pu retirer du *S. Diderrichii* un alcaloïde doué d'un pouvoir cardio-inhibiteur marqué, il fut impossible aux différents auteurs de retrouver dans *S. esculentus* la doundakine qu'ont prétendu isoler BOCHEFONTAINE, FERIS et MARCUS en 1883 (1). Le bois contient un principe amer, de la résine et des tanins (2).

R. HAMET (3) a montré que l'injection intrapéritonéale d'extrait aqueux à un cobaye provoquait un abaissement thermique de 2° due probablement à une hypotension transitoire.

Réf. : (1) PERROT (Em.). — *Où en est l'A. O. F.?* p. 238.

(2) DALZIEL (J. M.). — *Useful plants*, p. 412.

(3) HAMET (R.). — Quelques propriétés physiologiques du *S. esculentus*, *C. R. Soc. Biol.*, 126, 488-91, 1937.

Stipularia sp. (Herb. : 644 Barou.)

Krou : *niaboro*, *pépé oro*, *pépé obrolo*.

Chez les krous, cette rubiacée est utilisée pour soigner les hémorroïdes : onctions locales avec les fruits pilés, puis bains de siège avec le décocté de feuilles bouillant. Le macéré de feuilles préalablement pilées sert en frictions locales pour apaiser les courbatures et les douleurs intercostales.

Tarenna conferta Hiern. (Herb. : 602 Guiglo; 931 Bappa.)

Guéré : *niéné*; Shien : *woto*.

Ce petit arbuste est employé localement comme fébrifuge; le suc, obtenu en écrasant les feuilles à la meule dormante, est donné en boisson au malade que l'on frictionne de la tête aux pieds avec les marcs résiduels. Le jus des tiges feuillées est réputé comme contre-poison.

Uncaria Talbotii Wernham. (Herb. : 513 Guiglo.)

Krou : *békouin*; Guéré : *tilayé*; Baoulé : *kolésahoué*; Agni : *kori assa* (griffe d'aigle).

Cet arbuste sarmenteux, aisément reconnaissable à ses tiges quadrangulaires et à ses grosses épines recourbées, se rencontre communément dans les brousses secondaires de la zone forestière de la Côte-d'Ivoire. Les indi-

gènes lui attribuent des propriétés fébrifuges. Ils s'en servent aussi dans le traitement des icères (boisson, bains, instillations oculaires du suc de feuilles) et comme emménagogue (lavement avec la pulpe de feuilles).

(*) **Uragoga (aff.) peduncularis** K. Schum. (Herb. : 1218 Abengourou.)

Agni, Ashanti : *kwatou magna*; Abron : *anassinsam*; Koulango : *kiriba boudrigo*.

Le jus des feuilles, additionné de maniguette, est donné en boisson comme fébrifuge. Les koulangos s'en servent comme hémostatique et cicatrisant en application sur les plaies et les coupures.

Virecta procumbens Sm. (Herb. : 640.)

Krou : *Sokoi bourou*; Krou du Libéria : *kwalou*.

Le décocté de feuilles est donné en boisson comme cholagogue. En instillations oculaires, cette plante entre dans certains traitements de la maladie du sommeil en usage à la frontière libérienne.

Rubiacées indéterminées.

Un certain nombre de rubiacées nous ont été signalées comme médicinales, malheureusement, faute d'échantillons botaniques complets, leurs déterminations n'ont pu être faites.

Les espèces suivantes sont employées comme fébrifuge :

Gagou : *pouin*; Shien : *tapé* (Herb : 946 Bappa).

Shien : *wudi woto* (Herb : 981 Lagorota).

Krou : *Blé* (Herb : 766. Olodio : *Randia* sp ?).

Guéré : *zahoroubou, zagou*; Krou : *zagou sré* (Herb : 532 Guiglo).

Espèces emeto-purgatives :

Dioula : *limbé* (Herb : 830 Raviart).

Guéré : *Kouégbi* (Herb : 614 Barou).

Diurétique, antiblemnorrhagique :

Shien : *képé wouwou* (Herb : 151 Bouaké).

Emménagogue :

Krou : *Sabaho, bakarié* (Herb : 726 Olodio).

COMPOSÉES.

Acanthospermum hispidum D.C. (Herb. : 133, Katiola.)

Cram-cram.

Tagouana : *Koakourou*; Dioula : *iukoubassa moni*; Gagou : *tovenlé*; Shien : *soukawouïa*; Gouro : *béna iri*.

Cette « mauvaise herbe » connue sous le nom de cram-cram est malheureusement trop répandue en Côte-d'Ivoire-Haute-Volta. Les indigènes lui attribuent certaines vertus médicinales et en utilisent le décocté en boisson comme purgatif et comme contre-poison. En boisson et en bains, la macération aqueuse de la plante entière sert à soigner les rhumatismes articulaires (boisson et bains).

(*) **Ageratum conyzoides** L. (Herb. : 354 Bangolo.)

Noms vernaculaires. — Guéré : *zanouïn*; Niamboi : *pono, ponopan*; Nényau : *logoniokoui*; Shien : *nébouï piti, prouli titi*; Krou : *poni*; Yacouba : *douzi, doussouo*; Gagou : *maïngoué, mani goué*; Bété : *bonwo*; Baoulé : *koundré*; Tagouana : *noufon*; Ashanti, Agni : *goua koro*; Koulango : *boïokro*.

A. conyzoides, répandu dans toute la Côte-d'Ivoire, se rencontre surtout autour des villages et dans les vieux « lougans » abandonnés. Il est bien connu des indigènes qui l'utilisent plus particulièrement dans le traitement des maux d'yeux, conjonctivites, ophtalmies : les feuilles sont pulvérisées au mortier de bois ou entre deux cailloux et le jus recueilli dans une large feuille vernissée, roulée en forme de cornet ou simplement percée d'un petit trou; le suc de la plante est ensuite versé goutte à goutte dans les yeux du patient.

Cette médication possède peut-être une action analgésique ou anesthésique, car elle est utilisée aussi pour les otites et les céphalées; dans ce dernier cas, les feuilles sont contusées avec du kaolin et le produit obtenu est appliqué en frictions sur le front. Des frictions locales de feuilles fraîches sont également recommandées pour les maux de côtes et les points pleuraux.

Les baoulés l'utilisent dans le traitement des douleurs intestinales des femmes enceintes sous forme de lavements (simple macération aqueuse grossièrement filtrée). Les agnis et les ashantis s'en servent, d'une façon générale, contre toutes les douleurs gastro-intestinales.

Les féticheurs et le commun attribuent à *Ageratum conyzoides* de grandes vertus magiques. C'est ainsi qu'à Danané il entre dans une préparation secrète, réalisée par les adeptes de la secte des serpents pour se préserver des morsures.

Chez les guérés, aussi bien que chez les tagouanas ou les bétés, on

l'emploi soit seul, soit avec *Bidens pilosa* L et *Aerva lanata* Juss. pour se préserver des mauvais sorts et des revenants. L'action bénéfique optimum est obtenue par friction du front et des pieds à l'aide de quelques feuilles froissées ou par lavage complet du corps avec le décocté aqueux.

Les feuilles contiennent 0,0054 p. 100 d'huile éthérée contenant des sesquiterpènes.

L'essence étudiée par JOLY (1) présente les caractères suivants : $d_{15} = 1,0442 \times (24) - 2^\circ$, soluble dans 0,4 volume d'alcool à 90° sans trouble; acidité : 0,84; phénol (en eugénol) : 5 p. 100. Cette essence, qui contient des traces d'eugénol libre, consiste presque entièrement en esters phénoliques (probablement de l'ethyleugénol) et par oxydation elle présente une intense odeur de vanilline.

Réf. : (1) JOLY (L.) : Essences parfumées du Haut-Oubangui français. — *Parfumerie moderne*, 31, 25-33, 1937.

Aspilia rudis Oliv & Hiern.

Baoulé : *lalobi*.

Les baoulés emploient cette plante en association avec *Spathodea campanulata*, dans le traitement préventif de la draconculose. Dès qu'un individu ressent et présente les symptômes caractéristiques de l'atteinte par le ver de Guinée, il doit soumettre durant quatre à cinq jours la partie du pied gonflée à l'action de la vapeur d'un décocté d'*A. rudis* et d'écorces de *Spathodea campanulata*. Les guérisseurs assurent qu'après incision au point d'impact, la filaire peut s'extraire assez facilement.

Bidens pilosa L.

Guéré : *lebason, tabason*; Krou : *diaani, tagiaani*; Krou du Libéria : *niani*; Néyau : *klakouo*; Niamboi : *zagoi ini*; Yacouba : *sosolé*; Bété : *zagaï zagagbé*; Shien : *Iréné, Koukwé kwo*; Dioula : *nangouadian*; Baoulé : *alangoï*; Gagou : *nangoua, diandou, légoué*; Ashanti : *anasipagné, gilingui*; Koulango : *kokosa, manamendigo*; Abron : *abissawa, dinenkui*.

Cette petite composée est très utilisée dans les affections bronchiques et intestinales. Elle est considérée comme espèce pectorale et administrée en boisson sous forme de décocté aqueux de fleurs ou de feuilles, agrémenté de sel et de piment. Le jus des feuilles, en raison des propriétés calmantes qui lui sont attribuées, est prescrit dans les cas de coliques et de diarrhées.

Les gagous l'utilisent pour soigner les morsures de serpents; les feuilles de *Bidens*, de *Clerodendron scandens* et d'*Oplismenus* sont écrasées à la meule dormante pour en exprimer le suc qui est bu par le malade, tandis que sur la plaie débridée on applique les marcs résiduels.

Les abrons se servent surtout de *Bidens pilosa* pour traiter les ictères; ils donnent le jus des feuilles en instillations oculaires.

C'est par excellence la plante fétiche réservée aux enfants : un bain

à base de *Bidens pilosa* les rend forts et les préserve des maladies. Si, de plus, *Ageratum conyzoides* entre dans la composition de ce bain, le « mauvais œil » et les sorts sont, à coup sûr, écartés.

Lorsque les enfants sont atteints de cette maladie extraordinaire provoquée par le vol au-dessus de leurs têtes de « certaine grue », il est nécessaire de leur frictionner d'urgence les jambes avec le jus de cette espèce et de taper deux fois le sol, avec les marcs restants, pour que le premier passant étranger éloigne, avec lui, le mal du village.

Enfin, en macération dans du vin de palme, seule ou associée à *Melanthera Brownei*, elle constitue un contre-poison très apprécié par diverses races de la Basse-Côte-d'Ivoire.

Emilia sagittata, D.C. (Herb. : 717 Tabou.)

Krou : *Klouapo*.

Le suc des feuilles, obtenu par expression, est prescrit, selon la méthode déjà indiquée, dans le traitement de l'épilepsie et des vertiges.

Laggera alata Sch. Bip. (Herb. : 415 Gouézou.)

Guéré : *bladéï* (oreille de mouton); Shien : *légé tammé* (faux tabac); Ashanti : *Saman'mouto*; Bété : *blaï kouri*; Peul : *mégné*.

En tant que plante médicinale, *Laggera alata* est utilisée comme emménagogue (suc de la plante en boisson) et dans le traitement des points pleuraux, douleurs intercostales (frictions locales avec un mélange de feuilles pilées et de cendres, suc des feuilles en boisson). Chez les peuls, la plante entière est séchée puis pulvérisée; cette poudre, prise après une journée de jeûne à la dose d'une cuiller à café dans un verre de lait caillé le matin, produirait l'expulsion du tœnia sans coliques ni diarrhées, en quelques heures (LAFFITTE). Comme presque toutes les composées, *Laggera alata* est utilisé dans divers traitements fétiches : les agnis prétendent que des instillations nasales du suc de la plante guérissent très rapidement les crises de folies provoquées par des sorts.

Cette plante contient une huile essentielle qui peut être utilisable en parfumerie (1).

Réf. : (1) WAGNER (A). — Huiles essentielles rares et leurs applications pratiques dans l'industrie de la parfumerie. — *Chem. Zentr.* 1942, *II*, 108, 963.

Melanthera Brownei (D.C.) Sch. Bip. (Herb. : 852 Lagorota.)

Tagouana : *sindikamba*; Dioula : *missifabimbii*; Sénoufo : *nanalékalé*; Baoulé : *aofouïn*; Shien : *wénokome*; Bété : *zégnon*; Gagou : *niblidia*; Gouro : *niania*; Koulango et Abron : *waga-waga*.

Cette espèce lianescente, à fleurs orangées, très courante, est surtout

utilisée dans le traitement des affections oculaires; mais son action serait tellement irritante que certains guérisseurs hésitent à l'employer.

Elle est recommandée pour les ophtalmies, les conjonctivites et même le trachome, sous forme de gouttes (jus de la plante) ou de bains d'yeux (décocté de feuilles additionné de jus de citron).

Les feuilles auraient des propriétés hémostatiques et cicatrisantes réelles pour les coupures ou blessures importantes. Il nous a été donné de constater la perfection de cicatrices anciennes laissées par des blessures graves, traitées ainsi. Elles auraient également des propriétés purgatives drastiques ce qui justifie l'emploi du jus en boisson, pour faciliter les accouchements et traiter les empoisonnements.

Comme fétiche, à l'instar de *Bidens pilosa*, on en fait des frictions sur la tête aux personnes atteintes de « haut mal ».

Microglossa Afzelii, O. Hoffm. (Herb. : 881 Lagorota.)

Shien : *limré*; Guéré : *zagou*, *kokouiribaï*; Yacouba : *klékélé*, *mléboulé*; Krou : *sofré*.

Cette plante fait partie de l'arsenal thérapeutique courant des peuplades de l'Ouest de la Côte-d'Ivoire; la décoction des tiges feuillées est donnée en boisson pour soigner les affections bronchiques (toux, angines, maux de gorge, tuberculose). Dans les cas graves, le traitement est complété par des frictions sur la poitrine et les régions lombaires avec des feuilles fraîches.

Les indigènes lui reconnaissent des propriétés diurétiques et s'en servent pour soigner la blennorrhagie et les œdèmes des femmes enceintes.

Les yacoubas l'incorporent à leur mixture antivenimeuse.

***Microglossa volubilis**, D. C. (Herb. : 340 Bangolo.)

Guéré : *baou koutoué*, *blongbé*, *bagigo*; Krou : *poukouyobaïé*; Yacouba : *bouzé doundi*; Shien : *pitibokobé*; Bété : *koagni sélébèvi*; Baoulé : *essubo*; Gouro : *fourou*; Dioula : *simblé sama*; Koulango : *kazongoula*; Abron : *monfraguénéda*.

C'est une des composées les plus actives connue des indigènes. Elle entre dans la composition de certains poisons de flèche yacoubas, soit avec *Piper umbellatum* L et *Mansonia altissima* A. Chev., soit avec *Pentaclethra macrophylla* Benth. et *Agelaea* sp. La première formule est à l'usage des animaux de taille moyenne comme les antilopidès, tandis que la seconde est à l'usage des petits animaux en général et des singes en particulier.

Microglossa volubilis est toxique, aussi n'est-il jamais prescrit *per os*, mais par voie externe. On lui reconnaît des propriétés purgatives drastiques et on l'administre en lavements dans le traitement des maux de ventre, de la blennorrhagie, de la lèpre. Il est aussi considéré comme abortif.

Le traitement « par lavement » de la lèpre est complété par le traitement local des taches : les feuilles sont pilées avec du kaolin et donnent

ainsi une pâte qui « brûle sur la peau comme le piment dans la bouche » destinée aux onctions.

Il entre aussi dans la préparation d'un « gris-gris » protecteur contre les sorts et les maladies. Dans un mortier, piler les feuilles de *Floscopa africana* et *Microglossa volubilis*; y ajouter un crachat obtenu en mastiquant consciencieusement une « araignée de case »⁽¹⁾ et le reliquat de sa mue, ainsi qu'une petite quantité de « bangui », ou vin de palme, qui aura servi de rince-bouche; faire sécher la pâte au soleil et la pulvériser ensuite. La poudre est conservée dans une corne d'animal ou dans un étui en cuir. Il est recommandé d'en priser une pincée tous les jours.

R. PARIS, qui en a fait l'étude préliminaire, a montré que les rameaux feuillés contenaient des traces d'alcaloïdes, des stérols et un principe aphrogène fortement hémolytique (réaction encore nette avec un infusé au 1/1.000). La dose 100 p. 100 mortelle, pour la souris, est de 10 grammes par kilogramme d'animal; à 5 gr./kg. on observe 20 p. 100 de mort. L'infusé au 1/200 n'a aucune action ni sur les paramécies, ni sur les poissons.

Mikania scandens Wild.

Maho : *kouagbo*; Guéré : *don*; Shien : *bazerou*; Gagou : *gazienla*.

Parfois utilisé dans le traitement de la toux et des bronchites, nous devons signaler surtout son emploi assez fréquent comme anthelminthique, car c'est la seule composée qui nous a été signalée pour cet usage. Le mode d'administration ne varie guère : on se contente de donner en boisson, pendant plusieurs jours de suite, un piment pilé avec le jus de la plante entière.

Dans quelques traitements d'otite, nous avons vu donner en instillations auriculaires le liquide exprimé d'un mélange à parties égales de feuilles de *Mikania scandens* et de *Desmodium mauritianum*.

Chez les shiens, *Mikania scandens* est, en outre, employé comme plante magique pour éviter la contagion de village à village lors des épidémies de variole. On le fait macérer dans du vin de palme avec *Cassia occidentalis* et des piments. Le liquide obtenu est pulvérisé aux quatre points cardinaux, puis répandu sur les chemins qui partent du village en des endroits signalés à l'attention des passants d'une manière conventionnelle. Il est alors absolument interdit à quiconque — sous peine de malheur à venir — de franchir ces barrages mystiques.

Cette plante renferme une saponine (1) et une espèce voisine, le *M. hirsutissima* D.C., inscrite à la pharmacopée brésilienne comme diurétique, contiendrait deux résines, des tanins catéchiqes et une saponine (2-3).

(1) L'araignée vivant dans les cases est considérée comme fétiche. Pendue à son fil dans un coin de la demeure, elle voit toutes les actions des hommes et connaît toutes leurs pensées.

L'araignée est l'héroïne de beaucoup de fables en Côte-d'Ivoire. On la retrouve dans le folklore gouro, gagou, wobé, baoulé, lobi, dagari, dan, bobo et haoussa.

Réf. : (1) DOMINGUEZ (J. A.). — *Contrib. matiria medica Argentina*, Buenos-Ayres, p. 186.

(2) JAYME (P.), GOMEZ DA CRUZ, LIBERALLI (C. H.). — *Mikania hirsutissima*, D.C. — *Bale, Chim. farm.*, 77, 693-4, 697-702 (1938).

(3) LIBERALLI (C. H.). — Étude chimique de *M. hirsutissima*. — *Rev. Soc. Brasil quim.*, 4, 5.30 (1933).

Sparganophorus Vaillantii Gaertn. (Herb. : 911 Bappa.)

Shien : *bolowé*.

Pour traiter les vertiges et les évanouissements, les feuilles sont contusées au mortier, puis ficelées dans un morceau de feuille de bananier ou de taro de façon à constituer un paquet qui est placé au-dessus du feu. Lorsque le contenu est cuit, le jus exprimé est administré en instillations oculaires.

(*) **Spilanthes Acmella** L. (Herb. : 630 Guiglo.)

Guéré : *gahé*; Dioula : *saraktro*.

Les sommités fleuries de cette composée sont utilisées en applications locales comme hémostatique et cicatrisant des plaies provoquées par objets tranchants ou consécutives à l'opération de la circoncision.

Les fleurs contiennent un produit anesthésique local, le spilanthol, qui est l'isobutyl amide de l'acide décadinenoïque, un stérol fondant à 184-185° et un sucre non réducteur. Un rapprochement s'impose entre l'action physiologique du spilanthol et l'utilisation indigène des sommités fleuries. C'est probablement la première fois que l'on rend compte de l'emploi d'un anesthésique chez les noirs de l'Afrique.

Ce corps est doué, d'autre part, de propriétés larvicides et des essais pratiqués aux Indes ont montré qu'il était dix fois moins actif que le D.T.T.

Réf. : GOKHALL (V. G.), BHIDE (B. L.). — *Chemical investigation of Sp. Acmella*. — *J. Indian chem. Soc.*, 22, 250-29, 1945.

— PENSE (G. S.), GOKHALL (V. G.), PHALNIKAR (N. L.) et BHIDE (B. V.). — *Investigation of the newplants larvicide with special reference to Sp. Acmella*. — *J. univer. Bombay Sect.*, A-15, Pt 3 et science n° 20, 26-30, 1946.

Synedrella nodiflora Gaertn. (Herb. : 887 Bappa.)

Shien : *waka*.

Les populations shiens du cercle de Gagnoa traitent les œdèmes, et, par voie de conséquence, la lèpre léonine, par des frictions locales de *Synedrella nodiflora*.

La préparation suivante nous a été donnée comme souveraine contre les maux de cœur : piler au mortier les feuilles de *Synedrella nodiflora* et de *Cyathula prostrata*; ajouter des graines de maniguette, du sel, du kaolin et délayer la pâte obtenue dans de l'eau. Exprimer et donner en boisson le liquide filtré.

A propos de *Mikania scandens* nous avons signalé l'emploi magique de ce *Synedrella* pour l'isolement des villages contaminés par la variole.

Triplotaxis stellulifera Hutch. (Herb. : 397 Guezon.)

Guéré : *païséo, bohon*; Niamboi : *kcupaniénié*; Krou : *dibliké*.

Cette plante est considérée par les krous et les guérés comme un excellent médicament du chancre mou. Les feuilles peuvent donner lieu à différentes formes médicamenteuses : boissons, bains, frictions lavements et même lavages uréthraux. Le liquide serait très amer et son absorption provoquerait des selles abondantes.

Vernonia cinerea Less. (Herb. : 626 Guiglo).

Guéré : *grabi*; Shien : *bri yro*.

Les applications et les frictions locales de *Vernonia cinerea* apporteraient un soulagement certain aux douleurs intercostales et points pleuraux.

Il entre aussi dans un traitement de la draconculose avec *Desmodium gangeticum*, *Aerva lanata* et *Mareya spicata*.

(* **Vernonia colorata** Drake. (Herb. : 224 Korhogo.)

Dioula : *brahia*; Bambara : *ko sajouna*; Maho : *dakouma*; Guimini : *kpo*; Tagouana : *anna*; Baoulé : *aboué*; Shien : *oukopo*; Bété : *kougopo*; Krou : *bitali*; Attié : *iaonvi*.

Bien qu'étant un arbuste de savane, le *V. colorata* se rencontre assez fréquemment dans la zone forestière de la Côte-d'Ivoire. D'après AUBREVILLE, il aurait sans doute été introduit par les noirs qui utilisent les feuilles comme fébrifuge. On le trouve toujours à proximité des villages.

Les plantes extrêmement amères comme le quinquina, le caïl cedra (*Kaya senegalensis* Juss), certaines rubiacées africaines telles que les morindas, les mitragynas et nombre d'autres espèces ont toujours été utilisées par les noirs comme fébrifuges. *Vernonia colorata* n'échappe pas à cette règle; d'une façon générale, la décoction est donnée par petites doses fragmentaires au cours de la journée. L'amertume en est masquée par du miel ou du sucre. Cette boisson produirait, en outre, des effets diurétiques, purgatifs et vomitifs.

Nous avons relevé comme autres indications : Traitement de la pneu-

monie avec la décoction de feuilles de *V. colorata* et *Argemone mexicana*, donnée en boisson et en bains; traitement de la blennorrhagie avec la décoction prise plusieurs fois à doses répétées dans la journée de racines de *V. colorata* et *Rauwolfia vomitoria*. Enfin, cette composée est parfois utilisée comme purgatif, soit en boisson, soit en lavement.

Pour les bêtes c'est une plante fétiche qui a le pouvoir de préserver de la variole : dans ce but, les feuilles pilées avec du sable blanc sont pulvérisées aux abords des routes et sur la place des villages.

Des essais préliminaires ont montré que cette plante contenait un principe amer, la vernonine et qu'elle était toxique pour la souris (la dose 100 p. 100 mortelle par voie sous-cutanée est de 10 g. par kg.). Sur le chien elle agit comme hypotenseur (1).

Réf. : (1) PARIS (R.). — Travaux inédits.

(*) **Vernonia conferta** Benth. (Herb. : 327 Duékoué.)

Krou : *oufouo*; Guéré : *blotoué, guétoué*; Shien : *boko boko*; Bété : *poko-pokowéi, boko bokoéï*; Agni : *ohomo*.

Vernonia conferta est une des rares composées arborescentes de la Côte-d'Ivoire. Très abondante dans les formations secondaires de la forêt, elle se distingue immédiatement par ses grandes feuilles de vingt à trente centimètres et ses inflorescences de plus de cinquante centimètres de longueur; les fleurs blanches sont odorantes.

Les feuilles sont utilisées dans le traitement de l'orchite gonococcique en bains de vapeur. La macération dans le vin de palme jouit d'une excellente réputation comme aphrodisiaque.

Les jeunes pousses servent à faire la soupe des nouvelles accouchées : leur lait sera abondant, tandis que l'enfant grandira vite et bien.

Associé aux écorces de *Blighia sapida*, la décoction de feuilles de *V. conferta* est donnée, *per os*, comme contre-poison.

Cette plante ne contient pas d'alcaloïdes, mais des principes amers; elle est peu toxique pour les daphnies et les paramécies, mais plus active sur les souris puisque la dose 100 p. 100 mortelle est de 5 grammes par kilogramme d'animal (1).

Réf. : (1) PARIS (R.). — Travaux inédits.

(*) **Vernonia guineensis** Benth. (Herb. : 48 Katiola.)

Tagouana : *kolab, kolabou*; Dioula : *léiguédé*; Guimini : *nawa, lawon*; Baoulé : *awon nougba*.

Cette espèce, très abondante dans les savanes baoulées, se raréfie rapidement dès qu'on monte dans le Nord de la Colonie et nous ne l'avons pratiquement plus trouvée au delà de Banfora.

Quoique ses feuilles soient plus foncées et beaucoup moins scabres, les indigènes la confondent parfois avec *Vernonia nigritiana*, Oliv & Hiern. Cette confusion n'existe évidemment pas lorsque les deux plantes sont en fleurs.

On utilise ou la racine, ou les feuilles, ou la plante entière en décoction comme purgatif, antidysentérique et contre-poison.

Soit seule, soit additionnée de jus de citron et associé à *Pseudarthria alba*, ou à *Vernonia nigritiana*, elle aurait des propriétés fébrifuges qui trouvent leur indication dans les états fébriles, le paludisme et même les ictères.

Chez les tagouanas la décoction de feuilles de *Syzygium guineense*, de racines de *Trichilia emetica* et de *Vernonia colorata*, est utilisée pour redonner force, vigueur... et spermatozoïdes à l'homme stérile. Il convient, toutefois, d'ajouter que la médication comporte trois prises par jour — et le chiffre n'est pas choisi au hasard — pour avoir tout son effet bénéfique.

La plante entière ne contient pas d'alcaloïdes mais des principes amers (R. PARIS).

Vernonia nigritiana Oliv & Hiern. (Herb. : 823 Bouaké).

Dioula : *douodrou*; Tagouana : *gopité*; Baoulé : *saminia*; Abron : *tiatowihangoso*.

Ce *Vernonia* se retrouve dans les mêmes régions que l'espèce précédente, mais il paraît pourtant moins abondant. On le reconnaît facilement au mois d'août à ses inflorescences rouge-sang et ses feuilles vert clair, scabres.

Les indications thérapeutiques sont également semblables, à peu de chose près. Il est surtout considéré comme fébrifuge et purgatif. Dans le traitement de la fièvre jaune et des ictères graves on l'associe à *Lippia adoensis* et à *Cassia occidentalis*.

Certains guérisseurs lui attribuent des propriétés emménagogues, probablement en raison de la coloration de ses fleurs.

Cette plante renfermerait un glucoside, la vernonioside (vernonine) dont l'action rappellerait celle de la digitale (HECKEL et SCHLAGDENHAUFFEN. *C. R. Ac. Sc.*, 1888, 106, 1446).

Vernonia sp. (Herb. : 706 Grabo; LAFFITTE N° 212 Man).

Krou : *bidali*; Yacouba : *blanté* (LAFFITTE).

Cette plante dont les feuilles dégagent une odeur assez franche de menthe, est utilisée par les peuplades kroues comme fébrifuge et analgésique (frictions avec la pulpe et décocté en boisson).

Vicoa indica DC.

Tagouana : *piéragoulou*.

Cette composée, douée d'un grand pouvoir magique, entre dans la composition d'un traitement appliqué à l'hystérie et à l'épilepsie : en faire une pâte avec des feuilles de *Nymphaea lotus*, la faire sécher, puis la pulvériser. Si la poudre obtenue est mélangée aux mets rigoureusement définis du malade — ni cabri, ni poulet, ni mouton, ni viande fraîche en général — celui-ci sera guéri le mois suivant.

PLUMBAGINACÉES.

(*) **Plumbago zeylanica L.** (Herb. : 95 Katiola.)

Tagouana : *katién koli*; Gouro : *diatiné*; Agni : *ayéraklou*.

Le *Plumbago zeylanica* se rencontre quelquefois naturalisé dans les formations secondaires autour des villages, mais il est le plus souvent cultivé par les féticheurs et les guérisseurs, la plupart du temps même dans des petits jardins dissimulés aux regards profanes.

D'après A. CHEVALIER (1) cette plante n'est pas spontanée en Afrique, mais serait originaire d'Indo-Malaisie où elle est très commune. Elle est employée en Australie et en Afrique pour les tatouages : c'est probablement cet usage qui a contribué à son expansion par l'homme.

En Côte d'Ivoire et en Haute-Volta, le *Plumbago zeylanica* n'est pratiquement employé que par des guérisseurs de lèpre, avec des résultats très encourageants d'après ce que nous a dit un médecin qui avait eu l'occasion d'observer plusieurs malades.

Les traitements sont généralement externes : la racine de *Plumbago* est pulpée au mortier avec du citron, le magma obtenu est appliqué sur les lépromes pendant plusieurs jours de suite. Il se produit une vésication importante qui est soignée par application d'un corps gras ou plus généralement d'une poudre de charbon végétal.

Assez souvent, le traitement externe est complété par un traitement interne à base de plantes diverses (2).

Le *Plumbago* doit ses propriétés vésicantes à la plumbagine ou plumbagol (2 méthyl-5 hydroxy-1,4 naphthoquinone) qui d'après BRISSEMORET et R. COMBES a été caractérisée comme naphthoquinone dès 1888 par BETTINCK (3-4-5). Ce corps s'est révélé très actif puisqu'il est non seulement doué de propriétés vitaminiques K, mais aussi de propriétés antibiotiques sur différents germes pathogènes pour l'homme. Malheureusement les tra-

vaux sur ce corps sont encore trop peu avancés pour savoir si la plumbagine est réellement active sur le bacille de Hansen.

Réf. : (1) CHEVALIER (Aug.). — Plantes cultivées par les noirs et leurs origines.

(2) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — La notion de lèpre et les conceptions indigènes du traitement en Côte d'Ivoire-Haute-Volta.

(3) BRISSEMONET. — *Contribution à l'étude des purgatifs organiques*. Thèse Doct. Méd., Paris 1903.

(4) BRISSEMONET et R. COMBES. — *J. P. C.* 1907, 25, p. 53-57.

(5) TUMMINKATTI (M. C.). — The constituents of *P. Zeylanica*, *L. Proc. 15th Indian Sci. Congrès*, 1928, 163.

KEIN KO. — Action pharmacologique de la Plumbagine. *Japan J. Med. Sci. IV, Pharmacol.* 6, 259-86 (1932).

DHATIA (B. B.), LAL (S.). — Action pharmacologique du *P. Zeylanica* et son principe actif. *Indian Journ. Med. Research.* 20, 777-88 (1933).

FIESER (L. F.), DUNN (J. T.). — Synthèse de la plumbagine. *J. Am. Chem. Soc.* 58, 572-5, 1936.

FIESER (L. F.), TISHLER (M), SAMPSON (W. L.), WOODFORD (S). — Vitamin K activity and structure. *J. Biol. chem.* 137, 659-92 (1941).

SAINT-RAT (L. de), LUTERAN (Ph.) — L'action antibiotique *in vitro* de la plumbagine sur les germes pathogènes pour l'homme. *C. R.* 224, 1587-9 (1947).

SAINT-RAT (L. de), OLIVIER (H. R.), CHOUTEAU (J.). — Propriétés antibiotiques de la plumbagine. *Bull. Acad. Med.* 130, 57-60, 1946.

BLANCHON E.), SAINT-RAT (L.de), BONET-MAURY (P.), — Quelques essais thérapeutiques par l'action du plumbagol. *Bull. Acad. nationale Med. fr.* 112, 125-8, 17-24 fév. 1948.

BORAGINACÉES.

***Cordia Myxa* L.** (Herb. : 1004 Lawra.)

Dagari : *Tango, tungbo*; Bambara : *déké, n'déké*.

Espèce des savanes soudanaises et guinéennes, *C. Myxa* est utilisé dans la pharmacopée sous forme d'emplâtres émollients destinés à faire mûrir les abcès. Les fruits servent à faire de la colle.

***Cordia senegalensis* Juss.** (Herb. : 838 Yamassoukro.)

Attié : *Bona*; Dioula : *yacouma foroto*.

Les feuilles pilées servent dans le traitement des maux de reins : le décocté constitue la boisson ordinaire du malade.

Cordia sp. (Herb. : 375 Bangolo.)

Guéré : *goulégué*.

Les guérés utilisent les écorces de ce petit arbre pour combattre les toux bronchiques : privées de l'épiderme subérimé, les jeunes écorces sont mâchées comme expectorant et fluidifiant des sécrétions, à la façon de nos boules de gomme.

Heliotropium indicum L. (Herb. : 168 Katiola.)

Tagouana : *Noungro*; Pallaka : *berininga*; Dioula : *nondingko*; Shien : *tapentiti*.

Très commune dans l'Afrique tropicale, cette petite plante à fleurs mauves est quelquefois employée en décoction, pour soigner certaines diarrhées infantiles.

Le suc des feuilles, pilées avec du citron, est donné après expression des marcs, comme antiblemnorrhagique.

SOLANACÉES.

Datura Metel L. (Herb. : 24 Bouaké.)

Mossi : *zohé*; Bissa : *hanina*; Bété : *niakwa*; Ebré : *didin sourbi*; Baoulé : *aklanvoné*; Gourounsi : *ioulousona*.

Le *Datura Metel* ne se rencontre guère qu'autour des villages, sur les décombres et quelquefois dans les plantations abandonnées.

Cette plante n'est que très rarement utilisée comme médicament, mais les indigènes en connaissent la toxicité. Les femmes s'en serviraient pour annihiler la volonté de leurs amants, et les garder sous leur domination. Parfois, les indigènes ajoutent quelques feuilles au vin de palme, pour le rendre plus fort et provoquer une ivresse plus rapide. IVANOFF rapporte que les ébriés d'Anoumabo emploient une décoction des feuilles et des tiges en frictions contre les douleurs rhumatismales.

Le *Datura Metel* contient une proportion importante d'hyoscine (scopolamine) et a été proposé comme principale source de cet alcaloïde. La scopolamine est considérée comme un sédatif nerveux agissant sur les centres corticaux et c'est également un stimulant euphorique. Comme l'atropine, la scopolamine est un mydriatique.

Lycopersicum esculentum Mill. (Herb. : 667 Man.)

Tomate.

Yacoba : *Kuiaké.*

Certains guérisseurs utilisent les parties végétatives de tomates sauvages, à petits fruits sphériques, comme analgésique : la pulpe de feuilles fraîches, sert à frictionner les parties douloureuses.

La présence d'un taux plus ou moins élevé d'un gluco-alcaloïde toxique, la solanine, permet d'expliquer cette action.

Nicotiana Tabacum L.

Tabac.

Les indigènes utilisent parfois le tabac pour ses propriétés parasitocides : le décocté de tabac sert contre les poux et certains guérisseurs emploient, dans le traitement du ver de Guinée, des applications répétées de jus de tabac sur l'orifice de ponte de la filaire. Nous avons eu l'occasion de suivre plusieurs malades : ils présentaient toujours une jambe normale, avec une plaie propre sans suppuration, à la différence de ce que l'on voit généralement avec les autres traitements. Celui-ci dure au maximum quinze jours; le malade n'est pas astreint à l'immobilité, et peut travailler (1).

Réf. : (1) KERHARO (J.), BOUQUET (A.). — Sur quelques traitements indigènes du ver de Guinée.

Physalis angulata L. (Herb. : 342 Bangolo.)

Guéré : *lébégué, léréguéyé, débégué*; Shien : *guénogbo*; Yacouba : *sien*; Gouro : *rogo-rogo*; Yaouré : *tétéwa*; Ashanti : *toto-toto*.

Cette petite plante rudérale, très commune dans toute la Côte-d'Ivoire, est employée, à l'extérieur, en frictions locales comme analgésique et, à l'intérieur contre l'asthme, les vomissements et les diarrhées.

Elle entre dans les préparations utilisées dans la région de Man par les adeptes de la secte des serpents.

Associée avec *Anchomanes difformis*, elle constituerait un remède de la maladie du sommeil, utilisé par certaines tribus guérées.

Schwenkia americana L. (Herb. : 242 Sinematiali; 968 Bappa.)

Baoulé : *gnima-gnima*; Shien : *létébo*; Sénoufo : *nomoniensigué*.

Très commun dans toute la Côte-d'Ivoire, le *S. americana* est utilisé contre la toux par les sénoufos, comme fébrifuge par les baoulés et anti-lépreux par les shiens.

Cette espèce, peu toxique, de saveur sucrée à l'état frais, contient des traces d'alcaloïdes et un glucoside, le schwenkioside qui, par hydrolyse, donne du glucose et une aglycone phénolique, le schwenkiol (1).

Réf. : (1) RABATÉ (J.). — Étude du *Sch. americana*. — *Journ. Pharm. et Chimie* (9), 1, 234-40 (1940).

Solanum anomalum Thonn. (Herb. : 411 Guézon.)

Guéré : *klintéi, kouroum louaye*.

Solanum indicum Nees, *Subsp. distichum* Bitter. (Herb. : 110.)

Guéré : *téi*.

Ces deux solanées sont utilisées dans certains traitements de la lèpre : piler au mortier les feuilles et les fruits verts des deux plantes, recueillir la pulpe et exprimer le jus à travers un linge; le donner en boissons et en lavements de une à trois fois par jour.

Le *S. indicum* contient 0,02 p. 100 de solanine dans les feuilles sèches et 0,1 p. 100 dans les fruits (1).

Réf. : (1) CHOPRA (R. N.), GHOSH (S.). — Some common indigenous remedies. — *Indian Mod. Record*, 55, 77-84 (1935).

Solanum sp.

Mossi : *nora koumba*; Gourounsi : *kila boila*.

Cette solanée, à feuilles très découpées, velues, hérissées de longues épines acérées, est considérée comme très toxique et servirait à des empoisonnements criminels. Il est probable que, là aussi, c'est à la solanine qu'il faut attribuer la toxicité de cette plante.

CONVOLVULACÉES.

Les Convolvulacées sont rarement utilisées pour leurs propriétés médicinales; deux espèces nous ont néanmoins été signalées. Ce sont :

Ipomea Batatas Lam. (Herb. : 341 Bangolo.)

Baoulé : *tingo*; Guéré : *téguibo, déguibo, bassi*.

dont le jus des feuilles est donné comme calmant contre les douleurs intercostales (frictions locales) et les maux de dents (bains de bouche et massages sur les gencives).

Ipomea repens Lam. (Herb. : 863 Sakassou.)

Baoulé : *alédan bliassou*.

utilisé dans la région de Bouaké pour faciliter les accouchements : les tiges feuillées sont d'abord pulpées avec du citron; la pâte obtenue est délayée dans de l'eau tiède puis exprimée à travers un linge. Le liquide est donné en boisson.

SCROPHULARIACÉES.

Scoparia dulcis L. (Herb. : 1174 Oumé.)

Gouro : *guékan*; Agni : *boroémia*.

La plante entière est utilisée en lavements pour faciliter les accouchements et comme purgatif.

D'après WEHMER (p. 1133) cette plante contient des traces d'alcaloïdes, un principe amer insoluble et beaucoup de silice.

D'après des travaux récents effectués aux Indes, un principe isolé de cette plante, l'améline, agirait par voie buccale sur l'acidose des diabétiques.

BIGNONIACÉES.

Kigelia africana Benth.

Saucissonier.

Dioula : *sídia fndia, fndiam*; Baoulé : *blimo* Bambara : *indiamba*; Koulango : *kourouko*; Abbron : *assongui*.

Cette espèce ne nous paraît pas très fréquente en Moyenne-Côte-d'Ivoire où nous ne l'avons rencontrée que dans des villages où elle avait été plantée pour ses propriétés médicamenteuses ou magiques. Poussant alors dans de mauvaises conditions écologiques, le *K. africana* prend des allures tourmentées et rabougries ne rappelant que de loin les individus que l'on peut voir en terrains humides au Soudan et en Guinée.

Les populations animistes sénoufos paraissent ignorer son usage thérapeutique, mais considèrent le fruit comme un bon fétiche de la fécondité et, pour cette raison, le suspendent parfois dans leurs cases.

Par contre, les guérisseurs dioulas et baoulés utilisent fréquemment les écorces et parfois les feuilles dans le traitement de la dysenterie, des maux de ventre et de reins.

Les écorces sont employées soit seules, soit associées à d'autres espèces médicinales telles que : *Olax subscorpioides*, *Clerodendron capitatum*, *Carapa procera*, soit additionnées « d'épices » : graines de maniguette et fruits du *Xylopiæ aethiopicæ*.

L'administration se fait généralement en lavements et en boissons. Dans le premier cas, les écorces sont pulvérisées au mortier jusqu'à l'obtention d'une pâte qui est délayée dans la quantité d'eau suffisante. Dans le deuxième cas, les feuilles, ou les écorces contusées, sont placées dans un canari plein d'eau; après une ébullition relativement longue (une demi-heure à trois heures), le décocté, filtré sur une toile grossière, doit être consommé par le patient dans le courant de la journée.

Nous avons vu employer le même décocté d'écorces en bains de vapeur dans un traitement des morsures de serpents. Ce n'était là, d'ailleurs, qu'une opération préliminaire destinée à ramollir les plaies et à favoriser l'action ultérieure des emplâtres.

Dans la région de Bondoukou, la décoction du fruit assaisonnée de piment est donnée en boisson comme galactogène. Ce traitement est complété par le massage des seins avec une pommade à base de beurre de karité et de pulpe de fruits.

Markhamia tomentosa K. Schum.
et **M. lutea** K. Schum.

Yacouba : *blou*; Guéré : *poi oun doubou*; Abron : *tomboro*.

En Côte-d'Ivoire, l'emploi des *Markhamia* paraît moins généralisé que celui des autres bignoniacées, mais leur action, au dire des guérisseurs, serait particulièrement efficace dans le traitement des dermatoses, des plaies, de la gale.

Les feuilles et les écorces sont pilées au mortier avec du jus de citron jusqu'à obtention d'une pâte assez molle. Le jus, recueilli par expression, est administré en lotion, tandis que les marcs servent à bouchonner énergiquement le malade. Pour les plaies, un chiffon, imprégné de la préparation, est appliqué à la façon d'un pansement humide.

Newbouldia laevis Seem.

Baoulé : *Tonzué*; Shien : *Siddo*; Guéré : *Bolou, Zotou*; Bété : *gba bouï*; Abé : *batié*; Ebrié : *bama*.

Cet arbuste se rencontre fréquemment dans toute la Côte-d'Ivoire, que ce soit dans la savane baoulée ou dans la zone forestière.

Les populations de savane lui accordent peu de propriétés thérapeutiques. Par contre, dans les zones forestières, où il est d'introduction relativement récente, il est fréquemment utilisé, plus particulièrement par les races se situant à l'Ouest du Bandama : bétés, guérés, krous, néyaux.

Chez les bétés et les guérés il est considéré comme un bon médicament

des céphalées, sinusites, coryzas, etc. en poudre nasale : les écorces sont broyées au mortier avec du sel de palmier (CO_3K_2) ou du sel de Taoudenit et des fruits de *Piper guineense*. La poudre obtenue est desséchée au soleil et conservée dans une corne d'antilopiné, ou plus prosaïquement dans une petite boîte métallique. Une à deux prises chasseraient les migraines les plus rebelles.

Chez les krous de Barou, Patocla, Grabo, la décoction est donnée en boisson dans le traitement de l'épilepsie et des convulsions des enfants.

Réf. : KERHARO (J.) et BOUQUET (A.). — Note sur l'utilisation de quelques bignoniacées dans la thérapeutique indigène de la Côte-d'Ivoire.

Stereopermum acuminatissimum K. Schum.

Guéré : *Demontoué*; *Attié : *fara*; *Gouro : *voué-bouri iri*; Yacouba : *douo* (AUBREVILLE).

Nous avons rencontré un très bel exemplaire de cet arbre au bac du Sassandra, sur la route de Duékoué à Daloa; écorcé à hauteur d'homme, il portait les stigmates de son utilisation fréquente. Il nous fut, en effet, confirmé que son écorce, considérée comme douée de propriétés hémostatiques et cicatrisantes, était couramment employée dans le traitement des plaies et blessures de la façon suivante : lavage avec le décocté tiède d'écorces, suivi de l'application du jus, obtenu en pilant des écorces fraîches au mortier.

Spathodea campanulata Beauv.

Tulipier du Gabon.

Baoulé : *Biébié biébié*; Shien : *Zéblé zébré*; Dioula : *tiéré, missiboiri*; Tagouana : *Assien*; Agni : *asrélé*; Bété : *zibli*; Ashanti : *sinséré*; *Abé : *boro*; *Ebrié : *gbaghia* (AUBREVILLE).

Le *S. campanulata* est un bel arbre, très décoratif, de la zone forestière et de la savane. Il ne peut pas passer inaperçu à l'époque de la floraison, car, outre son port puissant et son feuillage dense qui le désignent à l'attention, ses magnifiques fleurs de couleur rouge vif attirent le regard et le font reconnaître de très loin.

Ses usages thérapeutiques sont très variés. On se sert principalement du décocté de feuilles en boisson comme contrepoison et comme antiblennorragique, du macéré d'écorces en lavements contre les maux de reins, de la pulpe d'écorces en frictions et en applications dans le traitement des œdèmes, des affections cutanées (mycose, impétigo, herpès, etc.) et des plaies.

Chez les baoulés, le jus obtenu en pilant le mélange : écorces de *S. campanulata* et le fruit de kola est appliqué localement dans le traitement du ver de Guinée. Il s'agit ici d'un traitement symptomatique, cas particulier du traitement plus général des œdèmes, ces applications étant probablement destinées à faire diminuer l'enflure, causée par la présence de la filaire dans le système lymphatique de la jambe.

PÉDALIACÉES.

Cerathoteca sesamoides Engl. (Herb. : 1081 Gaoua.)

Dagari : *sapla*; Agni : *fendron*.

La décoction de feuilles est donnée en boisson dans les dysenteries et les accouchements difficiles.

Les graines fournissent 35 p. 100 d'une huile jaune pâle, de saveur agréable et d'odeur rappelant celle de l'huile de noix. Cette huile semi-siccative est utilisée dans l'alimentation, tandis que les tourteaux servent d'engrais et d'aliment au bétail.

Sesamum indicum L. (Herb. : 848.)

Baoulé : *éfiandron*; Nienengué : *lanco mouni*.

Les baoulés prétendent que le jus des nouvelles feuilles pris en boisson, facilite l'expulsion du placenta.

Le sésame fournit des cendres riches en sels potassiques utilisées dans certains traitements externes de la lèpre. Dans la région d'Houndé, elles constituent le contrepoison des toxiques de flèches locaux.

ACANTHACÉES.

Blepharis (aff.) linearifolia Pers. (Herb. : 1049 Saria.)

Mossi : *wiwintin wilinwitin*.

En pays mossi le décocté de la plante entière est donné en boisson dans le traitement de la syphilis.

Elytraria acaulis Lindau. (Herb. : 686 Tabou, 977 Bappa, 988 Oumé.)

Krou : *notou, nawésou*; Shien : *kpadoubou walé, zaméréni*; Gagou : *bidabo*.

Cette petite plante très commune dans les sous-bois de la forêt dense de la Côte-d'Ivoire est très utilisée par les guérisseurs de la frontière libérienne pour soigner les femmes : la plante entière est pulpée avec un peu d'eau de façon à obtenir un mélange fluide; le produit est donné en lavements et en boissons. Cette médication sert surtout comme antiabortif, et pour combattre les hémorragies des femmes enceintes.

Le jus des feuilles est donné en boisson contre les palpitation de cœur.
Au point de vue fétiche cette plante est utilisée pour libérer les malades des divers interdits qu'ils ont dû observer pendant la maladie.

Justicia flava Vahl. (Herb. : 1200 Abengourou.)

Ashanti : *aféma*.

Pour combattre les règles douloureuses, les ashantis et les agnis prescrivent en lavements le mélange liquide obtenu en pilant avec la plante entière, des cendres végétales, des graines de maniguette, du poivre et un piment. Le même mélange, mais obtenu avec du jus de citron, est donné pour faire revenir les règles.

Nelsonia campestris R. Br. (Herb. : 1079 Léo.)

Haoussa : *tsamysar Kassa*.

Le jus des feuilles est utilisé en applications locales pour combattre le ver de Guinée.

Paulowilhelmia polysperma Benth. (Herb. : 992 Lagorota.)

Shien : *krebié*.

Dans la région de Gagnoa, cette plante sert à soigner les malades atteints du ver de Guinée. Le traitement consiste en applications sur l'orifice de ponte de la filaire d'un emplâtre de feuilles pulpées. D'après DALZIEL cette plante contiendrait une saponine.

Phayloopsis Barteri Anders. (Herb. : 940 Bahompa.)

Shien : *ligrotiti*.

Le décocté de feuilles, additionné de trois piments, est utilisé comme antiseptique pour laver les plaies.

Thunbergia cynanchifolia Benth. (Herb. : 1207 Abengourou.)

Baoulé : *fitá fitá nzali*; Ashanti : *flidota*.

Cette plante grimpante à feuilles sagittées, légèrement pubescentes, est assez commune dans les brousses secondaires humides du district forestier et préforestier de la Côte-d'Ivoire.

Le suc des feuilles, mélangé à du vin de palme est utilisé contre les

coliques; le macéré aqueux de tiges feuillées sert à combattre la toux des jeunes enfants.

Il a été isolé d'un *Thunbergia* asiatique deux substances cristallisées de nature alcaloïdique : la thusobergine et la mufangchine (1).

Réf. : (1) CHEN (K. K.), LING CHEN (A.). La chimie du Mufangchi. — *Chinèse J. Physiol.* II, 25-8 (1937).

VERBENACÉES.

Clerodendron capitatum Schum et Thonn. (Herb. : 815 Bouaké.)

Baoulé : *klouabé* (variété blanche); Tagouana : *kaka, koukou*; Agni : *filamon*;
Abron : *anazi tassi nuwa*; Koulango : *béro, botirem, toukou*.

Grande verbenacée buissonnante, le *Clerodendron capitatum* est courant dans les formations secondaires de la zone humide de la Côte-d'Ivoire.

Les indigènes lui attribuent des propriétés fébrifuges et en boivent le décocté des tiges feuillées.

La décoction de feuilles et des inflorescences sert à laver les chancres; en gargarisme, elle calme les rages de dents. Dans le traitement des orchites et de l'éléphantiasis du scrotum, la pulpe de feuilles, additionnée de piment, est donnée en lavement tandis que le décocté de racines sert de boisson au malade. Cette médication est appliquée aussi aux œdèmes généralisés.

Clerodendron scandens P. Beauv. (Herb. : 917.)

Shien : *libitité*; Gagou : *siengoué*.

L'emploi de ce *Clerodendron* est géographiquement limité à la région d'Oumé, Sinfra, Gagnoa. Il sert à soigner les plaies : après lavage à grande eau, verser sur la plaie le jus des feuilles pilées, puis appliquer un emplâtre constitué par les marcs résiduels.

La pulpe de feuilles est donnée en lavement pour hâter l'expulsion du placenta et pour soigner la blennorragie. Avec *Oplismesmus Burmanii* et *Bidens pilosa*, cette plante est utilisée pour soigner les morsures de serpents.

Clerodendron volubilis P. Beauv. (Herb. : 683 Barou.)

Krou : *nebou, soussourou*.

Les krous se servent des feuilles pour frictionner les malades souffrant d'œdèmes généralisés et de courbatures.

Clerodendron sp. (Herb. : 892 Gagnoa.)

Shien : *dibi-titi, kpé-titi*.

Le produit obtenu en pilant des tiges feuillées et des graines de maniguette est utilisé, en frictions, pour soigner les dermatoses.

Lantana salviaefolia Jacq. (Herb. : 797.)

Dioula : *sindikamba*; Sénoufo : *nanalékalé*; Guimini : *tripéné*.

Assez répandu dans les savanes de la Moyenne Côte d'Ivoire, le *Lantana salviaefolia* est très utilisé dans le traitement des affections oculaires et surtout des conjonctivites granuleuses; les feuilles sont roulées entre les paumes des mains puis écrasées entre les doigts de façon à faire couler le jus goutte à goutte dans l'œil. Ce traitement serait très douloureux.

Les lantanas fournissent une huile essentielle riche en caryophyllène, en aldéhydes et en alcool. On a isolé de diverses espèces un glucoside de *L. hispada* et un alcaloïde, la lantanine de *L. brasiliensis* (WEHMER, p. 1022).

Il est vraisemblable que le *L. salviaefolia* doit son activité antiséptique à son essence.

Lippia adoensis Hoscht. (Herb. : 40 Katiola.)

Thé de Gambie.

Tagouana : *kouatri*; Baoulé : *katien manéré, amaninié*; Dioula : *sourou nougban*; Gouro : *fon*; Agni : *amaniena maniéna*; Abron : *nounoum*; Koulango : *ékan-koino, angankouin*.

Très répandu dans toute la zone de savane de la Côte d'Ivoire, le *Lippia adoensis* est un sous-arbrisseau, à feuilles verticillées odorantes et à petites fleurs blanches ou lilas, groupées en petites boules globuleuses très nombreuses.

D'une façon générale, les feuilles de *Lippia* sont utilisées sous forme de boissons théiformes contre toutes les manifestations fébriles. Contre les accès pernicieux les indigènes utilisent la décoction de la plante entière et complètent le traitement par de violentes frictions avec les feuilles fraîches. En Côte d'Ivoire cette verbénacée sert aussi à soigner les affections gastro-intestinales et les entérites : le décocté de feuilles est donné en boisson, tandis que celui de racines est pris en lavements.

Comme beaucoup de plantes à essences, le *Lippia adoensis* est employé pour soigner les affections rhino-pharyngées, buccales et oculaires en particulier les conjonctivites; le suc de feuilles est donné en instillations oculaires ou nasales selon le cas. Enfin le *Lippia* entre dans différents traitements complexes de la maladie du sommeil et surtout des ictères graves (fièvre jaune).

Cette espèce doit ses propriétés à une essence d'odeur menthée camphrée fournissant du camphre levogyre (1).

Réf. : (1) RABATÉ (J.). — L'essence de *L. adoensis*. *Journ. Pharm. et Chim.*, 28, 437-42 (1938) et R. B. A., Vol. XVIII, 1938, n° 201, 250-54.

PALFRAY (L.), SABETAY (S.), PETIT (P.). — L'huile essentielle de *L. adoensis*. *Chimie et Industrie*, 43, 367-70, 1940.

LAFITTE (N.), RABATÉ (J.), *ibid.* 365-6 (1940).

Premna hispida Benth. (Herb. : 56 Katiola, 814 Raviart.)

Tagouana : *wagné*; Agni, Baoulé : *klouabé* (variété rouge); Abron : *moumou*; Koulango : *oumakassidjo*.

Le *P. hispida* est un petit arbre, souvent buissonnant en savane, très répandu dans toute la Côte d'Ivoire, au sein des formations secondaires.

Les indigènes lui attribuent des propriétés analgésiques et se servent de la pulpe de tiges feuillées, additionnée de citron, en frictions ou applications locales pour soigner les courbatures, douleurs intercostales, otites externes. A l'intérieur le décocté de racines et de feuilles est donné pour combattre les douleurs gastro-intestinales et comme fébrifuge.

La composition chimique des premnas paraît assez variable : il a été isolé du *P. integrifolia*, L. deux alcaloïdes, la premnine et la ganiarine qui possèdent une action symphatomimétique (1). Par contre le *P. odorata*, Bl, ne contient qu'une résine, une huile, une essence et de l'alcool mélyssyl (2).

Réf. : (1) BASU (N. K.), DANDIYA (P. C.). *J. Amer. Pharm. Assoc. Sc. Ed.*, déc. 1947; 36, 389-91.

(2) SUNICO-SUACO (P.), VALENZUELA (P.). — *Rev. Philipina med. farm.* 29, 207-20, 1938.

Premna lucens A. Chev. (Herb. : 979 Bappa.)

Shien : *grakou*.

Dans la région de Gagnoa la pulpe de feuilles est utilisée en frictions locales contre la gale.

(*) **Vitex Cienkowskii** Kostchy et Peyr. (Herb. : 71 Katiola.)

Tagouana : *angô*, *awon*; Dioula, Malinké, Bambara : *koto*, *koro*; Senoufo : *niangouo*; Guéré : *kpaoudougou*; Mossi : *kaadra*, *andéga*; Agni : *koto*; Koulango : *anko*; Abron : *abissawa*; *Haoussa : *dinehia*, *doumhia* (AUBRÉVILLE).

Le *Vitex Cienkowskii* est un bel arbre pouvant atteindre vingt-cinq mètres de hauteur, que l'on rencontre en abondance dans les formations des savanes, en terrain frais et au bord des cours d'eau.

Les indigènes se servent de la décoction de feuilles en boissons et en lavements contre les diarrhées dysentériques.

Le décocté d'écorces de racines est recommandé en boissons et bains pour le rachitisme des enfants.

Les écorces de cet arbre entrent dans la composition de différents remèdes de la lèpre et de la stérilité. Dans la région de Man, elles servent à soigner les affections buccales (décocté en gargarismes).

C'est avec le *Vitex* que les Musulmans préparent l'encre destinée aux marabouts.

Les mossi utiliseraient les feuilles pour chasser les caïmans des trous d'eau.

(*) ***Vitex diversifolia* Bak.** (Herb. : 80 Katiola.)

Tagouana : *awon, awondolo*; Baoulé : *m'bliassou, m'bli*; Dioula : *koto kiama*; Lobi : *ara*; *Haoussa : *dinehiar beurhi* (AUBRÉVILLE); *Bambara : *kotoni* (BÉGUÉ).

Petit arbre assez fréquent dans les formations de savanes de Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta, le *Vitex diversifolia* est utilisé en médecine indigène contre les maladies de peau (décocté d'écorce en lotion) et comme odontalgique.

***Vitex Fosteri* C. H. Wright.** (Herb. : 1172 Abengourou.)

Agni : *kpépéssou, mbolé*; *Attié : *paintou* (AUBRÉVILLE).

Dans la région d'Abengourou, ce *Vitex* entre dans la composition d'un remède de la trypanosomiase.

LABIACÉES.

***Hoslundia opposita* Vahl.** (Herb. : 345 Duékoué.)

Guéré : *sagou*; Wobé : *vlanguèi*; Krou : *kouavran, kouablan, dobagou*; Yacouba : *vlané, nekpalé*; Shien : *zokwolabariko*; Bété : *zakrolebakro*; Ashanti : *nounoum-guigui*; Agni, Baoulé : *anomalié*; Koulango : *kazougoula*.

Cette labiacée pousse dans les brousses secondaires, les vieilles plantations et sur le bord des routes de la Côte d'Ivoire, où elle dépasse souvent deux mètres de hauteur, avec des souches lignifiées importantes.

Elle est très connue, très estimée et ses indications thérapeutiques sont d'une polyvalence extrême : en lotions, frictions et bains, la pulpe de feuilles

pilées avec un peu d'eau sert au traitement de différentes dermatoses et de la gale. Le jus des feuilles pilées est très souvent prescrit contre les conjonctivites, en instillations oculaires. C'est sous cette forme, que *Hoslundia opposita* est utilisée contre les vertiges et l'épilepsie; le traitement est complété au moment de la crise par l'administration, *per os*, d'un macéré aqueux de tiges feuillées.

Comme la plupart des plantes à essences, l'*Hoslundia* est recommandé, en tisane comme fébrifuge, diurétique et cholagogue dans les ictères et la fièvre jaune. Le décocté de la plante entière passe pour purgatif; il est donné en boisson dans les maux de ventre et quelquefois la blennorrhagie.

Une poudre obtenue en pilant les racines de cette plante avec des graines de maniguette et du nitrate de potasse est utilisé, par les bétés, en pulvérisations locales, sur les plaies, comme antiseptique et cicatrisant.

Comme toutes les labiacées, *Hoslundia opposita* est une plante fétiche dont les feuilles mâchées ont la réputation de prévenir les empoisonnements et les sorts.

Elle contient des sucres (glucose et saccharose), des tanins et une huile essentielle composée en majorité de sesquiterpènes et d'alcools sesquiterpéniques (1). Cette essence est susceptible d'utilisations industrielles.

Réf. : (1) ANON. — Huiles essentielles de l'Est africain. *B. I. I.* 32, 195-252 (1934).

ALFONS (M.), BURGER. — Plantes aromatiques de l'Est africain. *Reichstoff Ind. Kosmetik*, 14, 153-8 (1939).

DUMONT (H. M.). — *Soap, Perfumery and Cosmetics*, 14, 48-7, 58 (1941).

WAGNER (A.). — *Seifensieder Ztg.* — 68, 467-8, 477 (1941); 69, 11-12 (1942).

***Hyptis pectinata* Poit. (Herb. : 886 Gagnoa.)**

Shien : *Klinéné*; Agni : *Aoromagnina*; Krou : *Ki-woblou*.

L'*Hyptis pectinata* est assez abondant dans la zone forestière de la Côte d'Ivoire, autour des villages et sur le bord des champs. Les indigènes se servent des feuilles pilées comme poudre nasale, contre les coryzas et les sinusites. En boisson théiforme, elles sont données aux enfants comme fébrifuge et antivomitif. En frictions locales, la pulpe de feuilles fraîches guérirait les douleurs rhumatismales.

Associée à différentes épices : maniguette, poivre, etc. la plante entière sert à préparer un lavement destiné aux femmes en couches pour faciliter leur délivrance.

A la suite d'un décès la case du mort est aspergée avec un décocté d'*Hyptis pectinata*, pour en chasser les mauvais esprits.

(*) **Hyptis spicigera** Lam. (Herb. : 1075.)

Bambara, Malinké : *bénéfi*; Mossi : *Kounouba nyonga, soumwagha*; Bissa : *venlé*; Dagari : *Doundouré*.

Très commune dans toute la Haute-Volta, cette labiée y est cultivée par endroits, comme le sésame, pour ses graines oléagineuses.

La tisane préparée à partir de la plante entière est recommandée comme fébrifuge.

Chez les mossi, le mélange de feuilles de *Calotropis procera* et d'*Hyptis pectinata* est disposé sur les poutres du plafond pour en éloigner les termites. Dans tout le Soudan les fumées odorantes obtenues en faisant brûler la plante fraîche passent pour chasser les moustiques de l'habitation. Les graines fournissent de 20 à 33 p. 100 d'une huile liquide jaune, hautement sicative, qui peut servir dans l'industrie des peintures.

Réf. : *Imp. Inst. Ann. Rept. 1940*, 21 et B. I. I. 39, 97-8 (1941).

Hyptis suaveolens Piot. (Herb. : 144 Katiola.)

Tagouana : *pouroukio*; Ashanti : *filingoro*; Agni : *sésémoro*.

Les agnis et les ashantis se servent du jus des feuilles en lavement pour soigner les douleurs gastro-intestinales des enfants.

Elle entre dans une mixture, servant chez les tagouanas, à préparer les chiens pour la chasse.

Leonotis africana Briq. (Herb. : 876 Dabakala.)

Tagouana : *toutou*.

Cette robuste labiée, aux inflorescences globuleuses et jaunes, n'est pas très fréquente en Côte d'Ivoire. On la trouve cultivée autour des villages. Dans la région de Dabakala, la décoction de la plante entière est donnée en boisson et en bains pour fortifier les enfants rachitiques.

Ocimum americanum L. (Herb. : 882 Gagnoa.)

Tagouana : *nounoumemoin*; Shien : *Kringé*; Bissa : *bosengé*; Mossi : *yulouguga, niuniununga*; Bambara : *chukula*; Malinké : *su-Kola*.

Ocimum americanum est employé pour ses propriétés médicamenteuses dans le traitement des otites, des céphalées et de la sinusite : les feuilles fraîches sont pulpées avec un peu d'eau; le liquide recueilli par expression des marcs est donné en instillations auriculaires ou nasales, selon le mal que l'on veut soulager.

O. americanum est à la base de nombreuses fumigations et fumées parfumées passant pour chasser les « diables ».

Cette plante fournit une essence de composition variable selon le lieu d'origine des échantillons analysés : de l'essence provenant de la Côte d'Ivoire s'est révélée riche en cinnamate de méthyl, celle du Transvaal contient du camphre d. et celle des Seychelles est formée presque uniquement de citral (1).

Réf. : (1) *Bull. Imp. Inst.* 1914, 131; 1924, 277 et 32, 511, 39, 1934.

Ocimum viride Willd. (Herb. : 6 Iles de Los, 106 Katiola.)

Foula : *counjéré*; Soussou : *barikiri* (chasse diable); Malinké : *Soukou-nou-baba*; Tagouana : *poungra*; Dioula : *nounoubaba*; Baoulé : *aoulomagnéré*; Shien : *Klingkri*; Ashanti : *nounoun*; Agni : *Samané*.

Cette plante est très employée en médecine indigène. Le mélange de pulpe de feuilles fraîches et de beurre de karité constitue une pommade très appréciée contre la gale. Le décocté de feuilles est donné en boisson et bains contre la toux et la fièvre. Les feuilles froissées sont appliquées sur le front pour calmer les céphalées. En instillations oculaires, le jus des feuilles fraîches amènerait une rapide amélioration des conjonctivites.

Dans presque toute l'Afrique Occidentale, *Ocimum viride* passe pour chasser les esprits et les démons. On asperge gens et choses hantés par le diable avec la décoction des tiges feuillées auxquelles on ajoute parfois des feuilles d'oranger et de citronnier.

Cette plante fournit de 0,35 à 1,2 p. 100 d'essence contenant de 32 à 65 p. 100 de thymol.

Réf. : *Bull. Imp. Inst.* 32, 511-39 (1934).

Bull. Agric. Congo Belge, 26, 155-60 (1930).

GUILLAUMIN (A.). — Les *ocimum* à essences. *Bul. Sc. Pharmacol.* 1930, 37, 431-449.

Platystoma africanum P. Beauv. (Herb. : 505 Guiglo, 1246 Amamvi.)

Guéré : *Bouogon*; Abron : *Znissiriwa*.

Les sommités fleuries sont pilées avec de l'eau chaude, le liquide recueilli après l'expression des pulpes, est donné en lavement comme antiblennorragique. Le jus obtenu en pilant les feuilles fraîches sert à soigner la toux des enfants.

MONOCOTYLÉDONES.

I. — CALYCIFÈRES.

COMMELINACÉES.

Commelina congesta, C. B.Cl. (Herb. : 808 Raviart.)

Dioula : *Korongbé*.

Cette petite commelinacée à fleurs bleu-pâle est assez courante dans les régions humides de la Basse et Moyenne Côte d'Ivoire. Les indigènes ne la différencient d'ailleurs pas des genres voisins.

Dans la région de Bouaké, elle entre dans la préparation d'un remède complexe des ictères et de la fièvre jaune. Elle y est associée à *Morinda lucida*, *Erythrina senegalensis* et *Blighia sapida* : les feuilles de ces différentes plantes sont mises à bouillir pendant deux heures; le liquide filtré constitue la boisson ordinaire du malade. La décoction de la plante entière avec du citron est donnée, *per os*, pour combattre les douleurs gastro-intestinales. Appliqué pendant sept jours sur une fracture, un emplâtre de *C. congesta* amènerait une rapide disparition des œdèmes.

Une espèce voisine, *C. pallida*, a été étudiée pour ses propriétés coagulantes et vasoconstrictives; elle possède *in vitro* une action sur l'utérus; l'étude chimique a mis en évidence des tanins, une flavone et un mucilage.

Réf. : RUBEN BRETON MANJARREZ. — Étude botanique, chimique et pharmacologique du *C. pallida*. *Gaceta. Méd. (Mexico)* 73, 223-97, 1944.

RAMON PÉREZ-CIRERA. — Étude pharmacologique du *C. pallida*. *Gaceta méd. (Mex.)* 74, 140-5, 1944.

Cyanotis rubescens A. Chev. (Herb. : 1230 Amanvi.)

Abron : *sésséro adiaïra*; Koulango : *boro-boro*.

La décoction de la plante entière est donnée en boisson pour faciliter les accouchements, et en bains de pied pour soigner l'hyperhydrose.

Floscopa africana C. B.Cl. (Herb. : 945 Gagnoa.)

Shien : *niakamako loukouié*.

Cette plante entre dans une préparation magique destinée à la protection de toutes les maladies : piler au mortier *F. africana* et des tiges feuillées

de *Microglossa volubilis*, ajouter un peu de vin de palme, une exsuvie d'araignée de case et faire un magdaléon qu'on laisse sécher au soleil. Réduire en poudre et conserver dans une corne d'antilopidée ou dans un étui de cuir que l'on porte à demeure.

Palisota hirsuta C. B. Cl. (Herb. : 373 Bangolo.)

Guéré : *dondré*; Yaouba : *genkoulo*; Krou : *neléwa*; Shien : *blékolopiti*; Gagou : *zokwo*; Yaouré : *iassa aorama*; Bété : *kokouroum boké*; Koulango : *zoumésan, zomésagan*; Abron : *zoméhini*.

Très commune dans les sous-bois ombrophiles de la zone forestière de la Côte d'Ivoire, *Palisota hirsuta* est la plus employée des Commélinacées en médecine indigène.

Les principales indications thérapeutiques sont les suivantes :

— furoncles, cros-cros, plaies : comme antiseptique et cicatrisant appliquer un emplâtre de tiges pulpées;

— toux, bronchites, douleurs intercostales : boire le jus de la plante entière écrasée à la meule dormante;

— œdèmes : frictions locales et bains avec le décocté de tiges feuillées;

— blennorragies, mictions douloureuses : en boisson le décocté de la plante entière.

D'après ses utilisations indigènes cette plante paraît jouir de propriétés analgésiques et antiseptiques.

BROMELIACÉES.

Ananas sativus Schult.

Ashanti, Agni : *Abliblé*.

Le jus des feuilles d'ananas, additionné de poudre de piment, est donné en lavements dans le traitement de la blennorragie.

ZINGIBERACÉES.

Aframomum cuspidatum K. Schum.

Malinké : *dia lélé*; Foula : *dadigogo*; Soussou : *gogoué*; *Trépo : *blaéblou* (A. CHEVALIER); Guéré : *do*; Maho : *yaya*.

Les racines pulpées avec du citron sont consommées comme purgatif et anthelminthique.

Aframomum melegueta K. Schum.

Maniguette.

Baoulé : *saâ*; Dioula, Bambara : *niamakou*; Tagouana : *niangboulo*.

La maniguette est rarement utilisée seule comme médicament mais elle entre très souvent en qualité « d'épice » ou de substance synergétique (?) dans les formules de diverses préparations magistrales, comme les lavements et en qualité d'élément bénéfique dans un très grand nombre de « gris-gris », fétiches ou autres amulettes protectrices, préparés avec les graines (généralement sept ou un multiple de sept).

Aframomum simiarum A. Chev. (Herb. : 380 Guiglo.)

Guéré : *dôo*; Shien : *boto*.

En pays guéré cet *Aframomum* entre dans la préparation de remèdes utilisés contre la bilharziose et comme aphrodisiaque. Les guérés prétendent que lorsqu'une femme veut avoir des enfants il lui suffit de s'abstenir pendant quatre jours de tout rapport sexuel et de consommer pendant ce temps des tiges de dôo; au terme de ce traitement elle peut être certaine de concevoir rapidement.

Aframomum sp.

Les indigènes utilisent très souvent différents *Aframomum* qu'ils ne différencient pas la plupart du temps les uns des autres. Ils confondent d'ailleurs aussi très fréquemment *Aframomum* et *Costus*.

Tagouana : *tiegba*; Baoulé : *alosso*; Shien : *boto*; Dioula : *yaya yayagba*; Guéré : *do, don*; Gouro : *fillo, sron*; Ashanti : *acensam*; Agni : *asram, alosso*; Abron : *assinssam*; Koulango : *enfantî, annati*.

La racine d'*Aframomum*, additionnée de miel et de piment est mise à bouillir dans un canari; le liquide sert de boisson dans certains traitements de la blennorrhagie. Le décocté de feuilles assaisonné de fruits de *Xylopia* sert en frictions et lavages contre la gale et la boubouille.

Les *Aframomum* entrent très souvent dans différents traitements complexes. C'est ainsi que :

La pulpe de tiges feuillées de *Trema guineensis* et d'*Aframomum* est donnée en boisson pour faciliter les accouchements. Le décocté de feuilles de *Combretum sokodense*, de *Cochlospermum tinctorium* et de racines d'*Aframomum* est donné en boisson, bains et frictions contre les courbatures fébriles.

Enfin divers *Aframomum* entrent dans la préparation de remèdes utilisés contre la fièvre jaune (Baoulé), la dysenterie (Bondoukou) et la trypanosomiase (Abengourou). La plupart des *Aframomum* contiennent des huiles essentielles à alcools terpéniques (cineol, terpineol, borneol, etc.).

Costus afer Ker. (Herb. : 283 Man, 560 Taï.)

Maho : *loko yaya, koyéyé, yaya*; Guéré : *don, do, dodré*; Krou : *tanton*; Bété : *doï*; Shien : *zazaboto*; Ashanti : *Soumé*; Yacouba : *soungho*.

Très commun dans les sous-bois humides de la zone forestière de la Côte d'Ivoire, le *Costus afer* est considéré comme un diurétique puissant : les guérisseurs font absorber la pulpe de tiges délayée dans un peu d'eau. Cette préparation sert aussi à soigner la blennorragie.

Le suc de la plante fraîche, ou le décocté de plante sèche est utilisé en instillations oculaires dans le traitement de différentes maladies oculaires.

(*) **Costus Lucanusianus**, J. Br. et K. Schum. (Herb. : 113 Katiola.)

Tagouana : *tekouato*; Baoulé : *juboma alosso*; Agni; Shien : *zazaboto*; Yacouba : *nion*; Guéré : *zoé, zobié*; Gagou : *bikwo*; Agni : *aniakoinia*.

Ce *Costus* sert très souvent en lieu et place de l'espèce précédente. Les indigènes lui attribuent en outre des propriétés fébrifuges et analgésiques. Ils le donnent à l'intérieur contre la toux, la bronchite, les vomissements et en frictions locales contre les courbatures fébriles et les rhumatismes. Le décocté de tiges est utilisé comme collyre oculaire.

Cette zingiberacée est considérée parfois comme plante fétiche et entre à ce titre dans divers mélanges destinés à préserver une case ou un village de la contagion ou à en éloigner les mauvais esprits.

Les *Costus* fournissent une huile essentielle (1).

Réf. : (1) DUMONT (H. M.). — *Soap, parfumery, Cosmetics*, 13, 127-8, 1940.

GUENTHER (E. S.). — *Am. perfumer*, 46, n° 2, 50-2, 1944.

NAOITI³ HUZITA, NOBUSUMI HOSOKAWA. — Étude pharmacologique de la racine de *Costus* et autres drogues. *J. Pharm. Soc. Japan*, 58, 871-87 (1938).

Zingiber officinale Rosc.

Gingembre.

La racine de gingembre est couramment vendue sur les marchés indigènes. Les noirs s'en servent comme épice et parfois dans certaines préparations médicamenteuses.

CANNACÉES.

Canna bidentata Bertoloni. (Herb. : 902 Bappa.)

Shien : *baouré*; Gagou : *bakoré*; Bété : *baoré*; Koulango : *koulia gbé*; Abron : *amboron dobia*.

Très commun dans toute la zone forestière, autour des villages, ce *Canna* est quelquefois utilisé comme espèce médicinale. Les guérisseurs shiens s'en servent pour apaiser les douleurs des seins des femmes : les tiges coupées en morceaux sont enveloppées dans une feuille de marantacée ou de bananier et placées près du foyer. Lorsqu'elles sont cuites, on en exprime le jus qui sert à oindre les parties douloureuses.

Les gagous utilisent le jus des tiges fraîches comme calmant dans les quintes de toux. Chez les abrons le macéré de feuilles sert en boisson et en instillations oculaires dans certains traitements des ictères.

MARANTACÉES.

Marantochloa flexuosa K. Sch. (Herb. : 310 Man.)

Yacouba : *iroti*; Krou : *babahi, katou*.

Cette marantacée très commune dans les sous-bois de la région forestière de Basse Côte d'Ivoire est quelquefois employée comme plante médicinale. La poudre des feuilles, délayée dans de l'eau ou du vin de palme, est donnée en boisson comme calmant aux épileptiques.

II. --- COROLLIFÈRES.

LILIACÉES.

Aloe Barteri Baker. (Herb. : 97 Dabakalla.)

Tagouana : *pinangrou*; Guimini : *nimbéléké*; Dioula : *sinzé toro*; Baoulé : *woudié*; Karaboro : *tienkara sansougou*; Gouin : *magno gou dondialé*; Koulango : *kpipiko*.

Cet aloès de l'Afrique Occidentale est assez commun dans les savanes arborées de la Côte d'Ivoire. Les indigènes lui reconnaissent différentes vertus médicinales : la décoction de racines est donnée en boisson contre les ictères et la fièvre jaune; elle produirait un effet purgatif et diurétique. D'une façon plus générale la plante entière est utilisée comme fébrifuge en boisson, bains et bains de vapeur.

Asparagus africanus Lam. (Herb. : 799 Dabakalla.)

Guimini : *pamlo*.

En Côte d'Ivoire, l'*Asparagus africanus* est rarement employé comme médicament; la seule indication que nous ayons eu de cette plante est le traitement des otites : les bulbes sont chauffés au-dessus du feu, puis exprimés dans un linge; le liquide est versé goutte à goutte dans l'oreille.

Gloriosa superba L.

Guéré : *Zmiadium*; Attié : *Sodi baté*.

Cette belle liliacée grimpante, à fleurs rouges et jaunes, est peu employée par les indigènes, car ils en redoutent la toxicité. Les guérés se servent de la pulpe de feuilles en lavements comme décongestif pelvien. La plante entière et plus particulièrement le bulbe contiennent de la colchicine, et un principe amer la superbine, des résines, une huile essentielle, des acides benzoïques et salicyliques (WEHMER).

Les symptômes de l'intoxication sont semblables à ceux produits par l'aconitine (DALZIEL).

SMILACACÉES.

Smilax sp. (Herb. : 746 Olodio.)

Krou : *tekalou Kekré*; Guéré : *tékon*.

Ce *Smilax* est utilisé dans la région de Grabo pour le traitement de la lèpre : les guérisseurs se servent d'une pommade préparée avec le suc des tiges feuillées qu'ils incorporent à l'huile de palmiste. Cette pommade est appliquée sur les macules lépreuses après friction aux feuilles de *Ficus exasperata*.

ARACÉES.

Amorphophallus leonensis Lam. (Herb. : 1037 Ouakouy.)

Nienengué : *tioundaho*; Gourounsi : *leurou*.

Cet *Amorphophallus* est extrêmement répandu dans toute la Haute-Volta, où il fleurit au moment de la saison sèche et chaude. Les indigènes le considèrent comme toxique et le font entrer dans la composition de certains poisons de flèches. Le bulbe est consommé en temps de disette : faire cuire le tubercule avec de la potasse végétale, puis le laisser séjourner dans l'eau courante jusqu'à ce que l'amertume ait disparu.

Anchomanes difformis Engl. (Herb. : 355 Man.)

Guéré : *don, vianakwä*; Yacouba : *linna batari, dina tali*; Krou : *blima*;
Dioula : *dé*; Shien : *dobli, dobré-dobré*; Gouro : *dri, diri*; Ashanti : *eupé*;
Bété : *bédro-bédro*; Agni : *toupain*; Koulango : *dé*; Abron : *pé*.

Très fréquent dans les sous-bois de la zone forestière humide de la Côte d'Ivoire, l'*Anchomanes difformis* est considéré par les indigènes comme un purgatif et un diurétique puissant : ses propriétés purgatives le font employer dans le traitement des œdèmes (ascite?), dans les accouchements difficiles et comme contre-poison. En qualité de diurétique il est prescrit dans le traitement de la blennorragie, des ictères et des maux de reins. D'une façon générale, les guérisseurs se servent du décocté de la racine préalablement pulpée au mortier.

Dans la région de Man le mélange de racines pulpées et d'argile à potier est utilisé en applications locales pour faire mûrir les furoncles.

Culcasia scandens P. Beauv. (Herb. : 556 Guiglo.)

Guéré : *drouhin*; Krou : *blagéï, maraka yaya*.

Dans la région frontalière du Libéria, la pulpe de feuilles est utilisée en frictions comme analgésique (céphalées, douleurs intercostales, etc.). Un emplâtre de feuilles fraîches sert à panser les plaies ulcéreuses.

Culcasia sp. (Herb. : 287 Dabakala.)

Guimini, Tagouana : *léwo*.

Cette aracée est utilisée comme plante fétiche et reconstituante : faire macérer pendant six jours des tiges feuillées dans de l'eau, filtrer et conserver dans une bouteille; en voyage, il est recommandé d'en boire tous les jours un ou deux verres pour se préserver des sorts et pour se donner la force de continuer sa route.

Pistia Stratiotes L. (Herb. : 711 Olodio.)

Krou du Libéria : *lo-oulo*; Krou de Grabo : *dara*.

Cette plante aquatique, très commune dans les marais de la zone forestière de la Côte d'Ivoire, sert parfois en médecine vétérinaire, pour préserver les animaux de certaines maladies, et en médecine humaine pour combattre la stérilité des hommes : il est recommandé de prendre quatre cuillerées par jour de poudre de feuilles délayée dans un peu d'eau ou de vin de palme.

AMARYLLIDACÉES.

Souvent toxiques les amaryllidacées sont généralement considérées par les indigènes comme des plantes fétiches en raison de leur couleur éclatante. En Côte d'Ivoire deux genres nous ont été signalés, ce sont :

Haemanthus rupestris Bak. (Herb. : 249 Sinematiali.)

Senoufo : *Guopatréké*.

Assez commune dans les bois sacrés de la région de Korhogo, cette magnifique plante, à fleurs rouge vif, est utilisée pour soigner les enfants débiles (pulpe de tiges en frictions locales).

Paneratium trianthum Herb. (Herb. : 231 Sinématiali.)

Senoufo : *Monsavara*; Guimini : *Babouni*; Malinké : *Boa* (CURASSON).

Pour se protéger contre toutes les maladies, le féticheur doit se laver le visage avec un macéré de la plante entière, auquel il a ajouté du kaolin. La décoction du bulbe est quelquefois prescrite en boisson contre la toux.

DIOSCOREACÉES.

Un certain nombre de *dioscorea* sauvages sont utilisés par les indigènes comme plantes médicinales et fétiches et ne sont pas consommées même en temps de disette. Les différentes espèces qui nous ont été signalées sont :

Dioscorea minutiflora Engl. (Herb. : 759 Tai.)

Krou : *tikarou*; Shien : *tiribi*.

Dont la pulpe de tiges feuillées est donnée en applications locales dans le traitement des dermatoses.

Dioscorea proehensilis Benth. (Herb. : 391 Guézon.)

Guéré : *Simmien*; Shien : *semen*.

Considéré comme plante fétiche; les feuilles sont consommées par les femmes qui veulent avoir des enfants.

Dioscorea smilacifolia De Wild. (Herb. : 982 Gagnoa.)

Trois applications de trois feuilles sur les tempes guériraient les épileptiques.

AGAVACÉES.

Les Agavacées sont le plus souvent considérées comme plantes fétiches; deux *Dracoena* nous ont cependant été signalés pour leurs propriétés médicinales; ce sont :

Dracoena thalioides Mon. (Herb. : 211 Kong.)

Dioula : *Marafagbala*.

Dont le macéré de racines, additionné de gros mil pilé, est donné en boisson dans le traitement de la blennorrhagie.

Dracoena sp.

Krou : *Niakotouté*.

Les krous de la région d'Olodio utilisent cette plante pour soigner les enfants rachitiques : le macéré aqueux de racines préalablement pilées est donné en lavements, tandis que la pulpe de feuilles sert à frictionner le petit malade.

PALMIERS.

A part l'*Elacis* et les *Raphia*, les autres palmiers sont peu employés par les thérapeutes indigènes. Les quelques renseignements que nous avons recueillis sont les suivants :

Dans la région de Bondoukou, la décoction d'un palmier liane très épineux est donnée en boisson contre les maux de reins (1). A Sinématiali, un palmier nain nous a été signalé comme fébrifuge; la décoction des très jeunes palmes, additionnée de citron est donnée en boisson et bains (2).

La racine d'un autre palmier (3), pulpée avec du piment et du citron, sert en application sur les boutons et chancres syphilitiques.

La racine de cocotier passe pour être un poison violent.

Elacis guineensis Jacq. et ses différentes variétés.

Tagouana : *helminii*; Baoulé : *mébodui*; Dioula : *telili*; Ebrilé : *akwoi-sran*;
Dabou : *cérédi*.

Le charbon de racines, additionné de sel et incorporé à de l'huile de palme fraîche, est donné en boisson pour faciliter l'expulsion du placenta (Katiola). La décoction de fragments de rachis, dans de la sève de palmier sert en boisson dans certains traitements de la maladie du sommeil.

Le remède suivant des affections cutanées de toutes espèces nous a été signalé dans les environs de Daloa : faire une pâte avec les épines du rachis, la mettre sur le fer d'une houe et ajouter du jus de citron; placer le tout au-dessus du feu et l'y maintenir jusqu'à ébullition du mélange médicamenteux. Le liquide, recueilli par expression de la pâte à travers un linge est donné en applications locales.

Comme celle des cocotiers la racine de palmier à huile passe pour très toxique.

(1) Herb. : 1239 Amanvi; Abron : *birango*.

(2) Herb. : 244 Sinématiali; Senoufo : *gobara*.

(3) Herb. : 1169 Bondoukou; Koulango : *Sierio*; Abron : *niéressian*.

Signalons pour mémoire l'utilisation de l'huile de palme par voie interne comme contre-poison, et externe comme ingrédient de différentes pommades; dans ce cas elle joint à ses propriétés de corps gras l'action des caroténoïdes qu'elle contient en proportions élevées.

Raphia.

En Côte d'Ivoire les graines et les fruits de différents raphias sont utilisés pour leurs propriétés ichtyotoxiques. Les graines grossièrement pulvérisées sont répandues dans les trous d'eau; le poisson ne tarderait pas à remonter à la surface où on le ramasserait.

Les différentes espèces de *Raphia* utilisées dans ce but sont :

R. gigantea, A. Chev.

R. sassandrensis, A. Chev.

R. viniifera, P. Beauv.

Cette dernière espèce a été étudiée par HASTWICH en 1890 puis par CROSS et BESSON en 1919. Les auteurs ne signalent aucun corps toxique dans les feuilles et les fruits (1).

Au point de vue médicinal la sève de *Raphia* passe pour calmer la douleur provenant de piqûres d'animaux venimeux, et la poudre de charbon de racines incorporée à de l'huile de palme est donnée en instillations auriculaires dans le traitement des otites.

(1) Réf. : CHEVALIER (Aug.). — Nouvelles recherches sur les Palmiers du genre *Raphia*, *R.B.A.* 1932, p. 93-104, 198-213.

III. — GLUMIFLORES.

CYPÉRACÉES.

Cyperus esculentus Linn. (Herb. : 210 Naffana.)

Souchet comestible.

Dioula : *tchoro, toro*; Bambara : *nton, togon, njoro*; Malinké : *toki*.

Le *C. esculentus* ou Souchet est une cypéracée comestible qu'on trouve dans presque toutes les régions tropicales et qui croît même encore en zone tempérée jusqu'en Europe méridionale. C'est une herbe vivace de trente à quarante centimètres de hauteur à rhizomes grêles, épaissis çà et là en tubercules ovoïdes ou subglobuleux de la grosseur d'une noisette, de couleur jaune brun pâle, marqués d'anneaux rapprochés.

Les tubercules écrasés dans de l'eau donnent un liquide blanchâtre qui passe dans la région de Kong pour être galactogène. Il ne faut vraisemblablement voir dans cette utilisation thérapeutique du Souchet comestible qu'une application de la théorie de la signature.

Scleria Barteri Boeck. (Herb. : 575 Guiglo.)

Liane rasoir.

Guéré : *niandri, niaré*; Krou : *n'nia, dirimé*; Yacouba : *pi*.

Cette liane, assez abondante en Basse Côte dans les formations secondaires de la région forestière, forme des fourrés absolument impénétrables à l'homme, en raison de leur densité et surtout du pouvoir particulièrement tranchant des feuilles (d'où le nom de liane rasoir).

Le bord du limbe et des parties foliacées scabres du pétiole entraîne par ingestion, des perforations intestinales souvent mortelles et constitue un poison mécanique utilisé dans les régions frontalières du Libéria. Les guérés qui prétendent (?) ignorer cet emploi de la liane rasoir lui reconnaissent des propriétés médicinales dans certaines conditions de préparation : la décoction de feuilles est donnée contre la toux; elle servirait aussi en lavages contre les morsures et les piqûres d'animaux venimeux. Le macéré de racines est donné en boisson pour traiter les crises de hoquets particulièrement rebelles.

GRAMINÉES.

Cymbopogon giganteus Chiov. (Herb. : 53 Katiola, 208 Ferkéssé-dougou.)

Beignefala (Colons).

Senoufo : *Kourou kounou*; Tagouana : *nouyapien*; Bambara : *tiékala*; Dioula : *sourougoubi, boborasien*; Baoulé : *awendé*; Abron : *wozomo*; Koulango : *fimou*; Mossi : *mofogo*; Gourounsi : *natamoza*.

Le beignefala est une grande graminée vivace, poussant par touffes, de vingt à trente centimètres de diamètre, composées de rhizomes rapprochés, courts, ramifiés et portant à la face inférieure des racines légèrement odorantes. Les feuilles, de trente à quarante centimètres de long, prennent une teinte rougeâtre à la fin de la saison des pluies. La plante fleurit de septembre à décembre en grandes inflorescences blanchâtres, soyeuses très odorantes.

Dans toute la région de savane de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta, le *C. giganteus* constitue la majeure partie de la flore herbacée : il lui faut un terrain riche en humus, peu ombré, constitué surtout par des jachères et les zones dévastées par les feux de brousse.

Très souvent considérée comme une panacée, cette plante est surtout employée dans le traitement de la fièvre jaune et des ictères. La décoction des sommités fleuries sert de boisson au malade, tandis qu'on le frictionne énergiquement sur tout le corps avec une pâte obtenue en pilant ensemble tiges, rhizomes, racines, citron et parfois même des épices : maniguette, gingembre, poivre de Guinée.

Les sommités fleuries fournissent par distillation 1 à 1,5 p. 100 d'une essence soluble en partie dans l'eau et qu'il faut séparer par addition de sel marin. Elle a une odeur forte, agréable, rappelant celle de « Ginger grass ». La souche rhizomateuse fournit une huile essentielle (0,5 p. 100) jaune très odorante, riche en phellanthrène.

Imperata cylindrica P. Beauv. (Herb. : 204 Kong.)

Dioula : *lollé*; Baoulé : *wo-wo, aâgni*; *Bissa : *gay* (R. P. PROST); *Mossi : *pulundi*; *Gourounsi : *fofo* (A. CHEVALIER); *Ebrié : *nsé* (DALZIEL).

Les cendres alcalines de cette « mauvaise herbe » entrent assez souvent dans la préparation de certains médicaments. La pulpe d'*Imperata* additionnée de beurre de karité sert en frictions locales contre la toux (baoulé); la décoction de la plante entière, prise en boisson, complète parfois ce traitement.

Olyra latifolia L. (Herb. : 1164 Agniblékrou.)

Ashanti : *droubani*; Agni : *doniénié*; Abron : *dorobéné*; Koulango : *fmou*.

Dans le traitement des otites, le suc obtenu en pilant les racines et trois graines de maniguette est donné en instillations auriculaires. La pulpe de tiges feuillées est appliquée sur les boutons, furoncles, etc., pour les faire mûrir.

Oplismenus Burmanii P. Beauv. (Herb. : 916 Bappa.)

Shien : *bika hakossiéri, bika kossiéré*; Gagou : *gbékaoplé*.

La poudre obtenue en pilant, avec de la sève de palmier, les feuilles de *Deinbollia pinnata* et d'*Oplismenus Burmanii*, est réputée aphrodisiaque.

Les shiens prétendent qu'après ses repas, la panthère vient essuyer ses griffes aux feuilles de cette graminée.

Pennisetum purpureum Schum. (Herb. : 1159 Vavoua.)

Herbe à éléphants.

Gouro : *dia*; Agni : *chélié*.

Le décocté des racines de l'herbe à éléphant est considéré comme un diurétique puissant; il est donné en boisson dans le traitement de la blennorrhagie.

Rottboellia exaltata L. (Herb. : 182 Ferkéssédougou.)

Niarafolo : *lawoula*; Bambara : *sian*; Mossi : *kaliniaga, karyaga*,

Le macéré aqueux de la plante entière pilée au mortier, est donné en boisson dans le traitement des hernies (?).

Sporobolus pyramidalis P. Beauv. (Herb. : 312 Man.)

*Bambara : *wolo kaman, tura baa*; *Mossi : *gansacé, gansaga Sompiga*; *Gourounsi : *nama nazan*; *Gourmantché : *moki piègu* (A. CHEVALIER).

La décoction de la plante entière est quelquefois administrée, *per os*, comme contrepoison (Région du Man).

Zea Mays L.

Maïs.

Dagari : *Kaman*; Gourounsi : *kamana*.

Les dagaris utilisent dans le traitement de tous les œdèmes une pommade préparée avec du beurre de karité et de la barbe de maïs calcinée. Essayée, pendant la guerre, au dispensaire de Dissin, cette pommade s'est révélée vraiment efficace.

THALLOPHYTES.

FOUGÈRES.

Les fougères sont très abondantes dans les sous-bois humides de la zone forestière de la Côte-d'Ivoire. Différentes espèces sont utilisées par les guérisseurs indigènes.

Dryopteris parasitica L. Kze. (Herb. : 431 Guézon.)

Guéré : *daá*.

La plante entière (frondes et souches rhizomateuse), après avoir été écrasée à la meule dormante est mise à macérer dans de l'eau tiède. Le liquide après filtration est donné en boisson comme anthelminthique; il sert aussi, en frictions locales, dans le traitement des courbatures fébriles.

Marattia fraxinea Sm. (Herb. : 721 Olodio.)

Krou : *totoglé*.

Le rhizome, séché, est pulvérisé puis délayé dans de l'eau. Le mélange est prescrit, sous forme de lavement, ou en boisson, comme emmenagogue et purgatif.

Nephrolepis biserrata Schot. (Herb. : 768 Patocla.)

Krou : *iupotaklé*.

La pulpe de frondes est utilisée, en frictions locales, pour combattre les courbatures fébriles.

Pteris atrovirens, Willd. (Herb. : 592 Djidoubaye.)

Guéré : *gagiwon*; Shien : *gaholobé*.

Le décocté de la plante entière est donné en boisson comme purgatif et antidiysentérique.

Pteris biaurita L. (Herb. : 924 Lagorota.)

Shien : *térébawé titi*.

Dans un trou creusé en terre, le féticheur dispose des coques de graines

d'*Elaeis* et des thalles de *Pteris*, puis y met le feu. Le malade atteint de paralysie, s'enveloppe alors dans son pagne et soumet tout son corps à l'action de la fumée médicamenteuse qui s'échappe de ce foyer.

Pteridium aquilinum L. Kuhn. (Herb. : 679 Barou.)

Krou : *guikléfi*; Yacouba : *klaki*.

L'extrémité des frondes, encore enroulées en crosse, est donnée en lavements (pulpe reprise par de l'eau tiède) pour combattre la stérilité des femmes due à une obturation du vagin (?). Ce traitement est un des plus beaux exemples de l'application en Afrique Noire de la théorie de la signature, l'extrémité des frondes ayant en effet l'aspect de l'organe sexuel de la femme.

Cette fougère est toxique et on a signalé plusieurs accidents survenus à des animaux qui en avaient brouté le thalle (1).

Réf. : (1) BRAID (K. W.). — Poisonous plants with special reference to the poisonous properties of bracken (*Pt. aquilinum*). — *Scottis P. J. Agr.* 19, 247-51 (1936).

— SHEARER (G. D.). — Observations sur les propriétés toxiques de *Pt. aquilinum*. — *J. Comp. Path. Therap.*, oct. 1945, 55, 301-7.

Lycopodium sp.

Le *Lycopodium* est utilisé, dans la région de Tabou, avec des feuilles de *Morinda longiflora*, en boissons et bains dans le traitement des œdèmes.

CHAMPIGNON.

Polyporée. (Herb. : 695 Ségreké.)

Ce polypore est pilé, puis mis à bouillir dans de l'eau avec des graines de palme. Le liquide médicamenteux est donné en boisson comme purgatif très énergique et dans le traitement de l'ascite (?).

SELAGINELLE.

Krou : *koubonou* (Herb. : 732 Olodio).

Toute la partie aérienne de cette sélaginelle est pilée puis exprimée pour recueillir le jus; celui-ci est donné en lavements dans le traitement de la syphilis tandis que la pulpe résiduelle est appliquée localement sur les chancres.

TABLES.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS SCIENTIFIQUES ET DE FAMILLE.

A

<i>Abrus precatorius</i> Linn.....	115	<i>Alchornea cordifolia</i> Muell. Arg. ..	67
<i>Abrus</i> sp.....	115	<i>Aloe Barteri</i> Baker.....	245
✕ <i>Acacia albida</i> Del.....	92	<i>Alstonia congensis</i> Engl.....	184
<i>Acacia arabica</i> Willd.....	92	<i>Alternanthera nodiflora</i> R. Br.....	34
<i>Acacia campylacantha</i> Hochst.....	92	<i>Alternanthera repens</i> O. Kuntze....	34
<i>Acacia macrostochya</i> Reichenb....	92	Amaranthacées	34
<i>Acacia mellifera</i> Benth.....	93	<i>Amaranthus spinosus</i> Linn.....	34
<i>Acacia pennata</i> Willd.....	93	Amaryllidacées	247
<i>Acacia Rehmanniana</i> Schinz.....	93	<i>Amorphophallus leonensis</i> Lam....	246
<i>Acacia Seyal</i> Del.....	93	Ampelidacées	143
<i>Acacia Sieberiana</i> D. C.	93	<i>Ampelocissus pentaphylla</i> Gilg &	
<i>Acacia stenocarpa</i>	93	Brandt	143
Acanthacées	229	<i>Amphinas pterocarpoides</i> Harms..	116
<i>Acanthospermum hispidum</i> D. C. ..	212	Anacardiacées	166
<i>Adansonia digitata</i> Linn.....	62	<i>Ananas sativus</i> Schult.....	240
<i>Adenia cissampeloïdes</i> Harms.....	40	<i>Anchomanes difformis</i> Engl.....	246
<i>Adenia lobata</i> Engl.	40	<i>Anogeïssus leiocarpus</i> Guil. & Perr.	47
<i>Adenia</i> sp.....	41	<i>Anogeïssus Schimperi</i> Hoscht.....	47
<i>Aerva lanata</i> Juss.....	34	<i>Anona aneraria</i> Thonn.....	19
<i>Aframomum cuspidatum</i> K. Schum.	240	Anonacées	19
<i>Aframomum melegueta</i> K. Schum..	241	<i>Anona senegalensis</i> Pers.....	19
<i>Aframomum simiarum</i> A. Chev. ..	241	<i>Anthocleista nobilis</i> G. Don.....	180
<i>Aframomum</i> sp.....	241	<i>Anthostema senegalense</i> A. Juss....	68
<i>Afrormosia laxiflora</i> Harms.....	116	<i>Antiaris africana</i> Engl.....	130
<i>Afzelia africana</i> Smith.....	99	<i>Antidesma membranaceum</i> M. Arg.	68
<i>Afzelia bella</i> Harms.....	100	<i>Antidesma venosum</i> Tul.....	68
Agavacées	248	<i>Aphania senegalensis</i> Radlk.....	161
<i>Agelaea Mildbraedii</i> Gilg.....	170	Apocynacées	183
<i>Agelaea obliqua</i> Baill.....	170	Aracées	246
<i>Agelaea</i> sp.....	170	Araliacées	172
<i>Ageratum conyzoides</i> Linn.....	212	<i>Araliopsis tabouensis</i> Aubrev. &	
<i>Alafia landolphioides</i> K. Schum....	183	Pelleg.	146
<i>Albizzia ferruginea</i> Benth.....	94	<i>Argemone mexicana</i> Linn.....	27
<i>Albizzia sassa</i> Macbride.....	94	Asclépiadacées	194
<i>Albizzia</i> sp.....	94	<i>Asparagus africanus</i> Lam.....	245
<i>Albizzia Zygia</i> Macbride.....	94	<i>Aspilia rudis</i> Oliv. & Hiern.....	213

B

<i>Balanites aegyptiaca</i> Del.....	152	<i>Bombax buonopozense</i> P. Beauv...	63
Balanophoracées	141	<i>Bombax flammeum</i> Ulbrich.....	63
<i>Bandeiraea simplicifolia</i> Benth....	100	Borraginacées	223
<i>Baphia nitida</i> Lodd.....	117	<i>Borreria verticillata</i> G. F. W. Mey.	199
<i>Bauhinia reticulata</i> D. C.	100	<i>Bosquiea angolensis</i> Fic.....	130
<i>Bauhinia Thonningii</i> , Schum.....	100	<i>Boswellia Dalzielii</i> Hutch.....	154
Bégoniacées	43	<i>Bridelia atroviridis</i> Muell. Arg....	69
<i>Begonia</i> sp.....	43	<i>Bridelil Aubrevillei</i> Pellegr.....	69
<i>Berlinia acuminata</i> Sol.....	101	<i>Bridelia ferruginea</i> Benth.....	69
<i>Bersama paullinoïdes</i> Bak.....	166	<i>Bridelia micrantha</i> Baill.....	70
<i>Bidens pilosa</i> Linn.....	213	<i>Bridelia scleroneura</i> Muell. Arg....	70
Bignoniacées	226	Bromeliacées	240
<i>Biophytum Apodiscias</i> Edgew. et		<i>Bryophyllum pinnatum</i> S. Kurz....	33
Hook f.	36	<i>Buchholzia coriacea</i> Engl.....	28
<i>Bleplaris aff. linearifolia</i> Pers.....	229	<i>Burkea africana</i> Hook.....	102
<i>Blighia sapida</i> Kœnig.....	162	Burseracées	154
<i>Boerhaavia diffusa</i> Linn.....	37	<i>Bussea occidentalis</i> Hutch.....	102
Bombacées	62	<i>Butyrospermum Parkii</i> Kotschy....	178

C

Caesalpiniacées	99	<i>Cerathoteca sesamoïdes</i> Engl.....	229
<i>Caesalpinia crista</i> Linn.....	102	<i>Chaetacme microcarpa</i> Rendle.....	129
<i>Calotropis procera</i> Ait.....	194	Chailletiacées	91
<i>Canarium Schweifurthii</i> Engl.....	154	Champignons	256
<i>Canna bidentata</i> Bertoloni.....	243	<i>Chlorophora excelsa</i> Benth. & Hook.	131
Cannacées	243	<i>Chrosophora senegalensis</i> Juss....	70
<i>Canthium glabriflorum</i> Hiern.....	199	<i>Chrysophyllum africanum</i> A. D. C. .	179
<i>Canthium</i> sp.....	200	<i>Chytranthus</i> sp.....	163
<i>Canthium venosum</i> Hiern.....	200	<i>Cissampelos mucronata</i> A. Rich....	24
Capparidacées	28	<i>Cissampelos owariensis</i> P. Beauv...	24
<i>Capparis tomentosa</i> Lam.....	28	<i>Cissus cocolifolia</i> Planch.....	144
<i>Caralluma Dalzielii</i> N. E. Br.....	195	<i>Cissus debilis</i> Planch.....	144
<i>Carapa procera</i> D. C.	155	<i>Cissus flavescens-virescens</i> Gilg....	144
<i>Cardiospermum grandiflorum</i> Swartz.	162	<i>Cissus populnea</i> Guill. & Perr....	144
Caricacées	41	<i>Cissus quadrangularis</i> L.....	145
<i>Carica Papaya</i> Linn.....	41	<i>Cissus rubiginosa</i> Planch.....	145
<i>Carpodinus dulcis</i> Sabo.....	184	<i>Cissus rufescens</i> Guill. & Perr....	145
<i>Carpolobia lutea</i> G. Don.....	32	<i>Cissus</i> sp.....	145, 146
<i>Cassia Absus</i> Linn.....	103	<i>Cleistopholis patens</i> Benth.....	20
<i>Cassia alata</i> Linn.....	104	<i>Clausena anisata</i> Oliv.....	147
<i>Cassia obovata</i> Collad.....	104	<i>Clerodendron capitatum</i> Schum &	
<i>Cassia occidentalis</i> Linn.....	105	Thonn	231
<i>Cassia podocarpa</i> Guill. & Perr....	106	<i>Clerodendron scandens</i> P. Beauv..	231
<i>Cassia Sieberiana</i> D. C.	107	<i>Clerodendron</i> sp.....	232
<i>Cassytha filiformis</i> Linn.....	22	<i>Clerodendron volubilis</i> P. Beauv....	231
<i>Ceiba pentandra</i> Gaertn.....	64	<i>Cnestis ferruginea</i> D. C.	171
Celastracées	136	Cochlospermacée	38
<i>Celosia trigyna</i> Linn.....	35	<i>Cochlospermum niloticum</i> Oliv....	38
<i>Celtis integrifolia</i> Lam.....	129	<i>Cochlospermum tinctorium</i> A. Rich.	38

<i>Coelocaryon oxycarpum</i> Staff.....	23	<i>Cordia senegalensis</i> Juss.....	222
<i>Cola acuminata</i>	59	<i>Cordia</i> sp.....	223
<i>Cola acicifolia</i> K. Schum.....	59	<i>Corynanthe pachyeras</i> K. Schum..	200
<i>Cola cordifolia</i> R. Br.....	59	<i>Costus afer</i> Ker.....	242
<i>Cola nitida</i> A. Chev.....	59	<i>Costus Lucanusianus</i> J. Br. & K.	
Combrétacées	47	Schum	242
<i>Combretum aculeatum</i> Vent.....	48	Crassulacées	33
<i>Combretum micranthum</i> G. Don....	48	<i>Crataeva Adansonii</i> D. C.	29
<i>Combretum sokodense</i> Engl.....	49	<i>Crossopteryx febrifuga</i> Benth.....	201
<i>Combretum</i> sp.....	51	<i>Croton lobatus</i> Linn.....	71
<i>Combretum tomentosum</i> G. Don....	50	Cucurbitacées	42
<i>Combretum Zenkeri</i> Engl. & Diels.	50	<i>Culcasia scandens</i> P. Beauv.....	247
Commelinacées	239	<i>Culcasia</i> sp.....	247
<i>Commelina congesta</i> C. B. Cl.....	239	<i>Cussonia djalonenensis</i> A. Chev.....	172
<i>Commiphora africana</i> Engl.....	155	<i>Cyanotis rubescens</i> A. Chev.....	239
Composées	212	<i>Cyathula prostrata</i> Blume.....	35
Connaracées	170	<i>Cymbopogon giganteus</i> Chiov.....	252
<i>Conopharyngia durissima</i> Stapf....	185	Cyperacées	251
Convolvulacées	225	<i>Cyperus esculentus</i> Linn.....	251
<i>Cordia Myxa</i> Linn.....	222		

D

<i>Dalbergia saxatilis</i> Hook. f.	117	<i>Dioscorea minutiflora</i> Engl.....	248
<i>Daniellia Oliveri</i> Hutch & Dalz....	107	<i>Dioscorea prehensilis</i> Benth.....	248
<i>Datura Metel</i> Linn.....	223	<i>Dioscorea smilacifolia</i> De Wild.....	248
<i>Deinbollia pinnata</i> Schum. & Thonn.	163	<i>Diospuros kekemi</i> Aubrev. & Pellegr.	175
<i>Desmodium gangeticum</i> D. C.....	118	<i>Diospyros mespiliformis</i> Hochst....	175
<i>Desmodium lasiocarpum</i> D. C.....	118	<i>Diospyros mombuttensis</i> Gürke....	176
<i>Desmodium mauritanium</i> D. C.....	118	<i>Diospyros xanthochlamys</i> Gürke...	177
<i>Detarium Heudebotianum</i> Baill....	108	<i>Discoglypemma caloneura</i> Prain..	71
<i>Detarium senegalense</i> Gmelin.....	108	<i>Dissotis capitata</i> Hook. f.	46
<i>Dialium Dinklagei</i> Harms.....	109	<i>Dissotis grandiflora</i> Benth.....	46
<i>Dialium guineense</i> Willd.....	110	<i>Dissotis rotundifolia</i> Triana.....	46
<i>Dichapetalum flexuosum</i> Engl.....	91	<i>Dracoena</i> sp.....	249
<i>Dichapetalum toxicarium</i> Engl.....	91	<i>Dracoena thalioïdes</i> C. Morr.....	248
<i>Dichrostachys glomerata</i> Chiov....	95	<i>Drepanocarpus lunatus</i> C. F. Meyer.	118
<i>Dicranolepis Persei</i> Cummins.....	36	<i>Drupetes Chevalieri</i> Beill.....	71
Dilleniacées	37	<i>Drupetes ivorensis</i> Hutch. & Dalz..	72
Dioscoreacées	248	<i>Dryopteris parasitica</i> (L.) Kze.....	255

E

Ebenacées	175	<i>Edythrina senegalensis</i> D.C.....	119
<i>Ekebergia senegalensis</i> A. Juss.....	156	<i>Erythrococca anomala</i> Prain.....	73
<i>Elaeophorbia drupifera</i> Stapf.....	72	<i>Erythrophleum africanum</i> Harms..	110
<i>Elaeis guineensis</i> Jacq.	249	<i>Erythrophleum guineense</i> G. Don..	110
<i>Emilia sagittata</i> D. C.....	214	<i>Erythrophleum ivorense</i> A. Chev...	110
<i>Enantia Polycarpa</i> Engl. & Diels..	20	Erythroxylacées	66
<i>Entada abyssinica</i> Steud.....	95	<i>Erythroxylum Mannii</i> Oliv.....	66
<i>Entada africana</i> Guill. & Perr.....	95	<i>Euadenia trifoliata</i> Oliv.....	29
<i>Entada africana</i> Schweinf.....	96	Euphorbiacées	67
<i>Entandophragma angolense</i> C. DC..	119	<i>Euphorbia hirta</i> Linn.....	73
<i>Eriocoelum racemosum</i> Bak.....	163	<i>Euphorbia kamerunica</i> Pax.....	75
<i>Eriosema psoraleoides</i> Don.....	119	<i>Euphorbia unispina</i> N. E. Br.....	75
<i>Eryngium foetidum</i> Linn.....	173		

F

<i>Fadogia agrestis</i> Schwein.....	201	<i>Ficus iteophylla</i> Miq.....	133
<i>Fagara angolensis</i> Engl.....	147	<i>Ficus phatyphylla</i> Del.....	133
<i>Fagara macrophylla</i> Engl.....	147	<i>Ficus sagittifolia</i> Warb.....	133
<i>Fagara parvifolium</i> A. Chev.....	148	<i>Ficus Thonningii</i> Miq.....	133
<i>Fagara viridis</i> A. Chev.....	149	<i>Ficus Vallis-Choudae</i> Del.....	134
<i>Fagara aff. pubescens</i> A. Chev....	149	<i>Flacourtia flavescens</i> Willd.....	39
<i>Fagara xanthoxyloides</i> Lam.....	150	Flacourtiacées	39
<i>Feretia canthioides</i> Hiern.....	202	<i>Feurya aestuans</i> Gaud.....	135
<i>Ficus usperifolia</i> Vahl.....	132	<i>Floscopa africana</i> C. B. Cl.....	239
<i>Ficus capensis</i> Thumb.....	131	<i>Fluggea virosa</i> Baill.....	75
<i>Ficus dicranostyla</i> Vahl.....	132	Fougères	255
<i>Ficus exasperata</i> Vahl.....	132	<i>Funtumia elastica</i> Stapf.....	185
<i>Ficus gnaphalocarpa</i> A. Rich.....	133		

G

<i>Gardenia erubescens</i> Stapf & Hutch.	202	<i>Grewia bicolor</i> Juss.....	58
<i>Gardenia Jovis tonantis</i> Hiern....	202	<i>Grewia carpinifolia</i> Juss.....	58
<i>Gardenia</i> sp.....	203	<i>Grewia pubescens</i> P. B.....	58
<i>Geophylla obvallata</i> F. Didr.....	203	<i>Grewia</i> sp.....	58
<i>Gloriosa superba</i> Linn.....	245	<i>Guiera senegalensis</i> Lam.....	51
<i>Glyphaea lateriflora</i> Hutch. & Dalz.	57	Guttifères	56
<i>Gouania longipetala</i> Hemsc.....	41	<i>Gymnosporia senegalensis</i> Loes....	136
Graminées	252	<i>Gynandropsis pentaphylla</i> Linn....	29
<i>Grewia africana</i> Mast.....	57		

H

<i>Haementhus rupestris</i> Bak.....	247	<i>Holarrhena africana</i> D. C.....	186
<i>Harrisonia occidentalis</i> Engl.....	153	<i>Hoslundia opposita</i> Vahl.....	234
<i>Harungana madagascariensis</i> Lam..	55	<i>Hugonia</i> sp.....	36
<i>Heisteria parvifolia</i> Smith.....	138	<i>Hura crepitans</i> Linn.....	76
<i>Heisteria Zimmererii</i> Engl.....	138	<i>Hybanthus enneaspermus</i> F. v. Muell.	31
<i>Heliotropium indicum</i> Linn.....	223	<i>Hymenocardia acida</i> Tul.....	77
<i>Hibiscus diversifolius</i> Jacq.....	65	Hypericacées	55
<i>Hibiscus esculentus</i> Linn.....	65	<i>Hyptis pectinata</i> Poit.....	235
<i>Hibiscus furcatus</i> Roxb.....	65	<i>Hyptis spicigera</i> Lam.....	236
<i>Hillieria latifolia</i> H. Walt.....	33	<i>Hyptis suaveolens</i> Piot.....	236

I

<i>Imperata cylindrica</i> Beauv.....	252	<i>Ipomea repens</i> Lam.....	226
<i>Indigofera hirsuta</i> Linn.....	120	<i>Isobertinia Dalzielii</i> Craib. & Stapf.	112
<i>Indigofera</i> sp.....	120	<i>Isolona campanulata</i> Engl. & Diels.	20
<i>Ipomea Batatas</i> Lam.....	225		

J

<i>Jatropha Curcas</i> Linn.....	77	<i>Justicia flava</i> Vahl.....	230
<i>Jatropha gossypifolia</i>	78		

K

<i>Kalanchoe crenata</i> Haw.....	33	<i>Khaya ivorensis</i> A. Chev.....	157
<i>Khaya anthoteca</i> C. D. C.....	156	<i>Khaya senegalensis</i> A. Juss.....	157
<i>Khaya grandifolia</i> C. D. C.....	156	<i>Kigelia africana</i> Benth.....	226

L

Labiacées	234	<i>Leea guineensis</i> Don.....	146
<i>Laggera alata</i> Sch. Bip.....	214	<i>Leonotis africana</i> Briq.....	236
<i>Landolphia senegalensis</i> Kotschy & Peyr.	187	<i>Leptadenia lancifolia</i> Decne.....	195
<i>Lansea acida</i> A. Rich.....	166	Liliacées	245
<i>Lansea Afzelii</i> Engl.	167	Linacées	36
<i>Lansea Barteri</i> Engl.....	167	<i>Lippia Adoensis</i> Hoscht.....	232
<i>Lansea velutina</i> Oliv.....	167	<i>Loesnera Kalantha</i> Harms.....	113
<i>Lansea Welwitschii</i> Engl.....	168	Loganiacées	180
<i>Lantana salviaefolia</i> Jacq.....	232	<i>Lonchocarpus cyanescens</i> Benth..	120
Lauracées	22	<i>Lonchocarpus sericeus</i> H. L. X. & K.	121
<i>Lecaniodiscus cupanioides</i> Planch..	164	<i>Lophira alata</i> Banks.....	44
Lecythidacées	45	Loranthacées	140
<i>Ledermania chrysochlamys</i> Mid. & Bur.	58	<i>Loranthus</i> sp.	140
		<i>Lycopersicum esculentum</i> Mill.	224
		<i>Lycopodium</i>	256

M

<i>Maba soubreana</i> A. Chev.....	178	<i>Marantochloa flexuosa</i> K. Schum....	243
<i>Macaranga Barteri</i> Muell. Arg.....	79	<i>Mareya spicata</i> Baill.....	81
<i>Macaranga heterophylla</i> Muell. Arg.	79	<i>Marattia fraxinea</i> Sm.....	255
<i>Macaranga huraefolia</i> Beille.....	79	<i>Markhamia lutea</i> K. Schum.....	227
<i>Macrosphyra longistyla</i> Hook.....	203	<i>Markhamia tomentosa</i> K. Schum..	227
<i>Maerua angolensis</i> D. C.....	30	<i>Marsdenia spissa</i> sp. Moore.....	196
<i>Maesobotrya sparsiflora</i> Hutch.....	80	<i>Melanthera Brownei</i> (DC) Sch. Bip.	214
<i>Maesopsis Eminii</i> Engl.....	142	Melastomatacées	46
<i>Malacantha Heudelotiana</i> Pierre....	179	<i>Melia azedarach</i> L.....	158
<i>Mallotus oppositifolius</i> Muell. Arg..	80	Meliacées	155
Malvacées	65	Meliantacées	166
<i>Mangifera indica</i> Linn.....	168	Menispermacées	24
<i>Manihot utilisima</i> Pohl.....	81	<i>Microdesmis puberula</i> Hook. f.....	82
<i>Mankara multinervis</i> Dubard....	179	<i>Microglossa Afzelli</i> O. Hoffm.....	215
<i>Manniophyton africanum</i> Muell. Arg.	81	<i>Microglossa volubilis</i> D. C.....	215
<i>Manotes longiflora</i> Bak.....	172	<i>Mikania scandens</i> Willd.....	216
<i>Mansonia altissima</i> A. Chev.....	60	<i>Mildbraedia Klaineana</i> Hutch.....	83
Marantacées	243	<i>Milletia Barteri</i> Dunn.....	121

<i>Milletia Sanagana</i> Harms.....	121
<i>Milletia</i> sp.	122
<i>Milletia Stapfiana</i> Dunn.....	122
Mimosacées	92
<i>Mimusops Heckelii</i> Hutch. & Dalz.	179
<i>Mitracarpum verticillatum</i> Vatke...	204
<i>Mitragyna ciliata</i> Aubr. & Pell....	204
<i>Mitragyna inermis</i> O. Kuntze.....	204
<i>Mitragyna stipulosa</i> O. Kuntze....	204
<i>Momordica Charantia</i> Linn.....	42
Moracées	130
<i>Morinda confusa</i> Hutch.....	205
<i>Morinda geminata</i> D. C.	206
<i>Morinda longiflora</i> G. Don.....	205
<i>Morinda lucida</i> Benth.....	206

Moringacées	30
<i>Moringa pterygosperma</i> Gaertn....	30
<i>Morus mesozygia</i> Stapf.....	134
<i>Motandra guineensis</i> A. D. C.	187
<i>Mucuna flagellipes</i> Vogel.....	122
<i>Mucuna pruriens</i> D. C.	122
<i>Mundelea sericea</i> (Willd) A. Chev.	123
<i>Musanga Smithii</i> R. Br.	134
<i>Mussaenda erythrophylla</i> Schum. & Thonn	207
<i>Myrianthus arboreus</i> Beauv.	135
<i>Myrianthus serratus</i> Benth. & Hook. f.	135
Myristicacées	23
Myrtacées	44

N

<i>Napoleona</i> sp.	45
<i>Nelsonia campestris</i> R. Br.	230
<i>Nephrolepis biserrata</i> Schott.....	255
<i>Newbouldia laevis</i> Seem.....	227

<i>Nicotiana tabacum</i> Linn.....	224
Nyctaginacées	37
Nymphaeacées	24
<i>Nymphaea</i> sp.	24

O

Ochnacées	44
<i>Ocimum americanum</i> Linn.....	236
<i>Ocimum viride</i> Willd.....	237
<i>Octodon setosum</i> Hiern.....	207
Octoknemacées	140
<i>Okoubaka Aubrevillei</i> Pellegr. & Norman	140
Olacacées	138
<i>Olax subscorpioïdea</i> Oliv.	138
<i>Oldfieldia africana</i> Benth. & Hook. f.	83
<i>Oligostemon pictus</i> Benth.....	113
<i>Olyra latifolia</i> Linn.....	253
Ombelliférées	173

<i>Omphalagonus nigritanus</i> N. E. Br.	196
<i>Oncoba echinata</i> Oliv.....	39
<i>Oncoba spinosa</i> Forsk.....	39
Opiliacées	139
<i>Opilia celtidifolia</i> Engl.	139
<i>Oplismenus Burmannii</i> P. Beauv...	253
<i>Osbeckia multiflora</i> Sin.	46
<i>Ostryocarpus</i> sp.	124
<i>Ouratea</i> sp.	44
Oxalidacées	36
<i>Oxalis corniculata</i> Linn.....	36
<i>Oxyanthus tubiflorus</i> D. C.	207

P

<i>Pachypodanthium Staudii</i> Engl. & Diels	21
<i>Palisota hirsuta</i> C. B. Cl.....	240
Palmiers	249
<i>Pancratium trianthum</i> Herb.....	248
Papaveracées	27
Papilionacées	115
<i>Parinarium curataefolium</i> Planch..	90
<i>Parinarium macrophyllum</i> Sab....	90
<i>Parinarium polyandrum</i> Benth....	90

<i>Parkia biglobasa</i> Benth.....	96
<i>Parkia filicoïdea</i> Welw.....	97
Passifloracées	40
<i>Passiflora foetida</i> Linn.....	41
<i>Paullinia pinnata</i> Linn.....	164
<i>Paulowilhelmia polysperma</i> Benth..	230
Pedaliacées	229
<i>Penianthus patulinervis</i> Hutch. & Dalz	25
<i>Pennisetum purpureum</i> Schum....	253

<i>Pentaclethra macrophylla</i> Benth....	97	<i>Pleioceras Barteri</i> Bail.....	189
<i>Pentadesma butyracea</i> Sabine.....	56	Plumbaginacées	221
<i>Pergularia extensa</i> N. E. Br.....	197	<i>Plumbago Zeylanica</i> Linn.....	221
<i>Pergularia tomentosa</i> Linn.....	198	Polygalacées	32
<i>Periploca nigrescens</i> Afzel.....	197	Polyporées	256
<i>Petersia africana</i> Welw.....	45	<i>Pouzolzia guineensis</i> Benth.....	135
<i>Phayloopsis Barteri</i> Anders.....	230	<i>Premma hispida</i> Benth.....	233
<i>Phialodiscus aff. bancoensis</i> Aubrev.	165	<i>Premma lucens</i> A. Chev.	233
<i>Phialodiscus unijugatus</i> Radlk....	165	<i>Pseudarthria alba</i> A. Chev.	124
<i>Phyllanthus discoïdeus</i> M. Arg....	83	<i>Pseudocedrela Kotschyi</i> Harms....	158
<i>Phyllanthus floribundus</i> M. Arg...	84	<i>Pseudospondias microcarpa</i> Engl..	168
<i>Phyllanthus niruroïdes</i> M. Arg....	84	<i>Psilanthus ebracteolatus</i> Hiern....	207
<i>Physalis angulata</i> Linn.....	224	<i>Psorospermum febrifugum</i> Spach..	56
<i>Physedra eglandulosa</i> H. & D....	43	<i>Psorospermum guineense</i> Hochr...	56
<i>Physostigma venenosum</i> Balf.....	124	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn....	256
Phytolaccacées	33	<i>Pteris atrovirens</i> Willd.....	255
<i>Picalima Elliotii</i> Stapf.....	188	<i>Pteris biaurita</i> Linn.....	255
<i>Picalima nitida</i> Th. & H. Dur....	188	<i>Pterocarpus erinaceus</i> Poir.....	125
Pipéracées	26	<i>Pterocarpus santalinoïdes</i> l'Her. ex	
<i>Piper guineense</i> Schum. & Thonn.	26	D. C.....	125
<i>Piper umbellatum</i> Linn.....	26	<i>Pupalia lappacea</i> (L.) Moq.....	35
<i>Pistia stratiotes</i> Linn.....	247	<i>Pycnanthus Komba</i> Warb.....	23
<i>Platystoma africanum</i> P. Beauv....	237	<i>Pycnocomma macrophylla</i> Benth...	85
<i>Pleiocarpa</i> sp.	188		

R

<i>Randia acuminata</i> Benth.....	207	<i>Rhynchosia aff. violacea</i> Schum....	125
<i>Randia maculata</i> D. C.....	208	<i>Ricinodendron africanum</i> Muell.	
<i>Randia malleifera</i> Benth. & Hook.	208	Arg.	86
<i>Randia parviflora</i> D. C.....	208	<i>Ricinus communis</i> Linn.....	86
<i>Raphia gigantea</i> A. Chev.....	250	<i>Rinorea illicifolia</i> O. Kuntze.....	31
<i>Raphia Sassandrevois</i> A. Chev....	250	Rosacées	90
<i>Raphia vinifera</i> P. Beauv.....	250	<i>Rottbellia exaltata</i> Linn.....	253
<i>Rauwolfia Vernitaria</i> Afz.....	189	Rubiacées	199
Rhammacées	141	Rutacées	146
<i>Rhigiocarya racemifera</i> Mihs.....	25	<i>Rutidea parviflora</i> D. C.....	208
<i>Rhynchosia nyasica</i> Bak.....	125		

S

<i>Sabicea ferruginea</i> Benth.....	208	<i>Scoparia dulcis</i> Linn.....	226
<i>Sakersta africana</i> Hook. f.....	47	Scrophulariacées	226
Sapindacées	161	Scytotetalacées	57
<i>Sapium ellipticum</i> Pax.....	87	<i>Scytotetalum Tieghemii</i> Hutch. &	
<i>Sapium Grahamii</i> Prain.....	87	Dalz.	57
Sapotacées	178	<i>Secamone leonensis</i> N. E. Br.....	198
<i>Sarcocephalus Diderrichii</i> De Wild	209	<i>Secamone myrtifolia</i> Benth.....	199
<i>Sarcocephalus esculentus</i> Afz.....	209	<i>Securidaca longipedunculata</i> Fres..	32
<i>Sarcocephalus Pobeginii</i> Hua....	209	Selaginelles	256
<i>Scaphopetalum amoenum</i> A. Chev.	60	<i>Sesamum indicum</i> Linn.....	229
<i>Schwenkia americana</i> Linn.....	224	<i>Sida carpinifolia</i> Linn.....	65
<i>Scleria Barteri</i> Boeck.....	251	<i>Sida cordifolia</i> Linn.....	66

<i>Sida veronicifolia</i> Lam.....	66	Schum.	228
Simaroubacées	152	<i>Stipularia</i> sp.	210
<i>Smeathmannia pubescens</i> Soland...	41	<i>Strephonema pseudocola</i> A. Chev.	53
Smilacacées	246	<i>Strombosia pustulata</i> Oliv.....	138
<i>Smilax</i> sp.	246	<i>Strophanthus gratus</i> Franch.....	190
Solanacées	223	<i>Strophanthus hispidus</i> A.P.D.C....	191
<i>Solanum anomalum</i> Thonn.....	225	<i>Strophanthus Preussii</i> Engl. & Pa.	192
<i>Solanum indicum</i> subsp. <i>distichum</i>		<i>Strophanthus sarmentosus</i> A.P.D.C.	192
Bitter	225	<i>Strychnos aculeata</i> Sol.....	180
<i>Solanum</i> sp.	225	<i>Strychnos Afzelii</i> Gilg.....	181
<i>Sparganophorus Vaillantii</i> Gaertn..	217	<i>Strychnos Dinklagei</i> Gilg.....	181
<i>Spathodea campanulata</i> Beauv....	228	<i>Strychnos djaloni</i> A. Chev.....	181
<i>Sphenocentrum Jollyanum</i> Pierre..	25	<i>Strychnos innocua</i> Del.....	182
<i>Spilanthes Acmella</i> Linn.....	217	<i>Strychnos Jollyana</i> Pierre.....	182
<i>Spondianthus Preussii</i> Engl.....	88	<i>Strychnos littoralis</i> A. Chev.....	182
<i>Spondias Monbin</i> Linn.....	169	<i>Strychnos odorata</i> A. Chev.....	182
<i>Sporobolus pyramidalis</i> P. Beauv.	253	<i>Strychnos pseudo-Jollyana</i> A. Chev.	182
<i>Stemonocoleus micranthus</i> Harms..	113	<i>Strychnos spinosa</i> Lam.....	182
Sterculiacées	59	<i>Strychnos</i> sp.	183
<i>Sterculia setigera</i> Del.....	61	<i>Swartzia madagascariensis</i> Derv....	126
<i>Sterculia Tragacantha</i> Lindl.....	61	<i>Synedrella nodiflora</i> Gaertn.....	217
<i>Stereospermum acuminatissimum</i> K.		<i>Syzygium guineense</i> D. C.....	45

T

<i>Tamarindus indica</i> Linn.....	113	& K. Hoff.....	89
<i>Tarennia conferta</i> Hiern.....	210	<i>Tetrorchidium oppositifolium</i> Pax.	
<i>Tarrietia utilis</i> Sprague.....	62	& Hoffm.....	89
<i>Teclea grandifolia</i> Engl.....	151	<i>Thonningia sanguinea</i> Vahl.....	141
<i>Telanthera maritima</i> Moq.....	35	<i>Thubergia cynanchifolia</i> Benth....	230
<i>Tephrosia barbiger</i> Welw.....	126	Thymeleacées	36
<i>Tephrosia densiflora</i> Hook.....	126	Tiliacées	57
<i>Tephrosia elegans</i> K. Sch. & Th..	127	<i>Tragia Benthami</i> Baker.....	89
<i>Tephrosia Vogelii</i> Hook f.....	127	<i>Trema guineensis</i> Fic.....	129
<i>Terminalia avicennioides</i> Guill. &		<i>Trichilia emetica</i> Vahl.....	159
Perr.	53	<i>Trichilia Heudelotii</i> Planch.....	159
<i>Terminalia glaucescens</i> Planch....	53	<i>Trichilia Prieuriana</i> A. Juss.....	160
<i>Terminalia ivorensis</i> A. Chev.....	54	<i>Trichoscypha af. arborea</i> A. Chev..	169
<i>Terminalia laxiflora</i> Engl. & Diels.	54	<i>Trichoscypha patens</i> Engl.....	169
<i>Terminalia macroptera</i> Guil. & Perr.	55	<i>Trichlisia patens</i> Oliv.....	25
<i>Tetracera alnifolia</i> Willd.....	37	<i>Triplochiton scleroxylon</i> K. Schum.	62
<i>Tetracera potatoria</i> Afz.....	38	<i>Triplotaxis stellulifera</i> Hutch.....	218
<i>Tetracera</i> sp.	38	<i>Turraea heterophylla</i> Sur.....	160
<i>Tetrapleura Chevalieri</i> Bak.....	98	<i>Turraeanthus africana</i> Pellegr....	161
<i>Tetrapleura tetraptera</i> Taub.....	98	<i>Tylostemon Mannii</i> Stapf.....	23
<i>Tetrorchidium didymostemon</i> Pax.			

U

Ulmacées	129	<i>Urera Elliotti</i> Rendle.....	136
<i>Uncaria Talbotii</i> Wernham.....	210	<i>Urera obovata</i> Benth.....	136
<i>Uragoga aff. peduncularis</i> K.Schum.	211	Urticacées	135
<i>Uvaria picta</i> Desv.....	128	<i>Uvaria Afzelii</i> Scott Elliot.....	21
<i>Urera lobata</i> Linn.....	66	<i>Uvaria</i> sp.	21

V

Vervencées	231	<i>Vicoa indica</i> D. C.....	221
<i>Vernonia cinerea</i> Loss.....	218	Violacées	31
<i>Vernonia colorata</i> Drake.....	218	<i>Virecta procumbens</i> Sm.....	211
<i>Vernonia conferta</i> Benth.....	219	<i>Vitex Ceinkowskii</i> Kostch. & Peyr.	233
<i>Vernonia guineensis</i> Benth.....	219	<i>Vitex diversifolia</i> Baker.....	234
<i>Vernonia nigritiana</i> D. & H.....	220	<i>Vitex Fosteri</i> C. H. Wright.....	234
<i>Vernonia sp.</i>	220	<i>Voacanga sp.</i>	194

W

<i>Waltheria americana</i> Linn.....	62
--------------------------------------	----

X

<i>Ximenia americana</i> Linn.....	139	<i>Xylopia aethiopica</i> A. Rich.....	21
<i>Xylia Evansii</i> Hutch.....	98	<i>Xylopia sp.</i>	22

Z

<i>Zea Mays</i> Linn.....	254	<i>Zizyphus jujuba</i> Lamk.....	143
Zingiberacées	240	<i>Zizyphus mucronata</i> Willd.....	143
<i>Zingiber officinale</i> Rosc.....	242		

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS VERNACULAIRES.

A

Aâgni	252	Adobo	63	Aïnonfranouco	33
Ababa	196, 197	Adoma	131	Aïra niama bari	40
Ababa gnama	196	Adoua	152	Aïrofou	89
Ababoué	147	Adrain	23	Akabio	179
Abalé	45	Adria	23	Akagankrokou	121
Abazi	28	Aéréama	40	Akankoino	232
Abéné moulo	34	Afambéou	109	Akatiapopo	181
Abénémourou	34	Affé	180	Akaumassé	155
Abepopo	192	Aféhaingré	209	Akédé	130
Aberouré	192	Aféma	230	Akendidié	138
Abidjakoué	80	Aflangabouhé	138	Akisibaka	161
Abimpé	45	Afossé	171	Aklanvoné	223
Abissawa	213, 233	Agbé	161	Ako	130
Abliblé	240	Agbésan	100	Ako bohoué	118
Abo	28	Agboboba	88	Akobouié	118
Abobo	100	Agbokro	180	Akododo	73
Aboko dodo	73	Agbomé	134	Akognima tissoupléké	203
Abokoponko	170	Agbonsé	71	Akoirakporo	41
Aboké	207	Agbouain	161	Akokouain	163
Abomé	134	Agboukrou	180	Akolé	181, 182
Aboudo	134	Aghoué	161	Akoloulou	73
Aboué	79, 218	Agiépra	84	Akong'dui	63
Abounaré	201	Agigié	84	Akongo	172
Aboupro	175	Agnansompo	89	Akongodié	63
Abouwam	147	Agnansono	89	Akoohué	118
Abréoura-souissa	162	Agneuri	102	Akoret	71
Abriwatu	118	Agniblé	124	Akoroma	160
Acagnibaka	138	Agofa	204	Akotrohia	125
Acagnigné	138	Agoron	117	Akouakodié	84
Acensam	241	Agouain	161	Akouampgo	172
Açiaïn baka	94	Agouakalé	180	Akoué	165
Adaschia	129	Agoubê	138	Akoué - popo	165
Adiabina	146	Agoué	131	Akouin	55
Adiablan	146	Agouto	20	Akouosi	121
Adiama	67	Aguaya	87	Akwi	86
Adiamba	67	Aguélé	138	Akwoi - sran	249
Adiapokou	146	Ahama	180	Akwolé	33
Adibalaga	77	Ahié	154	Alakoui	169
Adio	110	Ahiélé	154	Alakra	129
Adjansi	57, 83	Ahuéfo séméla	94	Alaman kridjian	84
Adjiohia	110	Aïélé	154	Alangoï	213
Adjuga	110	Aïka - Knopé	31	Alédan bliassou	226

Alla	155	Ango	149, 233	Asram	241
Allahia	155, 169	Angouma	209	Asrélé	228
Allé	72	Anhidja	54	Assassinian louo	37
Alli	102	Aniakoinia	242	Assessian	129
Alokotimon	179	Anianahia	135	Assien	228
Alokwtumon	179	Anié	64	Assinssam	241
Aloma	131, 134	Aniééré	135	Assissien	129
Aloma bli	134	Aningéri	179	Assongui	226
Aloma dan	131	Anioukéti	21	Assouatotoma	89
Alongua	206	Anko	233	Assoukrou	139
Alosso	241	Anna	218	Asuimigati	125
Alou	59	Annati	241	Ataba	70
Alui	110	Anokuiti	21	Atchouipou	204
Aloui iasoua	107	Anomalié	234	Atchoum	149
Amale	185	Anongro	206	Atchoumapou	134
Amalin	184	Anoplandoukou	33	Até	28
Amané - doua	185	Anoumé	127	Atiéma	110
Amaniena	232	Aofouin	214	Atinhia	20
Amaninié	232	Aolénou tounda	207	Atiokwo	23
Ambli baka	124	Aoromagnina	235	Atiuhia	110
Amangbréhia	70	Aoubé	169	Atodam	192
Amaroué	110	Aoulomagnéré	237	Atolahié	135
Amba	123	Aouniguéssébé	38	Atondou	86
Amboron dobia	243	Aouni houni	135	Atotouma	89
Aména	127	Aouraté	80	Atourou	131
Amizi	28	Apéhiapi	125	Atrelé	209
Amlon	19	Api	23, 86	Atsim	185
Amo	28	Apia	134	Atta	97
Amohia	134	Apia Kingué	124	Attienfoufou	162
Amon	28	Apo	59	Attientia	114
Amoralia	164	Apohia	71	Auéri	102
Am'ron	19	Apoi	70	Aur Kpoéti	172
Anakoué	23	Apoamli	35	Avodiré	161
Anandjo	179	Apopo aubri	35	Awa	59
Ananyo	179	Apossien	171	Awabé	84
Anashiasain	142	Apoukour	185	Awamé	179
Anasipagné	213	Aprou	156	Awaha	73
Anassinsam	211	Ara	234	Awendé	252
Anazi tassi nuwa	231	Aronhé	110	Awapou	59
Anbo	149	Aroro	60	Awin zinwin	73
Andéga	233	Arzan tigha	30	Awon	233, 234
Anéré	89	Asamoiaké	160	Awondolo	234
Angala	77	Asan	129	Awon nougba	219
Angankouin	232	Asemigniri	100	Ayéaklou	221

B

Ba	102	Babigna	38	Bacié	70
Baadouha	141	Babin	201	Badaguigui	77
Baba	131	Bablou	109	Badi	209
Babahi	243	Babou	179	Badié	41
Baba pempé	188	Babouni	248	Badio	110
Babasuin	180	Babouni saba	69	Badoua	84, 141
Babligoualé	175	Babriba	21	Badougou	109
Babié	62	Babrila	21	Badoulon	87

Baffeu	85	Banidi	54	Bélé bélé	30
Bafoalé	59	Banouan mokon	79	Bélikimé	84
Baga	72, 78, 191	Bantan	64	Bélie	77
Baga biésua.....	23	Banya	100	Belleton	182
Baga boué	196	Bao haliba	141	Belouma	38
Bagairi	191	Baopiré	168	Bembamo	100
Bagana	92	Baoré	243	Bembé	166, 167
Baganifing.....	75	Baouché bochy	55	Benaduru	195
Bagba	81	Baou koutoué	215	Béna iri	212
Bagbena	129	Baouré	243	Bendassidio	104
Bagigo	215	Baouroi	141	Bendéguara	139
Bagnimoney	170	Bara	27	Bénébago	40
Bagomo	192	Baraboro	201	Bénéfi	236
Bagossou	201	Baragoué	27	Bénéfing	236
Bagri	135	Barakanti	155	Béningo	153
Baguelé	105	Barambara	83	Benwoboga	62
Baguidi	105	Bar oda	19	Béré-boum	149
Bahé	147	Bara moussoma	48	Bérélé kwakou.....	85
Bahia	204	Barana	92	Bergou	196
Bahoué	20, 79	Barendé	100	Berininga	223
Bahourouo	57	Baré	209	Béro botirem toukou.	231
Baimbrou	177	Barié	69	Bérou	119
Baingou	153	Barikiri	237	Berré wouko.....	203
Baiségouma	168	Barin-barin	201	Béssébolo	40
Bakaé ési	116	Barkéi	100	Bété	60
Bakana	131	Barna	100	Beyle	127
Bakarié	211	Barou horo.....	163	Bi	20
Baké	41	Basa	104	Bialin	116
Bakin kaya	93	Baselé	70	Bian	127
Bako	144	Bassadéré	166	Biangou	79
Bakoko	83	Bassi	225	Bianzua	70
Bakoré	243	Bassimba	209	Bibi-abé	155
Bala-bala	75	Batafoufoué	143	Bibi-niana	118
Balanzan	92	Bategné ni	77	Bidabo	229
Balébaléri	104	Bati	209	Bidali	220
Balébéri	208	Batié	227	Bidien	108
Balémon	201	Batoué	79	Bidou	191
Balenza	92	Bazerou	216	Bié	66
Bali	138	Bazia	162	Biéhié biébié	228
Balimbé	209	Bè	100, 165, 168	Biétou	23
Balimbo	201	Bée	21	Bihina	178
Balio	100	Béagoué	25	Bika hakossiéri	253
Balomé	209	Bèbé	81, 159	Bika kossiéré	253
Bal ora	49	Bébéti	185	Bikwo	242
Bama	227	Bébi	165	Bimbé	167
Bamba	124	Béblédidoukou	171	Bimien	37
Bambanboukro	105	Bébra	26	Biouguégué	46
Bamliá	129	Bédé-badê	184	Birango	249
Bamolo koingyé	118	Bédélé	107	Biri boum	150
Bamorokaya.....	159	Bédiala	101	Biridiri	98
Bamouloupaye	118	Bedié	34	Birikwé	141
Bana-bandan	64	Bédiéra korandi	38	Biro-biro	207
Banan	64	Bédo	209	Bisibidia	191
Banaye	159	Bédro-bédro	246	Bissi	188
Bancza	165	Begbé	119	Bitali	218
Banda	62, 64	Békarié	36	Bitéi	23
Banga	97	Békiblé	34	Biry tue	179
Bangban	97	Békouin	210	Bissagbibro	164

Bla	26	Bobouna kabou	108	Botopouo	20
Blablégwaré	73	Bodengé	100	Botoué	71
Bladéï	214	Bodo	108, 204	Botu	101
Blaéblou	240	Bodouchié	84	Botuo	172
Blagéï	247	Bodri	177	Bou	81
Blaguigolé	175	Bodrui	60	Boua	60, 180
Blahon	83	Bodua	60	Bouabou	146
Blaï kouri	214	Boffé	41	Bouangbou	88
Blakaï	55	Bofouain	130	Boubé gbo	84
Blakouinlé	173	Bofoualé	59	Boubéla	26
Blandié	102	Bofré	41	Boubelé	121
Blangocapon	129	Bogbo	81	Boubla	122
Blansénékia	129	Bogbon	185	Boublé	122
Blanté	220	Bogié	97	Boubréï	55
Blaou	26	Boglo	172	Boudonguie	115
Blaourou	36	Bogoro	37	Boudou	141
Blara	26	Bogotéï	172	Boudouo	60
Blari	36	Bohamoné	102	Boué	164, 204
Blatin	203	Bohia	209	Boué mali	189
Blatolo	201	Bohon	218	Boué oué	135
Blatoumé	27	Boiokro	212	Bouffokaingué	130
Blé	35, 211	Bokia hao	43	Boufobo	61
Bléboum	147	Boko boko	219	Boufou	130
Blegba	101	Boko bokoaeï	219	Bougbonotou	80
Blégo	44	Bokokolé	116	Bougouilago	25
Blékolopiti	240	Bokouboué	20	Bougré	105
Blékouré	168	Bolou	227	Bouhiébau	47
Bleu	20, 32	Bolou doubou	40	Bouho	98
Bli	203, 208	Bolowé	217	Bouidné	130
Bliassé	73	Bomagoua Kéné	84	Boukoisso	134
Bliassouabaka	49	Bomagouaki	84	Boulé	203
Blibli didali	36	Bombo	172	Boulekpéï	198
Bliblinoto	36	Bou	83	Boulogo	122
Blideboué	141	Bona	222	Boulouba	130
Blidoua	126	Bonanga	37	Boulou kourouni	172
Blidoué	122	Bonboué	206	Boumansa bou	90
Blié	54	Bondolo	19	Boumbou	63
Bligié	80	Bonetan	64	Boumou	63
Bliho	142	Bonkourou	201	Bounansenhia	129
Blima	246	Bonwo	212	Bounotou	31
Blimo	226	Bonyuomé	87	Bouogla	100
Bliklo	37	Boogra	100	Bouogon	237
Blikro	37	Boré poré	168	Bouonko	206
Bloboudi	46	Boro	228	Bououli	118
Blon doubou	122	Boro-boro	239	Boupapabou	152
Blongbé	215	Boroémia	226	Boupougouibou	113
Blotoué	180, 219	Borokotoa	100	Bouré	203
Blou	227	Borokoum	172	Bouregnemé	75
Blouméï	84	Boroukounou	172	Bouri	54
Bo	99, 131	Boruoua	60	Bouro abélé	141
Boa	248	Bos	180	Bourobouro	180
Bobéla	26	Bosaïe	113	Bourou	67, 141
Bobo	172	Bosébosé	40	Bourou bouroua	198
Bobobo	42	Bosengé	236	Bouroukwâ	141
Boboka	45	Bossouma	209	Bourounéï	67
Boboma	19	Boti	54	Bouzadoulé	37
Bobou	143	Boto	53, 61, 102, 166, 241	Bouzao	57
Boborasien	252	Botopien	61	Bouzé doundi	215

Bouwé	147	Brékécé	98	Bronéï	129
Bouzwé	147	Bridié	175	Broué	134
Bowé	47, 165	Brindé	77	Brouété	71
Boyoyo bogou zazé ..	142	Britoué	109	Buendzo	82
Bozoué	147	Bri yro.....	218	Buessé	59
Bozwé	147	Broblo	180	Buina	178
Brachi	28	Brogba	54	Buna	54
Brahia	218	Broguessé	38	Bura	75
Brakassa	83	Brokouadiomoué	189	Buro buro	180
Bré	19	Brokwako	134		

C

Caïri	54	Choha	185	Cisiou	136
Cécé	186	Choubé	60	Colo-colo	123
Cérédi	249	Chouino	44	Condrényogho	154
Cessio	136	Cluchutouga	95	Congo sera	61
Chélié	253	Chukula	236	Congo serani	61
Chéré chéré	98	Cié	178	Coulé-coulé	181
Chibo okéré	20	Cin	131	Counféré	237
Chikébatï	116				

D

Dâ	40	Danguéyé	93	Demouain	188
Daâ	255	Dankolo	108	Déné	134
Dabadoué.....	135	Danteafé	23	Dentoué	83
Dabaka	202	Dantou	28	Déou	82
Dabakala sounsoun ..	175	Dantoué	83	Deulo	134
Dabanar	118	Dao	169	Déyougou	49
Babbada	70	Daocou	130	Dia	253
Dabirilé	187	Dapéko	150	Diaani	213
Dabri	187	Dara	247	Diablan	189
Dabroumo	187	Daragnéba	73	Diablon	25
Da bugrohi	102	Darossa	126	Diabi	123, 127
Dadigopo	240	Darvo	98	Diadiérégou	36
Dagnéla	55	Dati	82	Diado	125
Dahain	66	Dawounoundou	65	Diadoubou	199
Dahou lotou tato....	159	Dazouré	202	Diagou	125
Dahuo	100	Dé	246	Diako bari	147
Daindrémi	82	Déanoi	35	Diakou masouin	118
Daïri	20	Débégoué	224	Diala	156, 157
Dakouma	218	Débousoué	25	Dialélé	240
Dala	159	Dédé	22, 132, 206	Dialikamba	96
Damabo	115	Dédempoué	61	Dialon	189
Damaboé	115	Degué-degué	185	Diamba	100
Damba	158	Déguibo	225	Diandou	213
Damougouroumo	19	Dekan	94	Diango totobé	133
Damourana	19	Déké	222	Dianlo	209
Dan	19, 72	Demba iri	180	Diaré sogouésou	84
Dandegha	48	Démené	107	Diatiné	221
Dangha	99	Demessê	201	Diawa	146
Danguan	19	Demontoué	228	Diawara	194

Diazré	171	Dipagné	197	Dosso	96
Dibébroui	54	Dirgué	203	Dotié	156
Dibi diaba	96	Diri	246	Dou	72
Dibidjama tiéma ..	95	Dirimé	251	Doua	127
Dibi-titi	232	Diriou doubou	24	Douâ	124
Dibliké	218	Dirkin	203	Douadé	186
Diboué	73	Diroui	118	Douaga	96
Didali boudou	66	Diroutou	154	Douagli	102
Didali wondibi titi ..	95	Ditou	206	Douanbari	203
Didié	84	Dizinkro	159	Douantou	166
Didin sourbi	223	Djauna	134	Douawonsien	147
Diébi	123	Djébatî	110	Doubani	131
Diéca	67	Djéguélé	110	Douboué	29
Diédié	131	Djhiéllé	184	Doudiou loa ata	199
Diedou	45	Djiléleté	135	Doudoukou	61
Diédré	206	Djien	135	Doué	134
Diéfa diaba ...	123, 127	Djienkonguê	135	Douétou	28
Diégama	150	Djile	23	Douflabo	104
Diégou	125	Djilika	88	Dougbeï	189
Diembrémihia	70	Djima	134	Dougbrouhia	168
Diémé	65	Do ...	28, 60, 240, 241, 242	Dougé	135
Dien doubou	170	Dô	62, 72	Doukan mê	209
Diéné	201	Dôo	241	Doukouma	157
Diézé	117, 171	Doba	135	Doukowo	208
Difou	134	Dobagou	234	Doukrou	156
Digana iri	119	Dobli	236	Doum	53
Digouhoué	183	Dobodobo	105	Doumdaka	209
Digué	116	Dobouéï	189	Doumhia	233
Dihé	23	Doboui	81	Doumko	29
Diko	113	Dobré-dobré	246	Doumoti	94
Dikouri	157	Dodi	62	Doundaké	209
Dikpa	188	Dodié	125	Doundou	95
Dilé	130	Dodo	23, 72, 108	Doundouré	236
Diliwoplou	197	Dodré	242	Douo	228
Dimbo	76	Dogbouéï	185	Douô	72
Dimozi	179	Dohé	60	Douodié	62
Dina tali	246	Dohoutou	180	Douodrou	220
Dinehia	233	Doï	96, 242	Doussou	212
Dinehiar beurhi	234	Dokouani jouan ...	84	Dowé	29, 60
Dinenkui	213	Dolo	75	Douzi	212
Dinguo	200	Dom	110	Dozéro	55
Dio	97	Domba	144	Draadié	98
Diokotou	102	Domo	116	Dra hiro	209
Diolétégué	119	Domousou	204	Dra oro	209
Diom'bi	83	Domoutiora	139	Dré	159
Diono	117	Don	62, 216, 241, 242, 246	Dréyé lérévé	127
Dioro	32	Dona	155	Dri	23, 134, 246
Diot	32	Dondré	240	Driao	180
Diotou	58	Donfondron	58	Driouhouéya	110
Diou	204	Dongro	141	Dritou	110
Diou-diou	21	Doni	180	Drodié	60
Dioula soungala ...	203	Doniénié	253	Drouhani	253
Dioum	204	Doo	241	Drohin	159
Dioum bou boudran..	122	Dooka	112	Drouhin	247
Diourasoungali	56	Dôpo	204	Droulé	110
Diouro	32	Doréké	168	Droupahia	94
Diouroubou	104	Dorobéné	253	Dubé nugreu	209
Diourontou	118	Doroua	96	Dudumosu	195

Dué	62	Duini	134	Dumozi	179
Du frafo	81	Duiuroutou	179	Durgo	168
Dugua bélé	192	Duko	168	Duruko	168
Duï	122				

E

Ebruhé	166	Ehouné	148	Ensien	129
Ebruké	166	Ehoussé	59	Enya	64
Echirua	89	Ekguébé	157	Enyam'goua	64
Edamatone	115	Ekimi	116	Epako troubo	70
Edoua	23	Ekopa	121	Epoua	23
Effénian	138	Ekouo	63	Erué	110
Effoua	23	Ekouro	117	Erué oloui	110
Efi	188	Ekre	185	Erui	110
Efiandron	229	Ekuané	70	Esakué	132
Efomou	21	Elakoumi	155	Eschésé	98
Efouroumoudou	185	Elégué - muani	110	Esémé	117
Efuéma	200	Elui	110, 131	Esivé	45
Egba	79	Embisiembi	189	Essan	81
Egna	64	Emien	184	Essandaille	86
Egoui	134	Emiengré	21	Essubo	215
Egouzi	131	Endirem	87	Essulo	20
Egpa	70	Enfanti	241	Esui	83
Eguéhié	157	Enfi	204	Etama	23
Eguina	64	Engora	143	Etan ma	23
Ehiné dié	147	Enguagkélé	180	Etchoui	64
Eho	86	Enia	64	Etui	83
Ehoueun	63	Eniémé	64	Eupé	246

F

Fadosa	55	Féllémé	67	Fimou	252, 253
Fafé	79	Felsi	51	Findia	226
Fakwaou	41	Fémé	67	Findian	226
Fama	68	Féranga	138	Fingué	134
Fama dion	68	Féréwé	32	Finzan	162
Faman	72	Férimi	32	Fisa	162
Fantou	108	Ferré	157	Fita fita nzali	230
Fara	228	Fessouba	57	Fittouwo	172
Farata-débé	180	Fideli	103	Flé	133
Farichenchafo	92	Fiendron	229	Flicrem	32
Farongo	129	Fienfien	209	Flo - finzan	159
Farré	157	Fiéné woumendia ..	34	Flon	50
Fasa kaya	93	Fifa	129	Flou	130
Fasa kwari	150	Filamon	231	Flougou	144
Fatiartigué	204	Filé	32	Fofa	252
Fé	110	Filesco	104	Fognan	138
Féféï	79	Filidota	230	Follo	164
Fekwouo	69	Filinga	202	Folo	204
Féla	54	Filingoro	236	Fon	67, 232
Félé kola	121	Filliné	203	Fondé	21
Féléma	32	Fillo	241	Fonofa	79

Forco	61	Fouffé barani	182	Fourouniénié	145
Foreta dibi	180	Foufoué	162	Fouzan	162
Forgo	63	Fougou lipou	144	Frafrabié	81
Formégué	126	Fouhiri	130	Framiré	54
Foro	50	Foumba	160	Frankaa	131
Fosona	55	Foumoundou	185	Frantou	188
Foto	61, 144	Fourgounhoulé	144	Frem'ban	82
Fotobo	185	Fouro fogo	194	Frimi	32, 107
Fouboué	141	Fouro saba	201	Fromdo	62
Foué	100	Fourou	215	Fu	83
Fouéfoué	129	Fouroumbon	101		

G

Ga	163	Gazienla	216	Gléyoï	73
Gâ	40, 163, 175	Gazingéré binné	73	Gli	69, 110
Gaaka	175	Gba gba	81	Glikigoro	95
Gadoub'	196	G'bababa	29	Gliwé	73
Gadro	200	Gba bouï	227	Globourou	131
Gagiwon	255	Gbaghihia	228	Glointien	205
Gahé	217	G'bandé béllési Yala- ba	183	Glouatou	185
Gaholobé	255	Gbanessan	19	Glouya libi	146
Gahouon	208	Gbaneyanbourou	73	Gnima-gnima	224
Gala	19	G'bati	147	Gnouhindio	131
Gala koukou	187	G'béï	206	Go	131
Gali	141	G'béï	206	Gô	63, 64, 127
Galo	28	Gbékaoplé	253	Goadoubou	197
Galou	28	Gbessé	127	Goassien	115
Gaméla	100	G'bessi	147	Gobara	249
Gan	150	Gbessi	147	Gobelé	180
Gandouwé	207	G'hété	69	Goblainié	45
Ganganpi	194	Gbéyé	40	Goblé	181, 182
Gangha	175	Gbi	64	Gobléï	104
Gangoli	144	Gbigbo	149	Godé	135
Gani	109	G'biro g'biro	207	Goddé	134
Ganié	208	Gbô	72	Goffaniénié	115
Gankéné	153	Ghogboro	180	Gofô titi	21
Gansacé	253	G'hoïng boïn	143	Gogoué	240
Gansaga sompiga	253	G'bonwazani	136	Gohouré	131
Goadoubou	196	Gegné	60	Goihien	162
Gaolé	131	Gélé gélé audio	153	Gokwa	207
Gaoudé	202	Gema-mpro	124	Golhoré	130
Gaoué	203	Gemoun haablou	164	Goloulalia	147
Gaouo	203	Génakwo	75	Gominga	93
Gapoli	38	Genkoulo	240	Gompélaga	93
Gara	120	Gera	100	Gon	69
Garadiéma	75	Giakari	171	Gonegré	147
Garesu	179	Giiyéya	204	Gonga	47
Garo	177	Gilingui	213	Gongea koussa	90
Gawon	208	Ginyaro	77	Gongo	152
Gay	252	Gla	47	Gonguon kiur	189
Gayari	125	Glagla	185	Gonomaï	59
Gayéboho	117	Glédion	73	Goodi	86
Gayoukri	118	Glévéréyé	73	Goouodouo	62
Gazan	163	Gléyé	73	Gopéla	93

Gopelgha	93	Gounénagréï	153	Guéguiro-wa-baka ...	101
Gopité	220	Gounga	64	Guéibouo	117
Gopo	72	Gounia kwuyon	187	Guékan	226
Goreiri	73	Gouloubou	183	Guéké	136
Gori	94	Goupaou	40	Guembaogo	92
Gorli	39	Gouri iri	180	Gué-nlé	131
Goro	60	Gouvé	29	Guénogbo	224
Gorobouo	73	Gowé	141	Guénoù	125
Cosié	93	Goyoma	90	Guéré	59
Geuholo	73	Gozouain	59	Guéritou	154
Goua doubou	180	Gpapelé	100	Guétoué	219
Gouagbouin	98	Gpo	72, 102	Guhé	110
Geuahieù	91	Gpon	147, 148	Cuhué	62
Gouakéré	205	Gpor	179	Gué	131
Goua koro	212	Gra	120	Guédéré	209
Gouala	81	Grabi	218	Guéguié	131
Gouanfou	119	Gragra	185	Guienkarié	171
Gouani	139	Grakou	233	Guézé	117
Gouazi	58	Granié bahou	29	Guikléfi	256
Gou-bléïdia	115	Granli	110	Guili	21
Goué	63	Grénian	146	Guilo	23
Gouégué	136	Grépo	163	Guilutu	110
Gouékéré	183	Grihé	62	Guima	64, 134
Gouénébréï	147	Gribehi	62	Guiné	65
Gouéré	131	Grigbé	62	Guiméni	47
Gouéssou	188	Gro	131	Guirégné	178
Gouéto	189	Groboro	73	Guiréguiré	131
Gougokwayé	29	Gronohon	73	Guiroutou	110
Gougrou	55	Grouhain	141	Guirouhégrouwé	110
Gouïdja	63	Groukoma	141	Guiroutou	60
Gouïgouïé	131	Guahélé	200	Guïsou	204
Gouin	178	Guama	102	Gulugu	48
Gouïnga	209	Guandeklé klé	77	Guobé	109
Gouin iassoua	44	Guandible	131	Guoïssogola	93
Gouin moné	208	Guara	92	Guonposogo	93
Goulea kwuyon	187	Gué	110, 131	Guopatréké	247
Goulégué	223	Guédé	131	Gurésu	59
Goulénégré	149	Guéguébro	164	Gwézéwogou	136
Gouliaou	118				

H

Haa	113	Hanvien	40	Hirahiré	83
Habizakué	80	Hanwogo	147	Hiré	104
Hae béchémon za- kouél	138	Hapcrié	169	Hiroutou	110
Hachiouagpi	86	Harbara	49	Hitzasan	71
Hainfain	188	Harob-K'ploek	181	Hiwenié	191
Hakné	161	Hassoukairé	32	Honaidi	102
Halou	59	Heilé	138	Hom-hom	135
Hameligourou	40	Helminii	249	Honga	107
Hamon sounsou	175	Hénin	169	Honguïé	184
Hango	150	Hésiriwa	130	Honguigon	54
Hanina	223	Hétcré	23	Horba ya kalé	195
Hankoufa	62	Hiédondiga	70	Houmpé	157
Hanna	132	Hillé	107	Hovagougoma	32
Hanougo	147	Hintien	21	Huré	59
		Hion	175	Hurégo	194

I

Iania oulé	19	Illiwongo	107	Irénoï	203
Iaonvi	218	Illi wougon	107	Iré toundo	132
Iapéiapé	125	Imimko	209	Iriban	195
Iassa aorama	240	Imingo	209	Irigo	69
Iban	124	Indian	21	Irigo sanga	70
Ibo gouessa iri.....	180	Inekichébi	189	Irobotou	21
Idon	125	Ine kine morgo ...	201	Irogwédou	196
Iéoura	100	Inguyon	110	Irogwélou	196
Iéouram	100	Inkama	150	Irokwé	196
Iésan	133	Inleyo	89	Irooudoubou	118
Ignèl	87	Insinko	100	Iroti	243
Igui résouté	22	Insinssié	147	Irouwlolo	208
Ihié	59	Ioulousona	223	Irowo	36
Ila	204	Ira	156	Itiemé	131
Ilédoubou	118	Iréklé	23	Iukoubassa moni ...	212
Iléga	204	Iréné	213	Iupotaklé	255
Iléra	204				

J

Jalligué	124	Juboma alosso	242
----------------	-----	---------------------	-----

K

Kaâ	162, 163	Kakiélé	49	Kandiolé	77
Kaaba	104	Kakiklé	46	Kandioli	77
Kaadra	233	Kaklé	22	Kangasakié	155
Kabéra	164	Kakola	59	Kangouna bougou ...	133
Kacia	131	Kalakari	77	Kanguélépéssé	164
Kada trépon	92	Kalala	33	Kania	175
Kadé	80	Kalama	47	Kankalga	99
Kadia	100	Kalanmeni	190	Kankanga	133
Kadiendi diéssé	38	Kalégain tohiga ...	29	Kankoabou	152
Kagnia	175	Kalengoré	28	Kankoi	59
Kaguédéga	108	Kalima	47	Kanlé	80
Kaha paye paye ...	189	Kalima kokori	45	Kantaraboro	202
Kahon	144	Kalinia	145	Kantatié	107
Kaingué	150	Kaliniaga	253	Kantialé	107
Kâkâ	162, 165	Kalongo	100	Kan togé	202
Kakadoukou	160	Kalsaka	112	Kanzugé	203
Kakaékoué	189	Kaman	254	Kaouré	131
Kaka koukou	231	Kamana	254	Karadua	119
Kakala	164	Kamarpérou	51	Karagnawa	73
Kakalema	47	Kambani	92	Karanwin	171
Kakana	188	Kamel bari	65	Karokouidiga	19
Kaka pempé	189	Kamélébari	65	Karyaga	253
Kaka penpé	189	Kamélé sabara	34	Kassama	113
Kakatiga forondo ...	6	Kan	45	Kassian awakí	201
Kaké	22	Kandié kwékwé ...	77	Katémi	116

Katéréka	77	Kiépouin	99	Kofina	110
Katerpoaghia	182	Kiéssouné	118	Kofo	166
Kati	116	Kikwou	38	Kogba	146
Katia	75	Kila boila	225	Kogno norobo	77
Katiatio	119	Kinan	167	Kogo	157
Katicéré	46	Kindé tiéré	25	Kogo kadiéré	84
Katien koli	221	Kinguinwin	145	Kogouagrou	37
Katien manéré	232	Kino	167	Kogoué	104
Katiem	83	Kio-Kio	57	Kohané iri	150
Katiembo	116	Kiouama	25	Kohwoussou	146
Katiéréké	203	Kioubi	127	Koikindio	63
Katio	164, 175	Kiou Kona ouon	23	Kointinia	198
Katou	243	Kioumba	200	Koka kouga	157
Kauri	54	Kiriba boudrigo	211	Koké	73
Kaya	162	Kissa	45	Kokissa	45
Kazongoula	215	Ki-woblou	235	Kokobri	80
Kazongoula	234	Klahain	110	Kokoi	82
Kazuisa	118	Klakâ	31	Kokoli kokolou	164
Kbaba pempé	188	Klaki	256	Kokosa	213
Kbaka pempé	188	Klakouo	213	Kokotzi	62
Kban-uban	94	Klana	160	Kokoué	155, 184
Kbatiko	149	Klansâ	129	Kokouiribaï	215
Kboulélé boté	35	Klao	24	Kokoula	100
Ké	179	Klapoïé	203	Kokouroum boké	240
Kégné	87	Klatou	72	Koktripa	136
Kéguigo	157	Klatoué	60	Kokué	184
Kéhéré haïgri	55	Klawhéré	83	Kokwanié	72
Kéïé	57	Klawizi	80	Kokwolibissou	146
Kéké	129	Klékélé	215	Kolab	219
Kékéliké	150	Klékwé	115	Kolabou	219
Kékémi	175	Kliliwé	46	Kolé	204
Kekosi	62	Klimintio	63	Kolésahoué	210
Kekotzi	62	Klinéné	235	Koli	94
Kékou	159	Klingkri	237	Koli - bangban	94
Kélé	8	Klinteri	225	Kolikako	125
Kélété gnéma	49	Klouabé	231, 233	Kolobé	48
Kélété kaïri	49	Klouadé	138	Koloflan	209
Kélokwé	73	Klouagoué	57	Kolo - kolo	116
Kéné	203	Klouapéï	203	Kolo kadara	40
Kéné oufen	202	Klouapo	214	Koma	53
Kénengui	25	Ko	53	Kombissaka	107
Kengué	147	Kô	86	Kombresaka	107
Kenou-ikn	135	Koa	94	Komengué	37
Kenté kéré	25	Koagaya	78	Komhienyegho	154
Képé wouwou	211	Koagni séléhéï	215	Komo	175
Kéré	53	Koakourou	212	Komologuo	90
Kerenda	144	Kobadi	209	Kon	95
Kerendja-égné	154	Koban	124	Kondé kulé ba	182
Kéri	177	Kobi	155	Kondi kulégau	182
Khó	138	Kobri	187, 200	Kondré	55
Kia kalaka	152	Kodé	134	Kondro	166, 167
Kialé	53	Kodem tabaga	51	Kong	105
Kianga	88	Kodemtabéga	155	Konga	96
Kiangua	88	Kodentigla	51	Kongori ago	119
Kié	40, 184	Koditambiga	48	Kongoro ma	206
Kiemilima	119	Kodra iri	29	Konindié	201
Kiengué	150	Kofa	62	Konion nounougbo	77
Kien-kien	201	Kofama	68	Konlo koroni	38

Konyoro	87	Kouasouafé	197	Kouna	191, 192
Koo	53	Kouassoumbara	138	Kouna dié	191
Kootoué	88	Kouatié - koualé.....	80	Kouna ion	191
Kôpé	32	Kouatri	232	Kounankala	192
Kopié	80	Kouavran	231	Kounan kounangué .	167
Kora izi	80	Koubani	201	Kounapié	22
Korandi	38	Koubaté	26	Kouna sana	186
Kori assa	210	Koubelé	158	Kounégré	153
Koro	94, 233	Koubélégelman	51	Koun dan	22
Korobalé	58	Koubonou	256	Koundo	92
Korobomessin	103	Koubé niango	154	Koundou	155
Korodou	183, 198	Koudia lampéré	30	Koundré	212
Korogbé	181	Koudiengbé	51	Kounouba nyonga ..	236
Koroguo iri	20	Koudoufou	96	Kouô	159
Korokoué	181	Kouédi	116	Koupariènié	218
Korokouma	159	Kouégbi	211	Koupri	156
Korolou	25	Kouégé	69	Kouria	63
Koroubori	199	Kouékpé	118	Kouro	186
Koromo	201	Kouendiblé	116	Kourou bani	207
Korondi	164	Kouengou	153	Kourougé	158
Korondi ourou	122	Kouégo	19	Kouroughi	159
Korongbé	118, 239	Kougié	179	Kourouko	226
Korougbé	138	Kougomé	31	Kouroukoubo	159
Korozingia	172	Kougopo	218	Kouroukoum	159
Kosafia	195	Kouguétou	53	Kourou kounou	252
Kosafouna	218	Kouin	35, 94	Kouroum louaye ..	225
Kosso	101	Kouka	129	Kourounouvo	164
Kossoblé	171	Koukoissa	116	Kounga	133
Kossouwa	55	Koukoskrou	136	Kousoum bara	207
Kossua	55	Koukou	159	Koussa	98
Kotabalé	101	Koukouan	35	Koussanga	113
Kotéli	55	Koukoué	35	Koussé	179
Koti	45	Koukougé	141	Kousséké séké	98
Kotiâ	67	Koukoulé	61	Koussékié cékié ..	98
Kotiem brédoué	89	Koukouo	38	Koussié	136
Koto	233	Koukwa	157	Kousimossou	98
Kotogiben	99	Koukwaka	33	Koussoua	55
Koto kiama	231	Koukwé kwo	213	Koutou kwakou lo-	
Kotokié	61	Koukwo	35	grodo	185
Kotokoto adiabina ..	116	Koula béla	69	Koutoulou	164
Kotokwatra mena no-		Koula mitchan	118	Kouya	157
mo	161	Koulateo	116	Kowé	110
Kotoni	231	Koulatou	72	Kowyé	66
Kotoro	130	Koulé	94	Koya iri	44
Kototwé yérikou	21	Koulédié iri	172	Koyani	29
Kotoué	86	Koulgantoré	182	Koyéyé	242
Kou	162	Koulia gbé	243	Kpab dobo	182
Kouablan	234	Kouloupia	155	Kpadiblé	116
Kouadibé	159	Koulourou	141	Kpadoubou walé ..	229
Kouadio	22	Koumâ	35	Kpadougou	40
Kouagbo	216	Kouma	35	Kpagouéko	102
Kouaia	206	Koumadengou	180	Kpahi doubou	41
Koua ira	144	Koumaguési	73	Kpa kpa	99
Koua koua	82	Koumanegon	180	Kpakolé	33
Kouâkouâ	99	Koumani	171	Kpa kou	118
Kouan	25	Kouméni	171	Kpakouâ	200
Kouanda	62	Kouminin	186	Kpakwé	69
Kouapé	26	Koumo	19	Kpalé	26

Kpangui kokoré	116
Kpanwagadigon	158
Kpaoudougou	233
Kpaourou kofou	146
Kpassoué	66
Kpataboué	62
Kpatiglin	118
Kpedi	192
Kpéfaka	164
Kpéfanga	164
Kpé koléï	100
Kpékwé	36
Kpélé kpélé	100
Kpépéssou	234
Kpé - titi	232
Kpipiko	245
Kpo	218
Kpoapo	33
Kpoké	31
Kpokorokpo	33
Kpolembli	33
Kpon houkwo	180
Kpopoliko	37

Kpwaklé	207
Kraba	104
Krahain	71
Krahouin	46
Krala	156
Kran	71
Krebié	230
Krédé diéssé	38
Kréguiéguié	84
Krékété	47
Krékré	110
Krikpé	115
Kringa	164
Kringé	236
Krinkrin	69
Krokrisambon	24
Kro - kro	201
Kropio	110
Kudugulunu	48
Kuémé kango	180
Kuiaké	224
Kuiwoplé	31

Kunréwaga	201
Kuon kouoléna	182
Kuridiga	201
Kwabekwo	165
Kwadianga	55
Kwagnan	35
Kwa goué	134
Kwagoué	162
Kwagouéko	165
Kwakié - kwakié	185
Kwa - kwa	101
Kwakwago	118
Kwalou	211
Kwantima	198
Kwassalio	99
Kwatou magna	211
Kwatri	55
Kwédrou	41
Kwétié	93
Kwéya	102
Kwodaga	55
Kwotrotro	33

L

La'aguem	189
Labé	154
Laboma	115
Laganï	77
Laquiri	55
Lakhié	93
Lalé	20
Lalobi	213
Lalou	57
Lambatagha	30
Lamoisso	160
Lanco mouni	229
Lanmouzidoga	202
Laouhéto	57
Laranoudio	94
Laré	48
Lati	116
Lawon	219
Lawoula	253
Léa	148
Leangha	139
Lebason	213
Lébé	28, 106
Lébégué	224
Lefora	87
Léga	139
Légé tammé	214
Légoué	213
Léguéré	184
Léiguédé	219

Léléï Singa	119
Lella	82
Lélongo	195
Léma	139
Lemboitéka	28
Léo	82
Léréguéyé	224
Léréyé ouohouvou	126
Léréyé zayé	123
Leroï	184
Lerwé	184
Létébo	224
Léti bazzengué	158
Leurou	246
Léwo	247
Libitité	231
Libiwoprou	197
Libréaré	79
Lié	83
Liffan	153
Ligrotiti	230
Limbé	211
Limré	215
Lingualhué	123
Lingué	99, 107
Linna batari	246
Linto	107
Linwin iri	208
Litou	109
Lobaga	158

Logô	46
Logoniokoui	212
Loho	134
Lohon	46
Loko	53
Lokoa	157
Lokoan	50
Lokoa popo	156
Loko yaya	242
Lollé	252
Lolo	55, 84
Lolosiéré	58
Loloti	168
Loma	121
Lombo	158
Lommo	19
Lomoro	61
Lon	46
Longô	46
Lookou	170
Lo - oulo	247
Losouhin	136
Lossion	20
Losso	58
Lotiola	24
Lotoué	62
Lou	59
Louassoumé	136
Lougoulé	49
Loukrou	155, 157

Loulou	79	Lourouré	169	Luboua - lansanlu...	19
Loumbodiataka	84	Loutoué	136	Lugur	38
Loumpo	158				

M

Maci	164	M'bli	84, 234	Momala tétééré	201
Madatchi	157	M'blia	129	Monbouin	196
Madian tisso	58	M'bliassoua	234	Monboula	198
Maclié	107	Mbob	86	Moné	136
Magaria	143	Mboba	63	Monégré	92
Magba	188	Mbolla	195	Monfraguénéda	215
Magnéon	134	Mbolé	131, 234	Monhouzé	110
Magnia kokbé	132	M'boro	99	Monigbé	34
Magno gou dondialé.	245	Mboti	54	Monkon	169
Mahé	94	Mbraoua	200	Monmonbougro	104
Mahera	87	Mbuessé	59	Mononongha	143
Maingoué	212	Méa	184	Monsavara	248
Makarou	179	Mébodui	249	Mor	62
Makoré	179	Mékua	191	Moro	196
Makua	191	Mélégha	101	Morê	139
Makuan	191	Melen foufou	102	Morochan	66
Mala	93	Ménatiti	40, 198	Moropié	32
Malé	186	Méné	127	Mosou	154
Malolo	129	Ménéhané	147	Mossahoué	57
Mama irifi	73	Méné méné	96	Mottiodji	161
Mana	44	Méningolo	139	Mouamohia	154
Manamendigo	213	Mérékagnien	27	Moudembé	164
Manangbourou	105	Mérigné	214	Moudié-bi-titi	115
Manasati	142	Metchi	130	Mouénohia	154
Mandé sounsou	19	Métémé	135	Moufornia	19
Mandivé lée Kwango.	66	Mfaci	132	Mougounouga	143
Manfénaraka	125	M'gbété	190	Mouhon	129
Mangana	206	Mi	187	Mouin oroko	28
Manguibé	186	Michioum	119	Moukopé	169
Mangwa	94	Midjinkadé	44	Mouliahien	38
Manié	35	Miedzo	21	Moulin iri	203
Maniéna	232	Miéï	184	Moumou	233
Mani goué	212	Mina	142	Mouné iri	203
Maniounon	207	Minadiaba	187	Mounéti	198
Mano	68	Minegoli	138	Mouniziba	38
Mansalagné	124	Mingki	148	Mounou dingbé	164
Mara	87	Miningoné	169	Mounouna	202
Marafagbala	248	Missiboiri	228	Mouro	19
Maraka yaya	247	Missifabimbii	214	Moussangoué	57
Maréké	47	Mlanovo	164	Moussou-koroni-singié	199
Mariki	47	Mléboulé	215	Mpahé	147
Massin dourou	22	Mlinima	199	M'palampala	75
Mayé	137	M'moropo	190	Mpiégha	185
M'ba	93	Mobo	29	M'pohé	156
Mbabou	179	Mobohia	71	M'poïe	156
Mbaki bakié	130	Modia baka	125	M'pokpobé	40
Mbaoua	200	Mofogo	252	Mpribouembi	115
M'begba	112	Mogué	160	M'rou	19
M'bégré	98	Molin	184	Muong	64
M'békéré	98	Moki piégu	253	Mussan - hué.....	83
M'bitioro	32	Molé	26	Myebzoya	195
Mbleg - bahia.....	97	Molongoué	64		

N

Na	59	Natisoro	45	Niačkola	80
Nabianihorongo	141	Natou	187	Niahuï	189
Nado	62	Nauhwa	45	Niakamako loukouyié.	239
Nafano	35	Nawa	219	Niakiéné	132
Nafou	59	Nawali	202	Niako	121
Nafourboggon	206	Nawésou	229	Niakotouté	249
Nagbitenga	201	Nazoroba	206	Niakwa	223
Nagéné	135	N'heni	19	Nialé	107
Nagnan	164	N'blomblou	94	Nialobiélé	129
Nagualidio	95	Ndabé	66	Niama	100, 198
Nagwaligo	95	N'dagobrohia	54	Niamafoufoué	40
Nahé	59	N'dara	19	Niamairi	100
Naingno	169	N'dara lommo	19	Niamakou	241
Naingué tchigué	96	N'daubâ pléplégni ..	181	Niamalango	155
Nakoronekon	87	N'déa	23	Niamédua	184
Nakouo	77	Ndéchavi	189	Niamia aka	144
Nakourou	34	N'déké	222	Niamiébaka	176
Nakourougo	69	N'dessorguin brika ..	198	Niamlen	23
Nakrou	69	N'donebi	164	Nian	132
Nalaka	203	Né	93	Niana	132
Nali sékahi	102	Nebou	231	Niandieu	130
Nama nazan	253	Nébouï piti	212	Niandoro	118
Namia	164	Nefimé	61	Niandri	251
Namidjin kadé	44	Néflan	209	Niangana	135
Namisinfarou	167	Nékolé - nékolé	160	Niangboulo	241
Namourga	19	Nekpalé	234	Niangon	62
Namourna	206	Néléwa	240	Niangoué	62
Namram	207	Némékwékwé	160	Niangouo	233
Nanalékalé 21/4,	232	Nemossi	139	Niangro	21
Nandidigo	45	Nenan	169	Niani	213
Nandoflan	209	Nengué	96	Niania	214
Nanémé	95	Néré	96	Nia - nia	42
Nangoua	213	Néropépé	204	Nia-nia froé	80
Nangouadian	213	Nété	96	Nianié	29
Naniabaka	49	Névrédié	30	Niankien	132
Nania - nania	42	Newgouéï	162	Niankoma	135
Nanienga 136,	179	Nga - hira	104	Niantoué	130
Narikoba	46	Ngimaléyo	89	Niapi djara	194
Naningué	96	Ngianiara	125	Niapoï	94
Nantié	130	Ngokou	24	Niap oué zaoué	97
Naoublé	107	Ngolongoloti	168	Niara	131
Naougéri	204	N'goua	55, 169	Niaré	251
Naoulébé	156	N'goué	64	Niasebaté	192
Naoulobo	107	Nguéhié	64	Niasou	132
Napéla	53	N'guéné boué	42	Niassingué	73
Napélem	196	Nguépé	89	Niassoué baka	75
Napéra	185	N'guéré	42	Nia tatté	189
Napiabaté	192	Nia adro	104	Niawriklouabou	170
Naplafantien	136	Niabzka	106	Niblida	214
Naporogo	196	Ni - bélo	45	Nidio	131
Naramougou digo ..	94	Niablika	198	Nié	117
Nassissoko	119	Niaboro	210	Niédrongbéï	25
Natamoza	252	Niabréka	198	Niéguénon	201

Niéma	165	Niouro	46	Nora koumba	225
Niembélé	136	Nissinindio	66	Nosékro	40
Niénalou	36	Niuniununga	236	Notou	229
Nienbélé	42	Niuré	102	Noufon	212
Niéndéré	132	Nizazui	132	Noufrandocou	33
Niéné	45, 210	Njoro	251	Noulégo	105
Niéné baka	176	Nkaka	200	Nouliaié	188
Niénédoubou	199	N'kombo	104	Noumboulombo	19
Niéné	151	N'kong	105	Noum - noum	143
Niéné dougou	199	N'kuihia	130	Noungro	223
Niéniri	55	Nnia	132	Nounoubaba	237
Nienpotizen	94	N'nia	251	Nounoudoukayen	40
Nientéré	132	Nobotou	23	Nounoudoukoyé	40
Niepé	94	Nobou	143	Nounoum	232
Niérabédé	120	Noen	122	Nounoumemoin	236
Niéré	45	Nofo - nofo	73	Nounoum - guigui	234
Niérisseian	249	Nogo nogo	58	Nounoun	237
Niérou	207	Nohéma	125	Nounoungo	139
Nifi atier	84	Noma	37	Nouondé	122
Nihuigno	131	Nomahia	23	Nouyapien	252
Nima	37	Nombodri	139	Nra	93
Nimbéléké	245	Nononiensigué	224	Nro nrobaha	35
Nindé	96	Nomotcho	102	Nsé	252
Nineko	169	Nondingko	223	Nséhia	109
Ningo	169	Nonémé bouki	160	Ntaba	59
Ningon	169	Nongbé	139	N'téké	86
Niodroussou	25	Nongona	58	Ntomi	113
Nion	122, 242	Nonguélé	31	Nten	251
Nionzan	34	Nonié	105	Ntrouma	169
Niotié	125	Nonmonbougro	104	N'vaga	191
Nioukra	80	Nonone kourchia	73	Nyan	87
Nioulé	132	Nonono	135	Nyé	64
Nioulépiáï	47	Nopiada	194	N'zo téké	29

O

Oabgho bim pendo	70	Orava	96	Ouingui	157
Oba	63	Oro	184	Ouintou	116
Odiapam	199	Oua	159	Ouinzeni	89
Odiono	117	Ouakamlé	130	Oukopo	218
Odoum	131	Oualéié	23	Oukoubaka	140
Ofa	62	Ouamé	105	Oukpétélé	203
O-fountoumpoyoudoua	185	Ouamtabéga	130	Oulá	34, 118
Ohomo	219	Ouaniabaka	132	Oulam	157
Okorobou	157	Ouara	98	Oulé	157
Okoué	117, 138	Ouassani	163	Oulié	62
Ompé	157	Ouataï	29	Ouloudio	116
Onfra	175	Oubli noukwé	208	Oumakassidio	233
Onguié	184	Oudewa	33	Ounigo	116
Onhon	209	Oué	59	Ouo	150
O'olio	180	Ouédré	206	Ouofa	62
O - ourouzi	184	Oufi	92	Ouokissé	125
Opam	70	Oufouo	219	Ouolo	55
Opolou	32	Oufri	95	Ouologpaoué	89
Ora	187	Ouhon	29, 206	Ouombé	55

Ouométiou	206	Ouraété	80	Oussé ébé	25
Ouoré ouoré	77	Ouré	59	Outréouaka	49
Oupou	61	Ournagnré	84	Ovié fougoué	95
Oura	44	Orouba sou.....	185	Oya	81
Oura oré	34	Orou dé ouloko....	145		

P

Paa	130	Pidiakou	164	Popossi	86
Pagra	108	Piéga	47	Popoulou	185
Paino	122	Piendatriké	164	Poré-poré	61
Paintou	234	Piengwogu	154	Poro	131, 180
Paiséo	218	Piéragoulou	221	Possénégala	201
Pakié - pakié.....	185	Pila	139	Possané iri	69
Pako van.....	26	Pilé	33	Possanon iri	69
Paliga	32	Pimpla	87	Poto	47
Pamain kango	180	Pin	45	Potombo	185
Pamlo	245	Pinangrou	245	Potié	59
Pamperga	133	Pingou	153	Poto-poto	53
Pangbali	94	Pimiaguédré	164	Potou	194
Pangouéléme	107	Pio - pio	100	Potrékélé	163
Pankoko	69	Pipigbalé	97	Pou	130
Papa	45, 101	Pitibokobé	215	Pou daïri	20
Paradio	77	Piti pata	100	Poué	20, 94, 138
Patouguiné	209	Pitoué	175	Pougomé	145
Patuwo	124	Pla	182	Pougoutipou	38
Pé	205, 246	Plâ	130	Pouï	94
Pé	185	Plakamo	178	Pouin	211
Pé - chi.....	185	Plakassé	98	Pouin pouin	35
Pékalo	160	Plakassi-plakassa ..	117	Pouka	63
Pékou	167	Plapodorosé popoulou.	185	Poukouyobaié	215
Pékouni	166	Plihin	32	Poulairié	197
Pekpedibama	115	Plinien	32	Poulé	113
Pelaga	32	Plouhaon	47	Pouléagrékou	163
Pélélobo	163	Plou airié	197	Poungra	237
Pempé - pimpi.....	166	Po	67	Pouom	150
Péni	75	Pocé	138	Poupoulogon	180
Péno	157	Pohon	40	Poupounga	61
Péoma	79	Poi oun doubou	227	Pourié	168
Pépécia	66	Pokopokowéï	219	Pouroukio	241
Pépé obrolo	210	Polakri	44	Pousiga	113
Pépé oro	210	Polma	196	Poussoumou	204
Pépéschia	83	Polo	67	Poutrou pouga	194
Pépézia	83	Polowo	196	Pouwo	194
Pépié	79	Poné	100	Pouzou	86
Pérananga	92	Pongongiéni	124	Préboko	130
Péréké	159	Pongouolo	105	Pri	185
Péré kuma	182	Poni	212	Prikou	118
Pétéhésia	83	Pono	212	Pro	67
Pétempé - pétempé..	94	Ponombo	187	Propo	86, 204
Pétépéré	81	Ponopan	212	Prouli titi	212
Pi	251	Pootoué	62	Pulundi	252
Piakambo	178	Popiré	201	Putrempugu	194
Pianwogu	154	Popo	162	Pwapatoula oro	90

R

Randegha	48	Rèye doré	105	Rogo-rogo	221
Rêdio	46	Rié	83	Roudewa	33
Régué	161	Rimi	64		

S

Sa holognon kaïe ..	36	Samanéré	95, 96	Saréné	196
Saâ	241	Samanéréni	95	Sasé	93
Saagnan	28	Samanga	113	Sassiabéréké	141
Saakouin	152	Saman kara	126	Satrongé	40
Saba	187	Saman'mouto	214	Sawa	187
Sabagha	107	Samanoua	138	Sayié	192
Sabaho	211	Samba	62	Schiédzo	88
Sabara	51	Sambagha	166	Schoma	41
Sabré	51	Sambitouliga	167	Sê	162
Sabré boué	34	Samédéré	96	Séa	94
Sacré	77	Samênéba	164	Sêâ	69
Sadendag i	139	Sammédéré	95	Sébé	186
Sadié	92	Saminia	220	Séchien	129
Sadré	159	Samokon	121	Séerbou	37
Sagba	69	Samoudou	25	Ségainé	152
Sagéï	186	Samplanan	87	Séguédéré	138
Sagha	69	Sana	107	Séguiné	152
Sagou	234	Sana iri	107	Séké	98
Sagoua	69	Sana sounsoun	173	Sékéhi	98
Sagoudoué	142	Sanda	107	Sékérebé	144
Sagougra	89	Sandé koroni	38	Sekitiri	158
Sagoukwé	194	Sandiourou	125	Selingako	46
Sagnian	107	Sandoubou	25	Semen	248
Sagua	187	Sanfassa	95	Sémmeo	31
Saguin	69	Sanga	115	Sen	162
Sahié	102	Sangoloma	68	Sendian	107
Sahogné	208	Sangon	29	Senié	154
Saholaka	159	Sangongo	206	Senouro	184
Sa holognon kaïé...	36	Sangou srésré	105	Sensenrré	37
Sahoui	20	Sanhangouin	171	Senyan	154
Saïkloho	104	Sania	32	Séongho	96
Saino	28	Sankamba	62	Sépéwé	191
Sakado	180	Sansa	38	Sérama	62
Saka saka nobrou ..	105	Sanséggha	38	Séréné	152
Sakoli	77	Sansola	96	Sereno	152
Salobego	191	Santâman	78	Seria abla	179
Salo koatou	89	Santuluga	166	Seridieu	97
Sama	62	Sanzono	136	Serigné	64
Sama nambo	77	Sapla	229	Sésé	186
Samandoua	147	Sara	134	Sésémoro	236
Samané	237	Saraktro	217	Séssére adiaïra	239

Sévewoulon	40	Sisina	179	Souin	20, 91, 138
Sia koroni	118	Sissinbriké	209	Souin kra	136
Siakwa	131	Sisubu	166	Souinzo	89
Siamboy	175	Si-yalma	191	Soukawouïa	212
Sian	253	Sla	131	Soukolan	129
Sibo	209	Sline	82	Soukou-noubaba	237
Sibolo	158	So	112	Soula	191
Sibra alba	36	Soasgha	38	Soula finzan	159
Sica lolié	133	Sobara	51	Soulougavi	124
Sicama	115	Sobou	20	Souma faga	1 6
Sicouni	90	Sodi baté	245	Soumandi	98
Siddo	227	Sofoa	204	Soumasi	84
Sidia	226	Sofré	215	Soumé	242
Siédoumé	141	Sogodio	21	Soumien	57
Sien	224	Sogplou	62	Soumolié	91
Sienfélé	197	Sohoué	186	Soumoni	32
Siengoué	231	Soiri	126	Soumouinga	51
Sienhonlon	87	Soisina	158	Soumwagha	236
Sienra	102	Soka	119	Soundigi-borossoïi	182
Siero	249	Sokoi bourou	211	Soundougou	133
Sigha	47	Sokolou	198	Soungalani	56
Sigué	80	Sokou lénié	75	Sounglio	242
Siha	134	Sokwé	163	Sounoum bourossona	84
Sihtialoma	134	Solobego-sé	190	Sounsou	19, 175
Silé	130	Somania	50	Sounsoun	175
Silégué	107	Somobra	129	Souonbohoul	73
Sili	131	Somonto	49	Souongbou	73
Silikoré	28	Sonayen	145	Souosébé	113
Sim	132	Sonso	204	Sourou	75, 191
Simbla hakana iri ..	81	Sonusoun sounsou ..	19	Sourou boué	196
Simblé sama	215	Sotoué	165	Sourougban	206
Simingui	21	Soué	185	Sourougoubi	252
Simini	21	Souorou	191	Souroukou	182
Simmien	248	Sorgou	107	Souroukou gnégné ..	201
Sinbellébé	38	Sorien	145	Souroukou tomonon ..	143
Sindiamba	226	Soro	119, 131, 132	Souroukou taba	27
Sindian	21, 107	Sorofodio	21	Souroubouni souni ..	125
Sindigiandi	115	Sorofo diré	21	Sourou nougban	232
Sindikamba	214, 232	Soropodio	19	Sourou-sourou	57
Sindolo	184	Sorotié	57	Souroutchiqué	107
Singolobé	48	Soroua	155	Soussoinro	138
Siniabié	190	Sorowa	155	Soussougouté	167
Sinikadia	208	Sorowé	55	Soussoukwo	124
Sinséré	228	Sory	38	Soussourou	231
Sinki	47	Sosahu	86	Souwel	191
Sinzé toro	245	Sosolé	213	Souza koma	84
Siogélébé	106	Sossézé	57	Sozo	204
Sion	44	Sossipko	124	Spéhi	110
Siou	32	Souba	55	Sri	82
Sira	62	Soubokoro	90	Sritié	168
Siri	102, 124	Soué	189	Sron	241
Siribu	166	Sougbafi	124	Su-kola	236
Siripopo	38	Sougniassi	84	Sukulu	87
Sirmin	199	Sougo	162	Suro	191
Sisibigolo	167	Souhain	188	Susutga	95

T

Tabason	213	Télé	110	Tienné	203
Tagiaani	213	Télélian	201	Tienwé	84
Tahatinta	71	Telili	249	Tiéarakwa titi	205
Tahué-baka	179	Tenaula	159	Tiééré	228
Takesindo	75	Teniâ	57	Tifa ogo	37
Takiwamitié	198	Ténigba	159	Tifolo mongolo	77
Takonndako	61	Ténolo	159	Tihé dion	138
Talé	152	Tenoulo	184	Tikarou	248
Tali	110	Tentoué	133	Tikriti	135
Tamba	59, 108	Téotien win	135	Tikwélégué	38
Tampiopoudé	123	Téré	110, 209	Tilalahia	116
Tampo	38	Térébawé titi	255	Tilawin	47
Tan	178	Térétan	51	Tilayé	210
Tana	169	Téré	189	Tililizoto	171
Tanga	178	Tété	169	Tim	133
Tango	222	Tétégné	168	Timéba	119
Tangolo sébé	171	Tétééré	201	Tin	131
Tanioro	77	Tétéwa	224	Tingo	225
Tankoniliga	116	Teul	87	Tinto	102
Tankoramzonga	202	Téwé	72	Tinya	75
Tanioro irigni	77	Thiama	100	Tionfien	209
Tauma	169	Ti	84	Tion guinié	46
Tansa logo	70	Tia	162	Tiopon	107
Tanton	242	Tiagalgha	152	Tiou	64
Tansiya	191	Tiakoroko	69	Tioulou	47
Taoura	108	Tialanoukwo	37	Tioundaho	246
Tapania	209	Tiali porto	169	Tiran louwé	156
Tapê	211	Tialowa gpo	207	Tira oulé	46
Tapentiti	223	Tialowapli	200	Tiriba	38
Tata iro	87	Tiamatiama	156	Tiribara	38
Tatatou	47	Tiamouï	81	Tiribi	248
Tatouloukou	109	Tian	36	Tissoupléké	204
Tawa	59, 132	Tianon	87	Titanli	144
Taxendo	75	Tia oulé	139	Titi	169
Tchiékéboué	98	Tiaranlanga	92	Titisorodio	147
Tchiko	168	Tiatowihango	220	Tobakadavi	84
Tchikué	69, 70	Tiblen felé	69	Tobéré	19
Tchikuéhi	69	Tiblinfélé	70	Tobéro	168
Tchioua	185	Tidé	139, 168	Toéga	62
Tchiouo	168	Tié	184	Tofé	79
Tchokpé	166	Tiébé	99, 101	Tofé dola	79
Tchoro	251	Tiegba	241	Togo fogo	194
Tchouebieban	164	Tiégué	99, 107	Togon	251
Tchue	191	Tiékala	252	Tokéré	191
Tchubia	191	Tiéme	99	Toki	251
Tébi	179	Tiémi	175	Toko bougouri	136
Téguibo	225	Tiéinou	81	Tokoïé	40
Téhin	81	Tien	49	Tokonion	57
Téï	225	Tienda wossé	59	Tokouougouri	36
Tekalou kekré	246	Tiendé	159	Tokoye	175
Téké	23	Tiendiéré	116	Tolé	209
Tékon	246	Tienkara sansougou	245	Tolo	125
Tekouato	242	Tienkolé	164	Tolosaba	201

Tom	110	Totien	58	Tourou	131
Toma	110	Toto	188, 189	Tourougba	38
Tombi	113	Totofou	188	Toutodouodi	179
Tomboro	227	Totoglé	233	Toutou	45, 90, 236
Tomboron	143	Tototo	71	Toutoué	134
Tomfania	194	Toto-toto	224	Tou yé	82
Tomi	87	Tou	61	Tovenlé	212
Tomida	80	Touanisingé	73	Toyéga	62
Tomo n'déké	194	Touawon	73	Trabiplo	40
Tomonom	143	Touazingié	73	Trahain	81
Tomotigui	86	Toubozofi	90	Trapésifi	156
Tomoubé	94	Toué	79	Trelé	209
Toonko	64	Touflasomo	128	Trélégue	37
Tondui	164	Toughibi	69	Tri	198
Ton'go	64	Touizé	119	Tripéné	232
Tongo	108	Toukéora	201	Triwa	130
Tongoro	129	Toukoueu	117	Trô	159
Tonkain	139	Toukouéso	122	Troma	169
Ton'ko	64	Toukouzingou	99	Trondi	164
Tonlaga	58	Toukwé	69	Trouma	169
Tonin	61	Touloucouna	155	Troutié	122
Ton ohoué	135	Toumbala	77	Trouwin	61
Tonsoro	201	Toumbi	113	Trui	185
Tonzien	102	Toumbou	89	Tsain	20, 86
Tonzué	227	Tounéni	77	Tsamia	113
Toonko	64	Toumi	113	Tsamysar Kassa	230
Topo	204	Toumodio	179	Tschum-po	58
Topoué	81	Toumo tigi	194	Tumenda	80
Toppi	114	Toumotigui	143	Tuo	62
Torasin	116	Toumoughi	94	Tungbo	222
Torima	169	Tounas	138	Tura baa	253
Toro	131, 134, 251	Tounatou	200	Twendini	164
Toroba	134	Tounsa	80	Twi	185
Toro fing	132	Tountou	45	Twi woplou	170
Torondi	164	Toupain	246	Tzapé	192
Toro toro	186	Toupo	51		

U

Ua	117	Unwongregou	66	Urobéné	187
----------	-----	-------------------	----	---------------	-----

V

Vâ	21	Véké	166	Vogoba	134
Vaka	63	Venlé	236	Volo	131
Van	79	Vezagou	170	Von	191
Vandakué	116	Vianakwaï	246	Voué-bouri iri	228
Vangoné	79	Viéda	23	Vouébouri-iri	138
Vaniéno	100	Vlanguéï	234	Voulhoplo	141
Vantoué	44, 116	Vlanné	234	Vouin	72
Vatou	41	Vlanoukou	87	Vouka	125
Vatré	41				

W

Wa	116	Wé	59	Won	54
Waâ	132	Wedgha	187	Wonda	197
Waa iri	53	Wclgué	157	Woné	201
Waga-waga	214	Wema kouta	104	Wonfrédidi	89
Wagné	233	Wénokome	214	Won wondou	66
Wagniarara	49	Wésam	136	Woô	180
Wagoua	28	Wen wanya bené	175	Wopétélé	203
Wainguélé	106	Weuzani	89	Woré oré	34
Waka	217	Wéwé	155	Wotié	23
Walakwé	66	Wéya	44	Woto	210
Wallébissum	73	Wié-emina	21	Wotu	62
Wama	59	Wilinwiga	51	Wouba	85
Wamba	86	Wilinwissi	51	Woublo	141
Wana	62	Wilinwitin	229	Woudié	245
Wanda	75, 206	Winga	209	Woudibaï	31
Wanié	177	Winkopétou	207	Wouindamo	49
Wanoubé	92	Witaro	29	Wouinto	169
Wanwan iri	139	Wiwintin	229	Woulé	100
Wanzo	118	Wo	150	Wouliniaglé	84
Wanzokoroma	56	Wobisé	59	Woulola	85
Wara	44	Wochi	91	Wounian	135
Waré	59	Wodri	177	Wouniogpa	80
Warié	110	Wof	40	Woupou	61
Watéga	187	Wogari	58	Wousien blakassa	171
Watou	68	Wogolidio	59	Wo-wo	252
Watou helbou	109	Woinzo	124	Wowuléo	180
Wawa	62	Wolo	53	Wozomo	232
Wawapou	59	Wolo kaman	253	Wudi woto	211
Wayaba	53	Wolokowé	66	Wukakéï	58

X

Xandié	59	Xoro	180
--------------	----	------------	-----

Y

Ya	117	Yayagba	241	Yo-folli	65
Yabagdio	36	Yazawa	87	Yogo	46
Yablan	189	Yéfouké hinzri	195	Yolessé	136
Yahlidia	124	Yegbadiobo sougodio	162	Yopou	136
Yacouma foroto	222	Yéhié	72	You	89
Yadiha	195	Yémé	113	Youal potiga	182
Yagou odou	124	Yen graï	132	Youlé	89
Yahoufin	32	Yenguéré	132	Youma	86
Yama	67	Yérougou	118	Yoyoha	129
Yamadro	104	Yétou	59	Yra	27
Yapi	54	Yiéyésoke	171	Yulonguga	236
Yarngal	87	Yinglé	132	Yurogouédou	197
Yassouabaka	49	Yoadgha	199	Yurou	184
Yatu	154	Yobro	191	Yuroubini	187
Yaya	240, 242				

Z

Za	41, 98	Zaoué	97	Zizé-pléhi	156
Zâ	97	Zapinkii	43	Zmiadlam	245
Zaa	94	Zapléka	158	Znissiriwa	237
Zaadi	130	Zapouki	43	Zoan	94
Zaadou	117	Zara	198	Zobao	180
Zadiago	104	Zazaboto	241, 242	Zobié	242
Zagai zagagbé	213	Zazé	94, 97	Zoé	242
Zagé	94	Zéa	94	Zohé	81, 223
Zagué zrou	42	Zéblé zébré	228	Zohoué	98
Zagoi ini	213	Zéga	158	Zokwo	240
Zagou	211, 215	Zégnon	214	Zokwolabariko	234
Zagou sré	211	Zehoui	116, 121	Zoméhini	240
Zahoroubou	211	Zokwo	240	Zomésagan	240
Zakola	156	Zéléza	158	Zoobo	81
Zakrolebakro	234	Zélogo	30	Zougou bari	156
Zalogo	158	Zéma kérénia	161	Zoulekpa	102
Zalouen	117	Zenga	158	Zoumésan	240
Zama	108, 187	Zérébou	37	Zooti	66
Zama naga	92	Zétoué	142	Zootoué	119
Zaméréni	229	Ziané vouin vouin ..	73	Zorotoué	180
Zan	98	Zibli	228	Zotou	227
Zangha	92	Zimsamné kélékélé ..	207	Zrédoubou	191
Zanpitaga	51	Zimsan-bo-kielkiel ..	207	Zuffen	34
Zanouin	212	Ziribétendé	105	Zu idi dodo	23
Zanzamouli	119	Zizia-zana	156		

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS VULGAIRES.

A

Acajou de Bassam.....	157	Acajou du Sénégal.....	157
Acajou blanc.....	156	Aibre à bdellium.....	155
Acajou à grandes feuilles.....	157	Arbre à beurre.....	56. 178
Acajou lisse.....	157	Arbre à encens.....	154
Acajou à peau rugueuse.....	157	Avodiré	161

B

Badi	209	Beurre de Lami.....	56
Bahia	204	Bois satiné.....	54
Baobab	62	Bombardier	76
Bdellium d'Afrique	155	Bouleau d'Afrique.....	57
Beignefala	252		

C

Café nègre.....	105	Chêne d'Afrique.....	83
Caïl cédra.....	157	Colatier	59
Cerisier du Cayon.....	161	Gram-cram	35. 212

D

Dartrier	104		
----------------	-----	--	--

E

Eho	86	Elémi de l'Ouganda.....	154
-----------	----	-------------------------	-----

F

Faux Kinkeliba.....	105	Framiré	54
Fève de Calabar.....	124	Fromager	64

G

Gingembre	242	Gorli	39
Combo	65		

H

Herbe à éléphants.....	253	Herbe puante.....	105
------------------------	-----	-------------------	-----

I

Iroko	131
-------------	-----

J

Jéquirity	115	Jujubier	143
-----------------	-----	----------------	-----

K

Kapokier	63	Kinkeliba	251
Karité	178	Kola pimenté	115

L

Liane à eau.....	38	Liane rasoir.....	251
Liane à indigo.....	120	Liane réglisse.....	115

M

Maïs	254	Manioc	81
Makoré	179	Médecinier	78
Manguier	168	Méné	44
Maniguette	241	Monbin	169

N

Néou	90	Nété	96
Néré	96	Niangon	62

O

Oranger de brousse.....	182
-------------------------	-----

P

Pain de singe.....	62	Poivre de liane.....	26
Palissandre du Sénégal.....	125	Pommier de Cayor.....	90
Papayer	41	Pourghère	77
Parasolier	134	Prune icaque.....	169
Pignon d'Inde.....	77	Purghère	77
Poivre de Guinée.....	21		

R

Résine de Moahum.....	154	Ricin	86
-----------------------	-----	-------------	----

S

Sablier des Antilles.....	76	Séné du Sénégal.....	104
Samba	62	Sibo	209
Saucissonier	226	Souchet comestible.....	251

T

Tabac	224	Tomate	224
Tamarin	113	Tulipier du Gabon.....	228
Thé de Gambie	232		

V

Vêne	125
------------	-----

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

GÉNÉRALITÉS.

Préface	5
Avant-propos	9
Bibliographie générale.....	13

DEUXIÈME PARTIE.

CATALOGUE DES PLANTES MÉDICINALES ET TOXIQUES.

Angiospermes dicotylédones archichlamydées	19
Angiospermes dicotylédones métachlamydées	175
Monocotylédones calycifères	239
— corollifères	245
— glumiflores	251
Thallophytes	255

TROISIÈME PARTIE.

TABLES.

Index alphabétique des noms scientifiques et de famille.....	259
— — vernaculaires	269
— — vulgaires	293

